

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15598 – 7 F

MARDI 21 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Pasqua encourage M. Balladur et salue la campagne de M. Chirac

Le ministre de l'intérieur invite le premier ministre à « incarner la rupture »

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, déclare que *« pour conduire la politique économique et sociale que Jacques Chirac préconise, il faut une condition : ne tenir aucun compte du traité de Maastricht ni des critères de convergence »* qui doivent être respectés pour parvenir à la monnaie unique européenne.

Rappelant que ce traité avait été ratifié, selon lui, *« en grande partie grâce à M. Chirac et à son engagement »* en 1992, alors que lui-même et Philippe Séguin défendaient la position inverse, M. Pasqua, qui soutient la candidature présidentielle d'Edouard Balladur, observe que le maire de Paris *« a bien mené »* une campagne inspirée des positions des partisans du « non » à Maastricht.

Lire page 7

BON, ALORS ?..

UNE SECONDE, ÇA M'INTÉRESSE !

PROGRAMME CHIRAC

PLANTU

Attentat meurtrier au gaz dans le métro de Tokyo

La police impute le crime à un groupe organisé

SIX PERSONNES sont mortes et plus d'un millier – dont une dizaine dans le coma – ont été hospitalisées après avoir inhalé dans le métro de Tokyo, lundi 20 mars vers 8 h 20 du matin, un gaz extrêmement toxique, qui pourrait être du sarin. En première analyse, le fait que cette substance ait été déposée à une heure d'affluence, en seize endroits, sur trois lignes différentes, accrédite, selon la police, l'idée d'un attentat, mené avec la volonté délibérée de tuer, de la part d'un *« groupe bien organisé et déterminé »*, comme le rapporte notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Un porte-parole du gouvernement a qualifié cet attentat d'*« attaque contre de nombreuses personnes anonymes »*.

La police a ouvert une enquête pour *« meurtre »* et créé un *« centre spécial »* pour mener ses investigations. Des boîtes suspectes ont été récupérées par les pompiers dans des wagons à la station Ksumigazeki, le quartier des ministères et de l'administration au cœur de Tokyo, indique l'agence de presse Kyodo. Le gouverneur de Tokyo a demandé aux forces armées l'intervention d'une unité spéciale de lutte contre les opérations de guerre chimique. Les *« forces d'auto-défense »* (nom donné à l'armée nippone) ont envoyé 140 membres d'une unité spécialisée pour nettoyer tous les éléments toxiques.

Le sarin – si son utilisation est bien confirmée dans ces attentats – est une substance utilisée de longue date pour fabriquer des armes chimiques. Des petites quantités suffisent pour attaquer le système nerveux et provoquer un arrêt des systèmes respiratoire et cardiaque. Il agit même à doses infimes, pénètre par voie respiratoire ou par contact avec la peau.

Lire page 34

Initiatives françaises en faveur de la sécurité en Europe

LES QUESTIONS de sécurité en Europe ont dominé la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne dimanche 19 mars à Carcassonne et elles sont au centre de la Conférence sur la stabilité qui réunit, lundi et mardi à Paris, les représentants d'une cinquantaine d'Etats européens et américains.

A Carcassonne, les Quinze, sous l'impulsion d'Alain Juppé, ont appelé à l'élaboration d'un pacte de non-agression entre l'OTAN et la Russie, qui aurait pour but de rassurer Moscou au moment où l'Alliance atlantique envisage d'intégrer certains pays d'Europe centrale. C'est la première fois que les Européens prennent ainsi l'initiative par rapport aux Etats-Unis sur une question touchant directement à l'OTAN.

A Paris, Edouard Balladur a lancé un appel à la construction d'une défense européenne commune, lors de l'ouverture de la réunion sur la stabilité en Europe consacrée à la prévention des conflits.

Lire pages 2 et 3

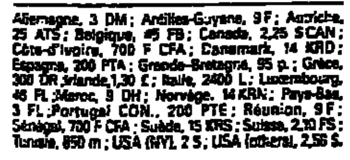
Un avocat à la tête de la Ligue des droits de l'homme



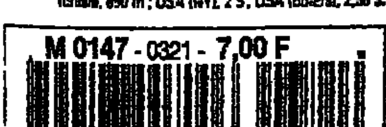
HENRI LECLERC

L'AVOCAT pénaliste Henri Leclerc a succédé, dimanche 19 mars, à l'historienne Madeleine Rebérioux à la tête de la Ligue des droits de l'homme. A la veille de son centenaire, ce mouvement né de l'affaire Dreyfus a rappelé son engagement en faveur des libertés publiques, mais aussi en faveur de la citoyenneté sociale. *« En quelques années, les objectifs se sont déplacés,* a noté Mme Rebérioux. *Le combat pour le logement, l'emploi ou les finalités de l'enseignement public s'est imposé. »* Robert Badinter, qui a retrouvé sa liberté de parole depuis son départ du Conseil constitutionnel, est venu rendre hommage au travail de la Ligue et interpeller l'ensemble des forces de gauche. *« Par quoi peut-on aujourd'hui remplacer la proposition centrale du socialisme, l'appropriation collective des moyens de production,* a-t-il lancé, *puisque nulle part cette idée n'a engendré la libération des hommes ? »*

Lire page 12



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L. ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



L'énigmatique cagnotte de Troyes

TROYES était célèbre pour ses filatures, son industrie de la bonneterie, ses églises gothiques. Aux trésors médiévaux de la cité de l'Aube, il faudra désormais ajouter ceux que viennent de livrer les restes d'une importante demeure gallo-romaine découverte porte de Chaillouet : des mosaïques, des enduits peints et une énorme cagnotte de 186 200 pièces de bronze. Quelles mains l'ont cachée ou entreposée là il y a dix-sept siècles ? Un particulier prévoyant ? Des fabricants de « vraie-fausse monnaie » ? L'équipe de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) qui a découvert ces 102 kilos de monnaie à la fin du mois de décembre 1994 s'interroge sur leur origine.

Le dépôt, qui date du milieu du troisième siècle, est le plus important jamais recensé pour cette période de l'empire romain d'Occident. Remarquable par sa quantité et son homogénéité, il a été mis au jour au cours d'une fouille préventive, préalable à la construction d'un parking dans le quartier historique, à l'emplacement d'un abattoir édifié en 1856. Des pavements de mosaïque noir et blanc avaient alors été découverts. Le nouveau chantier, ouvert depuis le 1er août 1994, en a révélé de nouveaux éléments ainsi que des enduits peints d'une ampleur exceptionnelle. Pyramides végétales et volutes reflètent ce que devait être la richesse de la décoration de la grande salle de la maison. Malgré leur fragmentation, une surface de 24 m² a pu être déposée, et devrait pouvoir être reconstituée.

L'annonce de ces découvertes a été retardée jusqu'à l'approche de la fin des fouilles (prévue pour la fin mars) pour éviter les visites nocturnes de « chercheurs » amateurs et les dégradations qu'elles risquaient d'entraîner. Le champ, de *« très bonne lisibilité »*, s'étend sur 7 000 m², couvrant l'emplacement d'une *domus* établie au premier siècle sous Auguste, et abandonnée vingt ou vingt-cinq ans avant le dépôt des monnaies.

Celles-ci, frappées pour la plupart dans un bronze de récupération, avaient été placées dans une demi-amphore. On sait que dans le contexte troublé de l'époque s'étaient développées des frappes de monnaies régionales, voire locales, *« barbares »* (non officielles), ainsi que des imitations des frappes officielles. Un moyen de rétablir la circulation de monnaie interrompue par les invasions et dont l'usage s'est maintenu jusqu'à la contre-offensive d'Aurélien. On ignore si ce dépôt fut effectué à un moment de retrait ou de frappe intensive. En tout état de cause, il représente, selon son découvreur, Gilles Deborde, *« une énigme numismatique »*, même si l'on a pu noter sur certaines pièces *« l'esthétique fantaisiste propre aux monnaies gauloises »*. Le précédent trésor de ce type (112 200 pièces), découvert à Evreux (Eure), avait été identifié comme une réserve destinée à assurer la solde des légionnaires.

Jean-Louis Perrier

Les nations défiées par les minorités

DE TOUTES LES QUESTIONS surgies des ruines du communisme en Europe centrale et orientale, celle du statut des minorités nationales est sans doute la plus préoccupante pour la paix et la stabilité du continent. Sa persistance et son réveil après la fin de la glaciation stalinienne ont fait de la zone danubienne et balkanique une zone à hauts risques d'affrontements, multipliant les foyers de guerre potentiels et empêchant que s'éteigne le conflit meurtrier qui ensanglante l'ex-Yougoslavie.

Au nom d'une « diplomatie préventive » qui vise à éviter que ne se reproduise le drame bosniaque, le gouvernement français, appuyé par les Quinze, s'est attaché à pousser les nouvelles démocraties européennes vers un règlement négocié de leurs différends liés aux problèmes des minorités. Il peut déjà se prévaloir d'avoir, à l'occasion de l'actuelle réunion à Paris de la conférence sur la stabilité en Europe, d'avoir obtenu la conclusion d'un accord entre la Hongrie et la Slovaquie garantissant les droits de l'importante minorité magyare dans ce dernier pays (*Le Monde* daté 19-20 mars). On verra dans un proche avenir si cette conférence, opportunément réunie par M. Balladur en pleine campagne présidentielle, vaudra au premier ministre les quelques points de sondages qui lui font aujourd'hui cruellement défaut, et surtout si le « modèle hungaro-slovaque » est susceptible de faire école pour désamorcer les conflits latents dans la région, entre la Hongrie et la Roumanie notamment, mais aussi entre la Russie et les pays baltes, la Grèce et l'Albanie, etc.

En la matière, il faut se garder d'un optimisme prématuré : l'histoire du continent européen est là pour nous montrer que les traités les mieux ficelés peuvent être balayés par la fièvre nationaliste, alimentée par des démagogues à l'œuvre dans ces pays secoués par les difficultés de la transition post-communiste. Le courage d'un dirigeant comme le premier ministre hongrois Gyula Horn (qui avait déjà, en 1989, administré la preuve de sa lucidité politique en ouvrant la frontière hungaro-autrichienne aux Allemands de l'Est fuyant en masse la RDA) mérite d'être salué, mais on ne doit pas oublier que, pour lui-même et son gouvernement de gauche, les difficultés commencent, comme le montrent les manifestations contre l'accord avec Bratislava qui ont eu lieu ce week-end à Budapest.

En mettant comme condition au rapprochement avec l'Union européenne la recherche de solutions négociées sur les problèmes de frontières et de statut des minorités, les Quinze disposent d'un argument de poids vis-à-vis de pays comme la Hongrie, la Roumanie ou la Slovaquie, qui souhaitent ardemment rejoindre l'UE. Cette perspective peut également inciter les pays baltes à assouplir leurs positions envers les importantes minorités russophones présentes sur leur territoire.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 16

MENACE *La situation s'est brusquement tendue samedi 18 et dimanche 19 mars en Crimée, une région autonome au sein de l'Ukraine mais peuplée majoritairement de Russes. Le Parlement de Crimée s'est réuni d'urgence pour protester contre l'initiative des députés ukrainiens qui ont décidé, vendredi, de reprendre le contrôle de cette péninsule séparatiste qui avait déclaré son indépendance par rapport à l'Ukraine en 1991.* ● DES TROUPES SPÉCIALES ukrainiennes ont été dépêchées à Simféropol, la capitale criméenne. *Toutefois, aucun affrontement n'avait encore été signalé lundi.* ● MOSCOU, complice des indépendantistes, a pour l'heure observé un silence total. Oleg Soskovets, le vice-premier ministre de Russie, était attendu lundi à Kiev, tandis que Iouri Mechkov, le « président » de Crimée, a indiqué qu'il tenterait de se rendre dans la capitale russe.

La tension s'accroît en Ukraine entre Kiev et les Russes de Crimée

Le gouvernement central tente de reprendre pacifiquement le contrôle d'une région qui abrite les bases de la flotte de la mer Noire et qui a proclamé son indépendance en 1991

MOSCOU
de notre correspondant

Simferopol, capitale de la région « autonome » de Crimée, au sud de l'Ukraine, a été le théâtre d'un jeu de dupes subtil et risqué, samedi 18 et dimanche 19 mars. Les chefs russes locaux crient à l'agression caractérisée, dénoncent des mouvements de blindés ukrainiens (apparemment imaginaires), en appellent à Moscou et au peuple, tentent d'organiser, sans trop de succès, des manifestations de la population, russe à 65 %. Kiev dédramatise, insiste sur le fait que la situation est *« normale »*, fait presque comme si rien ne s'était passé. Comme si elle n'avait pas envoyé deux cents hommes des forces spéciales de police dans la péninsule ; comme si son Parlement n'avait pas aboli, vendredi, le poste de président et la Constitution indépendantiste de cette région autonome.

Même si les événements restent confus, il apparaît que, pour ramener les « séparatistes » russes de Crimée dans son giron, Kiev fait preuve de fermeté mais de doigté. Pendant que se joue ce jeu dangereux, Moscou, empêtré contre ses propres « séparatistes » en Tchétchénie, a gardé ce week-end un silence sans doute embarrassé, peut-être vaguement complice. Le vice-premier ministre russe, Oleg Soskovets, devait se rendre, comme prévu, lundi à Kiev. Aucun des leaders russes n'a déprogrammé quoi que ce soit. On est loin d'une atmosphère de crise entre Kiev et Moscou, théoriquement protecteur des Russes de Crimée.

Pour éviter de mettre le feu aux poudres, l'Ukraine tente de reprendre en douceur le contrôle de la péninsule. Seul le président local, Iouri Mechkov, semble être la cible des manœuvres destinées à contrôler, sans affrontement, la Crimée. Le Parlement, avec lequel le président Meckhov était en conflit, est épargné. Les forces de la police ukrainiennes semblent finalement ne s'être intéressées qu'à des bâtiments voisins du Parlement, où le président Mechkov se réfugiait pendant sa brouille avec les députés. A la présidence locale, les téléphones ont été coupés et quelques gardes du corps ont apparemment été désarmés sans dégâts. Les forces ukrainiennes semblent aussi discrètement garder la radio-télévision locale, plus ou moins contrôlée par Kiev ainsi que les entrées de la ville. Officiellement, il s'agit de lutter contre *« la criminalité »*.

PARALYSIE

Mais la stratégie de Kiev a, pour le moment, échoué. L'Ukraine a misé sur le Parlement local contre le président Iouri Mechkov, sans obtenir l'effet escompté. Malgré leur long conflit avec M. Mechkov, les députés russes de Crimée se sont solidarisés avec lui face à la menace ukrainienne. S'ils s'opposent sur le partage du pouvoir et des richesses de la péninsule, les dirigeants locaux sont, en effet, toujours d'accord sur une chose : *« Rien pour les Ukrainiens ! »* Réunis en session d'urgence, samedi à Simferopol, en présence, pour la première fois depuis des mois, de leur président, Iouri Mechkov, les députés de Crimée ont brandi une menace, agitée de longue date : la levée du moratoire qu'ils avaient institué sur un référendum sur l'indépendance vis-à-vis de l'Ukraine. La population étant russe à 65 % et votant régulièrement à des taux de 80 % pour les candidats promettant le rattachement à la Russie, le résultat est presque connu d'avance.

Personne n'osant employer la force, on en est donc revenu à la paralysie qui caractérise l'affrontement entre cette région et le centre ukrainien. Pour faire pencher la balance dans leur sens, les dirigeants russes de Crimée tentent de faire intervenir la Russie. Le président Mechkov devait se rendre, lundi, à Moscou mais l'aéroport de Simferopol est aux mains de la police ukrainienne. Et, pour le moment, le Kremlin fait comme s'il ne se passait rien.

Pour tenter d'éviter une intervention des policiers (russes) locaux dans le conflit, Kiev tente depuis longtemps de les contrôler. Vendredi, le Parlement ukrainien avait décrété, en même temps que l'abolition de la Constitution de Crimée, une hausse de leurs salaires... Le temps joue vraisemblablement en faveur de Kiev. A moins que Moscou, la police ou la population locale, épuisés par les conflits, ne réagissent. Pour l'instant, cela ne semble pas être le cas, malgré quelques maigres manifestations.

Jean-Baptiste Naudet

Une péninsule aux richesses convoitées

MOSCOU
de notre correspondant

La petite Crimée, « perle de la mer Noire », est aussi la principale pomme de discorde entre la Russie et l'Ukraine, les deux géants nucléaires issus de l'effondrement de l'URSS. A tel point que certains craignent que la charmante péninsule, dont les richesses sont très convoitées, ne soit le théâtre d'un conflit entre l'Ukraine et la Russie – une Yougoslavie agrémentée d'armes atomiques.



Moscou, qui n'a jamais vraiment admis que l'Ukraine, berceau de la culture russe, devienne, en 1991, indépendante, a encore moins supporté qu'elle emporte, dans ses nouvelles frontières internationales, l'un des joyaux de l'Empire russe, la péninsule de Crimée (65 % de Russes), sa flotte de la mer Noire, son port de Sébastopol. En donnant la Crimée à l'Ukraine, d'un trait de plume en 1954, Nikita Khrouchtchev, fils de mineur ukrainien, a sans doute cru sceller l'union des deux géants slaves. Il amorçait un conflit qui devait éclater avec la disparition de l'URSS. Dès la déclaration d'indépendance de l'Ukraine en août 1991, la Crimée proclame sa souveraineté.

LE REVIREMENT DE M. MECHKOV

Tout à coup, la légitimité juridique des Ukrainiens se heurte à celle, démographique, des Russes. Tandis que la légitimité historique est, elle, revendiquée par les Tatars, qui peuplaient la presqu'île avant d'en être déportés par Staline, et qui peu à peu y reviennent. Mais pendant que chacun discute des droits des uns et des autres, la Crimée est devenue un enjeu politique qui la dépasse mais aussi le théâtre de sombres intrigues politico-économico-mafieuses.

Pour les nationalistes russes de Moscou, réfugiés dans le bâtiment de l'ex-Soviet suprême, avant d'être dispersés par les chars de Boris Eltsine en octobre 1993, elle est le symbole rêvée de la puissance russe injustement humiliée, spoliée. Les députés de Moscou voteront même le rattachement à la Russie de Sébastopol, le port d'attache de la flotte de la mer Noire. Le Kremlin est embarrassé ; il ne veut pas aller si loin. Dans le subtil jeu de pressions – économiques, politiques et militaires – exercées sur l'Ukraine, la Crimée n'est qu'un élément qui ne doit pas mener à la rupture, mais aider à ramener Kiev dans le giron russe. Elu en président de la région autonome de Crimée en janvier 1994, grâce à des fonds d'origines louches, Iouri Mechkov, ex-champion de tir du KGB, promet de rattacher la Crimée à la mère Russie, faisant monter la pression. Mais il change d'avis car les manœuvres russes ont porté leurs fruits : *« l'agent de Moscou »* arrive au pouvoir à Kiev. En juillet 1994, le russophile Leonid Koutchma est élu président en promettant de coopérer avec Moscou. Alors le Russe Iouri Mechkov déclare tout à coup, et en ukrainien : *« La Crimée fait partie de l'Ukraine. Nous ne voulons pas changer les frontières »*...

Officiellement, ce retournement est la raison de la rupture avec son Parlement, où dominent les députés russes, favorables à la réunification. En fait la presqu'île, qui échappe au contrôle et de Kiev et de Moscou, est devenue une terre sans foi ni loi, même selon les critères post-soviétiques les plus lâches. On s'y assassine, on se bat pour le pouvoir et l'argent. La criminalité est galopante ; les meurtres commandités sont quotidiens.

JEU TROUBLE

Même s'ils jouent aux nationalistes pour leurs électeurs, les politiciens et dirigeants russes locaux, souvent « hommes d'affaires » en même temps, reconnaissent en privé qu'ils ne souhaitent qu'une chose : non pas le rattachement à la Russie mais un *« statut spécial »* – en Ukraine *« ou ailleurs »* – qui les exempterait d'impôts, de taxes, leur permettrait de se partager, sans contrôle, les richesses de la région, d'en faire le « Hongkong de la mer Noire ».

Cette bataille pour les richesses nourrit le conflit, classique, qui éclate entre le Parlement et le président. Pour conserver son pouvoir, chacun tente de s'attirer les bonnes grâces de Moscou ou de... Kiev. L'Ukraine, qui a concédé l'autonomie, avance ses pions lentement, base discrètement quelques forces dans la presqu'île, paye la police russe locale, normalise ses relations avec le Kremlin et attend l'impasse en Crimée pour intervenir dans ce jeu trouble. Au risque de faire ressurgir de plus vieilles et dangereuses querelles.

J.-B. N.

Kiev à la recherche d'assistance financière

LES RESPONSABLES ukrainiens devront sans nul doute s'expliquer sur leurs actions en Crimée devant leurs interlocuteurs occidentaux, qu'ils s'apprêtent à rencontrer ces prochains jours ; le président Léonid Koutchma doit se rendre au Japon du 22 au 25 mars, une réunion de haut niveau des pays créanciers aura lieu à Paris le 22 mars, et c'est à la fin du mois que le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) doit se prononcer sur l'octroi à l'Ukraine d'un crédit de confirmation (stand-by) de 1,5 milliard de dollars (environ 75 milliards de francs). Lors de son voyage à Kiev, les 10 et 11 mars derniers, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, avait déclaré que ce crédit constituerait *« l'assistance la plus élevée qu'il soit possible à l'Ukraine d'obtenir »*.

Les pays créanciers ont été très impressionnés par l'ampleur des réformes économiques mises en œuvre depuis l'automne, après plusieurs années d'atermoiements, au cours desquelles le produit national a diminué de 50 %. Malgré les retards pris dans la libéralisation des structures économiques, les difficultés de la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl, Kiev a déjà reçu des engagements d'assistance financière multilatérale et bilatérale, et le concours du FMI devrait, comme c'est généralement le cas, ouvrir d'autres portes.

Le règlement du statut de la Crimée influencera sans doute aucun les relations économiques entre la Russie et l'Ukraine. Cette dernière, pauvre en énergie, a accumulé environ 5 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs) de dettes envers la Russie, et n'a toujours pas fixé les modalités des livraisons futures de gaz et de pétrole.

CONTROVERSES

D'autre part, l'Ukraine a engagé son programme de privatisation de masse, et n'a pas encore déterminé avec précision quelles pourraient être les aquisitions russes de biens ukrainiens. Tout au plus M. Koutchma a-t-il déclaré le 15 mars qu'il ne voyait pas de différence entre le dollar et le rouble, et que les Russes pouvaient donc se porter acquéreurs des actions des 3 000 grandes entreprises qui doivent théoriquement être mises en vente au cours du deuxième trimestre (le programme porte sur 8 000 firmes). Le passage d'entreprises ukrainiennes sous contrôle russe risque pourtant de susciter bien des controverses à Kiev.

Selon Alexandre Moroz, le président du soviet suprême d'Ukraine, les relations russo-ukrainiennes ne seront pas affectées par l'évolution de la situation en Crimée. Mais l'ampleur des intérêts économiques en jeu permet d'en douter, et l'émergence de nouveaux conflits financiers entre les deux républiques de l'ex-URSS influencerait forcément l'attitude des pays occidentaux.

F. L.

Les Quinze dessinent le « voisinage » de l'Union européenne

Réunis à Carcassonne, ils ont relancé l'idée d'un traité entre l'OTAN et la Russie

CARCASSONNE
de notre envoyé spécial

Stratégie de l'Europe en Méditerranée, recherche de relations harmonieuses avec la Russie... La priorité des Quinze, la réunion de leurs ministres des affaires étrangères à Carcassonne les 18 et 19 mars l'a confirmé, c'est, au-delà de la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions, de préparer l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), ainsi qu'à Chypre et Malte, et d'établir des relations de bon voisinage avec ses principaux voisins.

A l'horizon de 2010 ou 2020, c'est le paysage définitif de l'Europe unie que les Quinze, se conformant ainsi au rôle qui leur est imparti par le traité de Maastricht en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC), sont en train de dessiner.

A entendre Alain Juppé, cette réflexion collective, favorisée par les réunions « informelles » du type de celle de Carcassonne – les ministres ne butant pas sur des décisions qu'il faut absolument prendre – a bien progressé. Elle a fait surgir un problème qui devra être traité lors du Conseil européen de Cannes, en juin, celui des engagements extérieurs de l'Union et de la manière de les hiérarchiser. *« Nous aurons à y examiner la cohérence générale de l'action extérieure de l'UE »*, a ainsi commenté M. Juppé.

La présidence française se heurte à un problème irritant : elle ne parvient pas à mettre les Etats membres d'accord sur le montant de leurs contributions au 8e Fonds européen de développement (FED), en faveur des soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la convention de Lomé. Appuyée par la Commission européenne et par une majorité d'Etats membres, elle estime que le strict minimum est de consentir, à quinze, un effort équivalent, en termes réels (c'est-à-dire compte tenu de l'inflation), à celui pris en charge à douze par le 7e FED, lequel vient maintenant à expiration. On aboutirait alors à un total de 13,3 milliards d'écus, pour les cinq prochaines années.

A l'heure actuelle, il manque un gros milliard d'écus, essentiellement en raison de l'attitude restrictive des Allemands et des Anglais, qui entendent réduire sensiblement leurs contributions, alors que les Français sont prêts, au contraire, à relever la leur.

« Peut-on multiplier les déclarations généreuses lors d'un sommet comme celui de Copenhague, puis, sitôt la rencontre terminée, fermer les lacets de sa bourse ? », s'est interrogé Jacques Santer, le président de la Commission. Le FED, contrairement aux autres engagements extérieurs de l'UE, ne fait pas partie du budget européen, mais dépend de contributions volontaires des Etats membres. Cependant, il apparaît clairement que les Français ne s'arrêteront pas à cette considération technique et plaideront pour que l'Union maintienne une relation raisonnable entre l'aide qu'elle fournit à l'Est, aux pays méditerranéens, à l'Afrique et au reste du monde.

DÉBAT APPROFONDI

La préparation de la conférence euro-méditerranéenne, qui se tiendra les 27 et 28 novembre à Barcelone, leur donnera l'occasion de clarifier le débat. Avant le Conseil européen d'Essen, il avait été question, dans divers documents de la Commission, d'une aide (sur cinq ans) de 7 milliards d'écus en faveur des PECO et de 5,5 milliards pour les partenaires méditerranéens. Ces montants n'avaient pas été confirmés en raison, notamment, des réserves que suscitait, à Bonn et à Londres, une telle progression de l'effort au profit des pays méditerranéens. Compte tenu des crédits disponibles pour les engagements extérieurs (29,5 milliards d'écus dans la rubrique 4 des « perspectives financières » 1994-1999, adoptées à Edimbourg), préparer l'élargissement à l'Est et consolider la relation euro-méditerranéenne devrait avoir pour conséquence une progression limitée des autres interventions financières de l'Union. Les Quinze sont-ils prêts à faire de tels choix ? La réponse est attendue à Cannes.

Il n'y aura pas d'élargissement réussi aux PECO sans stabilisation des relations de l'Union avec la Russie. Cette évidence justifie le débat approfondi que les ministres ont consacré à ce dossier, sans oublier – ce qui n'est pas évident dans cette enceinte, c'est-à-dire en l'absence des Américains, – les problèmes de sécurité. *« Nous sommes décidés à tout faire pour soutenir le processus de réformes politiques et économiques. Il est irréversible. Ce que nous soutenons, c'est le processus et non pas des personnalités, d'où notre insistance pour que le calendrier électoral prévu soit respecté »*, a expliqué Alain Juppé, soulignant qu'il n'était pas question pour l'Union de *« baisser le niveau d'exigence »* à l'égard de Moscou.

Pour éviter de nouvelles divisions sur le continent européen, pour faciliter aussi l'intégration des PECO, ou de certains d'entre eux, à l'OTAN, les Quinze, sans trop préciser leurs intentions à ce stade, souhaitent faire progresser l'idée de Partenariat pour la paix (accords d'association avec l'OTAN). Au-delà des initiatives qui ont déjà été prises, et qui sont pour l'instant bloquées du côté russe, il serait proposé à Moscou de conclure avec l'OTAN un « accord » (ou une « charte ») allant plus loin que le Partenariat pour la paix actuellement envisagé et incluant, en particulier, des procédures de consultations régulières en matière diplomatique et de sécurité. *« Certains de nos partenaires de l'Est ont vocation à adhérer à l'OTAN. Pour ceux dont ce n'est pas le cas, il faut trouver d'autres modalités. C'est ce que les Russes ont toujours demandé »*, a commenté M. Juppé, qui s'en entretiendra mercredi avec Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain.

Philippe Lemaître

هكذا من الاصل

M. Balladur appelle l'Union européenne à se doter d'une défense commune

Les premiers ministres hongrois et slovaque ont signé à l'hôtel Matignon un traité de bon voisinage entre leurs deux pays

MM. Gyula Horn et Vladimir Meciar, les premiers ministres de Hongrie et de Slovaquie, ont signé dimanche 19 mars, à l'hôtel Matignon, un traité de bon voisinage entre leurs deux pays. Cet accord s'inscrit dans le cadre du « *pacte de stabilité en Europe* », une initiative due à l'origine à M. Balladur et reprise par l'Union européenne, qui vise à réunir les traités de ce type conclus entre les anciens membres du bloc communiste qui ambitionnent de devenir membres de l'Union européenne.

LE PREMIER MINISTRE, Edouard Balladur, a inauguré, lundi 20 mars au Palais de l'Unesco à Paris, la conférence sur la stabilité en Europe, par un plaidoyer en faveur d'une défense commune européenne. Les représentants d'une cinquantaine d'Etats du continent européen et de l'Amérique du Nord sont rassemblés pour cette conférence, destinée à encourager certains pays de l'ancien bloc communiste à surmonter leurs contentieux sur les droits des minorités et le tracé des frontières, en vue de leur intégration au sein de l'Union européenne et de l'OTAN.

Dans son discours, M. Balladur a appelé les pays de l'Union européenne (UE) à « *se doter de véritables moyens d'action dans le domaine de la sécurité et de la défense* ». Citant l'exemple de l'ex-Yougoslavie, le premier ministre a noté : « *Au lieu d'intervenir rapidement et massivement sous l'égide des Nations unies, les Européens ont tergiversé. Ils ont finalement décidé de contribuer pour plus de la moitié de l'effectif à la Forpronu* ». Mais cette « *expérience nous a montré que, pour réagir efficacement, les Européens avaient besoin plus que jamais d'une organisation de défense et de sécurité adéquate* ».

Tout en insistant sur la nécessité pour l'Europe de maintenir « *une relation transatlantique efficace avec les Etats-Unis dans le domaine de la défense* », Edouard Balladur estime « *aussi essentiel que, de façon complémentaire, les Européens se dotent entre eux, à partir de l'UEO, d'une réelle capacité d'action* ». « *L'une des priorités de la présidence française* [de l'Union européenne] *est de poursuivre dans cette voie. Il s'agit de réunir des forces multinationales à l'exemple du corps européen, de les doter de moyens logistiques satisfaisants et de leur fournir les instruments de planification et de renseignement qui leur permettront d'intervenir au service de la paix.* »

Assurer la sécurité du Vieux Continent, a poursuivi le premier ministre, « *pose clairement le problème de l'élargissement de l'UEO et de l'OTAN. Je souhaite que ce mouvement soit soigneusement préparé* ». S'adressant aux pays de l'Est, candidats à l'adhésion à l'Alliance atlantique et dont la plupart participent au programme de « Partenariat pour la paix » de l'OTAN, M. Balladur a indiqué que sa démarche vise à « *répondre aux attentes légitimes de sécurité de beaucoup de pays d'Europe centrale et orientale* ». En revanche, il a également tenu à rassurer les dirigeants russes, hostiles à l'entrée dans l'OTAN des Etats de l'ancien pacte de Varsovie. Cet élargissement ne pourra se faire que de manière « *progressive* » et « *il faut que cette opération soit accompagnée de la définition d'une nouvelle relation de sécurité avec la Russie et sans doute de mesures de confiance. Je souhaite qu'un texte précis définisse le cadre des relations qu'entretiendront l'Europe et la communauté atlantique avec la Russie dans le domaine de la sécurité* ».

En ce qui concerne l'objet de la conférence de Paris – à savoir l'établissement de relations de bon voisinage entre les pays d'Europe centrale et orientale qui ont vocation à entrer dans l'Union –, M. Balladur a souligné les progrès accomplis depuis trois ans dans la région balte et en Europe centrale.

M. Balladur avait présidé, dimanche à Matignon, à la signature du premier traité entre la Hongrie et la Slovaquie par les chefs de gouvernement, MM. Gyula Horn et Vladimir Meciar. M. Balladur a estimé que ce texte revêt une « *portée historique* » car il manifeste la volonté de Budapest et de Bratislava de « *vivre en bon voisinage et dans un esprit de coopération* » alors que leurs rapports ont été entravés, depuis la chute du communisme, par des polémiques sur le traitement de la minorité hongroise de Slovaquie.

Y.-M. R.

★ Les pays invités à Paris sont ceux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui réunit tous les Etats du continent européen, ainsi que les Etats-Unis et le Canada. Les membres de l'OSCE sont au nombre de 53, mais la nouvelle Fédération yougoslave (Serbie et Montenegro) n'est pas invitée, en raison des sanctions internationales qui pèsent sur Belgrade.

Le Conseil de l'Europe veut jouer un plus grand rôle

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Le Conseil de l'Europe aura-t-il un rôle plus enviable que prévu en application du Pacte de stabilité ? Rien n'est moins sûr malgré les récents efforts des responsables de Strasbourg. Pourtant, les trois Etats baltes et les six pays d'Europe centrale et orientale – Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie – les premiers concernés par la conférence de Paris, sont déjà membres de l'institution.

Mais, comme cette opération de diplomatie préventive supposait des garanties en matière de sécurité, il ne pouvait être question, dans l'esprit des Français, de se passer du parrainage des Américains et des Russes : seule l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) offrait le cadre institutionnel réunissant toutes les parties. Ainsi, le Conseil de l'Europe a été marginalisé alors qu'il disposait d'une « boîte à outils » adaptée aux questions soulevées par les travaux entamés en mai 1994 à Paris.

L'institution a mis au point, dès 1980, une convention sur la coopération transfrontalière régionale. Depuis plusieurs années, elle finance des programmes de formation juridique et administrative destinés aux cadres est-européens, des cours de langues nationales pour les minorités (par exemple pour les russophones des pays baltes) ; elle est également intervenue pour faciliter les procédures de naturalisation en Lettonie et en Estonie.

En novembre 1994, le Conseil de l'Europe a élaboré une convention-cadre devant garantir les libertés individuelles des minorités nationales. Paradoxalement, la France ne la signera pas, selon Alain Lamassoure, alors que vingt-deux de ses partenaires européens l'ont déjà fait (*Le Monde* du 23 février), dont les neuf Etats susceptibles d'adhérer à l'Union dans un avenir prévisible. Pour le ministre délégué aux affaires européennes, le texte n'est « *pas compatible avec la Constitution* ». Mais surtout, la Convention des droits de l'homme autorise tout citoyen européen à saisir directement la juridiction du Conseil de l'Europe. Ainsi, la commission chargée de la protection des libertés civiques a examiné, l'année dernière, plus de deux mille requêtes individuelles.

Malgré ses atouts indéniables, le Conseil de l'Europe a peu de chances d'obtenir un rôle central dans le dispositif qui devrait être arrêté le 21 mars. Son manque de dynamisme et sa propension à éviter le débat politique font qu'elle risque, une fois encore, de passer à côté de son sujet.

Marcel Scotto

Les sociaux-démocrates remportent les élections législatives en Finlande

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Paavo Lipponen, le pragmatique dirigeant social-démocrate, était naturellement « très satisfait » au soir des élections législatives du 19 mars. Son parti a réalisé avec 28,3 % des voix (+ 6,1 % par rapport à 1991) son meilleur score depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il est vrai qu'il se trouvait dans l'opposition pendant que la Finlande traversait sa crise économique, illustrée par une chute, entre 1991 et 1993, de près de 15 % du revenu national.

Le gouvernement sortant – une coalition réunissant les centristes, les conservateurs et les libéraux suédois (issus de la minorité suédophone de 6 % du pays) et dirigée par Esko Aho – en a fait les frais (– 6,8 %), même si les Finlandais ont une « *conscience de crise* ». Au cours de la campagne, aucun parti n'a proposé monts et merveilles. Au contraire, sociaux-démocrates et « *bourgeois* » avaient annoncé de nouvelles mesures d'austérité pour réduire les déficits publics et la dette.

En Finlande, les gouvernements sont forcément majoritaires, certaines lois importantes devant être adoptées à la majorité qualifiée des deux tiers. Ces coalitions ont été, au fil des années, dirigées soit par des centristes (ex-agrariens) soit par des sociaux-démocrates, tour à tour « *alliés* » et « *ennemis* ». Mais toujours en coalition avec d'autres formations politiques. Le vote du 19 mars ne représente donc pas une véritable « alternance ». M. Lipponen sort vainqueur du scrutin, mais c'est dans les rangs de la coalition sortante qu'il va devoir choisir ses partenaires... Est-il plus facile pour lui de s'entendre avec les centristes ou les conservateurs ? Dimanche soir, les trois principaux dirigeants politiques – social-démocrate, centriste et conservateur – s'accordaient à dire que les tractations sur la formation du gouvernement seraient difficiles.

Esko Aho, le premier ministre centriste sortant, qui s'était battu avec succès pour l'entrée de son pays dans l'Union européenne en dépit des fortes réticences de larges couches régionales et agricoles de son parti, n'a que quarante et un ans. Il aime le pouvoir et n'exclut donc rien : « *Ce n'est pas la composition du gouvernement qui m'intéresse mais le contenu du programme de ce gouvernement. Lorsque les sociaux-démocrates l'auront précisé, nous aviserons. Notre score nous permet à la fois de participer au gouvernement ou d'être un parti d'opposition fort* », disait-il.

Priorité « *au maintien des taux d'intérêts bas, au rééquilibrage des déficits publics, à la croissance et à l'emploi* [19 % de la population active est au chômage, NDLR] » a dit M. Lipponen dimanche ». Pourquoi pas, disent également le conservateurs de Sauli Niinistö, membres de la coalition sortante « *mais il faut voir les propositions concrètes* ». Quant aux « libéraux suédois », ils sont presque automatiquement « *dedans* ».

Il revient maintenant au président de la République, Martti Ahtisaari, de désigner peut-être, dans un premier tour de piste, un « médiateur » capable de concilier les programmes des uns et des autres. Cela « *peut aller très vite*, disait-on au grand quotidien *Helsingin Sanomat*, *parce que la Finlande est à présent membre de l'Union européenne et qu'il faut faire preuve d'efficacité, ou cela traînera pendant des semaines, comme toujours en Finlande* ».

Alain Debove

Finlande : vers une nouvelle coalition

En nombre de sièges et pourcentage de voix

Social-démocrate 63 (+15)
Centriste 44 (-11)
Conservateur 39 (-1)
Écologiste
Ligue verte 9 (+1)
11 (-1) Libéral suédois
2 (-2) Jeunes finnois
Chrétien 7 (-1)
3 %
Rural 1 (-6)
1,3 %
1,2 %
Sans étiquette
28,3 %
17,9 %
11,2 %
0,3 %
200 sièges
22 (+3) Alliance de gauche
Golfe de Botnie
Helsinki
MER BALTIQUE
Golfe de Finlande
100 km
Le parti libéral n'a plus d'élu
Taux de participation au scrutin : 71,8 %

Bonn soupçonne les Kurdes des attentats contre les intérêts turcs

BONN
de notre correspondant

Depuis une semaine, pas une seule nuit ne s'écoule sans qu'un ou plusieurs attentats soient commis contre des intérêts turcs en Allemagne. Bureaux de tourisme, boutiques, associations sportives, sont la cible de cocktails Molotov. Des lieux de prière, pour la première fois, ont été touchés à Bonn dans la nuit de dimanche à lundi. Pour l'instant, les attentats n'ont provoqué que des dégâts matériels.

Pour le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, il ne fait pas de doute que les indépendantistes kurdes sont à l'origine des violences : « *Les Kurdes se comportent de manière inacceptable* », a-t-il dit, dimanche 19 mars, à Carcassonne. D'autres sources, plus prudentes, évoquent la possibilité de violences entre communautés religieuses concurrentes (islamistes radicaux contre alévis), voire d'attentats xénophobes commis par des Allemands.

ENJEUX RELIGIEUX ET POLITIQUES

La complexité des conflits en présence se résume en quelques chiffres : sur les 1,9 million de Turcs qui vivent en Allemagne, on compte un demi-million de Kurdes, dont beaucoup sont également des alévis (cette communauté compte 600 000 membres outre-Rhin). Les violences actuelles relèvent sans doute tout autant d'enjeux religieux que politiques. Samedi 18 mars à Cologne, une manifestation a rassemblé 30 000 personnes à l'appel de la communauté alévie, en signe de deuil avec les victimes de violences des derniers jours en Turquie. Le Parti des travailleurs kurdes (PKK), qui a toujours été très actif en Allemagne, est officiellement interdit depuis novembre 1993. Mais ses militants continuent leurs activités, sous l'enseigne de certains « bureaux d'information sur le Kurdistan ». Leurs cibles privilégiées ont toujours été, chaque printemps, les bureaux du tourisme turc, dans le but de priver Ankara de cette ressource.

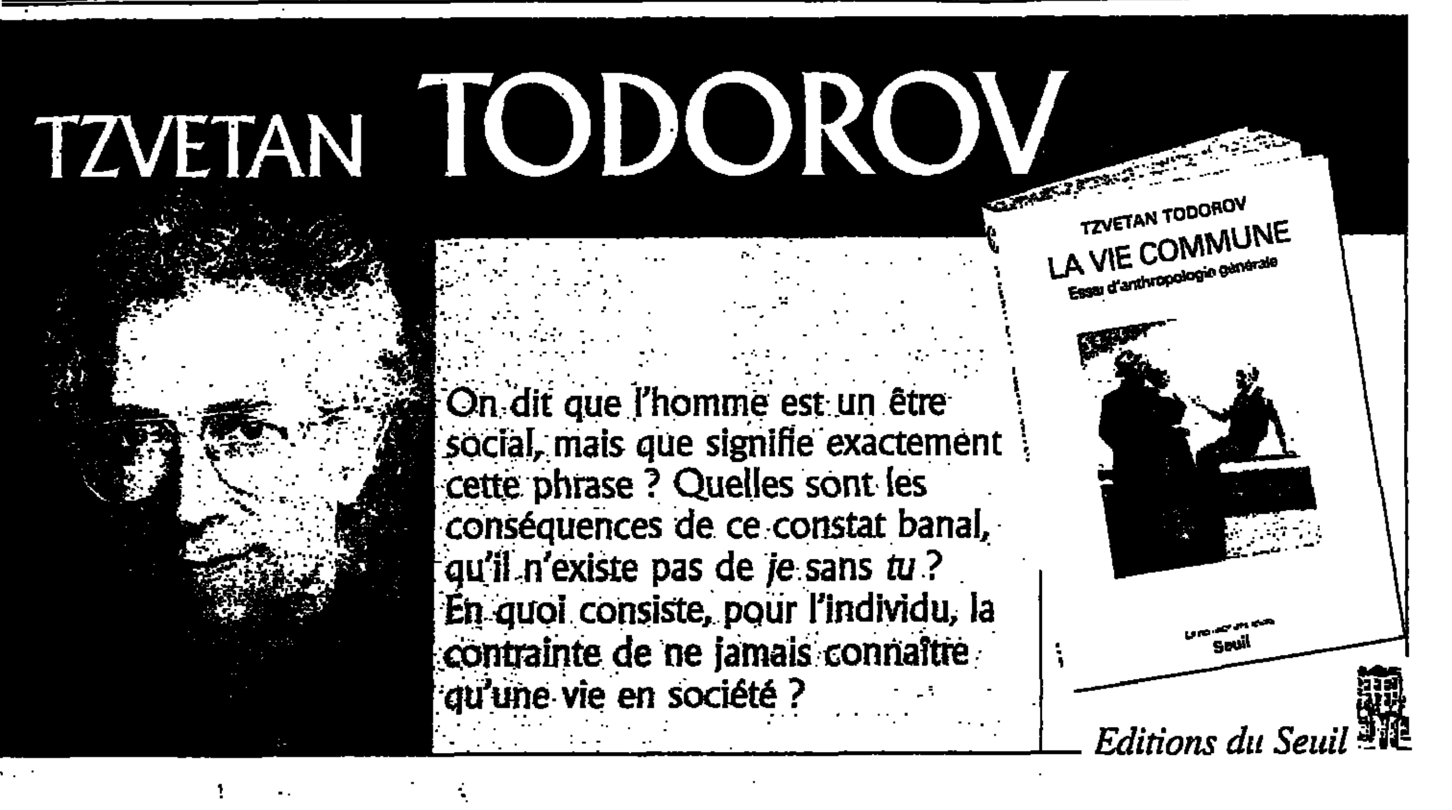
Si les autorités allemandes insistent tant sur l'aspect kurde des violences commises ces derniers jours en Allemagne, c'est également parce qu'un débat très vif a lieu en ce moment sur la possibilité de renvoyer en Turquie les réfugiés kurdes qui ne sont pas reconnus comme tels et qui risquent, de retour dans leur pays, d'être victimes de tortures et de persécutions policières. Le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, vient d'autoriser ces expulsions après un gel de six mois, mais la plupart des Länder, gouvernés par le SPD, n'entendent pas le suivre sur cette voie. Un consensus existe cependant entre tous les partis pour dire que les responsables de violences ne doivent pas bénéficier du droit d'asile en Allemagne.

L. D.

Les Quinze reprennent l'initiative pour sauver le cessez-le-feu en Bosnie

A PRÈS D'UN MOIS de l'expiration, le 30 avril prochain, du fragile cessez-le-feu entré en vigueur au premier jour de l'année, la menace d'une reprise des hostilités en Bosnie se fait chaque jour plus sérieuse. Tout au long du week-end, les Serbes bosniaques ont intensifié leurs attaques contre Sarajevo où un avion-cargo français a échappé de peu à un obus de mortier et où un civil a été tué et trois autres blessés par des tireurs embusqués. L'incident de l'aéroport, le cinquième en huit jours, a contraint la Force de protection de l'ONU (Forpronu) à faire appel aux avions de l'OTAN qui ont survolé, dimanche 19 mars, la capitale bosniaque afin de « dissuader » les Serbes de renouveler leurs tirs. Dans le nord-ouest du pays, les forces serbes ont intensifié leurs attaques contre le secteur de Velika Kladusa à l'intérieur de la poche musulmane de Bihac.

Dans cette situation, la prorogation du cessez-le-feu semble compromise. Les autorités bosniaques ont menacé à plusieurs reprises de reprendre les hostilités si les forces serbes poursuivaient leur pression sur Bihac. Mais la prolongation de la trêve dépend aussi, pour le gouvernement de Sarajevo, de l'acceptation du plan de paix international par la partie serbe, la seule à avoir rejeté le document élaboré, en juillet 1994, par le « groupe de contact » des grandes puissances (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie et Etats-Unis). Préoccupés par la recrudescence des combats en Bosnie, les ministres des affaires étrangères des Quinze, samedi et dimanche à Carcassonne, ont réitéré la nécessité d'organiser rapidement un sommet entre les présidents croate, Franjo Tudjman, bosniaque, Alija Izetbegovic, et serbe, Slobodan Milosevic, afin d'entériner le plan de paix international pour la Bosnie et de procéder aux reconnaissances mutuelles des trois Etats. Les Quinze ont décidé que les sanctions contre Belgrade ne seraient levées qu'en échange d'une signature du plan de paix. – (*AFP, Reuter.*)



Liens pervers entre politique, drogue et gangs en Jamaïque

L'île de Bob Marley détient toujours le record du monde de meurtres par habitant, une violence qui fait peur aux touristes. Le mal ne cesse de s'étendre et risque même d'affecter les relations avec les Etats-Unis

La Jamaïque préférerait sans aucun doute rester au regard de l'étranger la patrie du reggae. Mais l'île est en passe de se faire une tout autre réputation, celle d'un pays en proie à une violence endémique. Une violence inégalement répartie, qui trouve son terreau dans la misère, qui est alimentée par la drogue et qui est en quelque sorte « gérée » par des gangs puissants dont l'influence se manifeste jusque dans le domaine de la politique. Cette influence ne peut que compliquer la tâche du gouvernement de Percival James Patterson, qui affirme sa volonté de sévir. Le mal ne peut plus être dissimulé car il semble s'étendre ; des étrangers en sont victimes et certains *Jamaïcains auraient* tendance à l'exporter, aux Etats-Unis par *exemple. Il risque d'affecter les relations* de la Jamaïque avec le « grand frère » américain – relations qui sont indispensables à ce petit et pauvre pays. Pour le moment, la violence a pour principal et redoutable effet de nuire au tourisme, qui est l'une des premières sources de revenus de l'île.

KINGSTON
de notre envoyé spécial

« La guerre des toilettes », titre le *Gleaner*, le quotidien le plus respecté de Kingston. C'est une affaire apparemment banale de latrines qui a relancé la guerre des gangs dans les ghettos de l'ouest de Kingston. L'histoire prêterait à sourire si elle n'avait déjà provoqué la mort de plus d'une douzaine de personnes, dont plusieurs passants assassinés au hasard, et des dizaines de blessés par balles. Cette nouvelle flambée de violence a relancé la polémique sur les liens pervers entre les gangs, la drogue et la politique en Jamaïque. Débat d'autant plus urgent que le pays détient le record du monde de meurtres par habitant (29,3 pour 100 000 habitants) et que la violence éloigne les touristes, principaux pourvoyeurs de devises de cette île caraïbe.

Tout a recommencé lorsque Omar Davies, le ministre des finances, a voulu installer trois cabinets d'aisance sur un terrain vague de Rema, un quartier miséreux de West Kingston. Pour comprendre l'audace de cette initiative, il faut savoir que Rema est une enclave contrôlée par le Parti travailliste jamaïcain (Jamaican Labor Party, JLP, opposition conservatrice) dans la circonscription massivement PNP (Parti national populaire, social-démocrate, au pouvoir), dont M. Davies est l'élu. Et le fait que les habitants de Rema acceptent les latrines du PNP est considéré comme une trahison par les tueurs liés au JLP...

Rues défoncées, égouts à ciel ouvert, maisons en ruines converties en *crack houses*, jeunes désœuvrés au regard dur, les ghettos de l'ouest et du centre de Kingston demeurent des *garrison constituencies* (circonscription électorale « verrouillée » par un clan) depuis les années 60, chaque quartier est tenu par un gang qui garantit, au besoin par la terreur, la victoire électorale sans partage du parti auquel il est lié.

A Rema, comme à Tel Aviv – un quartier PNP du centre ville – ou à South Side, la zone mitoyenne contrôlée par le JLP, les chefs de gangs – les *don* – font la loi. On ne pénètre pas dans les ghettos sans l'accord de ceux que les hommes politiques appellent volontiers les *« protecteurs de la communauté »*. La trahison, réelle ou soupçonnée, est punie de mort : un *don* JLP de Rema a été sauvagement assassiné pour avoir accepté de négocier avec Omar Davies l'installation des fameuses latrines. *« Il n'y a pas de preuve, du moins depuis deux ans, que la violence est le fait de gangs politiques. Il est en revanche de plus en plus évident que la violence est largement liée au trafic de drogue »*, nous a déclaré le premier ministre, M. P. J. Patterson.

Les diplomates en poste à Kingston, qui vivent confinés dans leurs résidences, souvent sous la protection de gardes du corps, sont loin de partager ce point de vue. *« Les partis continuent d'utiliser les gangs. Le phénomène nouveau, c'est l'autonomie croissante des gangs. Grâce au trafic de drogue, particulièrement de crack, ils disposent de moyens financiers et d'armements qui leur permettent de se passer des partis »*, explique l'un d'eux. Certains affirment que les partis ne contrôlent plus le monstre qu'ils ont longtemps manipulé.

Les récentes mésaventures d'Edward Seaga, le leader du JLP, paraissent confirmer cette analyse. L'an dernier, à la suite de sanglants affrontements dans sa circonscription de Tivoli Gardens, l'une des *garrison constituencies* de West Kingston, M. Seaga avait livré à la police les noms de treize chefs de gang et tireurs de Tivoli Gardens. L'un d'eux, Michael Dudus Coke, avait publiquement déclaré que l'ancien premier ministre JLP ne contrôlait plus sa circonscription.

Le chef de la police, le colonel Trevor MacMillan, avait rétorqué qu'il ne pouvait rien faire contre le « gang des 13 », faute d'accusations précises et de preuves. Les opposants de M. Seaga, qui avait bénéficié dans les années 70 de l'appui de la CIA, ne se sont pas privés de rappeler ses liens notoires avec divers chefs de gang, parmi les plus redoutés. Il y a tout juste trois ans, Edward Seaga avait pris la tête du cortège funèbre de Lester Coke, alias Jim Brown, considéré comme le *« don des dons »* de West Kingston, et qui n'était autre que le père de Michael Dudus, le rebelle de Tivoli Gardens.

Le premier ministre, P. J. Patterson, se dit déterminé à lutter contre la criminalité. Venu de l'armée, une institution respectée, le nouveau chef de la police, le colonel MacMillan, a reçu des moyens supplémentaires, notamment de transport et de communication. Il a entrepris de nettoyer la police de ses éléments corrompus.

Face à la montée de la criminalité, les autorités durcissent les sanctions. La peine du fouet, en désuétude depuis plus de vingt ans, a été réintroduite, et le gouvernement souhaite faire à nouveau exécuter les condamnations à mort. Depuis huit ans, le *Privy Council* britannique, l'instance judiciaire suprême des pays du Commonwealth, bloquait l'application de la peine de mort. Mais un récent arrêt de cette juridiction ouvre la porte à la reprise des pendaisons, selon les autorités jamaïcaines.

Les autorités ont-elles vraiment les moyens... et la volonté de lutter contre les gangs les plus puissants, les *posses* qui contrôlent la distribution du crack à Bristol, à Brooklyn ou à Dallas ? *« Certains quartiers de Kingston servent de base arrière à de puissantes organisations criminelles transnationales, liées au trafic de cocaïne, dont les membres, les yardies, ont une réputation de grande violence et de grande mobilité, principalement entre le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne »*, affirme un responsable américain de la lutte anti-drogue. Un diplomate européen s'interroge sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à autoriser une liaison aérienne régulière entre Bogota et Montego Bay, sur la côte nord.

Les responsables de l'industrie touristique s'inquiètent des conséquences négatives de la criminalité sur la réputation de leur pays. Ils soulignent, à juste titre, que la violence est concentrée dans certains quartiers de Kingston et que les grands hôtels de la côte nord ne sont pas plus dangereux que les plages des autres îles de la région. Mais les étrangers ne sont pas à l'abri. Qu'ils soient diplomates, comme l'attaché militaire français, le colonel Pujo, assassiné à Kingston il y a plus d'un an, ou touristes. Le meurtre brutal, en octobre dernier, d'un scénariste originaire de Chicago, Terence Runte, n'a pas contribué à améliorer l'image de la Jamaïque aux Etats-Unis.

Bien qu'éclipsé par celui d'O. J. Simpson, le procès de Colin Ferguson risque de renforcer les stéréotypes associant Jamaïque et violence. Cet immigrant jamaïcain, qui assure sa propre défense, avait mitraillé au hasard un train de banlieue de Long Island, près de New York, tuant six personnes et en blessant plus de vingt autres en décembre 1993. *« Heureusement, Colin Powell* [l'ancien commandant en chef de l'armée américaine] *est lui aussi d'origine jamaïcaine »*, soupire une journaliste du *Gleaner*.

Jean-Michel Caroit



Fiche d'identité

- PNB par habitant : 1 400 dollars
- Taux d'inflation : 26,7 % (1994)
- Espérance de vie : 74 ans
- Taux de chômage : 17 %
- Dette extérieure : 4,3 milliards de dollars
- Principales sources de devises : tourisme, bauxite, transferts de la diaspora.
- Démocratie parlementaire, Etat membre du Commonwealth, du CARICOM (Communauté des Caraïbes) et signataire de la Convention de Lomé
- Chef d'Etat : reine Elizabeth
- Gouverneur général : Sir Howard Cooke
- Premier ministre : Percival James Patterson
- Principaux partis :
1) Parti national populaire (PNP, social-démocrate). Au pouvoir. Leader : P. J. Patterson.
2) Parti travailliste jamaïcain (Jamaica labour party – JLP – conservateur). Leader : Edward Seaga

> Les gangs garantissent, au besoin par la terreur dans les ghettos, la victoire électorale du parti auquel ils sont liés

Le protégé du président Suharto défend la démocratie sans opposition en Indonésie

Jusuf Habibie, « tsar de la haute technologie », suscite des passions dans l'archipel

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

« Les Allemands aiment la saucisse. Nous, Indonésiens, mangeons des nourritures plus pimentées. Ai-je le droit de dire que la saucisse, ce n'est pas bon ? Non ! Eh bien, en politique, c'est pareil : chaque société choisit ce qui lui convient. En Occident, la démocratie est fondée sur le conflit, sans doute parce que vous estimez que ça stimule l'efficacité : le meilleur gagne, le vainqueur forme le gouvernement, le perdant est dans l'opposition. Eh bien, notre démocratie est différente. Nos parlementaires ne votent pas. Ils décident à l'unanimité, par consensus. Ainsi la majorité n'exerce pas sa domination, ni la minorité sa tyrannie : pas de gagnant, pas de perdant, c'est notre culture. »

Ce petit homme au verbe torrentiel qui nous expose sa conception, à vrai dire très répandue dans le Sud-Est asiatique, de la vie publique, c'est Bacharuddin Jusuf Habibie. Un homme si puissant qu'il est parfois décrit comme le *« premier ministre »* d'une République dirigée d'une poigne de fer, depuis trente ans, par M. Suharto, dont il est, lui, *« BJH »* (ainsi le nomme un biographe) le protégé. Le propos jusque-là maîtrisé s'exalte soudain : *« Je n'accepterai jamais qu'un non-Indonésien vienne me dicter mon mode de vie, me dire ce que je dois manger, m'imposer une formule de démocratie ou une conception des droits de l'homme. »*

Mais qui est donc M. Habibie ? *« Homme de pouvoir, non ! Homme d'influence et de vision, peut-être »*, admet celui qui est depuis vingt et un ans le conseiller très écouté du chef de l'Etat et depuis dix-sept ans l'inamovible ministre de la recherche et de la technologie, un poste en apparence modeste (il est vingt-neuvième dans la liste du gouvernement) mais qui lui confère la haute main sur le secteur industriel moderne du pays. *« Son feu vert est indispensable à tout projet nouveau*, explique une personnalité de son entourage. *Veut-on introduire la carte à puce pour les téléphones ? C'est lui ! Doit-on développer le nucléaire civil ? C'est encore lui. »*

M. Habibie, cinquante-huit ans, a acquis cette situation de *« tsar de la haute technologie indonésienne »* après son retour, en 1974, d'un long séjour en Allemagne. Y ayant acquis un diplôme d'ingénieur et rédigé une thèse sur la résistance des matériaux, il est entré chez Messerschmitt, où il a travaillé treize ans, devenant directeur de la branche avions. Le président Suharto avait sans doute suivi avec attention la carrière de *« BJH »* : jeune colonel en garnison au sud des Célèbes, il avait en effet noué amitié avec sa famille au point de devenir une sorte de tuteur du garçon.

> « Pour son goût du statu quo politique, il est devenu la bête noire de quiconque aspire à voir le pays évoluer vers plus de démocratie »

« L'Indonésie va confirmer d'ici à l'an 2000 sa position d'exportateur de produits manufacturés, dit encore M. Habibie. *Elle va surtout augmenter sa capacité technologique, notamment en matière de télécoms, d'aéronautique, de transports (bateaux, chemins de fer, etc.). Ses industries « high-tech » relaieront les exportations du passé (pétrole, textile, chaussures, meubles, etc.). La combinaison d'un capital et d'une technologie principalement en provenance de nos vieux amis étrangers (Européens, Japonais, Américains) et de nos propres ressources humaines, que nous améliorons constamment, va nous placer sur des créneaux de plus en plus élevés : électronique, informatique, spatial, etc. Ce sont les seules activités, à terme, qui, procurant de réels avantages comparatifs, assurent d'importants retours sur investissements, et qui ne sont pas soumises à délocalisation au gré de fluctuations mondiales. »*

Ni tous les Indonésiens ni tous les amis étrangers du pays ne partagent cette vision un peu idyllique de l'avenir. En 1993, deux mois après que M. Habibie eut été reconduit une nouvelle fois à son ministère, la Banque mondiale lançait l'alarme : *« Soutenues par un fort niveau de protection et parfois d'importants investissements publics, les productions de haute technologie (acier, ingénierie, construction navale, aéronautique, télécoms) n'alimentent, pour l'essentiel, et à grands coûts, que de petits marchés intérieurs très protégés ; en outre elles attirent les rares Indonésiens qualifiés, qui seraient plus utiles dans le privé. »*

« La Banque mondiale s'est si souvent trompée que je ne prendrais pas ses avis pour argent comptant, a rétorqué M. Habibie. *Moi, je prépare l'Indonésie de l'an 2000. »* Mais les propos de la prestigieuse instance ont trouvé des échos dans le pays, notamment parmi les « technocrates », ces économistes libéraux qui ont, pour une bonne part, dominé la scène depuis la chute de Soekarno en 1965-1966. Leur groupe ferraille de longue date contre le *« tsar de la haute technologie »*, tenu pour principal tenant d'une économie nationaliste, fondée sur l'intervention de l'Etat, le maintien d'un secteur coopératif, peu productif, dans l'agriculture, et pour l'avocat de mesures de *« discrimination positive »* en faveur des *primubis*, la majorité musulmane, contre la minorité chinoise dont l'influence sur l'économie nationale, qu'elle domine par le biais de deux douzaines de « conglomérats », est perçue ici comme disproportionnée.

Or sur ce plan M. Habibie a, en première analyse, marqué des points. L'actuel cabinet compte en effet quatre ex-collaborateurs de *« BJH »*. En fait, c'est la moitié du gouvernement, nous susurre un proche, qui aurait été choisie par M. Suharto à sa suggestion. M. Habibie a aussi placé un homme à lui au Plan, s'assurant que nul engagement de dépenses pour des projets innovatifs ne se fera sans lui. La presse avait assuré en 1993 que *« BJH »* aurait voulu être désigné vice-président, afin d'être à pied d'œuvre pour la succession de M. Suharto, qui a près de soixante-quatorze ans. *« En fait, il tient cette fonction pour une cage dorée*, assure un de ses collaborateurs. *Il a préféré s'entendre avec Try Sutrisno* [le général retenu pour ce poste]. *Il se défend d'avoir des ambitions suprêmes. Peut-être, au plus, céderait-il à la sollicitation de ses amis... »*

Quoi qu'il en soit, M. Habibie a, en 1990, accepté la présidence d'une naissante Association des intellectuels musulmans (ICMI), à présent tenue pour l'un des principaux groupes de pression du pays ; tout diplômé ambitieux et professant l'islam est tenté d'en être membre. Bien que M. Habibie ne fût pas connu pour sa compétence dans les choses de l'islam, son profil de *« musulman moderne idéal parvenu au faîte de la compétence technologique »*, selon le mot du spécialiste de l'Indonésie qu'est Marcel Bonneff, l'a conduit *« tout naturellement »* à ce poste. Par ailleurs, de récentes nominations ont porté au pinacle des officiers tenus pour des amis de M. Habibie, tel le général Hartono, nouveau patron de l'armée de terre. *« C'est un bon musulman, qui aime l'ICMI »*, dit Nasir Tamara, chargé des relations publiques de l'association et rédacteur en chef adjoint de *Republika*, journal « dans le vent » que patronne *« BJH »*.

Où s'arrêtera l'ascension de *« BJH »* ? Un journaliste croit pouvoir assurer sous couvert d'anonymat : *« Je ne crois pas qu'il gardera son pouvoir hors la faveur de Suharto. Il a les militaires contre lui et ici ça ne pardonne pas. »* *« Il est peu indonésien pour sa façon abrupte (ses ennemis le traitent même de fou) de dire les choses »*, admet un homme qui le connaît bien. *« Pour son goût du statu quo politique, il est devenu la bête noire de quiconque aspire à voir l'Indonésie évoluer vers plus de démocratie »*, note un responsable d'une association de défense des droits de l'homme. Et un observateur occidental de conclure : *« Croyez-moi, le successeur de Suharto, ce sera un général et il sera nécessairement originaire de l'île de Java, comme tous ceux qui ont commandé à ce pays. Ce sont là deux considérations qui excluent M. Habibie de la course. »*

Jean-Pierre Clerc

Un droit de regard sur l'armée

L'emprise de M. Habibie sur la vie économique du pays est multiforme, du développement de l'île de Batam, face à Singapour (cœur d'un *« triangle de développement »* situé au nord-ouest du pays, à quoi s'associe aussi la dynamique Malaisie) à celui de l'Est indonésien, autant dire tout le pays, hormis Java et Sumatra. Le ministre de la technologie préside des dizaines d'organismes cruciaux, dont le plus important est sans doute les « Industries stratégiques » : dix entreprises publiques dont les productions sont autant militaires que civiles. Cela donne au ministre de la recherche un droit de regard également sur les forces armées. Cet « Etat dans l'Etat » déteste cette ingérence, faisant volontiers de M. Habibie sa bête noire.

Li Peng présente les actes d'insubordination de l'Assemblée nationale comme une manifestation de démocratie

Le premier ministre chinois a pourtant vu son rapport approuvé par 97 % des députés

La session annuelle du « Parlement » du régime de Pékin, en principe chambre d'enregistrement des décisions du PCC, a vu, de façon presque inédite, plusieurs manifestations d'insubordination de la part de certains de ses membres. Que l'on soit encore loin, pourtant, d'une démocratisation du législatif semble attesté par le fait que le rapport final du premier ministre, Li Peng, a été approuvé par 97 % des députés.

PÉKIN
de notre correspondant

En surface, la session de deux semaines de l'Assemblée nationale populaire, traditionnelle chambre d'enregistrement des décisions du Parti communiste, aura donné lieu, cette année, à l'expression d'une forme timide de parlementarisme sous contrôle. Ainsi a-t-on vu des députés chinois prendre à partie des responsables pour exposer quelque grogne sectorielle – singulièrement ceux du sud riche, qui se plaignent de n'être pas représentés à la tête du régime d'une manière compatible avec l'importance de leur région.

Ainsi a-t-on vu, également, 36 % d'entre eux, sur près de 3 000, refuser d'approuver la nomination d'un des deux nouveaux vice-premiers ministres que le régime a décidé d'adjoindre à l'équipe au pouvoir, en l'occurrence Jiang Chunyun, un ancien responsable du parti pour la province du Shandong, âgé de soixante-quatre ans, qui est chargé de l'agriculture. La majorité de 50 % étant obtenue, M. Jiang a été élu, mais aucun dirigeant chinois n'avait à ce jour subi un vote de défiance d'une telle ampleur dans ce qui est en principe une formalité.

Le collègue de M. Jiang, Wu Bangguo, un Shanghaïen allié du président Jiang Zemin, chargé de la réforme des entreprises publiques, fit un score plus conforme à l'usage, avec moins de 8 % de votes défavorables. Ainsi, encore, s'est-il trouvé 32 % de députés pour voter en désaccord avec la fondation d'une Banque centrale opérant de manière plus proche que l'actuelle instance des us et coutumes bancaires capitalistes.

Bien qu'aucun de ces résultats chiffrés n'aient été communiqués officiellement à la population chinoise, le premier ministre Li Peng s'est cru autorisé à déclarer, samedi 18 mars, lors d'une conférence de presse qui n'a été télédiffusée qu'après caviardage, que la réunion avait été marquée de suffisamment de *« critiques et suggestions »* pour qu'on puisse y voir un exercice *« pleinement démocratique »* du pouvoir du peuple.

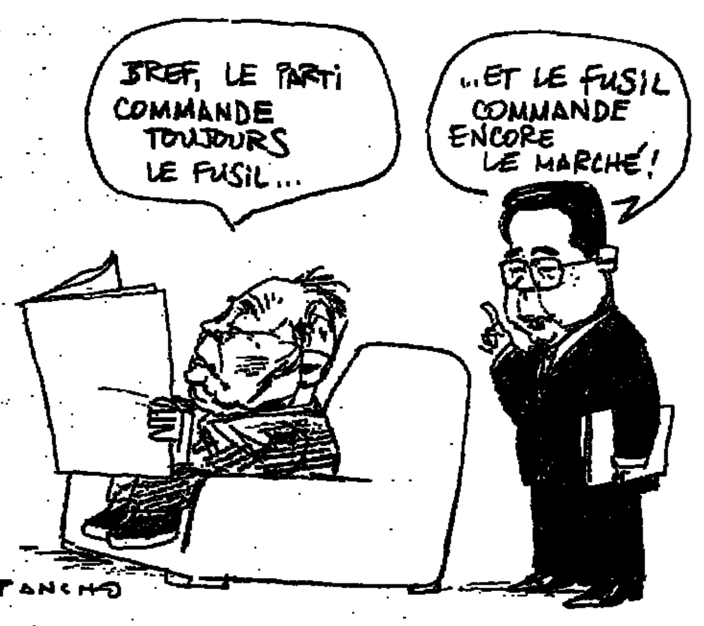
Voire. Le camouflet adressé à Jiang Chunyun tient probablement plus à une question de personnalité : l'homme n'est ni charismatique ni bardé d'expérience technocratique, et les députés exprimaient simplement une interrogation sur la nécessité de gonfler l'étage supérieur du gouvernement, où M. Li est désormais entouré de six vice-premiers ministres. Quant au vote sur la Banque centrale, il n'a fait que donner l'occasion de s'exprimer à un refus de l'ouverture économique, puisque se sont retrouvées dans cette symbolique « opposition » certaines provinces réticentes à recéder des prérogatives qu'elles s'étaient arrogées et une machine bureaucratique d'Etat inquiète de voir les règles du jeu changer : tout le débat étant de savoir si, dans un pays où ce sont les politiques qui ont traditionnellement conduit l'économie, des financiers technocrates doivent à présent avoir la main haute sur ce domaine. C'est donc un réflexe plutôt conservateur qui s'est traduit par le résultat du vote.

La preuve en étant que lorsqu'il s'est agi de voter sur le rapport du premier ministre, celui-ci a recueilli 97 % de voix. Tout au plus les députés ont-ils insisté pour durcir un peu son texte en ce qui concerne la lutte contre la corruption, promettant un châtiment *« sans merci »* aux responsables indélicats. Petite note qui ne coûte rien, mais traduit, comme l'ensemble des travaux du « Parlement », la volonté du régime d'offrir une soupape au mécontentement de la population sans pour autant envisager un bouleversement des habitudes politiques. Le parti et son gouvernement restent les maîtres, et le pouvoir ne se partage pas.

RALENTIR LA MACHINE

En fait, l'apparence de débats houleux auxquels on a assisté tenait plutôt à un bouillonnement interne du régime, à caractère clanique : on voit ainsi le président de l'Assemblée, Qiao Shi, numéro trois du parti, apparaître comme un homme décidé à se forger une stature d'arbitre à partir de cette base de pouvoir, dans les limites du jeu léniniste, c'est-à-dire dans le respect du monopole du parti. Ce qui fait que la réunion annuelle tenait plus d'une assemblée de chefs discutant courtoisement, au nom d'un peuple qui ne les a pas élus, du bien de la nation, sans remettre en cause la paix sociale armée à laquelle ils président. Le dispositif de sécurité, important, a empêché toute manifestation de dissidence ou de revendication populaire de se tenir tandis que se déroulaient les travaux dans le gigantesque Palais du peuple.

Illustrait cette rigidité le refus de Li Peng de répondre, durant sa conférence de presse, à la seule des quelques questions qui pût l'embarrasser qu'il accepta d'entendre : celle portant sur le vote envers le nouveau vice-premier ministre Jiang, qui a « sauté » dans la transmission télévisée. M. Li s'est seulement déridé à l'énoncé d'une question qu'il connaissait, pour en être l'inspirateur : l'accent, a-t-il souligné, doit absolument être mis sur l'agriculture, la Chine éprouvant des difficultés croissantes à se nourrir, du fait, notamment, de l'utilisation de terres arables à des usages non agricoles.



L'Assemblée a confirmé une volonté de ralentir la machine économique, de surseoir à la libéralisation des prix, de freiner les investissements jusqu'à un niveau ne dépassant pas le quart de celui de l'an dernier, le tout dans le but de réduire l'inflation à l'objectif de 15 %. Cela dans la mesure, s'entend, où le gouvernement serait encore le grand ordonnateur de la vie économique du pays – lui qui n'a pu empêcher la hausse des prix à la consommation de dépasser 30 % dans les grandes villes l'an dernier en dépit de ses promesses.

Car le contraste continue de s'accroître entre les méthodes de gouvernement d'une équipe appelée à incarner la succession de Deng Xiaoping, mais privée d'imagination, et un pays en plein décollage qui commence à ressentir les frustrations d'une situation politique bloquée le privant d'une voix au chapitre dans des décisions qui l'affectent.

Signe de cette frustration : les résidents d'un quartier de Shanghaï, ville pourtant placée sous un strict contrôle policier, ont manifesté, voici quelques jours, contre la destruction de leurs logis au profit d'une opération immobilière du type néocapitaliste désormais en vigueur. Or, s'il n'ignore pas l'existence de cette grogne, le régime n'a pas encore montré qu'il comprenait que diriger pareil pays dans une telle mutation suppose des innovations plus audacieuses que celles relevées, samedi, dans les couloirs du Palais du peuple : du Coca-Cola à la buvette « populaire », et Richard Clayderman à la sono, plutôt que des marches révolutionnaires.

Francis Deron

Le commandant Massoud met Kaboul à l'abri des factions rivales afghanes

Les forces présidentielles parachèvent leur victoire

LE COMMANDANT MASSOUD, chef militaire du camp présidentiel, a parachevé, dimanche 19 mars, sa victoire à Kaboul en s'emparant de Charasyab. Cette localité, située à 20 kilomètres au sud de la capitale afghane, avait été, durant près de trois ans, le Q. G. du leader intégriste Hekmatyar avant de devenir le 14 février celui des *taliban* (étudiants en religion), qui s'en étaient emparés sans coup férir.

Dans une attaque éclair lancée à l'aube, les forces de Massoud, appuyées par les chars, ont percé les lignes des « étudiants-soldats », qui ont battu en retraite vers le sud. Les « présidentiels » ont ainsi infligé une seconde défaite majeure, en une semaine, aux *taliban*, qu'ils avaient expulsés de toutes leurs positions à Kaboul le 11 mars. Les troupes loyales à M. Rabbani ont établi une nouvelle ligne de défense à une quinzaine de kilomètres au sud de Charasyab. La ligne de front la plus proche de Kaboul passe donc à présent près de Maïdan Shahr, à 35 km au sud-ouest de Kaboul, où les *taliban* ont résisté dimanche aux forces de Massoud.

Après quasiment trois ans de guerre civile entre factions islamistes, Ahmed Shah Massoud réalise ainsi, à la veille du nouvel an afghan, mardi 21 mars, son rêve stratégique : il contrôle tout Kaboul, et il est parvenu à expulser ses adversaires des principales positions d'où ils pourraient tirer des roquettes contre la capitale. De fait, Kaboul a connu dimanche et lundi certaines de ses heures les plus calmes depuis le commencement de la guerre civile.

Les *taliban* étaient arrivés du Pakistan à l'automne et s'étaient aussitôt emparés de Kandahar, capitale du Sud. Ils étaient parvenus à la mi-février aux portes de Kaboul, après avoir bousculé ou poussé au départ, par leur capacité de conviction « islamique », les moudjahidins de la « ceinture pashtoune », dans l'Afghanistan méridional.

Depuis la chute du leader communiste Najibullah, en avril 1992, Kaboul était la proie de combats continuels entre une demi-douzaine de factions rivales. Ces affrontements avaient fait plus de 20 000 morts, un nombre plus considérable encore de blessés, et avaient poussé des centaines de milliers d'habitants de la capitale à chercher refuge ailleurs.

Cette nouvelle victoire du camp présidentiel intervient alors que l'ONU poursuit ses efforts en vue d'un transfert pacifique du pouvoir. L'émissaire des Nations unies, le Tunisien Mahmoud Mestiri, avait dû retirer en février un premier plan de paix devant l'opposition résolue des *taliban* et du président Rabbani.

L'organisation a désormais mis en avant une nouvelle formule prévoyant la constitution d'un « conseil national » de 80 membres, représentatifs des 30 provinces afghanes et comportant de 15 à 20 personnalités extérieures choisies par l'ONU. Il s'agit de remplacer M. Rabbani, dont le mandat de deux ans s'est achevé en décembre. M. Mestiri a assuré dimanche que le transfert du pouvoir aurait lieu avant la fin mars. Il est pourtant loin d'être certain que ses victoires disposent plus que par le passé M. Rabbani au compromis. L'ONU envisagerait d'installer le gouvernement dans un lieu neutre, peut-être Jalalabad, à l'est du pays, qui connaît une relative stabilité. – *(AFP.)*

Les salariés japonais vont payer cher l'appréciation du yen

TOKYO
de notre correspondant

Les difficultés provoquées par le séisme de Kobé et l'appréciation continue du yen par rapport au dollar vont entraîner des augmentations de salaires parmi les plus faibles depuis la guerre au Japon. La rituelle « bataille de printemps » (*shunto*), au cours de laquelle patronat et syndicats ajustent chaque année les rémunérations, tenait déjà moins, depuis le milieu des années 80, de l'« offensive » que d'une simple consultation. La nouvelle donne économique nippone a encore entamé aujourd'hui l'efficacité de ce mécanisme.

Le 26 mars, à l'issue des négociations, la moyenne des augmentations va se situer entre 2 % et 2,8 %, contre 3,1 % l'année dernière. La Confédération générale des syndicats (Rengo), première organisation syndicale, avec 8 millions de membres, demande une hausse de 5 %. Les employeurs défendent un gel des salaires, estimant que ceux-ci sont déjà parmi les plus élevés du monde, compte tenu de la force du yen.

En créant de fortes disparités entre les secteurs, la récession, la réévaluation du yen et le séisme de cet hiver ont rendu caduc le système sur lequel est bâti l'« offensive de printemps » : les syndicats des industries-phares obtiennent des avantages en fonction desquels sont négociées les augmentations des autres branches. Au cours de la période de forte croissance des années 60, lorsque le mouvement ouvrier était vigoureux, le *shunto* permettait d'unifier les revendications. Désormais, les syndicats vont à la bataille en ordre dispersé.

En raison du séisme, les syndicats des chemins de fer privés ont renoncé à utiliser la menace de la grève dans les négociations. Quant au syndicat du géant des télécommunications, Nippon telegraph and Telephone (NTT), il a accepté, avant même que n'ait commencé le *shunto*, une augmentation de 2,8 % contre 3,8 % en 1994 – une entorse au principe de solidarité qui a soulevé des critiques au sein des autres syndicats.

OFFENSIVES DISPERSÉES

Dans certains secteurs, comme la sidérurgie, soumise à une forte concurrence des Sud-Coréens, ou chez Toyota, le patronat semble déterminé à ne pas accorder la moindre augmentation. *« Il n'y a pas de possibilité d'augmentation avec une valorisation de 10 % du yen »*, a tranché Iwao Isomura, un des vice-présidents du premier constructeur automobile.

Beaucoup de facteurs limitent les revendications salariales. Il y a d'abord le maintien de l'emploi dans la région de Kobé, où la production a été fortement perturbée par le séisme. Une centaine de fédérations sur les 8 800 que compte la confédération Rengo ont suspendu leurs revendications. Il y a aussi, au niveau national, un nombre de demandes d'emploi supérieur à l'offre, et, enfin, la valorisation du yen. Au cours des dix dernières années, la valeur de la monnaie nippone est passée de 360 à 90 yens pour un dollar et les heures de travail sur l'archipel sont devenues les plus onéreuses du monde. L'augmentation des coûts de production a provoqué un mouvement de délocalisation des industries, notamment en Asie.

Le patronat assure que la valorisation du yen fragilise la reprise de l'économie enregistrée depuis le début de l'année. Selon certains instituts de recherches, une augmentation de 10 % de la valeur du yen aurait pour effet de réduire de 0,5 % le rythme de croissance. Si la monnaie se stabilise à 90 yens pour un dollar, la croissance en 1995 sera de 2,4 %. Selon une enquête du ministère de l'industrie et du commerce international (MITI), auprès d'une centaine d'entreprises exportatrices, le seuil de rentabilité se situe à un taux de change de 90 yens pour un dollar. Pour un quart des entreprises, il n'y a aucune parade à la hausse de la monnaie nationale.

Philippe Pons

Un ministre israélien évoque l'« émergence » d'un Etat palestinien

Le comité éxécutif de l'OLP, réuni à Tunis, accepte de poursuivre les négociations de paix

Deux colons israéliens ont été tués, dimanche 19 mars, en Cisjordanie, dans l'attaque d'un bus. Cet attentat intervient au lendemain de la décision, prise à Tunis par le comité exécutif de l'OLP, de continuer les négociations avec Israël. Comme pour encourager une telle décision, un ministre israélien avait évoqué l'« émergence » d'un Etat palestinien à condition que les pourparlers soient menés à leur terme.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quand Yossi Sarid, ministre de l'environnement, lâcha sa petite bombe, samedi 18 mars à la radio, une grande perplexité s'empara du monde politique et médiatique israélien. Si le « numéro un » de la gauche Meretz, partenaire des travaillistes au pouvoir, se permettait d'annoncer, pour s'en féliciter, *« l'émergence prochaine d'un Etat palestinien en devenir »* en Cisjordanie et à Gaza, c'est qu'il avait une autre idée derrière la tête.

« Colombe » à ses heures, le ministre est trop proche d'Itzhak Rabin pour lancer pareil pavé sans le feu vert de ce dernier. De fait, c'est *« sans acrimonie aucune »*, selon les témoins, que M. Rabin, dès l'ouverture du conseil des ministres, le lendemain, se permit un léger rappel à l'ordre : *« La position exprimée hier n'engage que son auteur. Ce n'est pas la politique du gouvernement »*, lequel est opposé à la création d'un Etat palestinien.

En énonçant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, à savoir que *« la conséquence inévitable du processus israélo-palestinien, s'il est mené à son terme, sera la naissance d'une entité qui aura tous les attributs d'un Etat, sauf la responsabilité de la sécurité extérieure »*, M. Sarid lançait-il une sorte de ballon d'essai ? *« Pas du tout*, répliqua l'intéressé, *je pense seulement qu'il est bon, de temps en temps, de rappeler certaines réalités, pour faire avancer les négociations. »*

Sa déclaration visait sutout les chefs palestiniens réunis durant le week-end à Tunis. Dès vendredi soir – les radios s'en étaient fait l'écho –, on savait que Yasser Arafat, *« partenaire de paix »* de M. Rabin, était en mauvaise posture.

Un moment malmené par certains de ses lieutenants, qui lui reprochaient de faire trop de concessions à Israël, le chef de l'Autorité palestinienne, en colère, cria si fort que ses gardes, alarmés, déboulèrent dans la réunion, l'arme au poing. Yasser Arafat se calma et tout rentra dans l'ordre. Mais le lendemain, nouvelle réunion, nouveaux cris de fureur. Vendredi, M. Arafat s'expliquait devant les chefs du Fatah, qu'il a créé. Samedi, c'est le Comité exécutif de l'OLP, qui déclencha un tir de barrage contre la manière *« non seulement dictatoriale mais inepte »*, *dixit* l'un des invités, dont sont menées les négociations avec Israël.

Les accords signés à Washington le 13 septembre 1993, qui prévoyaient l'*extension* de l'autonomie à la Cisjordanie à partir du 13 juillet 1994, ont pris un an de retard. « Bouclés » chez eux pendant de longues semaines, chaque fois qu'un attentat est perpétré en Israël, la majorité des 2,4 millions de Palestiniens des territoires occupés et autonomes ne soutiennent plus la poursuite du processus de paix.

Privés de quarante mille emplois en Israël, **ils voient** leur niveau de vie, qui était déjà dix fois moindre qu'en Israël, s'effondrer. A Gaza, le chômage touche plus de la moitié des hommesen âge de travailler. Et l'Etat juif hésite toujours à évacuer ses troupes des zones palestiniennes peuplées, comme le prévoient les accords signés à Washington en 1993.

On ne saura jamais si la « bombe » de M. Sarid aida ou non M. Arafat à retourner la situation. Toujours est-il que, samedi soir, il fut annoncé que la majorité des onze membres présents sur les dix-huit que compte le Comité exécutif – sept opposants boycottent les travaux depuis la signature des accords – était favorable à la poursuite des négociations. Seul petit changement, Mahmoud Abbas, *alias* Abou Mazen, tête pensante et signataire des accords, redevient président du haut comité de suivi des négociations avec Israël.

Dirigeant historique du Fatah, unanimement respecté, Abou Mazen *« coiffera » désormais Nabil* Chaath, sévèrement critiqué pour sa *« mollesse »* dans la conduite des négociations. Sa première décision a été de rejeter l'offre israélienne d'abandonner le contrôle des municipalités de Djénine et de Bethléem à l'Autorité palestinienne, sans redéploiement complet des soldats. *Ce serait*, estime-t-il, une manière de calmer l'impatience palestinienne à bon compte et *« contraire aux accords signés. »*

Patrice Claude

Deux colons tués en Cisjordanie

Deux colons israéliens ont été tués et cinq autres blessés, dimanche 19 mars, près d'Hébron, en Cisjordanie occupée. Mitraillées par des commandos palestiniens alors qu'elles circulaient dans un autocar, les victimes résidaient à Kiryat Arba, principal bastion des colons extrémistes, situé aux portes d'Hébron. L'armée israélienne a aussitôt bouclé le secteur et décrété le couvre-feu sur cette ville arabe de cent mille habitants.

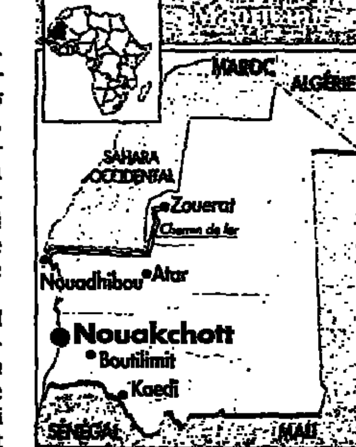
Les islamistes mauritaniens jouent la carte des exclus

La sédentarisation des nomades et leur appauvrissement sont des atouts pour les intégristes

NOUAKCHOTT
de notre envoyée spéciale

Islamiste ? Moktar s'en défend. *« J'appartiens à la tendance islamique*, corrige-t-il, *nous n'avons rien à voir avec les groupes armés, comme ceux qui existent en Algérie. »* Vêtu à la mauritanienne, du *draa* (équivalent du boubou africain) et du *haouli* (long turban qui protège la tête), rien dans l'allure de ce modeste fonctionnaire ne le distingue de ses compatriotes.

Nouakchott n'est pas Bab el Oued. Elle n'en a pas besoin. Depuis son indépendance, en 1960, la Mauritanie ne se proclame-t-elle pas République islamique ? Et si Moktar et ses amis se battent *« pacifiquement »* pour que soient *« réellement appliqués les principes de l'islam »*, il n'y a pas, à leurs yeux, de quoi hurler à l'intégrisme.



Arrêté, en octobre 1994, en compagnie d'une cinquantaine d'autres suspects, il a été relâché après dix-sept jours de détention. *« On était soupçonnés d'appartenir à des organisations clandestines, payées par l'étranger. Mais si c'était vrai, pourquoi nous a-t-on libérés ? »*, s'interroge-t-il. C'est sans même une retenue de salaire qu'il a rejoint son poste au ministère. *« L'islam est le ciment de l'unité nationale »*, répète Moktar. Y a-t-il meilleur remède pour sauver le pays ? *« Notre société, jadis nomade, est devenue citadine*, explique-t-il. *Exposée à tous les maux occidentaux, elle est d'autant plus vulnérable que le pouvoir de la tribu s'est affaibli. »*

UNE NÉBULEUSE DE CONFRÉRIES

Exemple de cette dérive : l'école. *« Jusqu'en 1979, il n'y avait pratiquement pas d'instruction religieuse. Les écoles coraniques avaient de moins en moins d'élèves, les gens préférant envoyer leurs enfants à l'école publique, parce qu'elle donne des diplômes et que c'est la seule chance de trouver un emploi. »* En quoi un *« vrai califat »* pourrait-il inverser la tendance ? Moktar a du mal à répondre. Est-il favorable à la mixité dans les classes ? *« Oui, mais c'est un détail »*, lâche-t-il.

Tous n'ont pas ces pudeurs. Mohamed Jemil Mansour, membre du comité exécutif de l'Union des forces démocratiques (UFD), dirigé par Ahmed Ould Daddah, ne cache pas ses sympathies pour les « barbus » algériens. *« En tant qu'islamiste, on se doit d'être avec les gens du FIS »*, dit-il. Lui-même se définit comme un *« islamiste démocrate »*, se refusant, au nom de préceptes dictés par *« certains oulémas »*, de serrer la main des femmes.

Les arrestations du mois d'octobre ont provisoirement réussi à calmer les ardeurs intégristes. Plus religieuse que politique, la mouvance fondamentaliste reste, pour le moment, très marginale. Le parti religieux Oumma, qui n'a pas reçu le feu vert du pouvoir, s'est rabattu sur les formations légales. Qu'il *s'agisse de l'opposition*, comme l'UFD, ou de la majorité présidentielle, rassemblée au sein du Parti républicain démocratique et social (PRDS), *« chacun a les siens »*, résume-t-on à Nouakchott. Mais cette frange de l'islamisme, *relativement bien* contrôlée, ne forme que la partie la plus visible de l'iceberg.

Une nébuleuse de confréries, comme celle des tebligh, d'origine pakistanaise, d'écoles religieuses, comme celle d'Ehl Addoud, près de Boutilimit, ou de centres de formation théologique, comme l'institut saoudien de Nouakchott, servent de point de ralliement aux prédicateurs de tout poil, moyen-orientaux ou maghrébins.

Le risque islamiste – si tant est qu'il existe – ne vient pas de l'Algérie voisine, mais de cette nébuleuse cosmopolite, à financements multiples, la plupart des soutiens provenant des monarchies du Golfe. Les deux organisations non gouvernementales Hacem et Djihad, supposées avoir joué un rôle moteur dans la *« conspiration »* d'octobre, recevaient, selon la version gouvernementale, des subsides saoudiens – après transit par le Soudan – et koweïtiens.

A en croire Hindou Bint Aïnina, journaliste du quotidien indépendant *Le Calame*, l'action des islamistes s'exerce surtout dans deux domaines : les prêches et les cours religieux dispensés aux plus déshérités. *« Sans faire directement de politique, ils préparent, à leur manière, le terrain idéologique*, souligne-t-elle. *Tant que les solidarités communautaires permettront de tenir le choc, d'amortir les conséquences de la crise, ça ira. Mais, à terme, la situation pourrait devenir explosive. »* Pour l'essentiel, la clientèle des associations islamistes se recrute dans les bidonvilles qui ceinturent Nouakchott. Les structures tribales traditionnelles se délitent. Dans cet océan de taudis, rongés par les vents de sable, se mêlent haratine (esclaves affranchis) et anciens nomades, que les sécheresses successives de ces vingt dernières années ont lentement clochardisés. Selon les estimations de l'Unicef, les nomades, qui représentaient plus de 75 % de la population au début des années 60, n'en représentaient plus que 12,15 % en 1988.

Désormais largement sédentaires, les Mauritaniens vivent majoritairement (51 %) dans les villes. Ou à leurs portes. Une page est bel et bien tournée. Les troupeaux de chameaux ont disparu du paysage, et les seuls animaux qu'on croise sont les ânes des marchands d'eau sillonnant les ruelles ensablées. *« La sécheresse a cassé le système ancien, ce qui a permis une prise de conscience chez les haratine »*, souligne Messaoud Ould Boulkeir, dirigeant du mouvement El Hor (le Libre).

COMBAT DIFFICILE

La création, en février, de l'association SOS-Esclaves, qui groupe une majorité de haratine, mais dans lequel militent aussi quelques jeunes Maures blancs, témoigne de cette évolution. L'association, non reconnue par les autorités, se bat pour l'abolition réelle de l'esclavage. Combat *difficile* dans une société où la principale référence est le Coran, qui reconnaît le fait esclavagiste sans le condamner formellement.

Esclave jusqu'à *« quatorze ou quinze ans »*, Maalouma Bint Bilal a fui ses maîtres, des notables religieux installés à Boutilimit. *« C'est seulement en arrivant à Nouakchott que j'ai commencé à apprendre à lire et à écrire. Pour le Coran, on a loué les services d'un marabout ambulant. Ne pas s'instruire, c'est perdre son âme ! »*, dit la frêle jeune femme, devenue trésorière de l'association SOS-Esclaves.

« Dans le Coran, il est écrit qu'un musulman ne peut pas prendre un autre musulman comme esclave », plaide-t-elle. Mais, dans la tradition, les haratine sont-ils vraiment considérés par les Maures blancs comme musulmans à part entière ? Maalouma raconte comment son frère avait fait scandale, un jour, en osant rectifier une citation de l'imam. Ce dernier avait quitté la mosquée en hurlant qu'il n'était *« pas concevable d'être corrigé par un esclave »*.

La jonction entre le discours islamiste et la révolte des exclus, dont on a mesuré la force lors des émeutes de la fin janvier, ne s'est pas encore réalisée. Mais qui peut prédire ce qui arriverait le jour où une majorité pensera que l'Etat islamique peut accélérer cette « révolution des castes » dont la plupart rêvent en secret et garantir cette justice sociale minimale que le pouvoir en place est incapable de leur offrir ?

Catherine Simon

La sécheresse contre l'esclavage

Grande comme plus de deux fois la France, la Mauritanie compte quelque deux millions d'habitants, répartis en trois groupes socio-ethniques : les Arabo-Berbères (Maures blancs), les Négro-africains (essentiellement Toucouleurs ou Soninkés) et les Haratines, communauté de mulâtres, descendants d'esclaves affranchis.

L'esclavage a été aboli en 1980, mais aucune sanction n'a été prévue pour les contrevenants. Plus efficace qu'un décret, la sécheresse a porté le coup le plus rude au système esclavagiste. Incapables d'entretenir leurs esclaves, nombre de maîtres se sont résignés à s'en séparer. Mais il faudra de nombreuses années avant que cette pratique ne disparaisse. Pauvres parmi les pauvres, généralement analphabètes et privés de formation professionnelle, les Haratines forment la majorité des déshérités qui peuplent les bidonvilles de Nouakchott ou de Nouadhibou.

M. Clinton veut rassurer M. Major sur le dossier irlandais

LE PRÉSIDENT BILL CLINTON s'est engagé, dimanche 19 mars au cours d'une conversation téléphonique avec le premier ministre britannique, John Major, à faire pression sur le Sinn Fein pour parvenir à un désarmement de l'IRA. Dans un communiqué émis à l'issue de cet entretien, la Maison Blanche a indiqué que *« le président a réitéré son soutien aux efforts du premier ministre Major pour faire avancer le processus de paix en Irlande du Nord »* et qu'il *« a réaffirmé son intention de jouer un rôle positif pour soutenir les efforts déployés par les gouvernements britannique et irlandais »*. Cette conversation survient alors que les relations entre Washington et Londres se sont notablement refroidies la semaine dernière en raison de la visite quasi triomphale aux Etats-Unis de Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. M. Clinton a dit à M. Major qu'il continuera de peser publiquement et en privé sur Gerry Adams pour arriver à un démantèlement de l'arsenal de l'IRA. M. Adams, qui a achevé dimanche 19 mars sa visite aux Etats-Unis, a déclaré qu'il n'avait *« aucune autorité ni contrôle sur les armes »*. – *(AFP.)*

17 personnes, dont 3 Belges, tuées dans un attentat au Burundi

DIX-SEPT PERSONNES, dont trois ressortissants belges, ont été tuées dimanche 19 mars près de Bujumbura lorsque des hommes armés non identifiés ont ouvert le feu sur leurs voitures, a-t-on appris de source policière. Un enfant figure parmi les victimes belges. De nombreux blessés, dont trois Belges, ont été hospitalisés à Bujumbura. Tous circulaient dans un convoi de quatre voitures civiles. Des militaires burundais permissionnaires se trouvaient parmi les occupants des véhicules, a précisé M. Ould Abdallah, représentant spécial de l'ONU au Burundi, qui a estimé qu'il s'agissait d'un *« attentat aveugle et que les Belges s'étaient trouvés pris dans cette embuscade par accident »*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : quatre mille personnes ont manifesté, samedi 18 mars à** Budapest, contre le traité de coopération hungaro-slovaque, signé, dimanche 19 mars, à Paris. Les manifestants estiment que le traité est défavorable à la minorité magyare de Slovaquie.– *(AFP.)*

■ **TURQUIE : quinze soldats turcs ont été tués et vingt autres blessés,** samedi 18 mars, dans la région de Tunceli (Est) dans une embuscade tendue par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). Le PKK a perdu douze hommes dans l'affaire.– *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'aviation russe a repris ses bombardements,** dimanche 19 mars, contre le sud-est de la Tchétchénie aux mains des indépendantistes, faisant au moins six morts et plusieurs dizaines de blessés. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : trente-six personnes ont été tuées et 58 blessées au** cours de l'assaut lancé, vendredi 17 mars, par les forces gouvernementales contre des policiers mutins retranchés dans leur caserne des environs de Bakou. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : Le plan d'austérité du président Ernesto Zedillo a été** approuvé par le Sénat mexicain, samedi 18 mars. Pour la première fois, un sénateur et un député du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, gouvernemental) ont voté contre le gouvernement. Les parlementaires ont apporté quelques modifications en exemptant de la hausse de la TVA (portée de 10 % à 15 %) les prix de détail des produits alimentaires et pharmaceutiques, et en reportant au 1er septembre son application aux prix de gros. La TVA restera aussi à 10 % le long de la frontière américaine.– *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le président du bureau exécutif provisoire de l'ex-Front islamique du salut (FIS)**, Abdelkader Hachani, détenu à la prison algéroise de Serkadji, a entamé une grève de la faim, indique le quotidien *El Hayat*. Cependant, les autorités ont confirmé que les deux anciens dirigeants du FIS, MM. Ali Belhadj et Abassi Madani, jusqu'alors en résidence surveillée, ont été remis en prison. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : la reine Elizabeth II d'Angleterre est arrivée** dimanche 19 mars au Cap, pour une visite officielle de six jours, la première de la souveraine dans ce pays depuis son couronnement. – *(AFP.)*

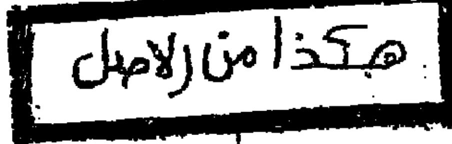
PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Comité international de la Croix-Rouge s'efforce de rendre** visite aux deux Américains arrêtés en Irak en franchissant la frontière du Koweït (*Le Monde* daté 19-20 mars). D'après Washington, les deux Américains sont des civils employés par des entreprises du secteur de la défense. Selon une source de l'ONU à New York, les deux hommes *« savaient manifestement qu'ils franchissaient la frontière »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : au moins huit soldats et dix militants musulmans ont été tués** et plusieurs autres blessés, au cours d'accrochages dans une localité du nord du Cachemire indien, a annoncé un porte-parole de l'armée, samedi 18 mars, à Srinagar. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : deux attentats à la bombe ont fait, vendredi 17 mars,** neuf morts et six blessés au Pakistan. – *(AFP.)*



هكذا من الاهمال

STRATÉGIE La position favorable de Jacques Chirac dans les sondages incite les partisans d'Edouard Balladur – et le premier ministre-candidat lui-même – à intensifier leur campagne. Charles Pasqua l'incite à incarner davantage la « rupture » avec « quatorze ans de socialisme » ● CONTRADICTION. Pour le ministre de l'intérieur, qui estime que M. Chirac a « bien mené » sa campagne, la position du maire de Paris est fondée sur une contradiction entre la politique économique qu'il préconise et son acceptation des critères du traité de Maastricht ● « GRAND ÉCART ». Samedi 18 mars, dans sa ville de Fréjus, François Léotard a félicité M. Balladur de s'être refusé, lui, à « faire le grand écart » entre les « rêves » des différentes parties de l'électorat. Le ministre de la défense a dénoncé, chez M. Chirac, le mélange d'« un peu de courage et beaucoup d'opportunisme ».

Charles Pasqua invite Edouard Balladur à « incarner la rupture »

Le ministre de l'intérieur confirme son soutien au premier ministre, tout en soulignant que son engagement fondamental est avant tout « gaulliste ». Il reproche à Jacques Chirac de prôner une politique européenne en contradiction avec ses orientations économiques et sociales

« Regrettez-vous le choix que vous avez fait de soutenir Edouard Balladur ?

– Je ne suis pas porté aux regrets. Entré dans ce gouvernement à la demande, d'ailleurs, de Jacques Chirac, je m'étais donné comme objectif de conduire deux grandes réformes que je crois indispensables pour le pays : celle de l'aménagement du territoire et celle de la police, auxquelles s'ajoutent celles du code de la nationalité et de la maîtrise de l'immigration. Je n'ai pu les faire aboutir qu'avec le soutien déterminé du premier ministre et son engagement personnel. Pour moi, il a incarné la réforme et la volonté de changement. Dès lors, il était logique qu'à partir du moment où il décidait d'être candidat à l'élection présidentielle je le soutienne.

» Je n'ai jamais varié dans mon engagement. Je suis gaulliste, je l'ai toujours été, je le resterai. Cela veut dire que si nous nous étions trouvés dans un autre cas de figure, c'est-à-dire avec un seul candidat gaulliste – comme je l'avais souhaité –, quel qu'ait été ce candidat, je l'aurais soutenu. A partir du moment où deux hommes pouvaient et entendaient se réclamer de ce même courant de pensée, il y avait un choix à faire, qui relevait de la liberté de chacun. Cela ne met pas en cause le fondement de mon engagement politique.

– Vous disiez, lorsque vous aviez fait ce choix, que M. Balladur était le plus à même de rassembler la droite et de la faire gagner. Ne vous êtes-vous pas trompé dans votre appréciation ?

– Non. Si Edouard Balladur n'avait pas été candidat, il y aurait eu, outre Jacques Chirac, un candidat de l'UDF, chacun le sait. Or, pour gagner l'élection présidentielle, il faut rassembler très au-delà de sa propre famille. Aujourd'hui Jacques Chirac semble y parvenir. Mais nous sommes à cinq semaines du scrutin. Les choses ont déjà évolué. Elles évolueront encore.

» Si Jacques Chirac, aujourd'hui, déborde du cadre normal de sa famille politique, c'est parce qu'il s'est donné un axe de campagne qui le lui a permis. On peut, en effet, agglomérer une part importante du corps électoral en prenant des engagements divers et variés. Nous verrons bien, avant le premier tour, comment les Français l'auront ressenti, car je ne crois pas qu'on soit élu uniquement en fonction des discours que l'on tient. On est jugé sur l'image que les Français reçoivent, sur la capacité qu'ils vous attribuent de faire évoluer la société et de diriger le pays, qui sera confronté à des choix extrêmement sérieux.

– L'« axe de campagne » qu'a choisi M. Chirac est-il celui qu'aurait dû adopter M. Balladur ?

– Jacques Chirac était beaucoup plus libre dans la mesure où il ne gouvernait pas.

– Il a donc bien fait de ne pas vous écouter quand vous lui recommandiez de retourner à Matignon en 1993 ?

– Vous n'auriez pas dit cela il y a un mois... Quoi qu'il en soit, il est certain que gouverner oblige.

» Quand Jacques Chirac parle de la situation du pays, il peut se permettre de la noircir et, donc, de faire un certain nombre de critiques. Il a une approche de la politique économique et sociale qui pourrait être conduite et, dans le même temps, quand il parle de



CHARLES PASQUA

l'Europe, il a une autre vision.

» C'est plus difficile quand on gouverne. Car pour conduire la politique économique et sociale que Jacques Chirac préconise, il faut une condition : ne tenir aucun compte du traité de Maastricht ni des critères de convergence. A ce moment-là, on peut effectivement engager une autre politique. Et se dire que les convergences et les critères européens, ce sera pour dans cinq ou six ans.

> « Jusqu'à la dernière minute, tout peut changer, et je n'exclus pas que, finalement, ce soit la campagne officielle qui tranche. Ce qui sera une grande première ! »

» Dire qu'on va conduire une politique économique et sociale différente de celle qui est menée aujourd'hui et que, dans le même temps, on pourra soutenir la politique définie par Maastricht et les critères de convergence, c'est totalement impossible. En réalité, la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement, quel qu'il soit, est très faible. Le seul moyen dont il disposera pour faire bouger les choses lui sera fourni par l'expansion économique. Si le taux de croissance est de 3 %, le seul choix auquel sera confronté le gouvernement de demain sera : quelle part accorde-t-on à la réduction des déficits et de l'endettement et quelle part peut-on affecter à une amélioration des rémunérations ?

» Si vous êtes pour l'Europe et pour les convergences définies par le traité de Maastricht, vous devez privilégier la réduction du déficit budgétaire et de l'endettement ; donc, conduire une politique rigoureuse. Dans ce cas, vous ne pouvez pas dire aux gens : « Il faut que vous bénéficiez immédiatement des fruits de la croissance, etc. » Depuis des années, dans ce pays, les salariés ont fait preuve de beaucoup de patience et, finalement, d'esprit civique. Dans la mesure même où les gens auront le sentiment qu'on sort de la crise, il y aura une poussée revendicative forte, et le gouvernement à venir sera confronté à une situation difficile.

» C'est la raison pour laquelle on n'a pas intérêt, aujourd'hui, à dire aux gens qu'on pourra faire énormément de choses. Ou alors il faut aller jusqu'au bout de la démarche et dire qu'on va conduire une autre politique économique, en renvoyant à plus tard les critères du traité de Maastricht.

– Vous-même, acceptez-vous ces prémisses : monnaie unique, critères de convergence, diminution des déficits ?

– J'ai combattu le traité de Maastricht parce que j'ai considéré que c'était regarder l'Europe dans un rétroviseur au lieu de bâtir une construction européenne digne de ce nom. A partir du moment où il a été ratifié, en grande partie, d'ailleurs, grâce à Jacques Chirac et à son engagement, le traité de Maastricht est applicable et, moi, je l'applique. Si j'avais été décidé à ne tenir aucun compte du traité de Maastricht, je ne serais pas entré dans le gouvernement. Je suis donc favorable à ce que les objectifs du traité restent ceux de la France, mais je ne suis pas du tout convaincu qu'ils pourront être atteints en 1997.

– M. Balladur affirme le contraire...

– Edouard Balladur se fixe cet objectif pour la France. Mais il faut qu'une majorité des Quinze satisfasse aux conditions. Je ne pense pas que ce puisse être le cas en dix-huit mois.

» Si l'on se donnait comme date 1999 au lieu de 1997 pour la monnaie unique, on retrouverait une marge de manœuvre, tout en respectant le traité. C'est là-dessus, sans doute, que pense jouer Jacques Chirac.

– A-t-il raison de le faire ?

– Dans ce cas, autant le dire franchement.

– Diriez-vous, comme certains de vos proches, que M. Chirac fait la bonne campagne, mais qu'il n'est pas le bon « médium » pour la mener ?

– Vous savez, la réalité est simple : Philippe Séguin et moi, nous avions fait un diagnostic de la situation économique et sociale et défini un certain nombre d'axes politiques, notamment la nécessité de restaurer le pacte républicain.

» La campagne présidentielle de Jacques Chirac s'est très largement inspirée de ces analyses. Il est sûr que sa campagne s'inspire davantage de celle du « non » que de celle du « oui » à Maastricht. On ne peut pas dire, pour autant, que Jacques Chirac soit un mauvais « médium » pour cette campagne : personne n'a jamais douté de ses capacités d'entraînement et de dynamisme, notamment dans une campagne électorale.

– Y a-t-il lieu de douter de celles de M. Balladur ?

– Ce sont deux hommes totalement différents. D'abord, Edouard Balladur n'avait jamais fait de campagne présidentielle. Je crois qu'il est convaincu, maintenant, de la nécessité de faire une campagne de « terrain », d'aller à la rencontre des gens.

» Ensuite, le handicap de la campagne d'Edouard Balladur, c'est que la cohabitation a fait de lui, en quelque sorte, un coprésident ou un vice-président sortant. Mais on n'est pas élu parce qu'on a bien gouverné. Si c'était le cas, Jacques Chirac aurait gagné en 1988.

» Pour être élu président de la République, partant de ce que l'on a fait, du redressement qu'on a engagé, il faut aussi incarner la rupture. Il s'agit de tourner la page de quatorze ans de socialisme. C'est ce qu'Edouard Balladur doit faire.

– En présentant son projet comme il l'a fait, il n'aurait donc pas réussi cette démonstration...

– Il a misé davantage sur la continuité que sur la rupture.

– Est-ce rattrapable ?

– Mon sentiment est que, jusqu'à la dernière minute, tout peut changer, et je n'exclus pas que, finalement, ce soit la campagne officielle qui tranche. Ce qui sera une grande première !...

» Vous voyez bien la fluidité de l'électorat et son indécision. Dans nos réunions en province, il y a beaucoup de monde. Ce ne sont pas des cars de militants qui viennent nous acclamer, mais des auditoires tout à fait différents de ceux que nous avons l'habitude de voir. C'est très représentatif, sociologiquement, de la France : les gens écoutent, ils sont très attentifs. Ce ne sont pas des convaincus d'avance.

– Ce sont des publics UDF... Ce qu'on vous reproche n'est-il pas, précisément, de ne pas attirer la « base » RPR aux réunions de M. Balladur ?

– Mon objectif n'était pas de faire éclater le RPR. Autour d'Edouard Balladur, un rassemblement s'est constitué, dans lequel je suis entré pour les raisons que je vous ai exposées. La « base » RPR est restée fidèle à Jacques Chirac. Dans l'électorat, Edouard Balladur a longtemps « tenu ». Pour le reste, on n'est pas élu en fonction des soutiens que l'on reçoit, mais en fonction de ses propres qualités et de l'idée que les Français s'en font.

– Le deuxième reproche qui vous est fait par certains balladuriens porte sur l'affaire Schuller et sur celle des écoutes, qui ont terni l'image du premier ministre...

– Je ne veux pas jouer à ce jeu-là et j'invite les autres à en faire autant. Mais je pense que le premier ministre n'aurait pas dû se mêler de l'affaire Schuller-Maréchal, qui ne le concernait en rien.

– En quoi s'en est-il mêlé ?

– En intervenant sur l'affaire de l'écoute administrative ! Il l'a fait dans un bon sentiment, pour rétablir les choses, mais il s'est trouvé impliqué.

» Revenons à l'affaire elle-même, si vous le voulez bien. Elle est née d'une première dépêche d'agence disant qu'une enquête était conduite *« sur l'office public d'HLM de Paris et celui des Hauts-de-Seine »*. Or, il n'y avait pas d'enquête sur l'office public d'HLM des Hauts-de-Seine. Jusqu'à ce que l'on procède, deux mois après, à l'arrestation, sur un parking, de ces deux individus qui – faut-il qu'ils ne lisent pas les journaux, n'écoutent pas la radio, ne regardent pas la télévision ? – considèrent qu'il est tout à fait normal de se balader avec une enveloppe pleine de billets de banque et d'aller dans un restaurant pour procéder à des échanges, liés, paraît-il, à l'activité de l'office.

» Jusque-là, donc, il n'y avait pas de mise en cause de l'office d'HLM des Hauts-de-Seine. Et même s'il y en avait eu une, en quoi aurais-je été concerné ? Sauf à considérer qu'à partir du moment où je suis président du conseil général tout ce qui se passe dans ce département se fait en mon nom et sous mon autorité, ce qui est aberrant. C'est donc une opération politique qui a été conduite contre moi.

» La réalité des choses est beaucoup plus simple : il y a eu une tentative d'extorsion de fonds, qui a été traitée par la police judiciaire comme elle devait l'être. Point final.

> « Jacques Chirac a très bien mené la campagne qu'il devait mener. Mais, après, il faudra gouverner, c'est-à-dire choisir. Les vrais problèmes sont devant nous »

– L'« opération politique » dont vous parlez fait-elle partie de ce que vous avez appelé les côtés « dégueulasses » de la campagne ?

– Oui. Je suis ministre de l'intérieur : que je sois attaqué par l'opposition, je trouve cela secondaire ; mais que ce soient des gens de la majorité qui, sans être au courant de la réalité des choses, en profitent immédiatement pour essayer d'exploiter l'affaire sur le plan politique, je trouve cela profondément anormal.

– Diriez-vous la même chose du différend qui vous a opposé à Alain Juppé au sujet des espions américains en France ?

– Je ne veux pas entrer en guerre contre tout le monde, mais j'ai été très frappé de constater que ce qui a choqué certains, ce n'est pas qu'il y ait de l'espionnage, mais qu'on l'apprenne.

– Ne vous êtes-vous pas trompés de débat, les électeurs de la majorité estimant que le débat gauche-droite a été tranché en 1993 et que le vrai choix se situe à l'intérieur de la droite ?

– En termes d'hommes, sans doute, mais pas en termes de choix politiques. Le débat gauche-droite n'est pas obsolète. Je souhaite que la gauche se réveille et qu'il y ait un vrai débat, peut-être au second tour, avec de vrais enjeux de société, car s'il n'a pas lieu maintenant dans la campagne, il aura lieu demain dans la rue.

– Le débat Chirac-Balladur est-il un faux débat ?

– En tout cas, ce n'est pas un débat de société.

– Y a-t-il encore place pour un débat de société ?

– Plus que jamais. Les Français sont inquiets, justement, parce qu'ils ne savent pas où ils vont. Si ce débat n'a pas lieu maintenant, il se fera dans la rue, tôt ou tard.

– Vous souhaitez un débat gauche-droite, mais l'habileté de M. Chirac n'est-elle pas de se situer au-dessus de ce débat ?

– C'est la campagne que devait mener Jacques Chirac, et il l'a très bien menée. Mais, après, il faudra gouverner, c'est-à-dire choisir. Les vrais problèmes sont devant nous. On ne peut pas prôner une politique économique et sociale comme celle qu'il défend, c'est-à-dire une politique de relance, et, dans le même temps, préconiser une politique européenne conforme au traité de Maastricht. Cela, c'est le grand écart. C'est impossible à tenir.

– Vous, personnellement, quelle politique choisiriez-vous ?

– Je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle. Je dis ce que je pense, voilà tout. »

Propos recueillis par Olivier Biffaud et Patrick Jarreau

François Léotard dénonce les « cabrioles » et les « pieds au mur »

FRÉJUS
de notre envoyée spéciale

Appelez-le Edouard ou, même, si vous êtes jeune, Doudou. Le déplacement du premier ministre-candidat, samedi 18 mars, dans le Var, a été entièrement placé sous le signe de l'image. Toulon, d'abord, avec un marché coloré et odorant, des visages de tous les âges et de tous les jours, un bouquet de fleurs qu'on offre, une pomme que l'on accepte en souriant, mais que l'on se garde de croquer. Une dame s'approche, tout essoufflée : *« Ah ! M. Balladur, ça fait un moment que je vous cours après. Je voulais vous dire, si je peux me permettre un conseil : soyez plus ferme dans vos discours, car l'autre, croyez-moi, c'est un loup ! »*

Edouard Balladur, détendu, murmure : *« C'est extrêmement gai, les gens sont gentils. »* Son voisin, le maire de Toulon, François Trucy (UDF-PR), acquiesce. *« Ce n'était pas une mauvaise idée, n'est-ce pas, le marché ? »*, lui glisse-t-il. Avec les autres élus de la région, il n'a pas ménagé sa peine pour que ce déplacement de candidat soit réussi.

En tenue de circonstance, pantalon blanc et chemisette, François Léotard a donné le ton de la journée : *« Ni la foule ni l'enthousiasme ne sont la propriété de quiconque »*, a-t-il déclaré, offrant ainsi une version nouvelle du fameux : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur ! »* lancé par Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand en 1974. Très à l'aise parmi les siens, M. Léotard a défendu vigoureusement la candidature de M. Balladur. *« Vous avez refusé les cabrioles, les pieds au mur, les contorsions entre les uns et les autres. Vous n'avez pas été obligé de faire le grand écart entre les rêves des uns et des autres. Vous avez été vous-même »*, a-t-il déclaré.

Le ministre de la défense a exprimé encore plus explicitement ses critiques à l'égard de Jacques Chirac : *« Je ne crois pas,* a-t-il dit, *qu'un projet présidentiel soit un caddie de supermarché : un peu de socialisme et un peu de liberté, un peu de déficit et un peu de monnaie unique, un peu de réquisitions et un peu d'exclusion, un peu de flatterie et un peu de réprimandes, un peu de courage et beaucoup d'opportunisme. »* Assurant M. Balladur de sa confiance, de son soutien et de celui des élus locaux, M. Léotard a conclu : *« Nous irons ensemble jusqu'à la victoire. »*

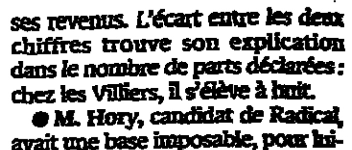
Pascale Robert-Diard

Les candidats à l'Elysée rendent publics leurs revenus de 1993

Interrogés par « Le Monde », tous les candidats à l'élection présidentielle, à l'exception de M. Le Pen, ont fait connaître le montant de leurs ressources, ainsi que la contribution fiscale acquittée en 1994

La situation patrimoniale d'Edouard Balladur ayant été mise en cause à la suite des informations publiées sur ses relations passées avec la Générale de services informatiques (GSI), société dont il avait été le PDG de 1977 à 1986, le premier ministre-candidat s'était résolu à publier l'état de ses avoirs. A sa suite, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen ont fait de même. Philippe de Villiers et Lionel Jospin avaient pris cette initiative antérieurement. Néanmoins, il nous avait semblé – nous l'avions écrit dans un éditorial le 16 mars – que la « transparence » ainsi revendiquée était entachée d'obscurité, la déclaration de patrimoine ne permettant pas d'apprécier le niveau de vie réel de l'intéressé. Aussi avons-nous demandé aux candidats s'ils accepteraient de nous communiquer, pour publication, le niveau de leurs revenus en 1993 et celui de l'impôt acquitté à ce titre en 1994. Tous ont jugé cette démarche légitime et fourni les informations demandées, à l'exception de Jean-Marie Le Pen, qui, lundi matin 20 mars, n'avait pas répondu.





LA LOI ne contraint pas les candidats à l'élection présidentielle à publier le montant de leur impôt sur le revenu (IR). En revanche, elle prévoit une sanction financière pour toute personne qui rendrait publiques, sans son accord, les sommes dues par un contribuable. *Le Monde* a donc sollicité le directeur de campagne de chacun des candidats à la course à l'Elysée, en leur faisant parvenir une demande en ce sens, par fax et par courrier, en date du 15 mars. Quelques jours auparavant, certains candidats avaient publié le montant de leur impôt de solidarité sur la fortune (ISF), d'autres avaient indiqué qu'il n'y étaient pas assujettis.

« *La tournure prise par la campagne présidentielle a conduit Edouard Balladur à publier un état de son patrimoine et le montant de l'ISF auquel il était était assujetti en 1993*, indiquions-nous dans cette lettre. *Dans un souci de transparence, d'autres candidats à l'élection présidentielle ont fait la même démarche.* » « *Il nous paraît, cependant, que les indications données par la plupart des candidats sont trop fragmentaires pour se faire une idée précise de leur situation de revenu et de patrimoine*, écrivions-nous. *Aussi nous semble-t-il légitime de nous adresser à vous pour obtenir les renseignement suivants : montant de la base imposable sur les revenus de 1993, montant de l'impôt payé en 1994 au titre de ces revenus.* » *Le Monde* précisait que les réponses communiquées seraient publiées dans la présente édition, datée du mardi 21 mars.

A l'exception de Jean-Marie Le Pen, toutes les autres personnalités sollicitées ont bien voulu répondre à ces questions. A la télévision, le candidat du Front national avait déclaré, le 13 mars, avoir payé « *3 944 francs d'impôt sur la fortune en 1992* » et « *rien en 1993* ». En vertu du barême applicable en 1992, cette cotisation correspond, selon nos calculs, à un patrimoine déclaré de 5 178 800 francs (*Le Monde* du 15 mars).

Le Monde a donc obtenu les réponses de neuf candidats. Elles concernent Edouard Balladur et Jacques Chirac, tous deux issus des rangs du RPR ; Lionel Jospin, candidat du Parti socialiste ; Philippe de Villiers, candidat du Mouvement pour la France ; Jean-François Hory, candidat de Radical ; Antoine Waechter, candidat du Mouvement écologiste indépendant ; Dominique Voynet, candidate des Verts ; Robert Hue, candidat du Parti communiste ; Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste).

Les époux Balladur et le couple Chirac, on le sait, ont payé l'impôt sur la fortune en 1994 : les premiers pour un montant de 124 150 francs, le second pour un montant de 13 707 francs, Cela correspond, selon nos estimations, à un patrimoine imposable de 21 099 000 francs dans le premier cas, et, dans le second cas, à un patrimoine d'une valeur de 7 211 400 francs. Le premier ministre et le maire de Paris sont aussi ceux qui ont payé, en 1994, les impôts sur le revenu le plus élevés de tous les candidats.

● **M. Balladur**, qui ne nous a *pas communiqué le montant de sa* base imposable, a acquitté un impôt de 958 578 francs en 1994 (au titre de l'exercice 1993) qui se répartissent en 401 046 francs de plus-values (sur les titres vendus par le premier ministre à son entrée à Matignon), 165 000 francs de droits d'auteur et 392 532 francs au titre de l'impôt sur le revenu.

● **Pour M. Chirac**, le revenu imposable déclaré pour 1993 atteint la somme de 1 919 451 francs, ce qui l'a conduit a payer un impôt de 934 026 francs. Comme pour M. Balladur, le niveau de cet impôt du maire de Paris s'explique – dans une plus grande proportion que pour le chef du gouvernement – par un revenu exceptionnel. Il s'agit d'une plus-value immobilière d'un montant de 1 479 441 francs, qui entraîne un impôt de 853 816 francs. « *Cette plus-value*, fait préciser M. Chirac, *correspond à la quote-part de Mme Chirac dans la vente, réalisée le 20 janvier 1993, par les trente-trois membres de l'indivision Chodron de Courcel, d'une partie des terrains possédés à Vigneux-sur-Seine et appartenant à la famille depuis plusieurs générations.* » Déduction faite de cette opération, les revenus courants imposables de M. Chirac atteignent donc 440 010 francs, qui ont la ventilation suivante : 317 310 francs d'indemnité parlementaire, 16 180 francs de revenus mobiliers et 106 520 francs de revenus fonciers.

● **M. Jospin** ne possédant « *aucun bien bien en capital* » et « *aucun bien en actions ou obligations* », la base imposable de ses revenus de 1993 – traitement du Quai d'Orsay comme ministre plénipotentiaire et retraite d'ancien député – s'élève à 608 870 francs. Le candidat socialiste a acquitté un impôt de 91 322 francs. L'écart important entre la base imposable et le montant de l'impôt s'explique par le fait que M. Jospin a deux enfants à charge et qu'il verse une pension alimentaire, déductible du revenu imposable, à sa première femme, dont il est séparé.

● **M. de Villiers**, rappelant qu'il « *n'est pas assujetti à l'impôt sur la fortune* », indique que le montant de la base imposable sur les revenus de 1993 atteint 429 190 francs, ce qui lui a fait payer un impôt de 19 525 francs en 1994 au titre de ses revenus. *L'écart entre les deux chiffres trouve son explication dans le nombre de parts déclarées :* chez les Villiers, il s'élève à huit.

● **M. Hory**, candidat de Radical, avait une base imposable, pour lui-même, de 417 876 francs, auxquels s'ajoutaient 68 833 francs de revenus imposables pour sa fille rattachée à sa déclaration de 1993. Ce total de 486 709 francs l'a conduit à acquitter un impôt sur le revenu de 67 677 francs.

● **M. Waechter** signale un revenu déclaré de 248 525 francs, en qualité de conseiller régional d'Alsace et de dirigeant des Verts (*fonction qu'il n'occupe plus*), ce qui le conduit à avoir une base imposable de 178 930 francs et à régler, pour deux parts et demie sur ses revenus de 1993, un impôt de 14 858 francs.

● **Mme Voynet**, candidate des Verts, est la seule à être non imposable. La base imposable sur ses revenus de 1993 s'est élevée à 124 983 francs, mais l'administration fiscale a pris en compte des frais réels pour un montant de 51 252 francs. Son patrimoine n'est guère plus important. Il se compose d'une Peugeot 104 et d'un appartement F 3, acquis pour 320 000 francs en 1992, par emprunt, remboursé à raison de 4 000 francs par mois.

● **Pour M. Hue**, le journal du PCF, *L'Humanité*, dans son édition du 15 mars, avait déjà indiqué qu'il n'est pas assujetti à l'impôt sur la fortune, qu'il ne possède pas de portefeuille d'actions et que son salaire mensuel de secrétaire national s'élève à 12 800 francs, ses indemnités de maire et de conseiller général étant reversées intégralement à son parti. Le secrétaire national du PCF nous a précisé que son revenu imposable pour 1993 était de 230 580 francs et qu'il avait, à ce titre, payé en 1994 un impôt de 43 266 francs.

● *La réponse de Mme Laguiller* est on ne peut plus simple : afin d'éviter « *l'inconvénient* » que peuvent constituer les « *rumeurs* » ou les « *ragots* », la candidate de Lutte ouvrière a communiqué au *Monde* une copie de son avis officiel d'imposition pour 1993. Il y est indiqué que son revenu imposable – il provient de son salaire du Crédit lyonnais, où elle travaille depuis pas loin de quarante ans – s'élevait à 82 930 francs. Pour une seule part déclarée, la représentante trotskiste a payé 11 687 francs au titre de ses revenus de 1993.

Olivier Biffaud

« Penser aux lois Pasqua »

ILS SONT ARRIVÉS la tête baissée et les épaules rentrées, comme un « petit candidat » et son ombre. Dominique Merchez, « *un peu plus qu'un attaché de presse, un peu moins qu'un conseiller en image* », sert seul de cortège à Lionel Jospin. Il pleut, c'est samedi soir, il fait nuit : de l'état-major de Canal Plus, ce 18 mars, personne n'a fait le déplacement jusqu'au palais de Chaillot. Comme pour compenser ce manque de prévenances ou cet excès d'indépendance, le régisseur de la chaîne cryptée veille sur l'invité de « L'hebdo » comme une poule sur son poussin.

HORS-CHAMPS

« L'hebdo » ? Le rendez-vous le plus difficile de la campagne, assurent les QG des candidats à l'unisson. La seule émission politique « happening », avec de vrais jeunes et de vraies questions savamment posées par Michel Field. Depuis les « débordements » de la soirée CIP-jeunes, sur France 2, cet ex de la Ligue (l'organisation trotskiste d'Alain Krivine) fait peur. A Philippe Séguin, qui n'a jamais accepté l'invitation. A Jacques Chirac, qui l'a également déclinée. A Edouard Balladur, enfin. Seul l'entêtement des sondages pourrait conduire le premier ministre-candidat à pardonner sa faute au « sulfureux » Michel Field et à honorer de sa présence « L'hebdo » de samedi prochain.

« SOIS PLUS CHARMEUR ! »

Lionel Jospin passe au maquillage. Non, il n'a pas préparé l'émission, confie-t-il sous les coups de pinceau. Les « *trainings* », *qu'il pratiqua naguère*, l'exaspèrent comme autant de concessions aux faux-semblants des années 80. « *J'ai choisi une émission un peu intello*, « *La Marche du siècle* », *après la présentation du programme.* « *Face à la une* », *il y a quelques jours, c'était un peu plus politique.* » Vite, dans un petit coin, Jospin révise avec Benoît Hamon, le conseiller « jeunes » du PS, qui lui laisse, gribouillées, deux petites antisèches : « *Penser aux lois Pasqua* », « *Ne pas oublier de parler du rapport Laurent* ».

Générique. Michel Field joue les déçus de la gauche et attaque fort, très fort. Le public rit. Derrière, sur sa chaise, Dominique Merchez s'agite. Quand deux infirmières en blouse somment le candidat socialiste de préciser son programme hospitalier et rappellent de quelle manière on a tué leurs manifs à coup de lances à eau, il sort une petite fiche de sa poche portefeuille et trace soigneusement « *D-U-R-I-E-U-X* », en lettres bâton. « *Il vote Chirac, on va quand même pas se gêner* », marmonne le conseiller, qui diligente Hamon dans le champ.

Le candidat Jospin est sauvé par la pub. Dominique Merchez se précipite : « *Sois plus charmeur !* » glisse-t-il, à genoux. « *Le pire est passé pour vous* », rassure Field, un peu embêté. Dans les rangs, de jeunes socialistes passent le plateau au filtre des courants. « *Tu crois que c'est spontané, mais tout est calculé-pesé. Ici, il y a des mecs de SOS qui sont membres du PS, mais qui le diront pas parce qu'ils sont contre Jospin.* »

Au cocktail, une fois l'émission achevée, l'un d'eux alpague Michel Field : « *Pourquoi, quand on prend la parole, vous signalez qu'on est des MJS, et quand un beur dit qu'il va voter Balladur, vous dites pas qu'il est financé par Démocratia 2000 et le conseil général des Hauts-de-Seine ?* » Autour de la nappe blanche, la banlieue de droite nargue la banlieue de gauche à coup de « *beur-caviar* » et de « *fils à Pasqua* ». Chic ! La baston commence.

Ariane Chemin

Le PS se mobilise autour de Lionel Jospin

TOUS SUR LE PONT ! Après quelques problèmes de coordination entre la direction du PS et l'état-major de campagne du candidat Jospin, le mot d'ordre de la mobilisation passe dans les rangs socialistes. Les difficultés ont été de deux ordres. Par rapport à ses concurrents directs, Jacques Chirac et Edouard Balladur, Lionel Jospin est entré très tard en campagne. Ce ne sera peut-être pas forcément pour demain un handicap, mais en attendant le candidat socialiste a dû en un mois pourvoir à tout, avec un parti qui, regrette-t-il en privé, s'est retrouvé, lui, fort dépourvu.

Mais il y aussi une explication plus politique : beaucoup dans ce même parti ont eu le sentiment que M. Jospin voulait tout faire tout seul, imposer un discours social-démocrate inspiré par Martine Aubry sans tenir compte, comme on dirait en langage sportif, des « fondamentaux » de la discipline socialiste. Henri Emmanuelli a rappelé que le premier tour se gagnait d'abord en rassurant et en musclant la gauche, avant de songer à séduire au centre. L'incursion du vendredi 17 mars dans le Pas-de-Calais avait déjà été une indication que M. Jospin avait été sensible à ce rappel. Sa prestation le lendemain devant la force vive du parti, les secrétaires de section socialistes rassemblés à la Mutualité, l'a confirmé.

Pour ces militants repartis visiblement rassérénés, la campagne a vraiment commencé samedi 18 mars. Les consignes sont claires : démystifier l'entreprise de M. Chirac, qui, selon M. Jospin, « *parle à gauche et agit à droite* ». Mais surtout offrir aux Français le spectacle d'un PS rassemblé face à une droite à la limite de l'implosion. « *Le pays aujourd'hui sait*, s'est enthousiasmé M. Emmanuelli, *que les socialistes sont aussi derrière leur candidat et qu'il n'y a pas dans notre parti de querelles d'arrière-boutique, de mesquineries, de gestes médiocres ou haineux. (...) Cela aussi fait la différence.* » A l'exception notable de Jack Lang, dont les états d'âme ne préoccupent guère les jospinistes, tous les poids lourds du parti montent progressivement en première ligne, avec une double motivation : montrer les risques majeurs que ferait encourir au pays une victoire de M. Chirac et accréditer l'idée que M. Jospin pourrait être le digne successeur de M. Mitterrand.

MÊME LAURENT FABIUS

Dans le sillage décoiffant de Martine Aubry, même Laurent Fabius a commencé à faire acte de dévouement. « *La politique de M. Chirac*, dénonçait-il dimanche 19 mars sur Radio J, *c'est la politique du zigzag. On ne sait plus si l'on a à faire à zig ou à zag.* » « *Les choses sont ouvertes*, concluait-il, *(...) et moi je me bats pour que Lionel Jospin gagne.* » Ayant honorablement surmonté son dépit personnel, M. Emmanuelli entame mercredi 22 mars à Paris une série impressionnante de réunions publiques. Exemple qui sera suivi par la plupart des secrétaires nationaux du parti. Michel Rocard aurait aussi eu des raisons de traîner les pieds. Mais, gardant la tête haute, il a accepté de se présenter en « vedette américaine » du premier grand rassemblement de Rennes, mardi 21 mars.

Enfin apparaît Jacques Delors, *qui a accepté de présider un comité* de soutien, présenté à la presse lundi 20 mars. Plus de trois cents personnalités issues du petit monde des arts et des lettres et d'ailleurs s'y côtoient : Jacques Séguéla et le journaliste Pierre Péan, des comédiens comme Pierre Arditi et Marie-France Pisier, des dames engagées comme Edmonde Charles-Roux, Marie-Claire Mendès France et Lucie Aubrac. Un comité qui confirmera l'engagement actif de M. Delors, qui a toujours dit qu'il était « *à la disposition* » de M. Jospin. Même si cette spectaculaire mobilisation s'inscrit aussi dans la perspective du combat municipal, si l'on peut redouter qu'une défaite de M. Jospin ferait à l'automne planer d'autres menaces sur ce parti, cette bonne volonté générale fort utile à M. Jospin relève, au vu des épisodes précédents, du miracle.

Daniel Carton

هكذا من الاصل

Nicole Notat fait face à la grogne des militants de la CFDT

Les cédétistes ouvrent leur 43e congrès à Montpellier

A la veille de l'ouverture du 43e congrès confédéral de la CFDT, qui se tiendra du mardi 21 au vendredi 24 mars à Montpellier, le ton monte. C'est la première fois que Nicole Notat affrontera de telles assises en tant que secrétaire générale. Elles comprennent trois temps forts : le vote sur l'activité de l'équipe sortante, l'adoption de résolutions pour les trois prochaines années et l'élection des dirigeants.

« ET SI NICOLE n'était pas réélue ? », se prend à rêver tout haut cet adhérent CFDT de base très remonté contre la direction actuelle. Nicole ? Nicole Notat bien sûr, qui dirige depuis trente mois avec une certaine poigne la centrale réformiste au point d'être surnommée *« la tsarine »* par ses adversaires. *« Au congrès de Paris, elle a été la moins bien élue à la CE* [commission exécutive], *avec 54 % des suffrages »*, rappelle encore cet adhérent qui ne pardonne toujours pas à Nicole Notat l'éviction brutale de Jean Kaspar du secrétariat général en octobre 1992.

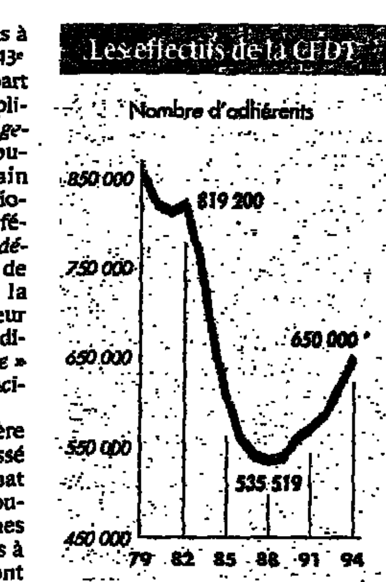
Depuis quelques mois, la direction de la CFDT fait face à un petit vent de fronde de la base. Deux directions d'unions régionales (Auvergne et Rhône-Alpes) dont la majorité était acquise à Nicole Notat ont été renversées en décembre. Elles ont rejoint le petit bataillon des unions régionales ou fédérations contestataires – les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Basse-Normandie, les fédérations des transports, des finances – qui représentent l'aile gauche de la CFDT et qui n'ont jamais accepté l'*aggiornamento* opéré à la fin des années 70. Un texte intitulé *Où va la CFDT ?*, qui dénonce pêle-mêle *« le verrouillage de l'appareil confédéral »*, les dérives réformistes et le « consensus mou » de l'actuelle direction, a recueilli la signature d'une petite centaine de syndicats de base. Cette opposition peut rassembler jusqu'à un tiers des mandats au congrès.

L'ombre de Jean Kaspar, qui a annoncé qu'il ne se rendrait pas à Montpellier, pèse aussi sur le 43e congrès. Les raisons de son départ brutal qu'il a longuement expliquées dans son livre *Mon engagement* (Flammarion), ont à nouveau été exposées par Alain Chupin, ancien secrétaire national, dans une lettre adressée en février aux syndicats CFDT (la *« dérive sectaire et bureaucratique »* de la commission exécutive, la *« chappe de plomb »* à l'intérieur de la CFDT et la volonté de la direction de *« réécrire l'histoire »* constituent les trois griefs principaux).

A la confédération, on préfère ne pas trop s'étendre sur ce passé douloureux. L'absence de débat interne comme l'accusation de bureaucratisation sont des thèmes récurrents de tous les opposants à la CFDT dès lors qu'ils ne sont plus au pouvoir. *« Quand on est pris pour cible à la CFDT, c'est que l'on existe »*, précise Nicole Notat.

ONCTION DÉMOCRATIQUE

Nicole Notat vient recevoir à Montpellier l'onction démocratique qu'elle n'a pas encore obtenue de ses pairs. S'il lui est nécessaire de tourner une fois pour toute la page de *« l'après-Kaspar »*, elle n'estime pas avoir à rougir de son bilan tant en termes d'effectifs (+5 % en moyenne ces deux dernières années) qu'en terme d'audience électorale. La CFDT occupe pleinement la place qui doit être la sienne sur l'échiquier syndical français. L'accusation d'être un interlocuteur « trop privilégié » des pouvoirs publics la laisse apparemment de marbre.



Une lente reprise du nombre des adhérents s'amorce depuis 1988.

Un congrès confédéral comprend trois temps forts, le vote du quitus à l'activité passée, qui depuis le congrès de Paris prend la forme d'un amendement sur le bilan de trois années de gestion de la direction sortante, l'adoption de résolutions sur des points de débats essentiels et l'élection des dirigeants.

Les opposants comptent peser sur le vote du quitus pour lancer un avertissement clair à l'actuelle direction mais les pratiques instituées rendent difficile toute mise en cause des structures dirigeantes. Depuis quelques années, les abstentions ne sont plus prises en compte lors des votes. Pour l'élection du bureau national, il y a autant de candidats que de postes à pourvoir. Dans ces conditions, le candidat doit être rayé par plus de 50 % des mandats pour être battu, ce qui impose un tir concentré sur un nom. Enfin, cette année, les huits premières fédérations et union régionales ont le droit de s'exprimer au même titre que les syndicats de base. Pour la direction, qui maîtrise mieux les organisations intermédiaires que les échelons de base, plus imprévisibles, c'est là un moyen indirect de renforcer son influence.

Mais au-delà de ces dispositions qui nourrissent les accusations de verrouillage du congrès, Nicole Notat dispose d'atouts incontestables. Même parmi ceux qui n'affectionnent ni son *« management autoritaire »* ni toutes ses prises de position, la majorité estime qu'*« une crise par décennie, cela suffit »*, et que l'après-congrès constitue l'enjeu décisif. Or à un mois d'une élection présidentielle annonciatrice de recomposition, la CFDT peut difficilement se payer le luxe d'une crise successorale qui aurait de fortes chances de brouiller son image nationale et de permettre aux autres centrales d'occuper le terrain.

TROIS SENSIBILITÉS

Nicole Notat a acquis une autorité qui dépasse le cadre de la confédération. Elle est, selon un mot qui a toujours beaucoup plu à la CFDT, dans une position quasi *« incontournable »*. Aucun successeur de rechange ne s'impose a priori. Enfin, le thème mis en avant pour la préparation du congrès – *« le parti pris de la solidarité »*–, qui se décline avec des débats sur la réduction et le partage du temps de travail, la défense de la protection sociale, voire la question de la stratégie d'unité d'action avec la présence de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, rencontre des échos favorables.

Au congrès, les forces en présence risquent de se répartir entre trois sensibilités de même poids : les partisans de l'actuelle direction, ses opposants classiques et, enfin, le centre, qualifié tour à tour de *« majoritaires sceptiques »* ou *« d'opposants critiques »*. Cette frange, où l'on retrouve des fédérations comme l'énergie ou la chimie, pourrait être en mesure de peser en faveur d'une plus grande ouverture de la direction confédérale. Plus que sur des batailles d'appareil, c'est donc sur sa capacité à rassembler, à ouvrir politiquement son équipe et à la renforcer que Nicole Notat sera jugée.

Alain Beuve-Méry

Le secrétaire général de la CGT assistera aux travaux

Une première syndicale : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, assistera, mercredi 22 mars, au 43e congrès de la CFDT. Régulièrement invitée, la CGT avait coutume jusqu'alors de dépêcher un membre de son bureau confédéral. De toutes les centrales, elle est la seule avec la CFE-CGC – représentée à Montpellier par Chantal Cumunel, sa secrétaire générale – à répondre positivement à cette invitation. FO a toujours décliné l'offre. La CFTC, depuis la mutation de 1964 qui a donné naissance à la Confédération française démocratique du travail, n'a jamais souhaité envoyer un de ses dirigeants. Pour la CGT, la présence de M. Viannet à Montpellier s'inscrit dans un nouvel effort en faveur d'une plus grande unité d'action syndicale. Pour Nicole Notat, sa présence peut aussi constituer un atout dans la mesure où elle peut lui permettre de désamorcer l'animosité des partisans de l'unité d'action, qui lui reprochent de ne pas accorder assez de crédit à cette politique.

M. Sarkozy : M. Balladur « vrai candidat du changement »

INVITÉ du « Grand jury RTL-*Le Monde* », dimanche 19 mars, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a affirmé qu'Edouard Balladur *« est le seul qui pourra faire les changements dont la France a besoin »* et que *« tout ce qui est promis avec Edouard Balladur sera tenu, parce que tout ce qui est indiqué est possible »*. *« Avec Edouard Balladur, il y aura davantage de changements qu'avec Jacques Chirac, parce que c'est le seul qui est capable, par sa méthode et par sa personne, de les faire accepter au pays »*, a estimé M. Sarkozy, avant d'ajouter : *« On ne dirige pas 58 millions de Français comme on caporalise un régiment »*.

Pour M. Sarkozy, jamais M. Balladur n'a été *« aussi déterminé à faire campagne et à gagner. (...) Chaque coup qu'il a reçu n'a fait que raffermir sa volonté »*. D'autant que *« ce n'est pas un homme de parti, un homme de clan »*. Quant au candidat socialiste, Lionel Jospin, *« la plupart du temps,* [il] *ne dit rien »*, a estimé M. Sarkozy. *« Les socialistes sont aux abonnés absents »*, a-t-il conclu.

Le premier ministre en visite dans une cité de la banlieue parisienne

ÉDOUARD BALLADUR a effectué, dimanche 19 mars, une visite surprise à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Il a notamment assisté à une rencontre de football opposant deux équipes de la commune, dont celle dans laquelle évolue le maire, Pierre Cardo, député UDF-PR. Le premier ministre a déclaré : *« Je suis venu pour mieux comprendre et mieux connaître les problèmes qui sont ceux d'une grande partie des Français. (...) On ne peut pas dire à la fois qu'il faut un grand débat dans le pays et ne pas regarder les problèmes de près pour voir comment il faut en débattre et comment il faut les régler. »*. – (*Corresp.*)

■ **EUROPE : Edouard Balladur a critiqué la proposition de M. Chirac** consistant à désigner pour trois ans un président du conseil européen. Interrogé, dimanche 19 mars sur France 3, le premier ministre a déclaré : *« C'est une proposition que j'avais faite en 1989 (...). C'était avant le traité d'union européenne de 1992. Depuis que ce traité est intervenu, il est bien évident que passer également, dans le cadre de ce traité, à une présidence du conseil européen de plusieurs années n'est peut-être pas la meilleure formule. Mais je suis tout prêt à en discuter. »*

■ **QUOTAS : M. Chirac est réservé sur l'institution de quotas pour les femmes** sur les listes de candidats, réforme proposée par M. Balladur. Invité de l'émission « Zone interdite », dimanche 19 mars sur M 6, l'ancien président du RPR a estimé *qu'« un référendum* [nécessaire pour modifier la Constitution] *sur ce sujet serait négatif pour des raisons de principe. En voulant aller trop vite et trop loin, on risquerait d'enterrer cette idée pour vingt ans »*. En revanche, M. Chirac a estimé que *« les hommes politiques n'ont pas suffisamment incité les femmes à se présenter aux élections et* [qu'] *un effort psychologique de promotion est nécessaire »*.

■ **PHILIPPE SÉGUIN : invité de « L'heure de vérité »**, dimanche 19 mars, sur France 2, le président de l'Assemblée nationale s'est réjoui que Jacques Chirac ait *été « capable de proposer un projet sur l'Europe susceptible de rassembler les gens qui avaient voté oui et les gens qui avaient voté non* au référendum sur le traité de Maastricht. Philippe Séguin a estimé que *« l'intégralité des préoccupations »* de ceux qui ont voté non *« ont été prises en compte »*, en citant la nécessité d'une démocratisation du fonctionnement européen, l'ouverture aux pays de l'Est et la priorité à la lutte contre le chômage.

■ **JEAN-PIERRE SOISSON : le maire barriste d'Auxerre**, qui soutient Jacques Chirac, a expliqué son choix, dimanche 19 mars, en déclarant que *« Edouard Balladur ne* [conduisait] *pas une politique assez volontaire de lutte contre le chômage »*. L'ancien ministre d'ouverture de Michel Rocard, secrétaire général du Mouvement des réformateurs, juge que M. Chirac paraît *« celui qui est le plus capable de diriger le pays, celui qui propose le programme le mieux adapté aux difficultés du temps présent »*.

■ **BERNARD TAPIE : estimant que Lionel Jospin est « maintenant à peu près sûr d'aller au deuxième tour »**, Bernard Tapie a annoncé, dimanche 19 mars sur France 2, qu'il allait *« retrousser* [ses] *manches »* afin d'aider, Jean-François Hory, candidat de Radical à l'élection présidentielle.

■ **CORSE : trente-cinq attentats** ont eu lieu dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 mars, en Corse-du-Sud et en Haute-Corse. Ces explosions, qui se sont produites presque simultanément, visaient principalement des édifices publics et des établissement bancaires. Ils ont fait quatre blessés à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), deux douaniers ainsi que l'épouse de l'un d'eux et son enfant, qui ont été atteints par des éclats de verre.

Une élection cantonale partielle

MARTINIQUE : canton de Saint-Joseph (1er tour)
I., 9 196 ; V., 4 038 ; A., 56,08 % ; E., 3 713.
Raymond Saffache, RPR, m. de Saint-Joseph, 3 151 (84,86 %)... RÉÉLU
Paul-Emile Bapté, div.d., 396 (10,66 %) ; Patrice Lanotte, PPM, 166 (4,47 %).

[Le tribunal administratif de Fort-de-France avait annulé, le 22 novembre 1994, l'élection de M. Saffache au motif que la publication, quelques semaines avant la date du scrutin, d'un magazine financé par la commune de Saint-Joseph, dont il est le maire, contrevenait à la législation sur le financement des activités politiques. M. Saffache a été réélu dès le premier tour en améliorant son score de mars 1994 de plus de cinq cents voix.

[20 mars 1994 : I., 8 081 ; V., 4 669 ; A., 42,22 % ; E., 3 412 ; Raymond Saffache, 2 649 (61,40 %) ; Yan Monplaisir, div.d., 1 380 (31,98 %) ; Paul-Emile Bapté, div.d., 145 (3,36 %) ; Patrice Lanote, PPM, 140 (3,24 %).]

Une élection municipale partielle

NORD : Hérin (1er tour)
I., 2 592 : V., 2 018 ; A., 22,14 % ; E., 1 954.
Liste de Michel Bassez (PC), m. s., soutenue par le PC, 758 (38,79 %) ; liste divers droite de Philippe Massaro, 658 (33,67 %) ; liste d'Alphonse Delpointe (PC), soutenue par le PS, 538 (27,53 %).

[La mise en cause du maire sortant, Michel Bassez, par une partie du conseil municipal, qui l'accuse de *« gestion personnelle et autoritaire »*, avait débouché, en janvier, par la démission de treize conseillers socialistes et divers gauche. Officiellement soutenue par le PC, la liste de M. Bassez a dû faire face à la concurrence d'une seconde liste composée de socialistes et de communistes, soutenue par le PS, et conduite par l'ancien maire de la commune, Alphonse Delpointe. La division à gauche permet à la liste de droite d'arriver en second position, alors qu'elle était absente en 1989.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 2 523 ; V., 1 823 ; A., 27,74 % ; E., 1 427 ; liste d'union de la gauche d'Alphonse Delpointe (PC), 1 427 (100 %).]

L'urbanisme au cœur de la campagne municipale dans le 19e arrondissement

Entre Belleville et La Villette, le nord-est de Paris a gagné 20 000 habitants depuis 1982. Les socialistes espèrent ravir ces quartiers en pleine rénovation aux amis de Jacques Chirac

D'UN CÔTÉ, Michel Bulté, un RPR extraverti avec des faux airs de Bill Clinton, de l'autre Roger Madec, un socialiste à l'opiniâtreté discrète : les deux hommes livrent campagne dans le 19e arrondissement de Paris, un de ceux que l'opposition espère bien ravir aux alliés de Jacques Chirac en juin.

Belleville, la place des Fêtes, La Villette, les Buttes-Chaumont : ces noms résonnent comme la mémoire du vieux Paris. Mais aussi comme quelques-uns des lieux de batailles menées contre les opérations d'urbanisme qui, d'un coup de bulldozer, transforment l'apparence d'un quartier. Et ce n'est pas terminé : avec quelque cent dix hectares libérés, le 19e est un des arrondissements où les passionnés d'aménagement peuvent encore exercer leurs talents.

Entre 1982 et 1990, cet arrondissement de 165 000 habitants en a gagné 20 000 de plus. Une promenade permet de le constater. Lorsque Jacqueline, qui habite depuis vingt-quatre ans au pied du parc des Buttes-Chaumont, sort de chez elle, partout où se dressent des immeubles récents, elle se souvient que, voilà dix ou quinze ans, il y avait des maisons basses, des petites fabriques et des entrepôts. Les bulldozers ont fait place nette pour édifier des immeubles dont une grande partie abrite des logements sociaux.

DISCOURS SÉCURITAIRE

Un tiers de la population réside dans des HLM. Les plus anciennes datent de l'entre-deux-guerres : bâtiments de briques, cages d'escalier étroites, paliers tristes. C'est le domaine de prédilection de Roger Madec, tête de liste socialiste. Plusieurs soirs par semaine, avec trois ou quatre militants, dans son duffle-coat gris-vert, ses tracts sous le bras, il sonne aux portes : *« Je suis Roger Madec, conseiller de Paris, je passe saluer les habitants de l'immeuble. Est-ce que tout va bien ? »* Quelquefois la porte s'ouvre sur une mère et ses enfants, quelqu'un qui sort de sa douche ou une personne âgée apparaît. *« Les loyers ont beaucoup augmenté »*, se plaignent les locataires de cet immeuble que l'Opac vient de retaper. *« Ils ont nettoyé parce qu'ils savaient que vous alliez venir »*, constate, amère, une habitante des cités des rues Gaston-Pinot, de la Solidarité et Alsace-Lorraine.

Ce jour-là, Roger Madec était bien entouré : Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes parisiens pour les municipales, Gisèle Stievenard, conseiller de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, ancien député, et Bernard Deleplace, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police. Les socialistes ont profité de l'occasion pour faire le point sur leurs revendications en matière de sécurité et de prévention de la délinquance : après avoir stigmatisé *« l'urbanisme criminogène »*, Bertrand Delanoë a prôné le renforcement de l'îlotage, la création de *« zones à dispositif renforcé »* de prévention et de sécurité, un meilleur lien entre police judiciaire et agents en tenue, le doublement des crédits alloués aux actions de prévention à Paris, la création de régies de quartier pour les jeunes sans emploi, et de nouveaux postes de gardiens d'immeubles.

Les enfants désœuvrés, les petits dealers, des agressions et quelques règlements de compte violents rendent les habitants des quartiers nord de l'arrondissement sensibles au discours sécuritaire. D'ailleurs, dans ces cités qui, durant des décennies, furent les fiefs du Parti communiste, le Front national réalise maintenant des scores parfois supérieurs à 15 %.

Le maire, Michel Bulté, n'est évidemment pas indifférent à ces préoccupations. En tournée chez les commerçants, sanglé dans son trench-coat, il a la poignée de main et l'embrassade faciles. Ses poches sont pleines de sa correspondance avec le préfet de police auquel il demande de débarrasser son arrondissement des effets de la drogue. *« Il ne fait que déplacer le problème chez les voisins »*, ripostent ses détracteurs.

Michel Bulté, qui a pris la succession de Jacques Féron en mars 1994, a de grandes ambitions pour son arrondissement. Adhérent du RPR depuis 1977, il est un enfant du quartier, devenu chef d'entreprise,qui est tombé dans la politique parisienne au début des années 90. A quarante-huit ans et après le long règne de son prédécesseur, il ne cache pas son ambition ni le besoin de s'imposer sur le terrain et à l'Hôtel de ville. *« Avec des projets porteurs, on peut tout modifier »*, assure-t-il avec ce brin de mégalomanie qui fait qu'il a déjà rebaptisé la rue de Flandre *« les Champs-Elysées du nord »*. L'année dernière, l'élargissement de cette artère qui va de la place Stalingrad à la porte de La Villette avait déclenché les protestations des riverains contre le projet de radiale à six voies. Habilement, Michel Bulté a utilisé leur exaspération pour que les services de la ville modifient leur projet. Résultat : deux fois deux voies avec un terre-plein central planté d'arbres. Il en a tiré une certaine satisfaction d'avoir fait reculer les fonctionnaires de l'administration parisienne qu'il qualifie de *« pro-consuls »*.

Cependant ses ambitions d'aménageur pourraient bien se heurter à la volonté de calme de ses électeurs. *« Les gens sont fatigués de voir sans arrêt des travaux et les nuisances que cela provoque. Le quartier est en train de perdre son âme et il n'en retrouve pas une autre. En outre, les habitants ont l'impression d'être mal informés et peu consultés »*, proteste Emilienne Civelli, responsable de l'association Présence du 19e. Une brèche dans laquelle ne manque pas de s'engouffrer Roger Madec, qui fait campagne *« contre le béton et le mal de vivre »*.

Des destructions-constructions, les habitants risquent bien d'en supporter pendant plusieurs années encore, tant sont nombreux les endroits aménageables. Pour l'été prochain, le maire envisage de transformer les bords des bassins de La Villette, derrière la rotonde de Ledoux, en un lieu culturel et de loisirs. Un permis de construire a été déposé pour y installer des cinémas, un restaurant et un cabaret de jazz.

PROGRAMME D'INAUGURATIONS

Parmi les espaces libérés, l'Office central pharmaceutique (OCP), près du parc de La Villette, devrait laisser la place à des logements à loyers libres et intermédiaires. En revanche, rien n'est décidé pour l'hectare et demi de la Société française de production(SFP) racheté par Bouygues ; le projet du promoteur a été repoussé pour cause de trop forte densité. L'avenir des deux bâtiments des Magasins généraux, au bout du bassin de La Villette, dont l'un a brûlé en 1990, est, lui aussi, incertain. La piscine Pailleron fait l'objet d'une étude de réaménagement pour lequel le maire promet une concertation.

D'ici les élections municipales en tout cas, Michel Bulté a programmé quelques inaugurations, dont celle de la place des Fêtes, un des symboles de l'arrondissement. Le charme de cette place, construite en 1836 pour les réjouissances des Bellevillois, a été saccagé par d'immenses tours édifiées dans les années 60. Au cours de la campagne municipale de 1989, Jacques Chirac avait souhaité que le réaménagement du lieu soit élaboré en concertation avec les habitants. *« Nous avons fait un projet dont la direction de l'aménagement urbain a fait une synthèse, puis il y a eu un concours d'architectes. Mais ce n'est pas celui qu'on souhaitait qui a été retenu »*, raconte Jean Reby-Fayard, délégué général des associations de la place des Fêtes, qui peste de ne pas avoir obtenu une véritable maison de quartier. Quelquefois, les promesses électorales font long feu.

Françoise Chirot

Gauche et droite au coude à coude

Ancien arrondissement ouvrier, le dix-neuvième a longtemps été un des fiefs de la gauche parisienne. Les dirigeants du Parti communiste Paul Laurent et Henri Fizsbin en ont été députés. Après les événements de 1968, la droite emporte tous les sièges. En 1981, avec la vague rose, les socialistes en récupèrent deux. C'est en 1983 que l'ancien maire, Jacques Féron (CNI) prend la mairie. Aux présidentielles de 1988, François Mitterrand arrive en tête avec 56,82 % des suffrages contre 43,17 % à Jacques Chirac. Aux municipales de 1989, Jacques Féron l'emporte (49,15 %) sur le socialiste Roger Madec (41,78 %). Aux législatives de mars 1993, il manque 460 voix à Jean-Christophe Cambadélis (PS) pour conserver son siège de député.

Voies de la discorde à Lourdes

TARBES
de notre correspondant

Les Hautes-Pyrénées souffren d'un manque criant d'infrastructures routières. Seuls l'autoroute A 64 et son axe Bayonne-Toulouse servent d'épine dorsale à la liaison Atlantique-Méditerranée. Elle traverse Tarbes, perfore le plateau de Lannemezan, quitte le département des Hautes-Pyrénées, en ignorant totalement Lourdes, la deuxième ville touristique de France, qui accueille chaque année 6 millions de visiteurs, et la vallée du Lavedan, qui dessert sept stations de ski des Hautes-Pyrénées.

Cette lacune doit être comblée avant l'an 2000. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, maire et conseiller général de Lourdes, a forcé le destin en inscrivant les travaux de doublement de la route nationale entre Tarbes et Lourdes dans le schéma autoroutier national. Mais le prolongement de cette future autoroute en direction de la vallée du Lavedan rencontre une difficulté avec le contournement de la cité mariale.

La traversée du quartier périphérique de l'Ophite oblige la direction départementale de l'Équipement et les élus de Lourdes à imaginer des solutions alternatives complexes. Le centre-ville est souvent asphyxié par le flot incessant de touristes venant, l'été, au sanctuaire religieux ou se dirigeant, l'hiver, vers les stations de ski. La réalisation d'un viaduc enjambant le gave, actuellement en cours de construction (100 millions de francs), devrait cependant désengorger la sortie de Lourdes et favoriser l'écoulement des véhicules.

Les réticences du collectif écologique de quatorze associations de défense de la vallée du Lavedan, un temps estompées par des mesures de protection de la nature prises sur ce tronçon, viennent d'être réveillées par une requête des élus, commerçants et socioprofessionnels du val d'Azun. Ceux-ci réclament une pénétrante – c'est-à-dire une route à grande circulation – pour accéder dans la vallée qui dessert les cols du Soulor et de l'Aubisque, hauts lieux du Tour de France cycliste. Quant aux commerçants d'Argelès-Gazost, craignant les conséquences économiques d'un tel projet, ils refusent cette route et réclament l'arrêt de la voie express à la commune limitrophe d'Agos-Vidalos, soit à la moitié de son parcours. Ils viennent de manifester bruyamment dans ce sens.

Jean-Jacques Rollat

هكذا من الأصل

JUSTICE L'audience du procès sur la corruption à l'occasion du match de football VA-OM a repris, lundi matin 20 mars, au tribunal correctionnel de Valenciennes, avec les plaidoiries des parties civiles. Au terme d'un week-end mouvementé, Bernard Tapie a vu son principal alibi réduit à néant, Jacques Mellick ayant admis, au cours de sa garde à vue, samedi, ne l'avoir pas rencontré le 17 juin 1993 à Paris, comme il l'avait jusqu'ici affirmé. ● LE MAIRE DE BÉTHUNE est cité à comparaître, le 31 mars, devant le tribunal correctionnel de sa ville pour « *subornation de témoin* », à la suite des déclarations de son ex-attachée parlementaire. ● BERNARD TAPIE s'est défendu en contestant l'importance du témoignage de M. Mellick, dimanche soir. L'ancien président de l'OM s'efforce toujours de déplacer les débats sur le terrain médiatique.

Jacques Mellick a avoué avoir fait un faux témoignage

Le maire (PS) de Béthune a confirmé devant les policiers les termes du communiqué publié samedi par son fils : il n'a pas rencontré Bernard Tapie le 17 juin 1993. Cet aveu trouble la population de sa ville et compromet son avenir politique

BÉTHUNE (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Au Palais du rire, le clown de service s'ennuyait plus dur que jamais, samedi soir à Béthune. Autour du beffroi du XIVe, la ducasse avait beau déployer ses manèges et ses baraques dans un déluge de sonos et de néons, tandis que la « fête à jeunes gens » drainait vers le théâtre municipal les élus potentiels du « *plus beau couple de l'année* », la ville n'avait pas vraiment la tête à s'amuser. En quarante-huit heures, elle avait eu sa ration de guignolade et de foire d'empoigne, son content de coups de théâtre et d'accès de fièvre. Cette année, le Carnaval des fous avait pris une sérieuse avance. Interpellé à l'aube du même jour par les policiers, Jacques Mellick, le maire (PS) de la ville, avait été placé en garde à vue à Lille, puis confronté à son ancienne attachée parlementaire, Corinne Krajewski, dans le cadre de l'enquête ouverte en flagrance pour subornation de témoin (*le Monde* daté 19-20 mars). Vers 17 h 30, il s'en était retourné chez lui avec en poche une citation à comparaître, le 31 mars, devant le tribunal de Béthune...Entre-temps, quelques instants à peine après l'interpellation de son père, l'un des fils de M. Mellick avait publié un communiqué « *motivé par les accusations odieuses et mensongères de Corinne Krajewski* ».

Par ce texte, le député reconnaissait qu'il n'avait pu se rendre au siège de Bernard Tapie le 17 juin 1993, faisant ainsi tomber ce qui n'était rien qu'un alibi. Le communiqué précisait que les deux hommes s'étaient vus « *le 19 ou 20 juillet* », lors de la réunion du Parlement à Versailles : « *Ils ont discuté du problème Testut et notamment de la réinjection des capitaux – 300 millions de francs – dans la société béthunoise pour en assurer sa survie et donc le maintien des emplois.* » La discussion ayant ensuite porté sur l'affaire VA-OM et la « *conspiration* », c'est alors que Jacques Mellick « *proposa spontanément à Bernard Tapie de l'aider* », poursuit le texte, parce qu'il « *savait que sa chute entraînerait le licenciemment de 300 personnes à Testut Aequitas Béthune* ». Jacques Mellick se défendait enfin d'avoir exercé une « *quelconque pression* » sur Corine Krajewski.

La nuit est passée sur ces dernières palinodies; les balayeuses municipales aussi, faisant Grand-Place nette devant l'hôtel de ville, pour accueillir plus de quarante mille participants, sans compter les « bandes » carnavalesques et les sociétés musicales, venus de tout le bassin minier, de Belgique et souvent d'au-delà. Dans les effluves de friture et de nougatine, entre les chahuts plus ou moins spontanés et des bourrasques de confettis, les majorettes et les gilles, les joueurs de pipeau et les rouleurs de tambour allaient enfin faire passer le souffle d'un défoulement bon enfant. Comme si, en se travestissant, la cité allait retrouver son naturel. Mais, en dépit de ses couleurs criardes, le carnaval ne parvenait à dissiper le malaise.

« C'EST TOUT JACQUES MELLICK »

A l'heure de l'apéritif, la patronne du café Au Printemps, rendez-vous des élus socialistes et des proches du maire, affirmait, comme pour s'en convaincre, qu'« il » ne manquerait pas de faire un tour au carnaval. La veille, alors qu'« il » était en garde à vue, c'est son épouse, Béatrice Mellick, qui était allé l'excuser et saluer de sa part un couple célébrant ses noces d'or, avant de le représenter à l'inauguration de la bibliothèque de l'école Pasteur. En ce dimanche de travestissement obligé, une vaste partie de cache-cache citadine allait donc s'engager entre l'élu et les curieux, professionnels ou non.

Entouré d'une nuée de « zoulous » d'opérette, barbouillés de noir, et d'une cohorte de gardes du corps plus traditionnels, le maire, dont le sourire semblait figé en rictus, finit par se risquer au cœur du carnaval. Désireux d'échapper à l'avidité des photographes, l'ancien ministre laissa dégager le terrain par sa garde rapprochée ; dans la bousculade qui s'ensuivit, quelques preneurs d'images furent légèrement molestés. Au bout d'une heure, M. Mellick se réfugia à la mairie pour ne plus reparaître.

Le ridicule meurtrier qui éclabousse Béthune n'est qu'une demi-surprise pour la population. Tout le monde savait, ici, que cet alibi mal ficelé ne tenait pas davantage la route qu'une voiture lancée, avec ou sans chauffeur, sur la route de Paris pour couvrir 227 kilomètres en 90 minutes, un certain 17 juin 1993... Personne n'avait oublié les lazzis qui avaient alors fusé à propos du « *maire le plus rapide de France* ». « *Mais on pensait que cela se terminerait en jus de boudin, que l'épisode serait oublié* », dit Jean-Pierre Chruszez, directeur général de la Communauté de communes du Béthunois, L'impromptu de Valenciennes, qui s'est joué dans un prétoire ultra-médiatisé, a rouvert des plaies à peine cicatrisées. Très proche du maire, qu'il a suivi dans ses trois ministères successifs, M. Chruszez ne peut s'empêcher de lâcher, à propos des dépositions incongrues de son maire devant la justice : « *Cela n'a rien pour me surprendre. Il a toujours été comme ça. C'est tout Jacques Mellick...* »



Par un réflexe d'amour-propre teinté de fatalisme, qu'on ne doit pas forcément prendre pour de l'aveuglement, une partie de la population n'hésite pas, du coup, à exprimer un reste de confiance dans ce premier magistrat « *égaré* » devant la justice. « *S'il a fait ça pour sauver des emplois, il a bien fait... D'ailleurs, c'est juste après son témoignage que Tapie a injecté 240 millions dans Testut* », observe un retraité du chemin de fer. « *Il a voulu dépanner un ami et puis il s'est piégé tout seul* », estime cette aide-comptable, qui déplore néanmoins que la politique soit devenue un « *repaire de jobards et d'arrivistes* ». Un groupe d'étudiants souligne, lui, la « *mégalomanie* » du maire et son opportunisme, qui le conduirait à toujours se rallier au courant le plus porteur.

Comme, selon un sondage publié le 1er mars par *La Voix du Nord*, l'ancien ministre, réélu au premier tour avec plus de 62 % des voix lors des élections municipales de 1989, bénéficierait encore d'un capital de bonnes opinions de 58 % auprès de ses concitoyens, ses partisans espèrent qu'il parviendra à conserver ce « matelas » et à rebondir dessus. Même si tous sont conscients que les décisions de justice à venir pourront faire la différence. Un corpulent amateur de bière annonce son intention de créer un comité de soutien : « *Le 31 mars*, promet-il, *on sera devant le tribunal pour lui exprimer notre solidarité.* » A Béthune, le feuilleton comptera encore au moins un épisode.

Robert Belleret

Les deux procès de Valenciennes

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Après les magistrats, les caméras. Après le bluff, l'esbroufe. La technique est bien rodée, Bernard Tapie l'applique en expert. Ce n'est pas un procès, mais deux, qu'il mène de front. Il y a celui de la salle d'audience, devant le tribunal. Et il y a l'autre, avec l'opinion pour unique juge. Là, il s'arroge tous les rôles ; président, procureur, avocat. A-t-on jamais vu prévenu si prolixe hors du prétoire ? Au plus fort de la tempête Mellick, il s'est ainsi efforcé, par son omniprésence médiatique, d'effacer les effets désastreux de ses déroutes judiciaires.

Sa stratégie à deux vitesses frise la caricature. Il profite de la moindre interruption d'audience pour s'entretenir, sur le ton de la confidence, avec tel ou tel journaliste. En homme d'influence et de réseaux, il s'estime imbattable sur ce terrain, quitte à user d'une méthode ayant fait ses preuves devant les vestiaires de l'OM : la menace. On l'a vu, ainsi, s'emporter contre le chroniqueur judiciaire de TF 1, dont le seul tort était d'avoir fait son métier en toute honnêteté.

Tapie essaie de vendre Tapie, de crier au « *complot* ». Peu lui importe d'affirmer tout et son contraire, comme dimanche soir 19 mars, encore, s'exprimant à la fois sur TF 1 et France 2. Peu lui importe, surtout, d'être en contradiction avec les propos tenus à la barre. Ce comportement a ses limites : celles de la décence et du cynisme. Il place les journalistes devant un cas de conscience. Faut-il continuer à donner la parole à un bonimenteur qui érige le mensonge en système de défense ? Peut-on accepter son entreprise de propagande sans en être complice ? Ne vaut-il pas mieux le laisser s'exprimer à la barre et interroger uniquement son avocat ? La parole est un droit. Même pour M. Tapie. Mais l'excès pose problème. Le risque de dérive est grand. La justice tourne au spectacle, s'éloigne des prétoires, se rapproche des écrans.

Prenons le cas de « l'affaire dans l'affaire ». Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, affirme que M. Tapie a tenté de négocier une modification de son témoignage, le 17 juin 1993. L'effondrement de « l'alibi Mellick » tend à prouver que le Croate dit la vérité. Or qui se soucie de cet homme que l'ancien ministre de la ville traite de « *menteur* » et que M. Mellick, l'ami trop zélé, a carrément qualifié d'« *oustachi* » (*Le Monde* daté 19-20 mars) ? Boro Primorac maîtrise mal la langue française. Ses difficultés d'expression le privent de l'accès aux médias, donc de toute riposte d'égale vigueur. Cette injustice profite à M. Tapie aujourd'hui, à d'autres demain. C'est le triomphe du paraître, la loi du plus puissant.

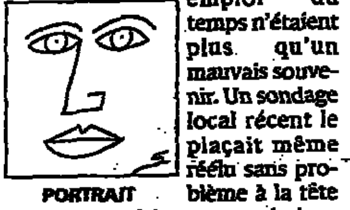
Heureusement, il reste l'autre procès. Le vrai. Celui qui ne tient pas compte des gesticulations pathétiques d'un camelot fatigué. Le tribunal, après quelques jours de flottement, ne semble pas dupe. Le comportement du prévenu, sa volonté de mener deux procès en un, n'en demeure pas moins dangereux pour la justice et la démocratie. Comme son discours séduit toujours une catégorie de la population méfiante à l'égard des institutions, le jugement, s'il lui est défavorable, sera perçu comme l'aboutissement du prétendu « *complot* », la revanche du « système ». Une partie de l'opinion se rangerait alors derrière un Tapie victime. Ce serait, pour lui, une peu glorieuse consolation, au nom de la démagogie et du populisme.

Philippe Broussard

Un notable socialiste déboussolé

BÉTHUNE
de notre correspondant

A Béthune, personne n'imaginait que le maire, Jacques Mellick, puisse à ce point perdre la face. La folle journée du 17 juin 1993 et les incohérences relevées dans son emploi du temps n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Un sondage local récent le plaçait même réélu sans problème à la tête de « sa » mairie aux prochaines municipales. Seulement voilà, le 17 mars, tout a basculé, et celui qui n'avait jamais connu d'échec jusqu'à maintenant va devoir assumer.


PORTRAIT

A cinquante-trois ans, la vie de Jacques Mellick est indissociable de celle du Parti socialiste. Cadre commercial, il adhère en 1959 à la SFIO. Il entre à la Norsogepresse, la maison d'édition du PS régional, puis détient le poste-clé de trésorier de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Dès le congrès d'Epinay, en 1971, il rejoint les mitterrandistes, avec Daniel Percheron, pour bouter Guy Mollet hors de sa citadelle. Comme M. Percheron, il est rocardien avant la présidentielle de 1981, puis fabiusien avant le congrès de Rennes de 1990.

Boulimique, il engrange les succès électoraux. Elu maire de Béthune en 1977, il est député en 1978, puis conseiller général en 1979. En 1993, il a été réélu député. Vice-président du conseil général, soumis à la loi du cumul, il a cédé sa place de maire, pendant quelques mois, à son adjoint Bernard Seux. Ne s'étant pas représenté aux élections cantonales en 1994 – il espérait la présidence du conseil général, que Roland Huguet a gardée –, il a repris son poste de maire.

En 1988, il fait une entrée discrète au gouvernement. Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, il sera ensuite ministre de la mer, puis secrétaire d'Etat à la défense. A Paris, il n'oubliera pas de plaider la cause de sa ville, Béthune, ville plutôt bourgeoise dans un environnement ouvrier, et qui accueillera une première délocalisation, celle des Voies navigables de France.

Sa réussite électorale est simple : il occupe le terrain et règne en maître sur sa ville. Pour qui n'est pas du bassin minier, son rapport avec « sa » population confine au paternalisme.

Lui qui, le 17 mars, à la barre du tribunal de Valenciennes, se disait « *révolutionnaire* », se déclarait en 1984 « *non marxiste, mais diplomate et réaliste* ». Ce réalisme l'a amené à rencontrer Bernard Tapie, qui, en 1983, vint à Béthune reprendre la société de pesage Testut. La Communauté du Béthunois (une communauté de communes) a apporté son aide par le biais de la construction de locaux. Son soutien à l'homme d'affaires Bernard Tapie restera constant, au point de l'amener à commettre le faux pas que l'on sait.

Depuis quelques années, M. Mellick avait pris quelques distances au sein du PS départemental. Aux élections législatives de 1993, il s'était présenté sous le slogan « Energie Mellick », en référence à la liste Energie Sud de M. Tapie. Après la conquête – éphémère – du PS par Michel Rocard, en avril 1993, il annonçait qu'il se désintéressait du PS. Cependant, lors des « primaires » de février 1995, M. Mellick, comme M. Fabius, soutenait Henri Emmanuelli, qui a obtenu 78,07 % dans sa ville, tandis que Lionel Jospin sortait largement vainqueur sur le département, avec 65,25 %.

Avant même le coup de théâtre au tribunal de Valenciennes, on pouvait se demander si son parti ne l'avait pas mis à l'écart. Lundi matin, Dominique Strauss-Kahn, l'un des porte-parole de Lionel Jospin, estimait qu'il « *devrait lui-même se mettre en congé du PS* ». Coïncidence ou pas, alors même que M. Mellick était convoqué à Valenciennes, M. Jospin faisait une visite de campagne dans le Pas-de-Calais (*Le Monde* daté 19-20 mars). Lors de son périple dans le bassin minier, M. Jospin s'est arrêté à Bruay-La Buissière, à quelques kilomètres de Béthune. Dimanche 20 mars, sur TF 1, Martine Aubry laissait entendre que le PS devrait tirer les conséquences du mensonge du maire de Béthune.

Yves Jouannic

Henri Leclerc, nouveau président de la Ligue des droits de l'homme

« La campagne électorale passe à côté des problèmes essentiels : la fracture sociale, les libertés publiques, la situation des étrangers »

L'avocat Henri Leclerc a été élu, dimanche 19 mars, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Il succède ainsi à l'historienne Madeleine Rébérioux, qui dirigeait la LDH depuis 1991. Réunie pour son congrès annuel, du 17 au 19 mars, à Créteil (Val-de-Marne), la Ligue des droits de l'homme a longuement évoqué, au cours de ces débats, les pratiques démocratiques : les trois ateliers de travail avaient pour thème la démocratie participative, la représentation démocratique et la démocratie locale. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Henri Leclerc évoque le bilan de la présidence de M. Mitterrand et l'actuelle campagne électorale.

« Votre élection à la présidence de la Ligue des droits de l'homme correspond à la fin du second septennat de François Mitterrand. Quel bilan faites-vous de ces quatorze ans de présidence socialiste ?

– Le bilan est contrasté car il y a, à la fois, des avancées et une grande déception. Au départ, il y a eu un élan et un souffle incontestables : l'abrogation de la peine de mort, la suppression des tribunaux permanents des forces armées et de la Cour de sûreté de l'Etat, la régularisation des étrangers en situation irrégulière, la loi sur les étrangers protégés et l'instauration de la carte unique de dix ans. Et puis, les choses se sont figées. Après la première période de régression, en 1986-1988, la *deuxième législature socialiste* a été décevante : malgré la réforme du droit des étrangers de Pierre Joxe en 1989, il y a eu de grandes réticences. Regardez le droit de vote des étrangers aux élections locales, qui figurait dans le programme de François Mitterrand : en quatorze ans, le gouvernement n'a pas été capable de le faire adopter !

En réalité, je n'ai pas le sentiment que la priorité a été donnée à une nouvelle politique en matière de citoyenneté. Nous constatons, au terme de ces deux septennats, un état de fracture sociale terrible. Un droit aussi fondamental que le droit au logement est aujourd'hui si ouvertement bafoué qu'il faut des actions à l'extrême limite de la légalité pour le faire respecter. Le *gouvernement socialiste nous a* expliqué qu'il fallait se convertir à la loi du marché en raison de la situation internationale, mais rien ne l'obligeait à ne pas avancer sur le terrain des libertés publiques et de la citoyenneté.

– La Ligue des droits de l'homme, qui, depuis sa création, il y a bientôt un siècle, a toujours œuvré en faveur des libertés publiques, est-elle aussi bien armée pour le combat en faveur de la citoyenneté sociale que pour ses combats traditionnels ?

– Depuis sa fondation, la LDH a toujours mené le combat sur les deux fronts. Elle a certes été créée pour la défense des grandes libertés publiques, puisqu'elle est née de l'affaire Dreyfus, mais elle a estimé, dès le début du siècle, que ce combat ne pouvait pas se passer de la défense des droits sociaux. Cela ne sert à rien de défendre les libertés publiques si des hommes sont privés de toute possibilité d'expression civique en raison de leur situation économique. La citoyenneté est indivisible : nous devons marcher sur deux jambes.

– La LDH, comme toutes les associations de défense des droits de l'homme, n'est-elle pas affaiblie par le recul du militantisme et, plus largement, par la relative indifférence de l'opinion à l'égard du débat sur les libertés ?

– J'ai le sentiment que cette indifférence n'est pas aussi marquée qu'on ne le croit. Lorsque l'abbé Pierre se rend rue du Dragon, il y a une réelle adhésion de l'opinion publique, qui me paraît toujours prête à se révolter, à s'indigner.

Cela dit, il existe incontestablement une désaffection de l'opinion publique à l'égard de certaines valeurs républicaines. Pour moi, il y a une responsabilité politique à cette désaffection. Face à l'insécurité, un gouvernement qui affirme qu'il faut réprimer les étrangers et envoyer de plus en plus de délinquants en prison réduit la vigilance de l'opinion à l'égard du respect des droits de l'homme. Un gouvernement qui fait du clandestin le bouc émissaire de toutes les misères et de toutes les difficultés nourrit l'animosité de l'opinion à l'égard des étrangers.

A mon avis, cette relative indifférence de l'opinion à l'égard du débat sur les libertés publiques renvoie également à la responsabilité des médias : lorsque je vois que la presse consacre à peine un entrefilet au suicide et à la tentative de viol qui ont eu lieu la semaine dernière au centre de rétention du palais de justice de Paris, qui sont d'une gravité extrême, et des titres entiers à l'affaire OM-*Valenciennes, je regrette l'absence* d'une certaine responsabilité civique.

– Depuis que les affaires ont atteint les grandes entreprises, de nombreux dirigeants économiques dénoncent l'archaïsme de la procédure pénale et la solitude du juge d'instruction. N'y a-t-il pas un paradoxe à ce qu'ils rejoignent ainsi les analyses que vous défendez depuis des années ?

– *Oui, c'est un étrange paradoxe.* A un détail près : lorsque nous menions notre *combat* contre l'archaïsme de la procédure, nous ne demandions pas que les riches soient traités comme les pauvres, nous voulions plutôt que les pauvres soient traités comme les riches ! Cela dit, si ces affaires permettent aux forces politiques de prendre conscience de l'archaïsme de la procédure, ce sera un résultat paradoxal, mais intéressant.

J'aimerais cependant que l'on conserve une vision large du fonctionnement de l'institution judiciaire : on parle aujourd'hui du moindre président-directeur géné*ral mis en examen, or le problème* le plus important ce n'est pas l'incarcération de quelques PDG ou quelques élus, mais le fait que 55 000 personnes sont aujourd'hui détenues, contre à peine 40 000 il y a quinze ans. La justice continue à condamner sans ménagement de pauvres gens qui ont commis des illégalismes de la misère, de l'exclusion, de la pauvreté. Ce problème essentiel est totalement ignoré par les responsables écono*miques qui dénoncent si* vigoureusement le pouvoir des juges.

– Avez-vous le sentiment que la campagne électorale donne lieu à un large débat public sur ces questions ?

– Certainement pas ! M. Pasqua a dit que la campagne *était « dégueulasse »*. En fait, ce qui me paraît dégueulasse, dans cette campagne, ce ne sont pas les crocs-en-jambe désolants auxquels se livrent la droite, mais l'absence de discussion sur des problèmes aussi essentiels que la fracture sociale, les libertés publiques ou la situation des étrangers. Un exemple : parmi les *grands candidats, personne* n'a encore pris position sur les lois Pasqua. Lionel Jospin a déclaré qu'il était favorable au rétablissement du droit du sol, mais il n'évoque ni l'abrogation des lois restreignant les droits au séjour, ni la situation des centres de rétention, ni la multiplication des contrôles d'identité, ni les restrictions au droit d'asile, qui concernent aujourd'hui en priorité les Algériens... »

Propos recueillis par Anne Chemin

« Le problème le plus important, ce n'est pas l'incarcération de quelques PDG ou de quelques élus, mais le fait que 55 000 personnes sont aujourd'hui détenues, contre à peine 40 000 il y a quinze ans »

Un défenseur passionné des droits de la défense

Né le 8 juin 1934, Henri Leclerc a prêté serment en 1955. En 1974, il ouvre le légendaire cabinet du boulevard d'Ornano, dans le XVIIIe arrondissement de Paris : installé dans un quartier populaire, le cabinet est une véritable maison où les justiciables *« ne doivent pas avoir peur d'aller »*. Membre du bureau national du PSU, du Mouvement d'action judiciaire et du Syndicat des avocats de France, *il défend, dans les années 70, des militants d'extrême gauche*, des objecteurs de conscience et des syndicalistes. Défenseur passionné des droits de la défense, il bataille alors contre l'allongement de la garde à vue, la peine de mort ou la loi sécurité et liberté d'Alain Peyrefitte.

Ces dernières années, l'avocat de *Libération* a notamment défendu les dirigeants d'Urba, le responsable lyonnais des Verts accusé de fausses déclarations aux Assedic, Etienne Tête, ou le docteur Jean Chouraqui impliqué dans l'affaire des cliniques marseillaises. Lors du procès du meurtre et du viol de la petite Céline Jourdan, à Grenoble, Henri Leclerc s'est battu en faveur de Richard Roman, qui a été acquitté. En tant qu'avocat de la partie civile, Henri Leclerc a représenté la famille de Guislaine Marchal. Il a aussi plaidé au nom des victimes de Paul Touvier. Vice-président de la Ligue des droits de l'homme depuis 1986, il était membre de la commission Delmas-Marty, *qui a préconisé, en 1990, une réforme d'ampleur de la procédure pénale*.

Brouillard sur le « dépôt » des étrangers

IL EXISTE, EN FRANCE, un endroit où des milliers de personnes sont, chaque année, enfermées pour plusieurs jours dans des conditions de légalité douteuse. Un lieu où des cellules de trente-cinq mètres carrés comprenant des toilettes ouvertes, peuvent contenir douze hommes. Officiellement, ces locaux ne constituent pas une prison. Pourtant, ni les avocats, ni les journalistes, ni les associations humanitaires n'ont le droit d'y pénétrer. Le « dépôt des étrangers » de la préfecture de police de Paris est une *terra incognita* dans le Palais de justice, au cœur de l'île de la Cité.

Ouvert en 1981, il peut héberger jusqu'à quatre-vingt-douze étrangers en situation irrégulière retenus par décision administrative en attendant leur reconduite à la frontière ou leur expulsion. L'étranger est privé de liberté, mais peut *« communiquer avec une personne de son choix »*, prévoit la loi. En 1993, un rapport du Comité européen pour la prévention de la torture avait jeté le trouble : *« injures »*, *« injections de tranquillisants sous la contrainte »*, absence de draps et de savon, de lieu de promenade, saleté des cellules en sous-sol *« infestées de cafards »*. La même année, des avocats avaient fait éclater le scandale. Ils avaient obtenu qu'un expert judiciaire dresse un constat, publié des photographies saisissantes, et engagé une vaine action pour *« voie de fait »*.

Deux ans plus tard, le « dépôt des étrangers » et ses démons refont surface par un sinistre concours de circonstances. Un policier a comparu, mardi 14 mars, devant des juges pour avoir commis, en novembre dernier, une agression sexuelle contre un Algérien dont il avait la garde au « dépôt ». La nuit suivante, un Marocain de vingt-quatre ans était retrouvé pendu dans sa cellule.

Nouveau scandale, autre coup de projecteur. Le « dépôt » n'aurait-il pas changé ? Très peu, si l'on en croit les témoignages, une autorisation de reportage ayant été refusée au *Monde* en décembre dernier. Certes, des trousses de toilette sont désormais distribuées et deux nouvelles cabines téléphoniques ont été installées. Une courette a été ouverte à la promenade et une salle de télévision aménagée. Des plateaux-repas ont remplacé les gamelles et des balais sont prêtés sur demande.

LES CELLULES FERMÉES A CLÉ

Mais le cloisonnement des cellules collectives, promis en 1993, n'a toujours pas débuté. Les détenus ne sont toujours pas systématiquement informés de leurs droits, leurs appels téléphoniques à un avocat dépendent toujours de l'humeur des policiers et les cellules sont fermées à clé, contrairement à la pratique d'autres centres. L'accès de la zone de rétention reste interdite aux représentants de l'organisme caritatif la Cimade, pourtant chargés d'une mission humanitaire, mais relégués au parloir.

Cette opacité persistante fait du « dépôt » une zone d'ombre inquiétante au pays des droits de l'homme. Une délégation du Comité pour la prévention de la torture est revenue sur place, en juillet dernier. Un nouveau rapport a été transmis au gouvernement français, qui ne semble pas pressé de le rendre public.

Philippe Bernard

Les palmarès du « Monde de l'éducation » en livre de poche

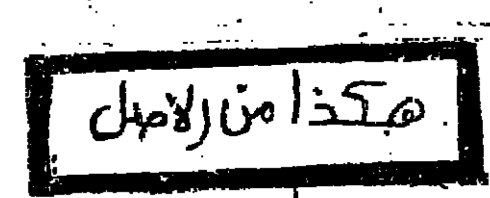
LES PALMARÈS établis chaque année par *Le Monde de l'éducation* sont maintenant publiés en livre de poche, dans la collection des « Guides du *Monde de l'éducation* ». Quatre titres viennent de paraître, donnant les résultats complets des concours 1994 : *Le Palmarès des prépas commerciales, Le Palmarès des prépas sciences-lettres, Le Palmarès des BTS* et *Le Palmarès des IUT*.

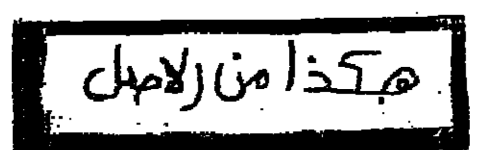
Les palmarès des classes préparatoires donnent les résultats des concours aux grandes écoles, école par école et prépa par prépa. Pour chaque concours, sont indiqués le nombre des élèves présentés par chaque classe préparatoire, le pourcentage des admissibles et le pourcentage des admis. On y trouve aussi des conseils aux élèves de terminale pour bien choisir leur lycée (en tenant compte du niveau de recrutement de ces établissements) et bien poser leur candidature, ainsi que la liste des lycées disposant de prépas et un index des villes ayant des lycées avec prépas.

Le Palmarès des BTS donne le nombre d'inscrits et le pourcentage des reçus par lycée dans toutes les spécialités (agricoles, industrielles *et tertiaires) et*, dans chaque cas, le pourcentage d'élèves titulaires d'un baccalauréat technologique, ainsi que la liste des lycées proposant des spécialisations de troisième année et un index des villes ayant des STS.

Outre les résultats aux diplômes, *Le Palmarès des IUT* donne *notamment la liste* complète des établissements offrant des formations post-DUT. Les deux guides des BTS et des IUT fournissent aussi tous les conseils nécessaires pour choisir son établissement et présenter sa candidature.

★ Collection des « *Guides du Monde de l'éducation* ». Le Monde Editions-Marabout. Chaque volume 37 F. En vente dans les librairies et les grandes surfaces.





Les étudiants se bousculent aux portes de la profession d'enseignant

Les instituts universitaires de formation des maîtres croulent sous les candidatures

Créés par Lionel Jospin, les instituts universitaires de formation des maîtres sont-ils malades de leur succès ? Il y a trois ans, l'éducation nationale peinait à renouveler son personnel enseignant. En 1994, près de 170 000 étudiants ont voulu s'inscrire dans un IUFM. Alors que les inscriptions pour la rentrée 1995 s'ouvrent, les directeurs des 29 IUFM sont aujourd'hui contraints de mettre en place des tests de sélection.

L'ACADÉMIE de Lille, ex-championne du déficit en enseignants, vient d'instaurer un numerus clausus à l'entrée de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Dans le même temps, ce dernier dénonce le concours de professeur des écoles, devenu *« brutalement sélectif dans l'académie »* : c'est peu de dire que le retournement de tendance est brutal.

Trois ans après la mise en place des IUFM, l'éducation nationale, qui désespérait de séduire chaque année 30 000 étudiants pour renouveler son personnel enseignant, croule sous les demandes. En 1986, 700 places n'avaient pas trouvé preneur dans les écoles normales d'instituteurs. En 1990, sur les 4 500 allocations proposées aux étudiants dans douze académies déficitaires pour qu'ils s'engagent à passer les concours de recrutement, 665 étaient restées en souffrance, dont 117 à Lille (sur 400) pour le premier degré. Aujourd'hui, les directeurs des 29 IUFM qui s'apprêtent à ouvrir les inscriptions pour la rentrée 1995 attendent le flot dans l'angoisse.

En 1994, 167 950 étudiants ont demandé une inscription dans un IUFM, soit une augmentation de 58 % par rapport à 1992. Moins d'un sur deux ont été autorisés à s'inscrire. Environ un tiers d'entre eux (55 259) sont finalement entrés en formation. Si l'on considère les seuls futurs professeurs d'école, le rush est plus impressionnant encore, puisque les demandes d'inscription ont progressé, en trois ans, de près de 63 %. Sur les 83 379 candidats au métier d'instituteur, les IUFM n'en ont retenu qu'un peu plus de 20 000. Pour ses 474 places en première année de professorat des écoles, l'IUFM de Rennes a dû traiter plus de 3 500 demandes d'inscription, Grenoble plus de 4 000 dossiers pour ses 527 places. Dans certaines académies traditionnellement déficitaires comme Amiens, Créteil ou Versailles, l'augmentation de la pression étudiante à l'entrée à l'IUFM frôle ou dépasse les 100 % en un an. Les responsables d'établissement s'attendent, pour la prochaine rentrée, à un boom à peu près équivalent à celui de l'an dernier. Toulouse, qui a déja ouvert ses registres, aurait reçu plus de 3 000 demandes de dossier en trois jours...

FACTEURS EXPLICATIFS

Plusieurs facteurs expliquent ce brusque regain d'amour des étudiants pour l'éducation nationale. La crise et l'angoisse du chômage d'abord. L'ensemble des concours de la fonction publique ont enregistré, cette année, une augmentation des candidatures de 40 %. Le concours du CAPES est loin encore des taux record atteints par celui de contrôleur des impôts (134 candidats pour un poste) ou d'agent administratif de la police nationale (61 pour un poste). Le développement rapide de l'enseignement supérieur depuis 1989 a, en outre, considérablement « gonflé » le vivier potentiel de futurs enseignants.

Le passage à la licence du niveau de recrutement des maîtres du primaire avait mis en difficulté les académies déficitaires où se conjuguaient alors plusieurs handicaps : faibles taux de poursuites d'études à l'université et, par conséquent, faible vivier de futurs profs. L'avarie a été de courte durée. A Lille toujours, de 4 131 licenciés produits par l'université en 1991 on est passé à 6 700 en 1994, et on table sur 7 500 licenciés en 1995.

Cette montée en régime du nombre de diplômés s'est accompagnée d'une augmentation considérable du nombre de postes offerts aux différents concours dans les six dernières années (6 000 postes au Capes en 1988 ; 14 000 en 1993). De plus, malgré les débats idéologiques qu'elle a suscités *(lire ci-dessous)*, la création de ces instituts professionnalisés a rendu plus lisibles des parcours jusque-là opaques et peu mis en valeur. La revalorisation financière conduite à partir de 1989 a joué un rôle, pour les professeurs d'école surtout, qui bénéficient désormais du même salaire d'entrée dans la carrière que leurs collègues des lycées et collèges. Le taux de réussite des étudiants d'IUFM par rapport aux candidats libres pèse également : les premiers ont une chance sur deux de réussir le concours, les seconds une chance sur dix. Même chose pour les Capes : les étudiants d'IUFM ont une chance sur trois de réussir, contre une sur dix s'ils préparent seuls le concours.

Revalorisation financière et meilleure lisibilité des parcours de formation : les deux réformes conduites par Lionel Jospin portent aujourd'hui leurs fruits. Une enquête conduite par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale auprès des sortants d'IUFM de 1993 montre que l'image du métier est plus positive chez eux qu'elle ne l'était chez les débutants arrivés sur le terrain en 1991. Le salaire est nettement moins ressenti comme un frein à la venue dans la carrière. Et ils jugent plutôt favorablement la formation reçue en IUFM, spécialement dans sa dimension professionnelle, puisqu'ils sont entre 72 % et 85 % à plébisciter les stages.

Cet engouement pour les IUFM a pris à contre-pied les directeurs d'établissement et leurs équipes, à qui reviennent la tâche délicate de faire le tri entre les prétendants. La mission est d'autant plus difficile qu'à leur création les promoteurs des IUFM avaient, et pour cause, totalement négligé la question de la sélection. C'est surtout pour l'entrée en formation de professeurs d'école que le problème se pose, puisque, sur le papier, tout titulaire d'une licence peut prétendre entrer en IUFM pour préparer le concours.

LES STAGES PLÉBISCITÉS

Maintenant qu'ils ont l'embarras du choix, les responsables d'IUFM essaient d'équilibrer l'origine disciplinaire de leurs étudiants et, surtout, de minorer le poids des licenciés issus des filières de sciences humaines (sociologie, psychologie et sciences de l'éducation). Certains instituts ont mis en place des tests de sélection *(lire ci-contre)*. En doublant, pour la prochaine session du concours, les coefficients des épreuves de mathématiques et de français et en réclamant que priorité soit donnée, pour l'entrée en formation, aux titulaires de licences *« correspondant aux disciplines enseignées à l'école »* – une façon élégante d'écarter la psychologie et la sociologie –, la direction des écoles du ministère leur a, de toute façon, nettement forcé la main.

La réalité des flux rend néanmoins ce rééquilibrage difficile. Sur ses 4 000 candidats (pour 500 places) au métier de professeur d'école, Grenoble n'a réussi l'an dernier à attirer que 40 titulaires d'une licence de mathématiques, contre plus de 1 400 littéraires et plus de 1 000 issus des filières de sciences humaines. Toutes filières confondues, les scientifiques ont pesé pour un cinquième des étudiants finalement entrés en formation. Même chose à Bordeaux, où les « matheux » n'étaient que 8 sur 609 candidats admis à l'IUFM. Et si le poids des diplômés de sciences physiques et de biologie augmente partout, c'est parce que le Capes est particulièrement sélectif dans ces deux disciplines.

DES DIFFICULTÉS PERDURENT

Cette augmentation considérable des flux n'empêche pas que des difficultés perdurent dans certaines académies comme Créteil et Versailles, où les besoins d'enseignants sont très importants et, pour le second degré, dans certaines disciplines qui ne font pas le plein des postes disponibles. Pour le premier degré, par rapport à leurs besoins en nouveaux professeurs d'école, les deux académies d'Ile-de-France ont des capacités d'accueil en première année d'IUFM insuffisantes. Résultat : la moitié environ des stagiaires de deuxième année sont des candidats libres. A Versailles, toujours, les allocations d'année préparatoire destinées à permettre à des étudiants de Deug de passer une licence, mais qui doivent, en contrepartie, s'engager à se présenter au concours, n'ont pas toutes été attribuées en 1994, faute d'amateurs, alors que le nombre de candidats à l'entrée à l'IUFM est deux fois plus important que le nombre d'allocations disponibles. Dans le même temps, Paris, qui ne propose pas d'allocations pour le concours de professorat des écoles, a trois fois plus de candidats que de postes. Mais l'absence de coordination entre les trois académies d'Ile-de-France fait que les étudiants ne peuvent pas courir plusieurs lièvres à la fois, puisque les trois concours ont lieu le même jour !

Dans le second degré, le malthusianisme de certains jurys de concours fait que, malgré l'augmentation massive du nombre de candidats, un nombre très important de postes mis au Capes ne sont pas pourvus. Les sciences économiques, la biologie et la physique pourvoient la quasi-totalité des postes mis aux concours. Les mathématiques et l'anglais respectivement 60 % et 58 % des leurs. De quoi, sur fond d'embellie générale, décourager quelque peu les candidats et les précipiter un peu plus nombreux dans les formations de professeurs d'école, où ils sont – pour l'anglais du moins – déjà fort nombreux.

Christine Garin

Deux ans de formation

La scolarité en IUFM est prévue sur deux ans. Dans certaines académies, les étudiants peuvent obtenir une allocation, de 50 000 à 70 000 francs par an, attribuée sur dossier.

- **La première année** est consacrée essentiellement à la préparation du concours – certificat d'aptitude au professorat des écoles (CAPE) ou certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Les stages, d'une durée variant selon les IUFM de quinze jours à six semaines, mais plus longs pour les professeurs d'école, constituent une première approche *in vivo* du métier. Le concours a lieu à la fin de la première année d'IUFM. Reçus, les élèves sont nommés professeurs stagiaires, perçoivent une rémunération et commencent à enseigner.
- **La deuxième année** est nettement professionnelle. Elle est centrée sur le « stage en responsabilité », qui mobilise la moitié du temps du stagiaire, et par la rédaction d'un « mémoire professionnel ». Enfin, des formations complémentaires sont organisées, à l'IUFM, deux journées par semaine.

La mise en place de tests de sélection

Certains IUFM, comme ceux de Bordeaux, Poitiers, Aix-Marseille, Nantes, Rennes, Versailles ou Strasbourg, ont introduit l'an dernier, ou s'apprêtent à le faire, un test de sélection (en français et en maths) pour faire un premier tri entre les candidats. Le mode de sélection est fait généralement d'un dosage subtil où entrent en ligne de compte le type de licence du candidat, la rapidité de son cursus universitaire, d'éventuelles mentions au bac et les résultats au test. Les *« mères de famille ayant élevé trois enfants »* sont toujours, théoriquement, dispensées de tout titre universitaire mais elles n'ont guère de chances, désormais, de pouvoir entrer à l'IUFM. La logique qui prévaut pour le recrutement dans les préparations aux CAPES est différente. Le *numerus clausus* joue moins, d'autant que la formation dispensée en première année d'IUFM, moins professionnalisée que celle des enseignants du primaire, reste largement inscrite dans la tradition universitaire du « cours en amphi ».

Vitesse de croisière après la tempête politique

SILENCE RADIO sur la formation des maîtres. Les candidats à l'élection présidentielle, et particulièrement M. Chirac, dont les amis promettaient en mars 1993 de tirer un trait sur les IUFM inventés par la gauche en 1989, ont décidé de respecter un prudent *statu quo*. Armel Pecheul, par exemple, qui est membre du cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche François Fillon, et en même temps inspirateur du programme sur l'éducation de M. Chirac, estimait il y a deux ans que *« le procès des IUFM n'était plus à faire »* et qu'il fallait *« changer de logique »*. Il considère aujourd'hui qu'il conviendra certes *« de repenser sérieusement la formation des maîtres »*, mais que *« ce n'est pas une réforme prioritaire »*. *« La réflexion reprendra tranquillement après l'élection présidentielle »*, ajoute-t-il.

Symboliques parce qu'ils ont consacré une rupture dans la tradition française de formation des maître, les IUFM divisent et ravivent des querelles de légitimité au sein de l'Université. Les années de lancement des nouveaux instituts ont vu une frange d'universitaires et certains syndicats d'enseignants dénoncer le nouveau système.

UN RÔLE DE PREMIER PLAN

L'aile la plus conservatrice de la droite universitaire, essentiellement logée au RPR, n'a eu de cesse d'en faire un enjeu politique. Jusqu'au combat perdu par François Fillon contre François Bayrou en juillet 1993 dans sa tentative de mettre un terme à ces *« universités bis »* et à *« l'extraordinaire médiocrité de la formation pédagogique qui y était dispensée »*.

Un compromis avait alors été trouvé, arbitré par le premier ministre, Edouard Balladur. Les IUFM perduraient, mais ils étaient placés sous la coupe plus étroite des universités dont les propres commissions de spécialistes devaient désormais nommer des enseignants en les détachant pour quatre ans dans les instituts. Les universités retrouvaient en outre la haute main sur la préparation des concours du second degré. Enfin, l'épreuve professionnelle du Capes, articulée sur le stage de deuxième année, était remplacée par une épreuve sur dossier plus académique et sans lien obligatoire avec le stage en établissement. Près de deux ans plus tard, cette reprise en main ne semble pas avoir affecté la marche des établissements. Le succès remporté par les IUFM auprès des étudiants a eu raison, semble-t-il, des points de vue les plus tranchés.

Avec le temps, les logiques d'établissement l'emportent. *« Quand, dans une université, vous avez un étudiant sur dix qui candidate pour entrer à l'IUFM, l'institut joue forcément un rôle de premier plan dans le pilotage de l'établissement »*, estime Alain Bouvier, président de la conférence des directeurs d'IUFM. Protégés par leur succès, les IUFM semblent ainsi ne pas craindre outre mesure l'après-mai 1995.

Ch. G.

Les CRS évacuent les occupants d'un immeuble à Toulouse

TROIS CENTS CRS ont évacué, dimanche 19 mars, les quelque cent-cinquante personnes qui occupaient depuis la veille l'Hôtel Saint-Jean, à Toulouse (Haute-Garonne). Lancée au petit matin dans un quartier auparavant entièrement bouclé, l'opération a été accomplie sans ménagement. Après avoir défoncé les portes de cette bâtisse du XVII[e] siècle, qui avait abrité l'école de commerce et qui est restée inoccupée depuis huit ans, les policiers sont allés déloger un à un les squatters endormis, traînant certains d'entre eux sur plusieurs étages jusqu'à la porte d'entrée.

Les affrontements se sont durcis par la suite. Dans la matinée, en effet, les familles et les militants des trente organisation réunies dans le collectif Ville habitée, conduites par Droit au logement (DAL), ont tenté de réinvestir les lieux. Mais ils ont été repoussés à coups de matraques et de gazs lacrymogènes. Au premier rang des manifestants, Léon Schwartzenberg a été légèrement blessé. C'est donc l'oeil tuméfié et la main enflée que le cancérologue a accusé pêle-mêle le préfet, le ministre de l'intérieur et le président de la République de ne rien faire pour les sans-logis. Il a promis d'autres actions dans les jours à venir. Réagissant à cette intervention, le premier ministre, Edouard Balladur, a précisé dimanche soir qu'il avait personnellement *« donné son accord »* à l'emploi de la force publique. *« On ne peut pas laisser se développer dans notre pays des opérations contraires à la loi »*, a-t-il affirmé. – *(Corresp.)*

Plus de la moitié des fonds collectés lors du Sidaction ont été affectés

156 MILLIONS DE FRANCS sur les 300 millions récoltés à l'occasion de l'opération télévisée Sidaction d'avril 1994, soit *« 58 % de la collecte nette »* après déduction des frais, avaient été engagés au 1[er] mars, selon les comptes de cette opération qui sera l'objet d'encarts dans la presse dès mardi 21 mars, ont indiqué dans un communiqué commun les associations gestionnaires, Ensemble contre le sida et la Fondation de France. 63,72 millions de francs ont été attribués à 181 projets et bourses de recherche scientifiques et 92,41 millions de francs ont été engagés dans 458 projets associatifs d'information, de prévention et d'aide aux malades. Le total des coûts et frais *« rapporté à la masse globale des sommes réunies représente un ratio particulièrement satisfaisant de 5,75 % »*, ont précisé les associations, qui ont ajouté avoir étudié *« plus de 1 000 projets soumis par 576 associations et organismes de lutte contre le sida »*. L'opération Sidaction se poursuit cette année du 1[er] au 7 avril sur les chaînes de télévision, mais dans des émissions distinctes, ainsi que sur les radios et dans la presse.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : six islamistes présumés proches du Groupe islamique armé (GIA) ont été mis en examen à Paris** pour participation à une association de malfaiteurs et infractions à la législation sur les armes, samedi 18 mars, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, qui les a placés sous mandat de dépôt. Ces six Algériens soupçonnés d'être proches du GIA avaient été interpellés mardi 14 mars à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et à Paris, après l'arrestation en Espagne de Ghrebrid Messaoud (*Le Monde* du 16 mars). Le juge Bruguière a délivré un mandat d'arrêt contre cet homme résidant habituellement en France et arrêté à Barcelone le 11 mars en possession d'armes qu'il avait reconnu transporter pour le compte d'un groupe islamiste radical.

■ **HÔPITAUX : environ 2 000 personnes ont défilé pour défendre l'hôpital de proximité**, samedi 18 mars à Paris, à l'appel de sept organisations syndicales et associations d'usagers. *« D'ici à l'an 2010, cinq millions de Français et 40 % du territoire seront démunis de soins de proximité »* en raison de la politique de restructuration hospitalière, a affirmé le docteur Casimir Muszynski, président de la Fédération nationale des maternités et hôpitaux de proximité. Le président de la Fédération nationale des usagers des hôpitaux publics, Manuel Ramos, a souligné pour sa part que *« les habitants des petites villes ont exactement les mêmes droits que ceux des grandes à être soignés à proximité de chez eux »*.

■ **ENVIRONNEMENT : près de 200 personnes ont manifesté contre l'implantation d'une usine chimique à Chinon** (Indre-et-Loire), samedi 18 mars. La société Procédés et produits de maintenance (PPM), dont le siège est à Persan (Val-d'Oise), envisage, avec l'accord des autorités administratives, de traiter 10 000 tonnes par an de solvants sales sur son site d'Indre-et-Loire. Selon les manifestants, des recours ont été déposés devant le tribunal administratif, qui devrait statuer la semaine prochaine.

■ **DROGUES : une manifestation pour la légalisation du cannabis** a rassemblé près de deux cents personnes, samedi 18 mars après-midi, à Tours (Indre-et-Loire), malgré une interdiction préfectorale. Les manifestants ont défilé pacifiquement pendant près de deux heures dans le centre-ville, à l'appel du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC). Le président du CIRC, Jean-Pierre Galland, fait l'objet de poursuites judiciaires pour provocation à l'usage et présentation sous un jour favorable du cannabis.

HORIZONS

PORTRAIT

Considéré comme « l'une des rares grandes carrières internationales que connaisse l'Allemagne », le président de la Bundesbank a consacré une thèse à « la notion d'ordo dans la doctrine sociale de l'Église catholique »



OLIVIER BESSON

Hans Tietmeyer, le grand prêtre du deutschemark

DANS l'une de ses *Grandes Élégies*, Hölderlin a écrit : *« D'un chant pieux je tâcherai de vous apaiser, ombres saintes. »* Cette formule s'applique assez bien à Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank. Chacun de ses propos, en période de tempête monétaire, est interprété comme un *« chant pieux »* par les marchés. La semaine dernière, il a suffi que Hans Tietmeyer laisse entrevoir une baisse des taux d'intérêt allemands pour que le dollar, tombé au seuil historique de 1,39 mark, remonte à 1,41 mark. S'il n'avait rien dit, la monnaie allemande aurait continué à se renforcer en attirant, comme un mystérieux objet de culte, les investisseurs de toute la planète.

Parmi les puissants de ce monde, le président de la banque centrale allemande – qui n'est, finalement, qu'un haut fonctionnaire désigné par son gouvernement – dispose d'un privilège extrêmement rare : sa parole vaut de l'or. De Francfort, Hans Tietmeyer codétermine le niveau de la croissance et de l'emploi de l'ensemble du continent européen. Lorsqu'il a été nommé président de la Bundesbank, le 1er octobre 1993 (né en 1931, il avait soixante-deux ans), le grand quotidien populaire *Bild Zeitung* résumait son rôle en trois phrases : *« Il imprime notre argent, il fait les taux, il a 3 600 tonnes d'or dans sa cave. »* Son salaire annuel (estimé à près de 2 millions de francs) est plus élevé que celui du chancelier fédéral.

Hans Tietmeyer, le « chaman » du mark ? L'intéressé n'accepterait peut-être pas cette comparaison. Dans un discours prononcé en mai 1994 devant la faculté des sciences économiques de Münster, il qualifiait son institution de *« bastion de la raison, en lutte contre les forces irrationnelles qui traversent cette société bouleversée et en quête d'orientation »*. Éminemment conscient de l'importance du rôle qui lui est dévolu par la loi, le président de la Bundesbank n'est pas tant au service d'un quelconque « dieu deutschemark » que de la stabilité monétaire à tout prix.

Il se sent investi d'une mission, certes, mais celle-ci est d'ordre exclusivement terrestre. Lutter contre l'inflation : tel est son unique sacerdoce. Que la monnaie dont il est le gardien s'appelle mark, écu ou « euro » (telle est sa préférence pour le nom de la future monnaie unique), peu importe finalement. L'essentiel, pour Hans Tietmeyer, c'est que la monnaie soit au service d'un projet de stabilité à long terme. Un projet qui, dans son esprit, devrait pouvoir dépasser les frontières de l'Allemagne, même s'il se définit lui-même comme un *« Prussien de Westphalie »* et que son idée de base est la suivante : *« Une Allemagne instable économiquement comme politiquement serait dangereuse pour l'Europe. »*

CETTE idée ne définit-elle pas par ailleurs l'un de ces intérêts nationaux fondamentaux dans l'« exportation de la stabilité » en Europe et dans le monde ? Cela n'empêche pas Hans Tietmeyer de faire preuve, parfois, d'une arrogance insupportable à l'égard des peuples du sud de l'Europe, comme les Italiens, dont il disait récemment, en petit comité, qu'ils étaient *« plus doués pour jouer au football que pour réduire leur déficit budgétaire »*.

« Je suis un fédéraliste européen », dit Hans Tietmeyer avec une conviction sincère, et sa biographie tout entière prouve, contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, qu'il a toujours agi au service d'un grand idéal européen. Du plan Werner, dans les années 70, à la négociation du traité de Maastricht, en 1991, Hans Tietmeyer a été intimement associé à toutes les étapes déterminantes de la construction de l'Europe économique et monétaire. De lui, qui fut longtemps secrétaire d'État au ministère de l'économie, puis aux finances (l'équivalent d'un directeur du Trésor), avant d'entrer au directoire de la Bundesbank en 1990, on peut affirmer qu'il est plus proche de la pensée européenne du chancelier Kohl que la plupart de ceux qui l'ont précédé à la tête de son institution. Son prédécesseur immédiat, Helmut Schlesinger (parti à la retraite en 1993), avait fait toute sa carrière au sein de la Bundesbank, et son manque d'expérience internationale l'amena de temps en temps à commettre de graves maladresses.

Tietmeyer ? Un esprit éminemment politique, dont la vision du monde ne passe pas exclusivement par le corridor de la masse monétaire allemande. *« L'une des rares grandes carrières internationales que connaisse l'Allemagne »*, dit de lui un haut responsable français. Et pourtant, l'homme ne s'affiche pas. D'origine très modeste, il compte le moindre de ses pfennigs et achète ses costumes chez C&A. Son anglais garde des accents de patois westphalien, une langue lourde où les « r » sont roulés comme dans la glèbe. Karl Otto Pöhl, président de la Bundesbank entre 1980 et 1991 et membre du Parti social-démocrate, allait se faire tailler ses costumes sur mesure à Londres et fréquentait assidûment les parcours de golf.

L'un des seuls hobbies connus de Tietmeyer est le ping-pong (il a été champion universitaire dans cette discipline), et son plat préféré le ragoût au chou et à la saucisse, surtout celui que lui prépare sa maman, âgée de quatre-vingt-onze ans, qu'il appelle au téléphone tous les dimanches, où qu'il se trouve dans le monde. Les Français aiment bien son côté bon vivant : amateur de bons repas – où son grand rire s'entend de loin –, il ne refuse jamais de reprendre du vin.

Hans Tietmeyer prétend que, s'il avait été français, il aurait été gouverneur de la Banque de France.

> « Il imprime notre argent, il fait les taux, il a 3 600 tonnes d'or dans sa cave »

On regrette, pour lui, cette « vocation » ratée : les tristes couloirs en béton de la Bundesbank sont loin d'être aussi somptueux que ceux de la Galerie dorée de l'Hôtel de Toulouse, à Paris. En tout état de cause, s'il avait voulu réaliser la carrière d'un Jean-Claude Trichet, il aurait fallu que Hans Tietmeyer abandonnât d'emblée toute affiliation politique. Car, malgré sa toute récente indépendance, la Banque de France respecte depuis toujours une plus grande impartialité que son homologue allemande. Toujours est-il que Tietmeyer a toujours fait une forte impression auprès de ses interlocuteurs français, grâce à des talents d'orateur et de pédagogue hors pair. Jean-Claude Trichet rappelait récemment cette anecdote : lorsqu'il était premier ministre, Pierre Bérégovoy interrompait souvent ses collaborateurs pour demander : *« Qu'en pense Tietmeyer ? »*

Au nom de l'indépendance de la Bundesbank, certains esprits grincheux, en Allemagne, reprochent à Tietmeyer son affiliation politique à la CDU, le parti du chancelier Kohl, dont il est membre depuis 1962. *« Je suis entré à la CDU à l'époque où l'étoile de Konrad Adenauer commençait à pâlir. Je me suis dit alors qu'il était temps de faire quelque chose »*, souligne, plus de trente ans après, le président de la Bundesbank. Certains observateurs notent que la sacro-sainte indépendance de la banque centrale allemande souffre quelques entorses régulières, notamment en période électorale (la baisse continue des taux d'intérêt, à l'approche des élections du 16 octobre, en serait peut-être un exemple).

Au cours de sa carrière, Hans Tietmeyer a été mêlé de très près aux jeux de la haute politique – il a même été victime d'un attentat de la Fraction armée rouge en 1988. Lorsqu'il était membre du cabinet du comte Lambsdorff, alors ministre de l'économie (membre du Parti libéral-démocrate, FDP), Hans Tietmeyer joua un rôle déterminant dans la chute de la coalition sociale-libérale en 1982. C'est, en effet, lui qui, alors qu'il était déjà considéré comme l'un des plus brillants parmi les jeunes fonctionnaires de son ministère, se vit confier la rédaction d'un document (le « papier Lambsdorff »), qui provoqua la chute du chancelier SPD Helmut Schmidt. Celui-ci, qui a gardé, depuis lors, une dent contre lui, a toujours reproché à M. Tietmeyer de privilégier la stabilité monétaire à l'emploi.

IL est temps de relativiser l'image de temple inviolable que donne d'elle-même la Bundesbank. L'ancien commissaire européen Ralf Dahrendorf, égalementlibéral comparait récemment le rôle du président de la banque centrale allemande à celui de l'évêque d'Urgel, qui détient la cosouveraineté de la principauté d'Andorre avec le président de la République française. La banque fédérale allemande respecte la légitimité du pouvoir politique élu, et ses statuts lui imposent non seulement de garantir la stabilité monétaire, mais également de soutenir la politique économique du gouvernement. Et, d'après un haut fonctionnaire qui a longtemps travaillé auprès de lui, Hans Tietmeyer est un homme avant tout *« loyal »* au pouvoir, voire *« d'une grande capacité d'adaptation »*.

L'engagement européen de Hans Tietmeyer ne date pas d'hier. Alors que la France, en 1971, parlait encore de revenir au système de Bretton Woods en voulant éviter de lier le franc au mark, il fut l'un des premiers, aux côtés de son ministre de tutelle Karl Schiller (SPO), à parler de *« zone de flottement concertée »* des monnaies européennes. Or ce projet allait se concrétiser, un peu plus tard, sous la forme du serpent monétaire européen. puis du système monétaire européen. *« Il a été européen avant nous »*, observe-t-on parfois côté français avec franchise.

L'homme a gardé de son éducation un caractère autoritaire : *« Il est très dur »*, a dit de lui Raymond Barre. S'adressant au baron Alexandre Lamfalussy, patron de l'Institut monétaire européen, à Francfort, Hans Tietmeyer dit – un peu ironiquement – *« mon Président »*.

Son discours sur la monnaie unique s'est durci au cours des derniers mois, et on note avec regret, à Paris, qu'il s'exprime si peu, depuis qu'il est président de la Bundesbank, pour souligner la nécessité d'une union économique et monétaire européenne. En veut-il vraiment ou craint-il aujourd'hui de sacrifier les acquis de l'Allemagne en matière de stabilité monétaire ? Son insistance sur la nécessité d'une union politique européenne, en complément de l'union monétaire, n'est peut-être pas exempte d'arrière-pensées. Il aurait récemment qualifié de *« chaos »* l'idée d'une union monétaire avant la fin du siècle.

Si tel est le cas, c'est que l'homme est animé d'une passion pour le bel ordonnancement des choses et d'un dégoût profond pour l'imprévisible. Les mots qui reviennent le plus souvent dans sa bouche dessinent un champ lexical très particulier : *« stable »*, *« solide »*, *« durable »*, *« long terme »*, *« crédible »*... Au bout du compte, l'homme estime que son action prend place dans un projet de société global : l'économie sociale de marché. Or, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'une approche exclusivement économique des choses.

Compétition, libre marché, stabilité des prix sont pour lui, comme pour tous ses compatriotes, les bases d'un épanouissement optimal de la collectivité. Tout le parcours personnel de Hans Tietmeyer s'inscrit dans une double filiation intellectuelle typiquement allemande : de Ludwig Erhard, l'homme du « miracle économique » ouest-allemand (dont un portrait orne son bureau), il a retenu les notions de marché et de compétitivité, et la doctrine sociale de l'Église lui a légué deux exigences : responsabilité et solidarité. L'un de ses anciens camarades d'études, Franz Schoser, aujourd'hui secrétaire général de l'association des chambres de commerce allemandes (DIHT), souligne que la formation universitaire de Hans Tietmeyer puise dans la recherche d'une *« synthèse entre le capitalisme et le socialisme »*. Les élites allemandes formées après la guerre – celles qui sont aujourd'hui au pouvoir – ont toujours été préoccupées de réconcilier l'éthique et l'économie de marché.

Edouard Balladur, un jour, a comparé le président de la Bundesbank à Luther. Grave erreur, puisque Hans Tietmeyer est un catholique pratiquant originaire de Westphalie, l'une des régions les plus papistes d'Allemagne. Il n'en reste pas moins que certains de ses proches lui trouvent un air de prédicateur. Le pape Jean Paul II, qui l'a bien senti, l'a d'ailleurs nommé membre d'une académie des sciences sociales, fondée en 1993. Des onze enfants de Bernhard et Leni Tietmeyer, deux sont devenus prêtres. L'actuel président de la Bundesbank aurait pu, lui aussi, suivre l'exemple de ses frères. Avant d'entrer au service de l'Etat, il a dirigé une association caritative soucieuse d'aider les étudiants en difficulté. Cette vénérable institution n'accordait de prêts financiers qu'aux étudiants pouvant prouver qu'ils ne vivaient pas sous le régime du concubinage...

> Son credo :
> « stable »,
> « solide »,
> « durable »,
> « long terme »,
> « crédible »

APRÈS avoir été un élève moyen dans le primaire, le jeune Hans devint un élève brillant à l'université de Cologne dans la seconde moitié des années 50. C'est là qu'il rédige, auprès d'Alfred Müller-Armack – le père spirituel de l'économie sociale de marché –, sa thèse d'études supérieures, consacré à *« la notion d'ordo dans la doctrine sociale de l'Eglise catholique »*. Lorsque l'on feuillette ce document, on est surpris de constater qu'il ne comporte aucun chiffre, aucune courbe, aucune référence à l'une ou l'autre des grandes théories économiques de ce siècle. Pas un mot de Keynes, ni de Kondratieff, mais de larges passages consacrés à Platon, saint Augustin, et même à la pensée économique de Pie XII... Il s'agit, en fait, d'un travail d'apprenti théologien. Le jeune Hans Tietmeyer conclut son travail par une véritable profession de foi, qui fait référence à *« la nécessité d'ancrer l'ordre vital d'ici-bas dans un ordre éternel »*, qui n'est autre que l'*« être éternel de Dieu »*.

Lucas Delattre

La monnaie uni

L

Réconcilie

et perform

A

هكذا من الأصل

La monnaie unique en 1997, c'est possible !

par Olivier Klein

L'EUROPE, qui vient de connaître sa troisième crise monétaire en moins de trois ans, ne peut plus attendre pour bâtir la seule protection qui lui permettra d'échapper à ces secousses à répétition : la monnaie unique. Le traité de Maastricht prévoit un calendrier à double détente : 1997, si c'est possible, ou 1999, dans le cas contraire.

On sait que l'hypothèse rapide bute sur ces fameux critères de convergence (dette, déficits, inflation, taux d'intérêt...) qui, aujourd'hui ne sont respectés par aucun pays important. Il n'y a guère de chances qu'ils le soient d'ici à 1997, sauf à stopper net la reprise, et donc les espoirs de réduction du chômage, qui se fait jour en Europe. Il est possible de s'affranchir de cette contradiction entre le besoin évident d'accélérer le processus et l'impossibilité technique apparente à le faire. Il faut prendre la monnaie unique pour ce qu'elle est, une décision plus politique qu'économique, et accompagner sa création d'un véritable projet d'intégration politique.

Les désordres monétaires récents ont au moins le mérite de trancher la question une fois pour toute : sur le plan strictement économique, les avantages de la monnaie unique l'emportent largement sur ses inconvénients.

1. La monnaie unique permet de se protéger contre les chocs provoqués par les mouvements de Yo-Yo du dollar. Actuellement, ces chocs ont des impacts très différents sur la conjoncture et les politiques économiques des différents pays et ils empêchent toute coopération sérieuse entre eux. Avec une seule monnaie, ils auraient un effet identique sur l'ensemble européen.

2. La monnaie unique permet d'alléger fortement la contrainte extérieure. Autrement dit, la politique économique européenne gagne en indépendance par rapport aux autres blocs commerciaux de la planète. La monnaie unique ne signifie évidemment pas le laxisme, mais elle autoriserait, enfin !, les pays européens à ne plus rivaliser dans la rigueur pour la rigueur. Les marges de manœuvre de l'Europe pour lutter contre le chômage seraient beaucoup plus importantes.

3. La monnaie unique donnerait à l'Europe l'arme du taux de change pour lutter contre ses concurrents. Les Etats-Unis et le Japon nous ont montré quel usage stratégique ils savaient faire du dollar ou du yen pour servir tel objectif commercial ou effectuer tel réglage conjoncturel. Pourquoi nous priverions-nous de cet avantage ?

4. La monnaie unique apporterait aux entreprises européennes la stabilité dont elles ont tant besoin. Echanges commerciaux, investissements, gestion du risque, coûts des transactions... Les gains se révéleront considérables et ils profiteront à la compétitivité de la production européenne par rapport à celle de ses concurrentes.

Face à ces avantages massifs, nous ne sous-estimons par les risques que présente la monnaie unique. En théorie, il est toujours possible à un pays de tirer profit de la dilution des responsabilités dans un vaste ensemble pour conduire tout seul une politique laxiste pénalisante pour les autres. De même, chacun peut être tenté de pratiquer le moins-disant réglementaire ou fiscal afin d'attirer chez soi les capitaux étrangers, sans le moindre risque de sanction. Le danger serait alors grand de voir s'instaurer une course à la régression sociale ou salariale évidemment contraire à l'identité de l'Europe et au bien-être de ses populations. A l'inverse, la monnaie unique semble priver un pays soumis à un choc national spécifique (démographique, social, sectoriel...) de l'arme essentielle que constitue la monnaie pour y remédier.

Il n'y a pas d'exemple historique où la concentration du pouvoir monétaire se soit réalisée sans concentration du pouvoir politique

Tous ces dangers existent, mais ils peuvent être combattus pourvu que l'on ait la volonté d'accompagner la création de la monnaie unique de la mise en place de politiques communes et, lorsque nécessaire, communautaires (politique régionale de transferts...) dans les domaines budgétaire, fiscal, social, etc. C'est bien là que le débat économique rejoint celui, éminemment politique, de la souveraineté. Disons-le tout net : il n'y a pas d'exemple historique où la concentration du pouvoir monétaire ne se soit réalisée sans concentration du pouvoir politique. L'Union européenne n'échappera pas à la règle. Cela n'implique nullement que toute décision d'importance soit prise par le nouveau centre. Le principe de subsidiarité conserve toute sa légitimité.

A ceux qui sont prêts à se faire tuer pour protéger le pouvoir de l'Etat-nation, qu'il soit permis de faire remarquer que cette indépendance est déjà largement un leurre. La politique monétaire de la France est conditionnée par celle de l'Allemagne. Sa politique budgétaire est sous la surveillance des marchés financiers. Le franc est une devise mineure et pour traiter le dollar contre la devise française sur le marché des changes, il faut passer par le deutschemark. Une politique industrielle n'est concevable qu'au niveau européen, l'internationalisation et l'intensification de la concurrence interdisent de raisonner sur une moindre échelle. C'est peut-être regrettable, mais c'est ainsi. Que vaut-il mieux ? Continuer de se battre contre l'inéluctable ? Ou bien l'apprivoiser pour le rendre supportable et surtout démocratiquement irréprochable ? La seconde réponse s'impose avec force. Il faut accompagner la monnaie unique d'une intégration politique européenne forte, d'une façon claire et avouée, et non en catimini, en espérant que la technique entraînera le politique, à l'insu du plus grand nombre.

Cette approche, liant intimement la politique et l'économique, modifie, sans les contredire, les exigences de convergence fixées par le traité de Maastricht. Non que cette convergence ne soit pas nécessaire. C'est au contraire un préalable si l'on ne veut pas provoquer un déchirement de cette nouvelle Europe que l'on souhaite bâtir. Pour les pays qui ne seront pas prêts à une intégration plus forte, on prévoira donc des étapes qui les mèneront progressivement au noyau dur de ceux qui le sont. En revanche, il faut jeter un regard neuf sur les critères de cette convergence.

Le respect, dès 1996, des ratios de dette et de déficits fixés par Maastricht est utopique. Ou alors à un prix en terme de chômage proprement insupportable. A titre d'exemple, pour la France, ramener ses déficits publics de 5,6 % du PIB en 1994 à 3 %, la norme du traité, obligerait à les réduire de 150 milliards de francs. Le futur président de la République ne l'acceptera pas dans des délais aussi courts et il aura raison. Ce qui compte, ce n'est pas le respect religieux des critères, c'est de démontrer que la tendance est la bonne. La vertu pour la vertu n'a aucun sens. Il est indispensable de réduire l'endettement public de nombre de pays européens qui sera vite incompatible avec une croissance de 2 % ou 3 %.

Mais il est aussi nécessaire de ne pas stopper la reprise actuelle en cassant brutalement ses ressorts. Les crises d'avant-guerre ont montré qu'il ne fallait pas se figer sur des règles inamovibles d'équilibre permanent. Il convient, au contraire, de réduire graduellement les déséquilibres et de savoir les contrôler quand ils sont temporairement utiles. Ce qui importe, c'est l'écart relatif entre les pays et non la situation de chaque pays pris isolément. Même si les Allemands, et notamment la Bundesbank, refusent encore cette approche, rappelons que le traité de Maastricht lui-même dispose que l'examen des critères de convergence pourra s'effectuer en tendance.

Ce serait une erreur de repousser, pour les pays les plus proches, la création de la monnaie unique pour quelques pourcentages d'écart à une norme figée et arbitraire ou pour attendre que tout le monde soit fin prêt. En la matière, retarder, c'est renoncer. Saisissons l'occasion qui nous est offerte en associant à la monnaie unique un projet courageux d'intégration politique plus poussée, tournant le dos à la tradition bureaucratique communautaire. La monnaie unique, dès 1997, c'est possible et c'est nécessaire ! 1995 et 1996 nous en laissent encore le temps.

***Olivier Klein** est banquier et enseignant à HEC.*

Réconcilier franc fort et performance économique

par Renaud de Chatillon

APRÈS la deuxième guerre mondiale, le monde a longtemps vécu sur une politique de changes fixes (ponctuée de dévaluations pour les pays à monnaies faibles). Depuis la présidence Nixon, et à l'initiative des Etats-Unis, un système de changes flottants a été instauré. Ainsi, la monnaie ne se décrète plus a priori (système de changes fixes), mais elle se constate a posteriori sur un marché.

Les pays européens ont affirmé leur solidarité par plusieurs politiques : serpent monétaire européen, et plus récemment adoption du traité de Maastricht, qui prévoit en 1997 ou 1999 l'adoption d'une monnaie unique et la création d'une banque centrale européenne. Cela a conduit à une certaine vertu dans la conduite d'une partie de la politique économique (maîtrise de l'inflation), mais, dans le même temps, n'ont pu être contrôlés (ou effacés par l'inflation !) les déficits publics qui ont entraîné une hausse très importante de l'endettement des pays, et notamment de la France (3 000 milliards de francs) conduisant par là même à de forts taux d'intérêt.

La valeur d'une monnaie se constate : c'est donc la résultante de plusieurs composantes, certaines de court terme, d'autres de long terme. Ainsi, un pays est-il évalué un peu comme une entreprise en Bourse ; les cambistes regardent toutes les caractéristiques de ce pays : niveau des taux d'intérêt, déficit budgétaire et social, niveau de l'endettement, mais aussi qualité des dirigeants, état de la corruption, consensus social, performances des entreprises – état de la technologie, niveau des bénéfices –, niveau des infrastructures (énergie, transports...), mais aussi qualité de la défense nationale.

De plus, l'histoire économique et monétaire d'un pays joue : un pays jugé « laxiste » aura plus de mal à convaincre la communauté financière qu'il a changé de conduite.

Les hommes de marché peuvent aussi connaître des emballements : alors que les fondamentaux économiques n'étaient pas très bons, le « dollar Reagan » est monté jusqu'à 11 francs, parce que les cambistes avaient été séduits par les Etats-Unis forts, retrouvés, en train de « vaincre le communisme ».

Par ailleurs, les marchés anticipent toujours, autrement dit, s'ils ont le sentiment qu'un pays se redresse, la tenue de la monnaie peut être meilleure que le voudrait la photographie instantanée.

Une monnaie ne se décrète pas a priori, elle se constate a posteriori

En France, les hommes politiques ou les économistes, devant la réussite de la politique de désinflation, ont érigé en doctrine le « franc fort ». Est-ce dû au fait que nous sommes impressionnés par la réussite économique de notre voisin l'Allemagne, qui, après les folies de l'entre-deux-guerres qui ont conduit au nazisme, a adopté une politique de « mark fort », ou plutôt de mark stable (parce que, dans le même temps, la monnaie japonaise a progressé). Il faut cependant là encore rappeler qu'une monnaie ne se décrète plus ; elle se constate. Autrement dit, maintenant que nous avons réussi une politique de désinflation compétitive, nous devons réussir la deuxième phase de cette politique, sinon nous risquerions d'aller vers le tout monétaire, qui empiéterait trop sur l'économie réelle, et sacrifier à ce tout monétaire par trop de notre substance économique, ce qui fait qu'à terme nous aurions en moins cette substance économique, ce qui contribuerait mécaniquement à affaiblir notre monnaie.

L'« entretien » de notre monnaie forte, afin d'en toucher les dividendes économiques, suppose des comptes publics le plus en ordre possible (et il le faudra bien si nous voulons rentrer dans les critères de convergence du traité de Maastricht, qui, rappelons-le, sont de réduire les déficits publics à 3 % du PNB, alors que nous sommes presque au double après une dégradation rapide), une compétitivité de l'industrie maintenue, voire améliorée, un consensus social le meilleur possible, un environnement préservé, une performance économique en termes d'emplois meilleure, une recherche technologique performante, des entrepreneurs créatifs et performants, une fiscalité qui les encourage. La monnaie n'est alors que le résultat de l'« audit extérieur » que font sur nous les marchés et les cambistes.

En ces temps de débats politiques, cette grille d'analyse devrait permettre de jauger les programmes, la France est sous le regard extérieur, mais, si c'est un peu la France de 1995 que jugent les cambistes, c'est surtout celle de l'an 2000 qu'ils vont, comme nous tous, citoyens avec notre bulletin de vote, essayer d'intégrer dans leurs analyses avant de la juger sur les marchés pour sa monnaie. Le défi à relever est de concilier un dynamisme pour le pays avec une politique responsable de conduite des affaires du pays, et ce pas seulement au plan économique et monétaire, mais dans tous les compartiments de notre politique. C'est ainsi que l'on pourra réconcilier monnaie forte et performance économique.

***Renaud de Chatillon** est professeur d'économie à l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées, ingénieur au corps des Mines et rapporteur de groupe au Plan.*

La peur identitaire

par Daniel Sibony

LA réponse d'un psychanalyste à mon article sur Delors (*Le Monde* du 12 janvier, la réponse de Jean Frécourt a paru le 10 février) ne manque pas d'intérêt. Non par [illegible] arguments ; ceux de M. Frécourt sont courts : son idée est qu'on ne devrait pas parler en tant qu'analyste d'un personnage public – à quoi je réponds que je ne suis pas *« qu'analyste »* – ce qui m'aide, en retour, à être analyste, tout autant qu'à m'exprimer sur l'événement – qui est non pas l'intimité de telle personne, mais son geste public, comme ce fut le cas, dans cet acte où un homme, avec une curieuse mise en scène, se désiste après avoir attiré sur lui – ou laissé s'accrocher à lui – les espoirs d'une moitié de peuple, ou à peu près.

Ce geste, dont je n'ai pas forcément tous les « dessous », me semble un geste de haine mortifiée, comme chacun peut en avoir quand il est dans un tel manque d'amour symbolique que, lorsque l'amour vient, il le rejette, trouvant que ce n'est pas assez, que ça ne fait pas le total de l'amour qu'il voudrait.

L'autre argument – comment un psychanalyste peut-il s'exprimer sur quelqu'un qu'il n'a pas eu sur son divan ? – se retourne de lui-même : si l'analyste a eu quelqu'un sur son divan, il n'a pas le droit d'en parler. Du coup, si quelqu'un est déjà connu comme analyste, il devrait se taire sur ce qui se passe, ou n'en parler qu'à partir d'une pratique qui n'ait rien à voir avec, qui ne risque pas de l'éclairer.

Quant à l'idée que si l'on pointe un geste de haine chez quelqu'un c'est qu'on le trouve *« irresponsable »*, elle est très naïve : si on était irresponsable de ce qui nous échappe de nous-mêmes, ce serait trop simple. Le fait est qu'on est responsable de cela même dont on a du mal à répondre. L'idée de l'inconscient commence là. Si on était irresponsable du fait d'avoir un inconscient, la notion de réponse ou de [illegible] de sens.

L'accusation d'utiliser un label – *« psychanalyste »* – pour y fourguer ses propres pensées, subjectives comme toute pensée, tombe aussi d'elle-même : outre que ce label n'est ni révéré ni méprisé par tous, on a toujours un label, une étiquette ; les gens vous en collent un si vous avez la prétention de ne pas en avoir. Mais les gens ne sont pas dupes, et ne sont pas prêts à accepter ce que leur dit un « expert » du seul fait de son label ; il faut d'abord que ça les éclaire : que ça les aide à déclencher leur lumière intérieure.

La crainte d'être hors cadre, c'est celle d'être libre

Mais voyons où la chose prend de l'intérêt : il faut remonter de l'énoncé à l'énonciation. Qu'est-ce qui fait qu'un analyste réclame, avec des raisons aussi faibles, que ses collègues, comme tels, se taisent sur des gestes d'hommes publics, faute de quoi ils déshonorent l'identité de l'analyste ?

Cela procède, me semble-t-il, d'une réelle angoisse : celle de ne pas avoir en main ladite identité, de ne pas la contrôler. L'angoisse, c'est la sensation d'un manque de repères, l'appréhension d'un manque de loi. Cette « loi », en l'occurrence, c'est celle qui cernerait, dans un cadre solide, l'identité de l'analyste. Nous voilà donc devant un symptôme bien plus vaste, et aujourd'hui familier, qui agite la planète de mille façons : le prurit identitaire. Un intégriste ou un fonctionnaire qui se réduit à sa fonction, ce sont de graves gens qui réagissent à l'angoisse insoutenable de voir leur identité menacer de leur échapper, révéler contours flous des marques soudaines d'altérités incontrôlables. Ils réagissent en exigeant soit qu'on entre dans le cadre soit qu'on se taise.

Cette obsession du cadre est d'autant plus féroce qu'elle est malmenée par les secousses du réel. Elle veut pallier les failles, les béances, les ouvertures de l'identité. Or une identité vivante, c'est pour moi un *« entre-deux »*. C'est un mouvement où il faut pouvoir être une chose et être une autre, et encore d'autres, à l'infini, si l'on veut ne pas être réduit à l'état de choses. Certes, pour des esprits un peu rétrécis par l'angoisse, angoisse qu'ils tentent de maîtriser par la censure et la raideur, le fait qu'on puisse être ceci est perçu comme le fait que cela sert d'alibi à cèla ; que l'un des deux termes ne sert qu'à masquer l'autre, pour tromper les tiers. Heureusement, les choses sont plus ouvertes, et les tiers, moins indigents et plus vivants.

Allons plus loin. Car ce point de vue de l'entre-deux – et de la confiance faite au tiers – nous amène à reconnaître qu'il faut des obsédés du cadre, qui dénoncent ce qui lui échappe, pour que d'autres puissent décadrer leurs pensées et leurs actes. Il faut les deux, pour qu'il y ait de l'entre-deux ; même au risque que les « cadreurs » veuillent imposer leur pouvoir au nom du cadre, cadre qu'ils brandissent, semble-t-il, comme... un alibi. Comme quoi ils sont l'image de ceux qu'ils dénoncent, qu'ils accusent de prendre le cadre ou le label comme alibi pour dire autre chose.

Au fond, ce qui force à s'enfermer dans un cadre – qui peut devenir une prison de l'esprit – c'est le besoin d'une loi étanche, achevée, dont le sujet croit qu'elle peut le protéger de l'angoisse d'être libre, qu'il ressent comme une peur d'être hors-la-loi. La peur d'être hors-cadre, c'est la peur d'être libre, libre non pas au sens d'être sans liens mais au sens de pouvoir les transformer, les métamorphoser.

***Daniel Sibony** est psychanalyste.*

AU COURRIER DU MONDE

CASTRO A PARIS

En première page du *Monde* du mardi 14 mars 1995, le dessin éditorial de Plantu met en scène trois personnages célèbres : Fidel Castro, M. Mitterrand et Edouard Balladur.

Curieux trio, curieuse information, curieuse désinformation plutôt.

Que M. Mitterrand décide de recevoir, *« au nom des Français »*, le plus ancien dictateur *maximo* de la planète est dans ses prérogatives et ses affinités : sa femme, Danièle Mitterrand, n'est-elle pas une *« fidèle »* des plages cubaines, tout comme Bernard Kouchner, tout comme, il y a quelques mois encore, Régis Debray, alors conseiller spécial à l'Elysée ?

Mais que fait sur ce dessin Edouard Balladur ? Il est le seul homme d'Etat français à avoir refusé de rencontrer le dictateur socialiste des Caraïbes.

C'est M. Séguin que Plantu aurait dû mettre à sa place sur son dessin, l'ineffable M. Séguin qui, *« au nom du peuple français »*, aura lui aussi tiré le tapis rouge de la Chambre des députés au dictateur *barbudo*.

Et pourtant Edouard Balladur est le plus grand amateur de cigares de la classe politique ! Mais on est en campagne électorale et M. Séguin est-il un homme d'Etat ? Et Plantu un journaliste ?

Yves Michel
Asnières

[Note du médiateur : dans le dessin, M. Balladur, choisi comme interlocuteur imaginaire de Fidel Castro, en tant qu'amateur de cigares, disait : *« Moi, j'évite de fumer le cigare devant des journalistes ! »* Et Fidel Castro répondait : *« C'est quoi, des journalistes ? »* Ce qui laisse penser que Plantu a une idée à ce sujet et qu'elle était précisément le thème de son dessin.]

Le Monde

Diplomatie et électoralisme

La politique intérieure n'est certes pas l'unique motivation des initiatives dont se targuent aujourd'hui M. Balladur d'un côté, M. Juppé de l'autre, sur le terrain de la sécurité européenne. Mais il est évident que l'échéance présidentielle n'y est pas étrangère.

On peut se demander si, dès son origine, il y a près de deux ans, la conférence sur la stabilité en Europe n'avait pas été programmée par M. Balladur pour donner lieu, à quelques semaines de l'élection présidentielle, à une grande manifestation internationale à Paris. Le projet, par ailleurs fort louable, était d'inciter les pays de l'Est qui aspirent à entrer dans l'Union européenne à régler leurs vieux contentieux sur les minorités et à réaffirmer l'intangibilité des frontières, dans des traités bilatéraux devant être rassemblés dans un « Pacte pour la stabilité en Europe » entériné à Paris. La plupart des Etats concernés n'ont pas attendu la France pour s'attaquer à leurs problèmes de voisinage. Les efforts de la diplomatie française ont néanmoins facilité les choses, notamment pour le règlement du contentieux hungaro-slovaque. En revanche, ce qui devait être la pièce maîtresse du « pacte » de M. Balladur – à savoir un accord entre la Roumanie et la Hongrie – manquait lors de l'ouverture de la conférence de Paris, comme si les intéressés n'avaient pas voulu se plier complètement au calendrier de la politique intérieure française.

Plus encore que la date de cette réunion de Paris, c'est le discours qu'y a prononcé lundi M. Balladur qui reflète des préoccupations électorales. Jamais en effet on n'avait jusqu'ici entendu le premier ministre opter de la sorte pour l'interventionnisme face aux conflits qui déchirent l'Europe de l'après-communisme, condamner le *« repli sur soi »* et se dire prêt à *« mettre la force au service du droit »*. Pour ne parler que de l'ex-Yougoslavie, M. Balladur a toujours été du côté de ceux qui veillaient à limiter l'engagement de la France plutôt que le contraire.

C'est comme si le premier ministre voulait échapper au reproche le plus communément adressé à son « pacte », à savoir le reproche d'insuffisance : ce pacte, outre qu'il laisse de côté les zones de conflit les plus chaudes du continent, ne comporte en effet aucun engagement en matière de sécurité et se veut exclusivement préventif.

Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si, dimanche à Carcassonne, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, sous l'impulsion d'Alain Juppé, ont lancé une proposition pour tenter de faire évoluer le problème, actuellement dans l'impasse, des relations de l'OTAN avec la Russie. Le ministre français des affaires étrangères a, lui aussi choisi son moment. En entraînant ses partenaires, il n'en a pas moins réussi à faire en sorte, pour la première fois, que les Européens volent de la sorte l'initiative aux Etats-Unis à propos d'un aspect majeur de la sécurité en Europe.

Faux débat à droite

C'est Charles Pasqua qui le dit : entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, il n'y a pas de débat de société.

Tel n'est certes pas l'avis du maire de Paris, qui s'est employé, dans sa campagne, à se poser en adversaire du « conservatisme », de l'« immobilisme », des « technocrates » pour lesquels on ne peut jamais « rien faire », des « élites » qui ignorent les réalités sociales auxquelles sont confrontés les Français.

Tel n'est sans doute pas l'avis, non plus, du premier ministre, qui estime que la société française ne peut être réformée que « sans fracture », car elle est fragile et ne supporterait pas une mise en cause brutale des équilibres instables forgés au travers de près de vingt ans de « crise ». Si ce n'est pas là, sinon un débat de société, du moins un débat sur la société, alors de quoi parle-t-on ?

Charles Pasqua doit être cru sur parole, pourtant, lui qui affirme n'avoir d'autre référence que son « gaullisme » fondamental : ce qui sépare les deux candidats de la droite, c'est davantage la manière de faire de la politique et de concevoir le rôle des responsables de l'Etat que la vision de la société. Comme le dit Lionel Jospin, Jacques Chirac « parle à gauche », mais il agit et propose à droite. Ceux qui se laissent prendre à la musique et oublient d'écouter les paroles feraient bien d'y regarder à deux fois.

La meilleure preuve en est qu'après quelques spectaculaires mais anecdotiques ralliements de vedettes mitterrandiennes – le dernier en date étant celui de l'ancien ministre d'« ouverture » Jean-Pierre Soisson –, Jacques Chirac voit maintenant, et plus sérieusement, se tourner vers lui des élus de la majorité qui avaient parié – bien étourdiment, jugent-ils aujourd'hui – sur Edouard Balladur. Michèle Alliot-Marie, le ministre (RPR) de la jeunesse et des sports avait refusé de choisir et s'était posée en « passerelle » entre les balladuriens et les chiraquiens. Cette prudence lui a permis de prendre la tête d'une centaine de parlementaires RPR, qui déclarent leur « attachement à l'unité du mouvement gaulliste ». « Avec force », précisent-ils.

Les électeurs sont comme au champ de courses. Munis des jumelles des sondages, ils observent les positions respectives des deux candidats. Leurs positions dans la compétition, bien sûr, et non sur les questions qui se posent au pays. Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, s'indigne à juste titre de voir le débat éluder les problèmes essentiels de la société d'aujourd'hui. L'élection présidentielle, telle que la met en scène la droite, est un simple concours d'adresse électorale, agrémenté de coups bas, entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. Charles Pasqua a raison : ce n'est pas sérieux.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Erik Pialloux, *directeur de la gestion* ; Anne Chaussebourg, *directeur délégué*

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les choix difficiles

par André François



Les nations défiées par les minorités

Suite de la première page

Les pays baltes vivent sous la menace d'une Russie sourcilleuse sur les droits de ses ressortissants vivant dans « l'étranger proche ». Il ne faut cependant pas sous-estimer le poids des frustrations léguées par l'histoire à ces *« nations tard venues »*, selon l'expression du politologue allemand Helmut Plessner. L'acceptation par les Hongrois du traité de Trianon de 1920, considéré par eux comme une injustice majeure car laissant à l'extérieur des frontières magyares plusieurs millions de descendants d'Attila, ne va pas de soi. Le refus des Serbes d'accepter les conséquences de l'éclatement de la Yougoslavie, se taillant par le fer et par le feu une Grande Serbie « ethniquement pure », est alimenté jusqu'à l'absurde par le rejet viscéral de voir une partie de leur peuple soumise à une autorité non serbe.

La France ne faisant pas partie de ces *« nations tard venues »*, elle a parfois du mal à comprendre les enjeux de ces querelles. Il y a même une certaine ironie de l'histoire à voir aujourd'hui une nation française qui s'est construite sur la négation du droit des peuples et des ethnies à se voir reconnaître une personnalité, et donc des droits collectifs à l'intérieur de la communauté nationale, se faire le champion de ces mêmes droits pour les autres...

L'ALLEMAGNE, ÉLÈVE MODÈLE

L'Allemagne, *Kulturnation* par opposition à la France, nation d'adhésion du « plébiscite quotidien » des individus qui la composent *quelle que soit leur origine* ethnique ou religieuse, telle que l'a définie Ernest Renan, aurait été mieux à même, en théorie, de proposer un modèle susceptible d'être adapté dans le monde danubien et balkanique.

Se voulant en la matière une élève modèle, l'Allemagne bichonne les deux minuscules minorités nationales présentes sur son territoire : les quelques milliers de Danois du Schleswig-Holstein et la petite communauté sorabe slavophone du Brandebourg, naguère objet de la sollicitude du pouvoir communiste de la RDA. Elle ne peut cependant se poser en arbitre des conflits ethniques latents en Europe centrale; en raison, d'une part, de son passé dans la région, d'autre part, de l'agitation persistante entretenue par des associations de réfugiés comme ceux des Sudètes, désireux sinon de récupérer leurs terres perdues en République tchèque, du moins d'obtenir une indemnisation de la part du gouvernement de Prague.

Il serait en outre erroné de penser que la définition d'une méthode permettant de régler de manière « civilisée » le problème des minorités nationales en Europe aurait pour seul effet d'éviter le surgissement de nouvelles Bosnies dans la zone balkano-danubienne. La question des minorités ne concerne pas simplement le sort de communautés que l'historien Pierre Kende qualifie de *« prolongement d'une nation voisine »*, comme les Hongrois de Transylvanie ou les Italiens de Slovénie.

D'autres types de minorités ont également des revendications à faire valoir, et attendent de l'Europe une réponse à leurs problèmes : il y a le cas des minorités dites transnationales comme les Tziganes, en butte à diverses formes de discrimination en Europe centrale et qui ne disposent d'aucune nation « installée » pour les appuyer sur la scène internationale. Diverses institutions, comme le Conseil de l'Europe, ont commencé à se pencher sur leur sort, mais on est loin dans ce domaine d'une action concertée visant à leur garantir l'exercice des droits élémentaires.

DÉFI MAJEUR

Autre source de divergences, voire de conflits futurs : la définition d'une attitude européenne commune vis-à-vis des aspirations « nationales » de groupes humains inclus dans les Etats-nations mais qui voient dans la construction européenne l'occasion de s'émanciper d'une tutelle séculaire : c'est le cas en Espagne, où la poussée des identités catalanes et basques ne s'est pas affaiblie en dépit de l'autonomie de plus en plus large qui leur a été accordée depuis le retour de la démocratie.

La France, malgré la fermeté manifestée dans la défense du dogme de l'unicité du peuple français – symbolisée par la décision du Conseil constitutionnel du 9 mai 1991, éliminant la référence au peuple corse dans la loi définissant le statut de l'île –, peut se trouver, dans un avenir plus ou moins proche, confrontée à de nouvelles revendications autonomistes.

Les solutions qui vont être appliquées aux minorités « historiques » issues de l'éclatement de deux Empires, la double monarchie austro-hongroise au début du siècle et l'empire soviétique à la fin de ce même siècle, sont également attendues avec un intérêt non dissimulé par les nouvelles communautés qui sont venues vivre en Europe occidentale depuis 1945. Ces communautés immigrées, Turcs en Allemagne, Maghrébins en France, Asiatiques en Grande-Bretagne, s'interrogent, chacune à sa manière, sur leur avenir dans les pays d'accueil. Travaillées par les mouvements islamistes, partagées entre une volonté d'intégration et celle d'affirmer leurs droits collectifs, culturels et religieux, ces communautés posent à l'Occident un défi majeur. Le débat entre l'intégration et le multiculturalisme, déjà au cœur de la constitution des nations modernes à l'époque des Lumières, est loin d'être clos.

Luc Rosenzweig

★ On pourra se reporter à l'ouvrage de Stéphane Perré-Caps, *La Multination, l'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Editions Odile Jacob, 337 p., 160 F.

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

La « bombe Artus »

C'est une véritable bombe que lance Patrick Artus sur les marchés financiers, avec l'autorité que lui confèrent ses fonctions de directeur des études économiques de la grande dame de la Bourse, à savoir la Caisse des dépôts.

Une bombinette d'une centaine de pages. Mais les artificiers savent bien que la capacité d'un engin est plus affaire de densité que de volume. Le titre, *Anomalies sur les marchés financiers*, est à lui seul tout un programme. Le contenu est ravageur : les anomalies en question, les professionnels de la finance en sont responsables. Non qu'ils soient irrationnels. Bien au contraire, c'est parce qu'ils sont rationnels que les pros font faire des soubresauts aux marchés. Voilà qui est peut-être le plus inquiétant.

L'irrationalité ne peut être que minoritaire, épisodique. On peut espérer en guérir. De toutes façons, ce n'est pas une hypothèse intéressante, car elle permettrait de démontrer toutes les anomalies, et donc aucune. La rationalité, elle, est en principe au coeur des comportements des agents financiers. Si donc la rationalité conduit à l'abîme, c'est sans remède !

Artus part de cette constatation de fait : les particuliers confient de plus en plus la gestion de leurs économies à des professionnels (fonds communs de placement, plans d'épargne, produits d'assurance, etc.). En France, les gouvernements ont eux-mêmes encouragé le mouvement, puisque les emprunts d'Etat ne sont plus vendus au public dans les réseaux bancaires mais font l'objet d'adjudications auprès de professionnels, indique l'auteur.

Parce qu'ils sont rationnels, les professionnels de la finance sont responsables des anomalies sur les marchés

Or les gérants professionnels ont des comportements financiers très différents de ceux des particuliers : leur horizon est beaucoup plus court. De ce fait, ils répugnent à prendre des positions qui seraient justifiées dans le long terme, mais d'une faible rentabilité dans l'immédiat. Ils sont donc plus « fébriles ». En outre, ils se copient les uns les autres pour éviter de perdre des marchés. D'où la formation de redoutables « chaînes mimétiques ». D'autre part, ils utilisent des techniques de couverture qui impliquent des ventes automatiques en cas de baisse des prix.

Normalement, selon un paradoxe connu au moins depuis Galiani, la spéculation devrait être stabilisante puisqu'elle pousse à acheter à la baisse et à vendre à la hausse. Mais l'intervention prépondérante des professionnels aboutit rationnellement à une déstabilisation chronique par achats à la hausse et ventes à la baisse, les fameuses « bulles » étant suivies brutalement d'effondrements tout aussi spectaculaires.

La mondialisation de la finance ne *fait* qu'aggraver la situation en accentuant le mimétisme des opérateurs. En effet, les fonds de pension et autres investisseurs institutionnels adoptent des comportements encore plus moutonniers pour la partie internationalisée de leurs portefeuilles, en raison de leur capacité encore plus faible d'analyse des marchés étrangers.

Si l'on suit jusqu'au bout le raisonnement de Patrick Artus, on aboutit à la formation d'une courbe de demande d'une pente telle qu'elle devient parallèle à celle de l'offre. A ce moment-là, il n'y a plus de prix de marché. C'est l'explosion ou l'implosion.

Comment l'éviter ? La réglementation et l'interdiction de certaines opérations ne sont certainement pas de bonnes pistes, répond l'auteur avec raison. Il faudrait plutôt diversifier la nature et les caractéristiques des intervenants sur les marchés, *« avec une place plus grande pour les particuliers »*, ces bons vieux pères de famille que décidément on regrette aujourd'hui d'avoir spolié et euthanasié. Est-il encore temps ?

Philippe Simonnot

★ *Anomalies sur les marchés financiers*, de Patrick Artus, Economie, 106 p., 49 F.

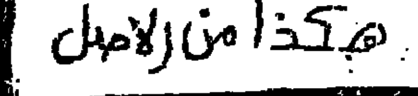
RECTIFICATIFS

CRÉDIT LYONNAIS

Dans l'article concernant la multiplication des procédures judiciaires dans les filiales du Crédit lyonnais (*Le Monde* daté 19-20 mars), nous avons écrit que la chancellerie avait confié aux juges Eva Joly et Jean-Pierre Zanoto le soin d'instruire quatre informations judiciaires contre X... sur les activités d'Altus. En vertu des règles de procédure pénale, ces informations ont en réalité été confiées aux deux magistrats par la présidente du tribunal de Paris, Jacqueline Cochard.

MEXIQUE

Dans l'article « L'Etat vole au secours des banques mexicaines » (*Le Monde* du 18 mars), un lapsus nous a fait écrire que le gouvernement mexicain bénéficierait d'un prêt *« de 1 million de dollars de la Banque mondiale, puis de 500 millions »*. C'est évidemment d'un prêt de 1 milliard de dollars (puis de 500 millions) qu'il s'agit...



DISPARITIONS

Odette Hallowes

Une héroïne franco-britannique de la Résistance

ODETTE HALLOWES, une héroïne franco-britannique de la seconde guerre mondiale torturée par la Gestapo parce qu'elle appartenait au corps britannique des « opérations spéciales » envoyé derrière les lignes allemandes, est morte, lundi 13 mars, à Walton-on-Thames (Angleterre). Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans.

Née le 28 avril 1912 à Amiens, Odette Hallowes, née Brailly, fut la première *femme* en Grande-Bretagne décorée de la George Cross et de la Légion d'honneur. Ses faits de résistance en France occupée firent en 1950 l'objet d'un livre et d'un film au succès considérable (interprété par Anna Neagle), intitulés *Odette*.

Après son mariage en 1931 avec un Britannique, Roy Sanson, elle est incorporée dès 1940 dans la section française du Special Operations Executive (SOE), service chargé des actions de sabotage. Envoyée en France en novembre 1942, elle a pour mission d'établir un réseau de résistance à Auxerre, puis à Cannes et, en février 1943, à Annecy. Elle est arrêtée en 1943 par la Gestapo, à Paris, avec son supérieur, Peter Churchill (un neveu du premier ministre), à la suite d'une dénonciation par un agent double, présenté sous le nom de « colonel Henri » et qui était en réalité le sergent Bleicher de l'Abwehr (le service de renseignement de l'armée allemande). Elle subit interrogatoires et tortures à Fresnes – mais elle refusa de parler –, avant d'être condamnée à mort, puis détenue au camp de Ravensbrück. Libérée en avril 1945, elle rejoint les lignes américaines.

A son retour en Angleterre, elle se remaria avec Peter Churchill en 1947, puis, à la mort de son deuxième mari, elle convola de nouveau, en 1956, avec un autre Britannique, Geoffrey Hallowes, lui-même ancien des réseaux du SOE venu au secours des maquisards français en 1944. L'efficacité de l'action du SOE, notamment en France, a été mise en doute dans les années 60, mais le rôle plus particulier d'Odette Hallowes n'a jamais été contesté.

J. I.

Albert Hackett

Scénariste à Broadway et à Hollywood

ALBERT HACKETT, dramaturge et scénariste, lauréat, avec sa première femme Frances Goodrich, du prix Pulitzer et d'un Tony (Oscar du théâtre de Broadway) pour leur adaptation du *Journal d'Anne Frank*, est décédé jeudi 16 mars d'une pneumonie, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Né à New York le 16 février 1900, Albert Hackett débuta en tant qu'acteur à six ans, passant insensiblement des rôles d'enfants (*Peter Pan*) à ceux d'adolescents puis d'adultes, généralement comiques, au théâtre et dans les films muets. Après sa rencontre avec Frances Goodrich, elle aussi comédienne (décédée en 1984), il décide, avec elle, de passer à l'écriture. Auteurs bientôt réputés à Broadway, Hackett et Goodrich deviendront, dès leur premier scénario – *The Secret of Madame Blanche* (1933), un mélodrame interprété par Irene Dunne – un des tandems les plus courus de l'âge d'or hollywoodien. Ils écriront une trentaine de scénarios, dont *The Thin Man* (*L'Introuvable*, 1934), avec William Powell et Myrna Loy ; *Naughty Marietta*, comédie musicale avec Jeannette MacDonald et Nelson Eddy (1935), *Ah ! Wilderness*, d'après Eugene O'Neill, et surtout, en 1946, le film de Frank Capra, *It's A Wonderful Life* (*La vie est belle*), qu'ils disaient avoir été inspiré par une carte de Noël.

Travaillant souvent pour la MGM et spécialisés dans la comédie ou le film musical – *Easter Parade (1948)*, avec Fred Astaire et Judy Garland ; *Le Père de la mariée, 1 et 2*, avec Spencer Tracy et Elizabeth Taylor ; *Seven Brides for Seven Brothers* (*Les Sept Femmes de Barberousse*) – c'est sur la recommandation de Lillian Hellmann que Hackett et Goodrich se virent confier l'adaptation du *Journal d'Anne Frank*, créé à Broadway le 6 octobre 1955, puis porté à l'écran en 1959 par George Stevens, adaptation considérée comme « définitive » et jouée encore aujourd'hui dans toutes les langues.

H. Bh.

■ COLETTE MARS, chanteuse et actrice, est morte le 14 mars à son domicile de Sion (Suisse), à l'âge de soixante-dix-huit ans. Née le 10 août 1916 à Tanger (Maroc), de son vrai nom Nicole Huot, Colette Mars débute dans la chanson réaliste en 1939. Elle connaît son heure de gloire comme directrice et animatrice du cabaret La Vie parisienne, rue Sainte-Anne à Paris, où se produisent notamment les Frères Jacques, Odette Laure et Jacques Morel. Au théâtre et au cinéma, on a pu la voir dans *Miroir*, de Raymond Lamy (1947), son premier film, avec Jean Gabin et Daniel Gélin, *Aux yeux du souvenir*, de Jean Delannoy (1948), aux côtés de Michèle Morgan et Jean Marais, *Les Dents longues*, réalisé par Daniel Gélin (1952), *La Garçonne*, de Jacqueline Audry (1957) *et Cargaison blanche*, de Georges Lacombe (1957).

■ HEINRICH SUTERMEISTER, compositeur suisse, est mort jeudi 16 mars à Morges (canton de Vaud), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son premier opéra, *Roméo et Juliette*, créé à Dresde en 1940, avait été repris en cinq langues. H. Sutermeister avait adapté de nombreux opéras. On lui doit une *Missa da Requiem*, créée par Herbert von Karajan, interprétée par Elisabeth Schwarzkopf.

Philippe Vigier

Universitaire et historien

PHILIPPE VIGIER, historien, est décédé mercredi 15 mars à l'âge de soixante-dix ans.

Universitaire, Philippe Vigier le fut dans la plénitude du terme : son activité s'est, toute sa vie, déployée dans les trois directions que désigne l'appellation – enseignement, recherche, responsabilité. L'enseignement, il l'a pratiqué sous tous les aspects, du lycée à la faculté, des vastes auditoires de premier cycle aux séminaires de recherche, avec toujours le même amour du métier et un égal dévouement à tous les étudiants. Convaincu que l'acceptation des responsabilités fait désormais partie des devoirs de tout enseignant, il prit une part des plus actives à la naissance et au développement des facultés de Tours et d'Orléans. A Nanterre, où il choisit de venir en pleine tourmente et à laquelle il resta fidèle jusqu'au terme de sa carrière, sa participation à l'effort pour reconstituer une grande université fut inappréciable, et ceux dont il partagea alors les combats pleurent leur frère d'armes. Sa disponibilité, exempte de tout calcul intéressé, comme son attachement profond à l'institution universitaire le désignaient pour siéger en de nombreuses instances nationales, où la sûreté de son jugement, son courage et sa personnalité chaleureuse firent souvent prévaloir le sens de l'intérêt général.

Simultanément, il édifia une œuvre originale et fort variée. Si ses travaux portèrent essentiellement sur les années 1830-1850, à propos desquelles il écrivit deux remarquables petites synthèses sur la monarchie de Juillet et sur la Seconde République, il n'est guère d'aspect de l'histoire politique et sociale de cette période dont il n'ait contribué à renouveler la connaissance. Corrigeant une vision souvent trop parisienne, il restitua toute son importance au rôle de la province, à la société rurale, avant de s'intéresser aussi aux banlieues. Son dernier grand livre fut le tome de la *Nouvelle Histoire de Paris* consacré à la monarchie de Juillet : synthèse neuve qui contribua à lui obtenir le Grand Prix d'histoire de la capitale.

Il suscita aussi des études sur la petite entreprise. On n'oubliera pas les recherches collectives qu'il inspira et conduisit comme président de l'Institut français d'histoire sociale et de la Société d'histoire des révolutions du XIXe siècle. Ce grand historien, qui savait allier à l'érudition la plus scrupuleuse un talent de synthèse, et dont les lecteurs du *Monde* ont pu parfois apprécier le don d'évocation, laisse un exemple et une œuvre qui lui survivront.

René Rémond

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 18 mars sont publiés :

● **Biologistes** : un arrêté approuvant l'annexe à la convention nationale des directeurs de laboratoire d'analyses privés conclue entre plusieurs syndicats professionnels et les trois régimes d'assurance-maladie. Cette convention fixe les tarifs d'honoraires, et notamment de la lettre-clé des biologistes (1,80 F).

● **Etudiants en médecine, en pharmacie et en odontologie** : trois arrêtés fixant, faculté par faculté, le nombre d'étudiants de ces trois disciplines autorisés à poursuivre leurs études en deuxième année pour l'année universitaire 1994-1995.

● **Cinéma** : un arrêté modifiant les conditions d'attribution des avances sur recettes pour les œuvres cinématographiques d'une durée supérieure à une heure.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Didier Destremau a été nommé ambassadeur de France au Mozambique par décret paru au *Journal officiel* du 14 mars.

[Né le 25 novembre 1937, ancien élève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, M. Destremau a été en poste à Djeddah et à Ryad (Arabie saoudite), puis chargé de mission auprès du directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient. De 1988 à 1991, il a été consul général à La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis) et était consul général à Cracovie (Pologne) depuis mars 1992.]

Pierre Viaux a été nommé ambassadeur de France aux Seychelles par décret paru au *Journal officiel* du 16 mars.

[Né le 23 février 1945, ancien élève de l'ENA, M. Viaux a été en poste à l'administration centrale ainsi qu'à Detroit (Etats-Unis), Pretoria (Afrique du Sud) et La Paz (Bolivie). De 1986 à 1990, il a été consul général à San Francisco (Etats-Unis) puis secrétaire général de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale. Pierre Viaux était consul général à Sao Paulo (Brésil) depuis juin 1992.]

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mardi 21 mars :

– 18 h 30 : réception à l'occasion du centenaire du cinéma.

Mercredi 22 mars :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 13 heures : déjeuner avec le roi Hussein de Jordanie.

PREMIER MINISTRE

Mardi 21 mars :

– 9 heures : le premier ministre reçoit la commission nationale consultative des droits de l'homme, qui lui remet son rapport.

– 10 heures : réunion consacrée à la protection du site du Mont-Saint-Michel.

Mercredi 22 mars :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 12 heures : réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

– 15 heures : le premier ministre se rend à l'invitation de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM).

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Joëlle et François
PRADEL DE LAMAZE

Ludmila et Assadoulo ELMIRZOIEV

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Vadim

au foyer de Hauviette et Rouslan

Toulouse,
le 13 mars 1995.

Décès

– Francis Brunelle,
Daniel Moithy,
Janine Moithy,
Et ses petits et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BRUNELLE,
professeur de philosophie,

survenu le 12 mars 1995, à l'âge de soixante et onze ans.

M. Brunelle,
25 *bis*, rue de la Marne,
92330 Sceaux.

– Jules Maurin, président de l'université Paul-Valéry-Montpellier-III,
Les personnels de l'université,
Le Centre d'études et de recherches sur la Renaissance anglaise,
ont la tristesse de faire part du décès, le 7 mars 1995, de

Jean FUZIER,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur émérite,
ancien vice-président
du Conseil scientifique,
cofondateur
de la Société française Shakespeare,
cofondateur
du Centre d'études et de recherches
sur la Renaissance anglaise
et de la revue
internationale *Cahiers élisabéthains*.

192, route de Margaillan,
Pont-de-Crau,
13200 Arles.

– Bruno et Charles de Giraud d'Agay.
Les familles Ricard et Fabre,
ont la douleur de faire part du décès, le 17 mars 1995, de

Marie-Françoise
de GIRAUD D'AGAY,
née **Ricard**,
professeur des universités,
praticien hospitalier
au service anatomo-pathologie
de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Paul, rue de Saint-Antoine, le mardi 21 mars, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez envoyer des dons à l'Association Claude-Bernard, à l'attention de Mme Anne de Roquancourt, service d'anatomo-pathologie, hôpital Saint-Louis, Paris-10e.

« Notre vie est un voyage
[dans l'hiver et dans la nuit.
Nous cherchons notre passage
[dans le ciel où rien ne luit ».
(Voyage au bout de la nuit.)

– Mme Anne-Marie Guillemard,
professeur des universités,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Guillemard,
et leurs enfants,
M. et Mme Roland Guillemard,
et leurs enfants,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Christory
et Rochemaure,
M. et Mme Jean-Paul Carpentier
et leur fils,
ses beau-frère, belle-sœur et neveu
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GUILLEMARD,
officier de l'ordre national du Mérite,
délégué général de la Fédération
des industries ferroviaires,

survenu le 17 mars 1995, à l'âge de soixante et un ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 mars, à 10 heures en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue Montalembert, Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation suivra dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

– Mme Suzanne Bonnescuelle de Lespinois,
son épouse,
Françoise B. de Lespinois,
Catherine et Jacques Chalifour,
Marie-Claude et Jürgen Haese,
ses enfants
Marie-Ange, Cécile, Catherine, Charlotte,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe BONNESCUELLE
de LESPINOIS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 mars 1995, à Neuilly, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 21 mars, à 15 heures, au temple protestant, 53, rue Erlanger, Paris-16e, suivies de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Pierre Loudenot,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur François Rodhain
et le docteur Françoise Rodhain-Rebourg
et leur fille,
Ses enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand REBOURG,
née Madeleine Seguin,

survenu à Paris, le 13 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 16 mars, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Paris, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

18, rue Charles-de-Gaulle,
91400 Orsay.
132, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

Remerciements

– Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

Michèle LACAS,

Aurélien Riglet, Madeleine Lacas, Françoise Corda et Martine Lacas remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Avis de messes

– Une messe à l'intention de

M. Georges RONDEAU,

rappelé à Dieu le 1er mars 1995, sera célébrée le jeudi 23 mars, à 18 h 15, à Saint-Honoré-d'Eylau, ancienne église, place Victor-Hugo, Paris (16e).

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

S.E. le docteur TAN HAM NGHIEP

et pour ses amis du village, disparus depuis.

Une messe sera célébrée à Saint-Martin-Vésubie, le samedi 25 mars 1995, à 18 heures, pour le repos de leurs âmes.

Souvenez-vous et priez pour eux.

– Il y a trois ans,

PAPA et SIMONE

nous quittaient brusquement.

« Prononcer le nom du disparu c'est le ramener un instant parmi nous. »

Floriane et les siens.

– Il y a dix-neuf ans nous quittait

Daniel PHILIPPOT.

Ayons une pensée pour lui.

– Le 20 mars 1989 disparaissait

France POUMIRAU.

Elle n'a pas quitté nos mémoires.

« Je suis auprès de vous : ne me nommez point que je reste tout près même de loin. »
Rainer Maria Rilke.

Manifestation du souvenir

– Le 4 mars 1943 était gazé, à son arrivée à Auschwitz, avec huit cent quatre-vingt-une personnes

SCHWARTZ Rachmil,
âgé de cinquante ans.

Il avait été arrêté, le 20 février 1943, par un policier en tenue, de la police municipale du Blanc-Mesnil, localité où nous demeurions, lors d'une rafle qui toucha toute l'ex-Seine-et-Oise.

Il fut conduit à Drancy, puis déporté le 2 mars 1943, convoi no 49. Ce convoi de mille déportés arriva à Auschwitz le 4 mars 1943. Après la sélection, seules cent dix-neuf personnes entrèrent dans le camp. Il en revint six, dont deux femmes, à la Libération, en 1945.

Nous ne pouvons oublier.

Schwartz Simon,
son fils, et ses enfants et petits-enfants.

Schwartz Adolf,
son fils.

Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, ce jeudi 23 mars 1995, à 20 h 30, « Le processus de paix est-il en danger ? », avec le docteur A. Yaari (ancien directeur du CIPMD).

– La maison de l'Hébreu, 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.



STRATÉGIE Peugeot et Saint-Gobain en tête, des entreprises françaises cherchent à investir aux Etats-Unis et repartent à la conquête de débouchés sur le premier marché mondial. Elles souhaitent aussi s'implanter sur le continent nord-américain pour se prémunir contre les fluctuations du dollar, qui menacent *leur compétitivité à l'exportation.* ● LES GROUPES AMÉRICAINS, qui poursuivent leur recentrage, sont prêts à vendre de nombreuses activités. Les sociétés de l'Hexagone re*gardent de près ces évolutions.* Fortes de l'expérience de la fin des années 80, elles ne veulent pas, toutefois, racheter à n'importe quel prix. ● LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES *préfèrent* nouer des accords de partenariat plutôt que de se lancer dans une politique d'acquisition. Ce mouvement d'alliances devrait s'accélérer dans les prochaines années.

Les firmes françaises cherchent de nouveau à investir aux Etats-Unis

Pour profiter de la zone américaine de libre-échange, et se protéger contre les effets des variations monétaires, les sociétés de l'Hexagone cherchent des points de chute outre-Atlantique. Mais pas à n'importe quel prix

CE N'EST ENCORE qu'un projet. Pourtant, il mobilise déjà beaucoup d'énergie chez Peugeot. Après une tentative infructueuse, le constructeur automobile envisage de repartir aux Etats-Unis. *« Nous avons pour objectif de réaliser 25 % de notre chiffre d'affaires hors de l'Europe. Nous nous développons sur de nombreux marchés étrangers, mais nous avons un trou en Amérique du Nord. Le marché américain est tellement important qu'on ne peut tirer un trait dessus sans examen »*, explique-t-on chez Peugeot. En juin, Jacques Calvet devrait prendre la décision, au vu d'un premier rapport, de poursuivre ou non les études pour s'implanter sur le continent nord-américain. Avec un réseau et, peut-être, une installation industrielle.

PRODUIRE DANS LA ZONE DOLLAR

Peugeot n'est pas le seul à caresser de telles ambitions. Avec la reprise, les entreprises rêvent à nouveau d'Amérique. Même si l'Asie et l'Amérique latine sont des zones d'implantation très prisées depuis deux ou trois ans, le continent nord-américain reste une destination prioritaire. La globalisation des marchés, la forte croissance de l'économie américaine, la création de l'Alena (Accord de libre échange nord-américain, incluant le Canada, les Etats-Unis et le Mexique) sont autant d'incitations pour les groupes à renforcer leur présence aux Etats-Unis. Les récentes variations du dollar ont encore conforté les entreprises dans leur choix. Beaucoup sont persuadées que le seul moyen de limiter les effets des troubles monétaires est de produire dans la zone dollar. Elles suivent en cela l'exemple de sociétés allemandes, comme Mercedes ou BMW, qui n'ont éprouvé le besoin de produire outre-Atlantique que pour se protéger contre les cours erratiques du billet vert.

Les entreprises françaises, qui ont reconstitué leur force de frappe financière, sont à l'affût, prêtes à saisir la moindre occasion. Les opportunités ne manquent pas. L'industrie américaine est en pleine recomposition. Les groupes se recentrent sur certains métiers, en abandonnent d'autres. Des sociétés qui semblaient imprenables sont tout à coup à portée de la main. Depuis des années, Saint-Gobain avait des vues sur la firme américaine Carborundum, sa rivale et celle de sa filiale Norton. Cette société du groupe BP, spécialisée dans les céramiques industrielles, est aujourd'hui à vendre. Saint-Gobain a entamé des négociations pour la reprendre et espère conclure un accord d'ici à la fin du premier semestre.

De telles acquisitions sont d'autant plus tentantes pour les groupes qu'elles leur donnent un accès rapide au marché le plus dynamique du monde. Alors que l'Europe sort à peine de la récession, les Etats-Unis connaissent depuis plus de trois ans une croissance soutenue. C'est cette vigueur qui a incité Eridania Béghin Say à compléter son dispositif aux Etats-Unis. Depuis deux ans, le groupe regardait avec attention la très forte croissance du marché américain de l'amidon. Fin février, il a lancé, par l'intermédiaire de sa filiale américaine Cerestar, une offre publique d'achat (OPA) amicale sur l'amidonnier American Maize Products. Si l'opération, qui doit s'achever le 27 mars, réussit, Eridania Béghin Say deviendra le cinquième producteur d'amidon aux Etats-Unis.

AVANT-POSTES

La démarche d'Essilor obéit à la même logique. Numéro un aux Etats-Unis, le fabricant d'optique a décidé de conforter sa position en se portant acquéreur en février de la société américaine Gentex, premier fabricant mondial de verre en polycarbonate. *« C'est un marché qui connaît une très forte croissance, à la différence de l'Europe, où l'on ne vend pratiquement pas ce type de verre. Les consommateurs américains l'apprécient pour sa légèreté, sa résistance. On ne peut négliger leur goût : 60 % des Américains portent des lunettes »*, explique-t-on chez Essilor. Pour le groupe, ce rachat offre un autre avantage : après avoir acquis son savoir-faire aux Etats-Unis, il lui sera facile de le transférer en Europe.

Car le marché américain, dans de nombreux secteurs, donne toujours les tendances à venir. Pour comprendre les évolutions futures, les entreprises savent qu'elles ont besoin d'avant-postes américains. Dans tous les métiers ? Lafarge-Coppée se pose la question. Présent sur le continent nord-américain depuis les années 50 dans le ciment et le béton, le groupe se demande s'il lui faut aussi se développer dans le plâtre, qui est un de ses axes d'expansion. En 1993, il a pris une participation de 10 % dans National Gypsum, numéro deux américain de la plaque de plâtre. Aujourd'hui, cette société est l'objet d'une OPA. Lafarge hésite sur la conduite à tenir. Vendre sa participation lui permettrait de réaliser entre 250 et 400 millions de francs de plus-values mais couperait le groupe, au moins momentanément, de son poste d'observation sur le marché américain. Se renforcer lui paraît coûteux, alors que les ventes de plaques de plâtre aux Etats-Unis ne connaissent plus qu'une faible croissance. Dans l'embarras, Lafarge a choisi de ne pas trancher, pour le moment.

L'attitude est un peu nouvelle. Mais, pour les industriels, il n'est plus question, comme à la fin des années 80, d'acheter à n'importe quel prix, sous prétexte d'être présent aux Etats-Unis. Arjo Wiggins Appleton, spécialisé dans les papiers haut de gamme, a ainsi refusé de surenchérir sur le groupe sud-africain Sappi pour prendre le contrôle de l'américain SD Warren, qu'il convoitait depuis longtemps. *« Nous n'étions pas prêt à payer 1,6 milliard de dollars »*, explique Alain Soulas, directeur général du groupe. Le papetier, toutefois, cherche une autre cible, *« à un prix raisonnable »*. Mais les industriels pourraient ne pas toujours respecter leurs engagements de prudence. Les entreprises américaines viennent de connaître trois années de forte augmentation de leur chiffre d'affaires et de leurs résultats. C'est à partir de ces données que se négocient les rachats. Comme à la fin des années 80, lorsque leurs investissements aux Etats-Unis dépassèrent ceux de leurs concurrentes, les entreprises françaises courent le risque d'acheter au plus haut.

Martine Orange

Les PME en quête de partenaires

Les Etats-Unis deviennent de moins en moins accessibles aux petites et moyennes entreprises (PME). Depuis deux ans, elles ne cessent de voir leur compétitivité s'éroder, au rythme de la baisse du dollar. Pour de nombreuses PME, l'alternative est simple : soit elles renoncent au marché américain, soit elles produisent sur place ou au moins dans la zone Alena.

Mais peu de PME envisagent de faire des acquisitions, jugées trop onéreuses et risquées. Elles préfèrent chercher des partenaires. Toutes les possibilités sont explorées. Les unes cèdent simplement leurs licences, d'autres nouent des alliances pour faire fabriquer *une partie de leurs productions par une entreprise américaine*, quelques-unes signent des accords de distribution. *« Ce mouvement va encore s'amplifier dans les prochaines années »*, pronostique la Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux.

Les principales acquisitions en 1994

● **Sanofi** : reprise de Sterling Winthrop, filiale pharmaceutique du groupe Eastman Kodak.
● **Sextant avionique** : rachat de Mil-Com Electronics, spécialisé dans les systèmes de diagnotic de moteurs et de satellites.
● **Plastic Omnium** : prise de contrôle du plasturgiste texan EGC.
● **BNP** : reprise de la société Cooper Neff, intervenant sur les marchés à terme, ainsi que de quinze succursales de Citibank Federal Saving Bank.
● **Saint-Gobain** : reprise, par sa filiale américaine CertainTeed, de Clark United Corp., fabricant de systèmes de ventilation.
● **L'Oréal** : rachat de son agent général et licencié, Cosmair.
● **Générale des eaux** : participation portée de 23 à 40 % dans la société de services aux collectivités, Air & Water Technologies.
● **Lyonnaise des eaux** : fusion de sa filiale GWC avec United Water Resources, ce qui lui permet de devenir deuxième distributeur d'eau privé aux Etats-Unis.

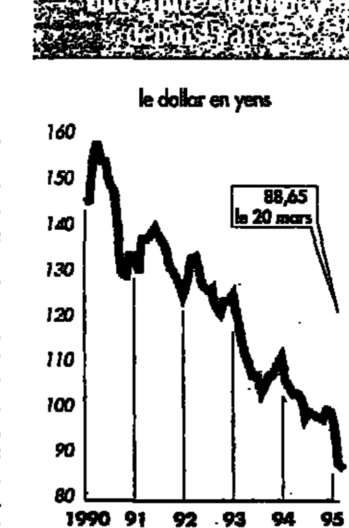
Les marchés de changes ont affronté une nouvelle tourmente

Le dollar a atteint son plus bas niveau de l'après-guerre face au yen

APRÈS UNE SEMAINE de relative accalmie, qui avait permis à un dollar toujours fragile de se reprendre, la devise américaine est repartie à la baisse, lundi 20 mars, au lendemain de l'appel des autorités européennes en faveur d'une plus grande coordination monétaire. Le billet vert est tombé en début de matinée à Tokyo à son plus bas niveau historique de l'après-guerre (88,65 yens). Le 8 mars, il avait atteint un précédent plancher de 88,75 yens.

Les interventions de la Banque du Japon, jugées par les opérateurs encore plus massives que lors des semaines précédentes, ont permis au billet vert de se ressaisir par la suite, en se stabilisant à des niveaux de 89,50 yens. La débâcle du dollar a pourtant entraîné dans sa chute la Bourse de Tokyo, dont l'indice Nikkei est tombé un moment en dessous des 16 000 points, pour la première fois depuis vingt-huit mois.

Selon Shuji Takano, cambiste chez ABN-Amro à Tokyo, cet accès de faiblesse du dollar s'explique en partie, et comme pour les semaines précédentes, par les rapatriements de capitaux placés en dollars par les grands investisseurs institutionnels japonais à l'approche de la fin de l'année fiscale (le 31 mars). La baisse persistante du dollar trouve également son origine dans l'analyse que font les cambistes de l'évolution de l'économie américaine. Deux chiffres résument à eux seuls les problèmes structurels de l'économie outre-Atlantique et, par voie de conséquence, du dollar : le déficit de la balance commerciale américaine a atteint l'an dernier le niveau record de 166,36 milliards de dollars et le déficit des comptes courants a également atteint un sommet à 155,67 milliards de dollars. Tout aussi grave : les marchés semblent considérer que les Etats-Unis se satisfont d'un dollar faible et qu'ils le recherchent même.



Le dollar a atteint lundi 20 mars dans la matinée un nouveau plus bas historique face au yen depuis 1945.

La baisse du dollar affecte, par ricochet, la totalité des monnaies dans le monde et plus particulièrement les devises européennes depuis plusieurs semaines. Au point de faire se multiplier les pronostics de disparition du système monétaire européen (SME) dans sa forme actuelle si le recul du dollar et, en parallèle, la hausse du mark ne peuvent être enrayés. Vendredi 17 mars, la livre, la lire et la peseta ont encore touché des plus bas niveaux historiques face à un deustchemark plus que jamais monnaie refuge.

Lundi 20 mars, en début de journée à Paris, la situation semblait se calmer un peu et le dollar se reprenait après les interventions de la Banque du Japon. Il s'échangeait autour de 4,9661 francs, 1,3905 mark et 89,35 yens contre respectivement 4,9560 francs, 1,3860 mark et 89,07 yens. Le franc français se tenait relativement face au deutschemark, à 3,5712 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,5720 vendredi soir.

Face à une crise monétaire persistante, les réactions politiques commencent à se multiplier. Samedi 18 mars, le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, Jacques Poos, a demandé la réunion *« le plus rapidement possible »* d'un comité monétaire européen. Ce comité, composé des gouverneurs des banques centrales et des directeurs du Trésor, décide des dévaluations et des réévaluations à l'intérieur du SME. Des rumeurs sur les marchés faisaient état d'une possible sortie de la peseta du SME.

Dimanche 19 mars, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a réclamé pour sa part des interventions concertées sur les marchés monétaires du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), analogues à celles prévues par les accords du Plaza de 1985 qui visaient alors à stopper la hausse du dollar. *« Dans les annés 80, les ministres des finances du G7 étaient activement impliqués comme le démontrent les accords de Plaza. Cet instrument doit être redécouvert »*, a déclaré M. Santer à l'issue du conseil informel des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne.

Eric Leser

Les Japonais vont doubler leur production automobile européenne d'ici à l'an 2000

Après Nissan et Toyota, Mazda fait son entrée en Grande-Bretagne

TOYOTA a annoncé, le 15 mars, qu'il allait investir 200 millions de livres (environ 1,5 milliard francs) pour doubler la production de son usine britannique de Burnaston. Le premier constructeur japonais y assemblera le petit modèle familial Corolla à partir du second semestre 1998, en plus de la Carina E. Toyota espère qu'à l'horizon 2000, quelque 200 000 véhicules sortiront de cette usine, contre 85 000 en 1994.

Le 14 mars, c'est Mazda qui révélait sa décision de faire assembler sa première voiture destinée au marché européen (sur lequel il a vendu l'an dernier 194 000 unités) dans l'usine Ford de Dagenham, dans la banlieue londonienne. Mazda achètera 25 000 voitures par an, construites sur une base Fiesta, à Ford qui les lui montera.

La veille, le 13 mars, le quotidien japonais économique *Nihon Keiza Shimbun* indiquait l'intention de Nissan d'accroître de 37 % la production de ses installations britanniques en 1996. L'usine de Sunderland, dans le nord de la Grande-Bretagne, devrait lui permettre de produire 280 000 véhicules dès l'an prochain, contre 205 000 aujourd'hui, et 400 000 d'ici l'an 2000.

Depuis février, Mitsubishi assemble également des Carisma en Europe, dans l'usine NedCar – qu'il *partage avec Volvo* –, *aux Pays-Bas*. Le japonais a pour objectif de sortir 100 000 voitures de ses chaînes néerlandaises à l'horizon 2000. Honda, privé de Rover désormais détenu à 100 % par BMW, n'a pas pour autant l'intention de déserter l'Europe. Le constructeur, qui a produit l'an dernier 43 000 voitures à Swindon, dans l'ouest de l'Angleterre, s'est donné pour objectif de produire 150 000 véhicules en Europe d'ici à cinq ans.

Au total, l'an dernier, les firmes automobiles japonaises ont produit 437 000 voitures en Europe (à comparer au 1,4 million de véhicules qu'ils y ont vendus). Ce chiffre devrait atteindre le demi-million cette année, et s'approcher du million en l'an 2000, petits utilitaires non compris.

Pour tous ces constructeurs, l'implantation européenne est d'abord un moyen de contourner les protections européennes pour profiter du plus gros marché mondial. C'est aussi pour échapper aux variations du yen que les Japonais renforcent leur production en Europe et aux Etats-Unis. Chez Honda, on reconnaît avoir enregistré des pertes en Europe l'an dernier, essentiellement à cause de la valeur élevée du yen. A l'opposé, l'extrême faiblesse de la livre s'avère particulièrement attractive, de même que les salaires britanniques, peu élevés. Les constructeurs japonais qui assemblent des voitures en Europe augmentent le contenu local des véhicules. Chez Honda, qui fabrique également ses moteurs à Swindon, ce pourcentage dépasse 80 % car la filiale achète la quasi totalité des équipements automobiles auprès de fournisseurs européens. A cela près, toutefois, que ces fournisseurs sont souvent des japonais implantés en Europe.

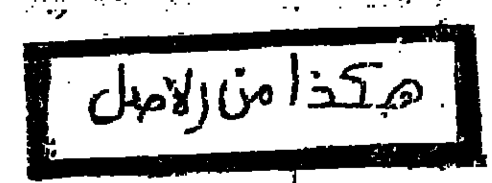
Cette pression japonaise vient se doubler de la menace coréenne. La dernière semaine de mars, Daewoo compte conclure un accord définitif avec les usines automobiles polonaises FS de Lublin. Il y investirait 343 millions de dollars (1,7 milliard de francs) d'ici l'an 2000, pour y monter notamment 50 000 Nexia par an. Kia, autre coréen, a signé au début de l'année un accord de joint-venture avec le carrossier d'outre-Rhin Wilhem Karmann pour construire un 4 x 4 en Allemagne. Ces constructeurs sont pourtant novices dans l'automobile : leur première voiture remonte à 1976. Mais ils ont bénéficié d'un marché national protégé pour se développer. Par ailleurs, ils ont acquis la technologie des Japonais et des Américains pour gagner du temps : chez Hyundai, la technologie est fournie par Mitsubishi, son design est italien et son management anglais. Grâce à cette stratégie qui fit autrefois le bonheur des Japonais, ils sont aujourd'hui opérationnels et terriblement ambitieux.

Virginie Malingre

Les redoutables cadences coréennes

C'est en mars 1991, quinze ans après la sortie de sa première voiture, la Pony, que Hyundai a atteint les 4 millions de voitures produites. Il avait fallu à Toyota trente-cinq ans pour atteindre ce volume. Les Coréens ont bien l'intention de doubler leur production d'ici à l'an 2000, pour atteindre près de 5 millions de véhicules par an... sans compter Samsung, qui depuis décembre 1994 est autorisé par le gouvernement à produire des voitures, et qui entend en sortir 500 000 de ses chaînes en 2002. L'Europe constitue une cible prioritaire pour l'exportation. Déjà, en 1994, Kia, Daewoo et Hyundai ont vendu 150 700 véhicules en Europe, soit une progression de 55 % en un an !

Ces chiffres font frémir les constructeurs européens. Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën, puis Helmut Werner, PDG de Mercedes Benz, sont récemment montés au créneau. Pour le premier, l'accord nippo-européen de juillet 1991 s'applique également aux Coréens, puisqu'il *« ne parle jamais de constructeurs japonais mais de constructeurs non européens »*. Helmut Werner, lui, préconise que les importations coréennes, aujourd'hui libres de tout droit de douane, soient taxées à 11 %, comme les voitures japonaises importées.



LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

● Mardi 21 mars : en France, balance des paiements (décembre) ; en Grande-Bretagne, balance commerciale hors Union européenne (février) ; en Italie, prix à la consommation (mars).
● Mercredi 22 mars : en France, indice définitif des prix à la consommation (février) ; aux Etats-Unis, balance commerciale (janvier) ; au Canada, balance commerciale (janvier).
● Jeudi 23 mars : en France, consommation des ménages en produits manufacturés (février) ; statistiques mensuelles sur les salaires (février) et statistiques trimestrielles définitives des salaires (4e trimestre) ; en Grande-Bretagne, indice des prix de détail (février) ; en Suède, produit intérieur brut (4e trimestre).
● Vendredi 24 mars : en France, commerce extérieur (janvier) ; aux Etats-Unis, commandes de biens durables (février) ; en Allemagne de l'Ouest, coût de la vie (mars, provisoire) ; en Grande-Bretagne, produit intérieur brut (4e trimestre, définitif).
● Lundi 27 mars : en France, enquête mensuelle INSEE de conjoncture dans l'industrie (mars) ; en Italie, prix à la production (janvier) et prix de gros (janvier).

Evénements à l'étranger

● Mardi 21 mars : au Japon, jour férié et fermetures des marchés ; en Italie, vote budgétaire au Sénat.
● Mercredi 22 mars : en Grande-Bretagne, publication du compte-rendu de la réunion de la Banque centrale.
● Dimanche 26 mars : passage à l'heure d'été en Grande-Bretagne.

Evènements en France

● Mardi 21 mars-jeudi 23 mars : 43e congrès de la CFDT à Montpellier.
● Jeudi 23 mars : réunion du Conseil de politique monétaire.
● Dimanche 26 mars : passage à l'heure d'été.
(Source : Nomura)

INDICATEURS

Japon : le yen va continuer de s'apprécier à moyen terme

La hausse de la devise nipponne pénalise les exportateurs, qui ne peuvent augmenter leurs prix dans les monnaies étrangères

Le problème de la hausse du yen se pose depuis deux ou trois ans. Alors que le Japon a été confronté à des chocs d'une brutalité sans précédent dans la période d'après-guerre, la devise ne fait que s'apprécier, au-delà de pauses éphémères. Elle entraîne une baisse des profits des entreprises exportatrices, qui ne peuvent répercuter l'ascension du yen sur leurs marchés extérieurs, sous peine d'y perdre leur compétitivité. En revanche, la hausse du yen n'entraîne pas d'augmentation des importations japonaises en raison d'efficaces protections non tarifaires. Paradoxalement, le développement du secteur protégé nuit au secteur innovateur, et globalement à l'ensemble de l'économie japonaise. L'ouverture du marché nippon profiterait certes aux pays étrangers, mais aussi aux entreprises locales les plus en pointe.

EN QUINZE ANS, la valeur du yen aura été multipliée par quatre en dollars américains, de 360 yens pour un dollar à 90 yens aujourd'hui. Le taux de change effectif – c'est-à-dire pondéré par la répartition géographique des échanges extérieurs japonais – aura été multiplié par 2,6 au cours de la même période, et le taux de change du deutschemark – la devise forte par excellence en Europe – aura vu sa contre-valeur exprimée en yens divisée par 2,1. Il arrive certes que le yen reprenne son souffle, mais le mouvement d'ensemble reste limpide : c'est la hausse.

La persistance du phénomène intrigue. En principe, deux mécanismes devraient s'y opposer. Premièrement, la contrepartie du surplus extérieur du Japon est un excédent de l'épargne japonaise sur l'investissement dans l'archipel. Il y a donc prêt ou investissement japonais dans le reste du monde.

LES RETARDATAIRES FAVORISÉS

Le Japon transfère des industries de basse et moyenne technologie en Asie, ou dans toute autre région. Normalement, une partie au moins des productions locales devraient être réexportées vers le Japon, ou au moins des profits devraient être dégagés sur ces investissements. Le reste du monde progresserait par rapport au Japon, ce qui devrait prévenir une ascension indéfinie du yen.

Deuxièmement, la compétitivité accrue du reste du monde devrait provoquer, dans un monde parfait, une hausse des importations japonaises, entraînant une diminution de l'excédent extérieur. Or il n'en est rien. La part des importations de biens et services dans le PNB japonais était de 10 % en 1970. Elle est toujours de 10 % aujourd'hui, malgré toutes les vicissitudes connues par le pays. En revanche, la hausse du yen entraîne une baisse des profits des entreprises exportatrices, particulièrement si elles ne sont pas en situation de dicter leurs prix sur les marchés étrangers.

Dès lors que les importations, au travers de mécanismes fort complexes aboutissant à d'efficaces protections non tarifaires, ne peuvent jouer le rôle qui devrait être le leur, le yen ne cesse de monter. Ceci, loin de nuire aux secteurs les plus retardataires de ce pays, pénalise, au contraire, les secteurs les plus avancés, et au-delà tous les Japonais.

La stratégie extérieure se trouve remise en cause : de fort nombreux investissements à l'étranger – en obligations du Trésor américain ou de tout autre Trésor – dégagent une rentabilité négative en yens. Le rendement des investissements directs – immobilier et capacités de production à l'étranger – est lui aussi mauvais. Quant aux exportateurs, ils ne peuvent augmenter leurs prix dans les monnaies locales aussi rapidement qu'il le faudrait, en dépit des gains de productivité.

PHÉNOMÈNE AUTODESTRUCTEUR

L'exemple de l'automobile est assez éclairant de ce point de vue, puisqu'il semble que les implantations réalisées aux Etats-Unis se révèlent moins profitables qu'escompté et que les constructeurs américains regagnent des parts de marché.

En définitive, l'encouragement du secteur protégé nuit au secteur innovateur. Ce phénomène autoentretenu est destructeur et produit toutes sortes de déséquilibres majeurs au Japon et dans le reste du monde. Il semble ainsi que la récente crise du dollar soit due non à des mouvements de capitaux, mais bien plutôt à l'absence de mouvements de capitaux privés, auxquels la Banque du Japon est contrainte de suppléer.

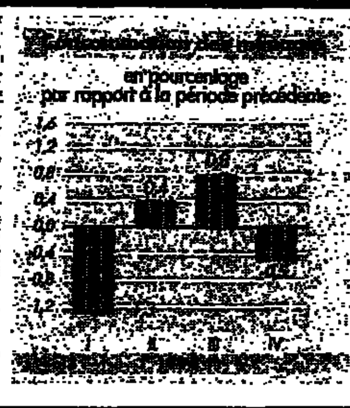
A très court terme, il est bien possible qu'une pause soit observée dans l'appréciation du yen. Les exportateurs japonais avaient en effet utilisé des options sur devises fort sophistiquées, qui ne devenaient opérationnelles que si le yen baissait un peu avant de monter. Cela ne s'étant pas produit, ils ont été contraints de vendre des dollars très rapidement, ce qui est fait pour l'essentiel.

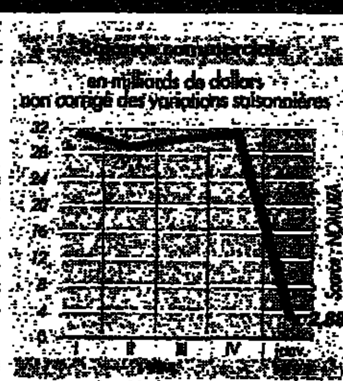
A plus long terme, on peut estimer que le yen continuera à monter jusqu'à ce que les fonctionnaires japonais comprennent la chose suivante : l'intérêt des Etats-Unis est certes de voir le Japon ouvrir pleinement son marché, mais c'est d'abord, et avant tout, l'intérêt du Japon.

Bernard Godement

★ Bernard Godement est directeur du bureau parisien de Nomura Research Institute Ltd.

Début d'année médiocre





en milliards de dollars
non corrigé des variations saisonnières

RÉGION

Asie du Sud-Est : presque tous des bons élèves

PRESQUE tous les indicateurs économiques sont au beau fixe dans les pays d'Asie du Sud-Est. La croissance du PIB a été en moyenne de 7,6 % en volume en 1994 (Birmanie et Brunei exclus), et devrait être du même ordre en 1995. La meilleure performance a, comme en 1993, été enregistrée par Singapour, avec 10,1 %, et même les Philippines, le mauvais élève de la région, ont fait beaucoup mieux en 1994 avec une croissance de 4,3 % qu'en 1993 (2,1 %).

La demande extérieure reste le principal moteur de cette croissance, les exportations progressant à des rythmes très élevés. Le meilleur résultat est encore observé à Singapour, où elles ont augmenté de 37 % en dollars américains, mais même les Philippines, avec une progression de 18 %, font beaucoup mieux que par le passé. La seule exception est l'Indonésie, où deux éléments ont freiné la croissance des exportations : d'une part la légère contraction des exportations pétrolières, qui représentent encore un quart du total, et d'autre part un « passage à vide » des exportations non pétrolières, qui ont régressé en début d'année avant de rebondir vivement (+ 18 %) à partir du deuxième trimestre. Enfin, l'inflation est maîtrisée dans tous les pays de la région, à l'exception de la Birmanie où elle reste massive et du Vietnam où elle ressurgit, atteignant ainsi 17 % (en glissement) en janvier alors qu'elle n'était que de 5 % un an plus tôt.

Les monnaies de la région (à l'exception du dông vietnamien et du kyat birman, pour lesquels il n'existe pas de marché, et du dollar de Singapour) ont malgré ces fondamentaux favorables été touchées par l'onde de choc qui a suivi la crise mexicaine de janvier. Les banques centrales ont réussi à contrer la vague de spéculation, et les devises attaquées ont retrouvé leurs tendances antérieures, à l'exception du peso philippin.

Les attaques sont parties d'une constatation : les pays de l'Asean (ainsi que le Vietnam) ont à l'exception de Singapour des comptes extérieurs structurellement déficitaires, comme le Mexique (8,0 % du PIB en 1994). Le déficit est modéré et en décroissance en Indonésie (1,8 %), il décroît aussi mais reste lourd en Thaïlande (5,3 %), est très élevé et croissant en Malaisie (8,4 %) et aux Philippines (7,3 %). Ces déficits sont, comme au Mexique, financés par des entrées massives de capitaux. Concluant à la similarité avec la situation mexicaine, certains opérateurs sur les marchés des changes y ont vu un facteur de fragilité des devises de ces pays, et la possibilité du succès d'une attaque spéculative. Après les devises, les indices boursiers baissaient brutalement, jusqu'à 15 % à Manille. Le mouvement de retrait de certains investisseurs étrangers aggravait bien sûr la pression sur les monnaies.

PERSPECTIVES EXCELLENTES

Cette analyse négligeait trois points. D'abord, les capitaux extérieurs investis en Asie dans l'espoir de rendements plus élevés qu'aux Etats-Unis ou qu'au Japon n'ont pas été déçus. Même si l'année boursière 1994 a été mauvaise, elle suivait une année 1993 exceptionnelle, et les perspectives de croissance, et donc de retour sur investissement, sont excellentes, bien meilleures qu'elles ne l'étaient au Mexique.

Ensuite, les capitaux finançant les déficits extérieurs sont beaucoup moins volatils que ceux investis au Mexique : beaucoup d'investissements directs industriels en Malaisie, en Indonésie, et en Thaïlande ; beaucoup de financements publics en Indonésie et aux Philippines ; peu d'équivalents de titres d'Etat comme les *tesobonos* (bons du Trésor) mexicains. Enfin, les monnaies de ces pays n'apparaissent aucunement surévaluées, à l'exception du peso philippin. En Malaisie, en Indonésie et en Thaïlande, le taux de change effectif réel baisse depuis deux ans, et le dynamisme exportateur ne se dément pas. Même à Singapour, l'appréciation continue du dollar local ne semble avoir aucun effet sur les exportations. Les déficits extérieurs doivent y être interprétés comme des phénomènes normaux dans des pays en voie de développement en croissance rapide, faisant de gros efforts sur les infrastructures, et recevant beaucoup d'investissements directs immédiatement générateurs d'importations de biens d'équipement.

Seules les Philippines ont pu présenter une situation assimilable à celle du Mexique. Des entrées importantes de capitaux ont en 1994 poussé à une appréciation du peso peu compatible avec la dégradation des échanges extérieurs. Une correction est en cours : d'un maximum de 23,75 pesos philippins pour un dollar américain à la fin novembre 1994, on est passé à 26,02 le 13 mars. Mais, dans ce cas, il ne s'agit en aucune manière d'une débâcle : les perspectives d'une croissance saine aux Philippines n'ont jamais été aussi bonnes depuis vingt ans.

Jean-Louis Martin

★ Jean-Louis Martin est économiste à la Banque Indosuez.

SECTEUR

Vins et spiritueux : le poids de la grande distribution

LA GRANDE DISTRIBUTION est devenue incontournable dans la vente des vins et spiritueux en France. Les hypermarchés et supermarchés commercialisent 75 % des côtes-du-rhône, 72 % des appellations du Languedoc, 66 % des bordeaux, indique Vinexpo, l'organisateur du salon mondial des vins et des spiritueux. La Sécodip, institut spécialisé dans les études de marché, estime que 55 % des ventes sont réalisées par les grands magasins succursalistes, contre 18 % par les spécialistes et les cavistes, 12 % en vente directe, 8 % par les magasins d'alimentation générale et 7 % en vente par correspondance. Le maxidiscompte trouve également sa place aujourd'hui, assurant 9 % du total des ventes de vin de la grande distribution.

Si la consommation de ces produits baisse en volume en France (de 72,7 à 62,5 litres par habitant et par an entre 1990 à 1993 contre 100 litres dans les années 70), elle reste stable en valeur à 1 % du budget des ménages. L'exportation a progressé de 4 % pendant la campagne 1993-94, mais les produits français sont de plus en plus concurrencés. Quant au champagne, dont les ventes ont baissé de 24 % en cinq ans à l'étranger à cause d'un mauvais positionnement commercial, il profite d'un certain regain sur le marché français. Dans les vins et spiritueux effervescents, on note la place particulière de l'Allemagne où la consommation a augmenté de 40 % depuis 1980 et qui représente, pour ces produits spécifiques, un débouché aussi important que les Etats-Unis, la France, l'Espagne et l'Italie réunis.

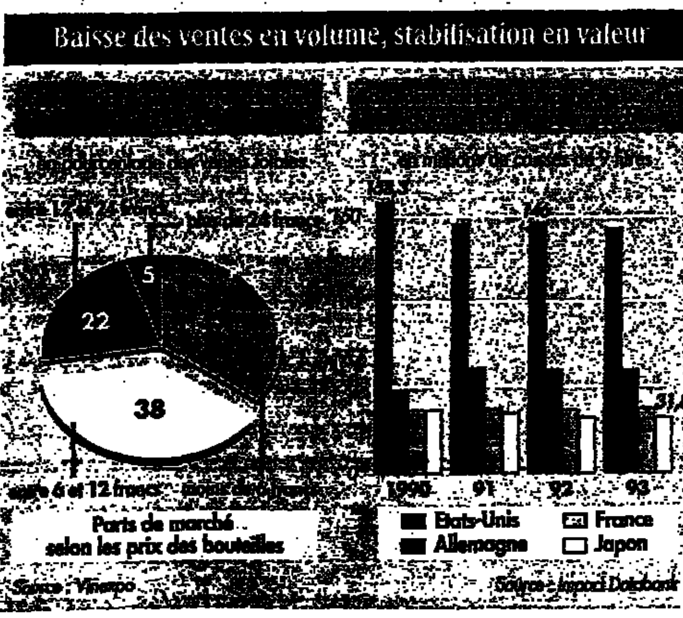
Côté spiritueux, *« la France est le troisième consommateur, loin derrière l'Allemagne qui, en 1993, a battu un record absolu de consommation avec 12,1 litres d'alcool pur par habitant »*, indique Vinexpo. La tendance est à la baisse dans le monde entier (-1,5 %), à l'exception du Canada (+6 %), de l'Australie (+7 %), de l'Argentine (+16 %), de l'Autriche (+24 %) et de la Chine (+39 %). En France, depuis deux ans, les deux leaders du marché des anisés ne progressent plus à cause de la concurrence des marques de distributeurs, mais aussi du vieillissement de l'image de ces produits.

A l'inverse, les ventes de « scotch » ont été multipliées par deux en dix ans, mais celles de « blend whisky » de plus de douze ans d'âge ont reculé de 16 % en un an et celles de bourbon de 9 %. Pour le cognac, alors que les ventes diminuent au Japon, tous les espoirs reposent sur le marché chinois. L'Asie est aussi le seul secteur où l'armagnac, dont les ventes à l'exportation ont baissé de 15 % en un an, peut espérer une certaine croissance, à l'image du calvados, en meilleur forme que son concurrent. Le rhum, à l'inverse, se porte toujours assez bien, notamment le rhum blanc dont la consommation augmente. Bacardi, avec 194 millions de bouteilles vendues, reste la première marque de spiritueux au monde.

Des incertitudes subsistent sur le marché de la vodka : si on connaît la consommation hors pays de l'Est (environ 820 millions de cols), on ignore celle des pays de l'Est, estimée du même ordre. En Europe, la marque Absolut enregistre une croissance de l'ordre de 14 %. Reste la tequila, qui s'est taillée un beau succès de mercatique en France en dix ans, avec une progression de 150 % pour arriver à 1,6 million de bouteilles. Les ventes continuent de progresser, à un rythme moins soutenu toutefois. Mais le marché français est marginal à côté des Etats-Unis et du Mexique qui représentent ensemble 90 % des débouchés pour ce produit.

G. B.

Baisse des ventes en volume, stabilisation en valeur



ENTREPRISE

Pernod-Ricard joue les « soft drinks »

PERNOD-RICARD, numéro un mondial de l'apéritif anisé, mise sur l'international et sur les boissons non alcoolisées, comme Orangina, grâce auxquelles il a réalisé, pour la première fois en 1994, plus de la moitié de son chiffre d'affaires (51 %). Le groupe a aussi vu la part de ses recettes réalisées hors de France progresser de 55,1 à 57,5 % entre 1993 et 1994. Cette évolution a permis de sauver les résultats du groupe en 1994, qui ont progressé de 7,8 % à 1,612 milliard de francs pour un chiffre d'affaires en hausse à 15,8 milliards de francs. Car, en France, le marché des boissons anisées est très mauvais. La consommation a baissé en 1994 de 8,2 %, notamment suite à la hausse des droits d'accise sur les alcools en 1993. La contribution à la marge opérationnelle du groupe des vins et spiritueux vendus en France s'est effondrée de 48 % à 38 % entre 1993 et 1994.

En dépit de ses efforts pour s'implanter à l'étranger, le groupe présidé par Patrick Ricard conserve toutefois quelques faiblesses stratégiques. Il ne dispose pas de marque leader mondiale dans les whiskies, comme Grand Metropolitan avec J&B, Seagram avec Chivas, Allied Domecq avec Ballantines ou Guinness avec Johnny Walker. *« Cela n'a pas gêné Pernod Ricard jusqu'à présent »*, remarque Sylvain Massot, analyste financier chez Morgan Stanley. Le groupe a préféré adopter une politique de niche prudente. *« Il obtient des succès sur des segments de marché comme les whiskies irlandais, depuis le rachat en 1988 d'Irisch Distillers, ou les vins australiens »*, poursuit Sylvain Massot.

Dans les *soft drinks*, la situation est plus délicate. Sa boisson phare, Orangina, a atteint un palier en France, sa part de marché régresse légèrement. Le groupe souffre de la guerre des sodas déclenchée par Coca-Cola dans l'Hexagone. Surtout, il n'a pas les moyens financiers d'imposer rapidement Orangina, qui coûte cher à fabriquer, dans tous les pays du monde. Patrick Ricard ne gagne pas d'argent sur Orangina à l'étranger et serait vulnérable à une offensive de ses concurrents Coca-Cola, Pespi ou Cadbury Schweppes.

Mais le numéro un du pastis, considéré – à tort ? – par certains comme opéable, veille depuis toujours à choyer ses actionnaires. Il ne les a pas sacrifiés sur l'autel de la croissance externe. Depuis vingt ans, le cours de son action a été décuplé, alors que le marché boursier était mulitplié par 7 seulement. Cette année, le dividende versé aux actionnaires va être augmenté de 6,7 %.

Arnaud Leparmentier

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La Sicav des Associations

Actif net au 30.09.1994 :
F. 1.201.256.447,22.

Performance sur l'exercice 1993-1994 clos le 30.09.1994 :
+ 0,98 % (coupon net réinvesti).

Performance sur l'année 1994 arrêtée au 30.12.1994 :
– 1,67 % (coupon net réinvesti).

Valeur liquidative au 30.12.1994 :
F. 1.142,43.

Le *Président* Olivier MOULIN ROUSSEL a déclaré lors de l'Assemblée Générale Ordinaire :
"Durant l'exercice, ASSOCIC a subi le retournement de tendance sur le marché obligataire. Le fort décrochement du marché au mois de février 1994 nous avait incités à rester circonspects, dans l'optique d'une reprise. Toute embellie ayant tourné court sous l'afflux de ventes d'étrangers, nous avons fortement diminué l'exposition au risque de taux. Aujourd'hui le marché obligataire restant volatil, nous conservons une gestion prudente en estimant qu'un taux de l'OAT à 10 ans autour de 8 % semble peu risqué à moyen terme.
En outre, tout en conservant une politique de gestion constante, dans une fourchette de sensibilité de 0 à 5, nous avons changé la classification COB d'ASSOCIC en l'intégrant dans les SICAV d'Obligations et Autres Titres de Créance Français".



Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC

EIFFAGE

RÉSULTATS 1994

Le Conseil d'Administration d'EIFFAGE a arrêté le 16 mars 1995 les comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 1994.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 32,8 milliards de francs contre 33,2 milliards en 1993. Des variations de périmètre sont intervenues en 1994, liées notamment à la cession de Razel, à la déconsolidation des Etats-Unis et, à l'inverse, à des acquisitions dans le secteur routier et à l'intégration de Walter Bau en Allemagne. A structure comparable, le chiffre d'affaires de 1994 est très légèrement supérieur à celui de 1993 (+ 0,3 %).

Les résultats consolidés ont atteint 308 millions de francs contre 302 millions en 1993, après 313 millions de francs d'amortissements de survaleurs (322 millions en 1993), et la marge brute d'autofinancement s'est établie à 1 236 millions de francs. Pour la société-mère EIFFAGE SA, le résultat de l'exercice s'est élevé à 292 millions de francs contre 666 millions l'année précédente, montant qui ne reflétait pas la situation d'ensemble du Groupe.

Dans toutes les branches du Groupe, à l'exception de Gerland Routes, des niveaux de résultat convenables ont maintenant été obtenus malgré la persistance d'une conjoncture médiocre. Les préoccupations liées aux opérations immobilières se sont atténuées, particulièrement dans le Groupe SAE, l'activité, la commercialisation, les stocks et la trésorerie de ce secteur ayant marqué des progrès, de sorte que les pertes immobilières en 1994 ont enregistré un recul sensible malgré un renforcement des provisions dans plusieurs sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 4 mai 1995, la distribution, au titre de l'exercice 1994, d'un dividende net de 44 francs par action (66 francs y compris avoir fiscal), contre 47,20 francs par action en 1993 (70,80 francs y compris avoir fiscal). Compte tenu de l'acompte de 15,30 francs par action distribué en décembre 1994, le solde du dividende net s'établirait à 28,70 francs par action (43,05 francs y compris avoir fiscal) et sa mise en paiement interviendrait le 30 juin 1995.

Enfin, le Conseil envisage de procéder, en juillet 1995, à une nouvelle distribution d'actions gratuites, par attribution d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes possédées.

bail investissement

BAIL INVESTISSEMENT MAINTIENT SON DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration de BAIL INVESTISSEMENT (Groupe ISM SA) réuni sous la présidence de Michel HÉMAR proposera à l'Assemblée des actionnaires convoquée le mardi 23 mai à 11 heures, 30 Place d'Italie, de mettre en distribution un dividende de 74 francs par action avoir fiscal compris, le même que l'an dernier. Le résultat de 226,3 millions de francs qui ne comprend aucune plus-value ni profits exceptionnels atteint presque celui de l'exercice précédent.

Les recettes locatives sont globalement satisfaisantes, seules les charges sur investissements restent trop élevées du fait que certains immeubles du patrimoine ne sont pas loués.

BAIL INVESTISSEMENT, grande foncière à statut financier, gère activement son patrimoine en développant ses acquisitions dès qu'apparaissent sur le marché des immeubles à leur valeur vénale.

La production est restée significative avec 311,6 millions de francs d'engagements, dont 259,7 millions en pleine propriété, en particulier une résidence ORION à Londres, et BAIL INVESTISSEMENT offre à ses clients locataires la possibilité d'acquérir en crédit-bail les immeubles qu'ils occupent.

■ ■ ■



CARDIF

Résultat net consolidé, part de Cardif, en hausse de 13 %

Activité :

Les primes émises en 1994 par les compagnies d'assurance du *groupe Cardif*, filiales de la Compagnie Bancaire, se sont élevées à 10,9 milliards de francs. Dans un environnement perturbé par la forte hausse des taux longs et la baisse des marchés financiers, les primes émises ont crû de 7 % par rapport à 1993.

Les provisions techniques, qui mesurent les engagements en cours à l'égard des assurés, atteignaient 52,3 milliards de francs en fin d'année, soit une croissance de 8 % par rapport à 1993.

L'encours géré collecté par Cardif est constitué des provisions techniques d'assurance, *des actifs des OPCVM et des capitaux gérés pour compte* de tiers. A fin 1994, il s'élevait à 57,4 milliards de francs, en hausse de 8 % sur 1993.

Résultats :

Le résultat net consolidé, part de Cardif, est de 255 millions de francs, en progression de 13 % par rapport à 1993. La contribution des filiales et succursales étrangères ressort à 29 millions de francs en hausse de 48 %.

Rapporté à une action, le résultat net, part de Cardif, s'établit à 52,8 francs, contre 47,3 francs en 1993.

Le dividende proposé sera maintenu à 10 francs par action, plus 5 francs d'avoir fiscal.

L'Assemblée générale des actionnaires, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le jeudi 27 avril 1995 à 15 heures au 5 avenue Kléber, Paris 16ème, aura à approuver la distribution d'un dividende global de 46,9 millions de francs. Elle aura, de plus, à se prononcer sur la proposition faite à chaque actionnaire d'opter pour le paiement du dividende en actions. Si cette proposition est adoptée, l'option sera exerçable entre le 4 mai et le 26 mai inclus. Le prix d'émission des actions nouvelles sera publié à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires. Si l'option n'a pas été exercée le 26 mai, les dividendes seront payés en numéraire le 14 juin. Toutefois, les actionnaires qui le voudront pourront se faire régler leurs dividendes en espèces à partir du 4 mai, à la condition d'avoir, au préalable, renoncé irrévocablement à exercer leur droit d'opter pour un paiement en actions.

Après affectation des résultats, les fonds propres consolidés, part de Cardif, s'élèveraient alors à 2 milliards de francs au 31 décembre 1994, soit 414 francs par action.

GROUPE TECHNIP : RESULTATS 1994 EN HAUSSE

Le Conseil d'Administration de TECHNIP s'est réuni le 14 mars 1995 et a examiné les comptes consolidés pour l'exercice 1994, qui se présentent comme indiqué ci-dessous :

Chiffres clés (*en millions de francs*)	1993	1994	Variation
• Chiffre d'affaires consolidé	7 810	8 860	+ 13,4 %
• Bénéfice net consolidé part du groupe	336,6	371,2	+ 10,3 %
• Capitaux propres consolidés part du groupe	1 630	1 941	+ 19,1 %
• Dividendes	78	126	+ 61,5 %
• Dividende par action avant avoir fiscal	5 francs	8 francs	+ 60 %

Le **Chiffre d'Affaires Consolidé** est en hausse de 13,4 % et s'établit à **8,86 milliards de francs** (contre 7,81 milliards de francs en 1993) dont 82 % réalisés hors d'Europe de l'Ouest.

Le **Bénéfice Net Consolidé** (part du groupe) s'élève à **371,2 millions de francs**, enregistrant une progression de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent (336,6 millions de francs en 1993).

Les **Capitaux Propres** (part du groupe) progressent de 19,1 % par rapport à l'année précédente, totalisant **1,941 milliards de francs** avant distribution (à comparer à 1,630 milliards de francs en 1993).

Simultanément, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de TECHNIP (Société Mère) pour l'exercice 1994 et a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 16 mai 1995, de porter les **dividendes** à 126 millions de francs (78 millions en 1993), soit 8 francs par action (5 francs en 1993) avant avoir fiscal.

La part des contrats restant à réaliser pour le groupe (backlog) s'élevait à 14 milliards de francs au 31/12/94, représentant environ un an et demi de chiffre d'affaires et une progression de 16,7 % par rapport au 31 décembre 1993.

Ces bonnes performances d'ensemble, obtenues malgré la récession des investissements en Europe de l'Ouest, ont été rendues possibles, grâce aux orientations stratégiques définies au cours des dernières années et à la flexibilité dont TECHNIP a su faire preuve pour s'adapter à la nouvelle donne internationale.

Enfin, le Conseil d'Administration, qui dans une précédente séance avait coopté trois nouveaux administrateurs, MM. Olivier BARBAROUX, Philippe JEUNET et Patrick de la CHEVARDIERE (en remplacement de MM. GREMILLOT, GUTMANN et de WISSOCQ), a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires de créer deux nouveaux postes d'administrateurs permettant d'élargir ainsi la représentativité du Conseil.

TECHNIP

CONCEPTION & RÉALISATION DE GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

OMNIUM COMMUNICATION

PUBLICITÉ FINANCIÈRE - TÉL : 44.43.76.26

هكذا من الأصل

هكذا من الاهمال

Le Crédit lyonnais devra attendre le feu vert de Bruxelles

Soulagement, satisfaction, inquiétude, scepticisme, incompréhension : telle est la palette de sentiments que suscite le plan de sauvetage de la banque, dévoilé officiellement vendredi 17 mars

L'annonce, vendredi 17 mars 1995 (*Le Monde* daté 19-20 mars), de la prise en charge par l'Etat de 135 milliards d'actifs industriels, immobiliers, bancaires et parabancaires de qualité inégale, a fait redoubler la polémique. Politiques et banquiers réclament des éclaircissements sur le choix fait par le gouvernement de renflouer la banque, malgré les efforts que celle-ci devra fournir pendant au moins cinq ans. Bien que ce second plan doive avoir un impact positif sur les comptes du Crédit lyonnais, l'agence américaine d'évaluation Moody's n'a pas cru bon de relever la notation – en baisse – qu'elle lui avait attribuée en juillet dernier. A l'étranger, les exemples de faillite et de sauvetage d'établissements bancaires ne manquent pas. En Suède, le gouvernement a utilisé la même méthode que son homologue français pour tirer d'affaire Nordbanken. En Espagne, la Banque centrale n'a pas hésité à mettre le Banesto sous tutelle, puis à le vendre. Au Japon, les autorités ont créé une société coopérative de rachat des créances douteuses.

LE SOULAGEMENT est de mise boulevard des Italiens, en haut de l'escalier monumental qui conduit à l'étage de la direction générale. Depuis son arrivée à la tête du Crédit lyonnais en octobre 1993, Jean Peyrelevade ferraille avec son actionnaire principal, l'Etat, pour faire disparaître de la banque les séquelles de la gestion Haberer. Il faudra qu'il remette deux fois l'ouvrage sur le métier pour y parvenir. L'arrêté des comptes 1993 – qui a permis d'afficher 6,9 milliards de francs de pertes au lieu des 25 milliards réellement enregistrées – apparaît a posteriori comme un exercice d'école facile au regard des difficultés rencontrées à faire admettre que le compte était loin d'être bon. Jusqu'au dernier moment, le président du Crédit lyonnais a joué à quitte ou double avec les pouvoirs publics, enclenchant un mécanisme de remontée des risques qui ne pouvait que déboucher sur des provisions massives. Il est parvenu à ses fins, tout au moins en ce qui concerne l'allègement d'un bilan nécessaire pour remettre la banque sur des rails.

Et ce, à la satisfaction affichée du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui est parvenu, comme le relève le *Financial Times*, à conjuguer ses rôles de propriétaire, de garant d'un système bancaire dont le Crédit lyonnais, même affaibli, est l'un des piliers et de gardien des intérêts des citoyens et de celui des milliers de salariés de la banque. Mais les contreparties demandées à l'établissement, notamment en termes de contraction des frais généraux, soulèvent l'inquiétude du personnel.

Le plan social de 3 800 suppressions de postes en trois ans annoncé par la banque devrait, selon les syndicats, atteindre le double. Cet effort, conjugué avec le recentrage de la banque, l'abandon de la banque-industrie, la ponction pendant vingt ans au maximum sur les bénéfices de la banque, laisse cependant sceptiques les deux grands concurrents bancaires du Crédit lyonnais, la Société générale et la BNP, qui crient à la concurrence déloyale, et les élus.

Le monde politique et bancaire français ont, avant même l'annonce officielle du plan, exprimé de nombreux doutes sur ses conséquences juridiques et ses effets sur la concurrence. Le ministre de l'économie Edmond Alphandery sera d'ailleurs auditionné les 28 et 29 mars par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat pour informer les parlementaires des modalités du plan.

Un certain nombre d'hommes politiques sont déjà montés au créneau : François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, réclame une session extraordinaire du Parlement sur le sujet. Jean-Pierre Chevènement lui a emboîté le pas. Samedi 18 mars, Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise et membre de la commission des finances du Sénat s'est, de son côté interrogé, sur le montage juridique de l'opération. Il consiste notamment à faire intervenir la garantie de l'Etat dans une société en nom collectif, *« acrobatie »* dénoncée par certains et qui permet au ministre, en reprenant le schéma du premier plan, d'éviter un vote à l'Assemblée.

De son côté, la Commission européenne, à laquelle le dossier a été présenté le mardi 14 mars par Edmond Alphandéry, rendra son avis le 5 avril.

Babette Stern

Au Japon, une société coopérative rachète les créances douteuses des banques

TOKYO
de notre correspondant

Depuis le dégonflement de la bulle financière de la fin des années 1980 (spéculations boursières et immobilières), les banques japonaises sont confrontées à un stock considérable de créances douteuses non provisionnées. Au 30 septembre 1994, le montant officiel des créances douteuses des vingt et une premières banques nippones s'élevait à 13 300 milliards de yens (735 milliards de francs). Un chiffre largement sous-évalué, qui doit être multiplié par trois ou quatre : ne sont en effet pas prise en compte la situation des banques régionales et des multiples petits organismes de crédit, lourdement impliqués dans l'immobilier (40 % de leur portefeuille), qui sont dans la mouvance des banques.

Afin de remédier à une situation jugée préoccupante, les autorités financières ont mis en place en février 1993 une Société coopérative de rachat des créances dont le capital (8 000 milliards de yens) est souscrit par les banques et dont l'objet est de racheter les créances douteuses. L'opération de rachat s'opère en deux temps. Tout d'abord, un comité d'experts évalue la créance dont le rachat est demandé et veille à ce qu'elle ne présente aucun problème de contentieux. Ensuite, l'établissement souhaitant s'en défaire prête à la société coopérative les fonds nécessaires à l'opération de rachat. Celle-ci porte sur les créances, et non les biens hypothéqués, afin d'éviter le paiement des lourdes taxes frappant les transactions sur les terrains.

La banque fait ainsi disparaître de ses livres la créance dont elle aura au moins assumé une partie des pertes en l'ayant cédé à un prix inférieur (66 %) à sa valeur nominale. Ce sera à la société *ad hoc*, devenue propriétaire du bien garantissant cette créance de la gérer. Ce mécanisme d'apurement des créances douteuses revient par un artifice légal à minimiser sur le plan comptable le montant des pertes.

DÉBITEURS INSOLVABLES

Au cours des six premiers mois de l'exercice 1994-1995, les onze premières banques avaient passé par pertes et profits 1 300 milliards de yens, soit un montant presque égale à celui de l'exercice précédent dans son entier. Compte tenu du recul des résultats d'exploitation des banques, dû à une conjoncture médiocre et au développement de la désintermédiation financière, il leur faudra des années pour apurer l'ensemble des créances douteuses déclarées. D'autant plus que celles-ci se renouvellent en raison de l'apparition de nouveaux débiteurs insolvables au fur et à mesure que d'anciennes créances sont éliminées.

Le montant officiel des créances douteuses des banques est en outre largement sous-évalué. Selon la définition légale, une créance est considérée comme douteuse lorsque les intérêts n'ont pas été versés depuis six mois ou lorsque le débiteur est déclaré en faillite. Or les banques disposent de plusieurs échappatoires pour masquer leurs créances douteuses : restructuration du prêt (allongement des délais de recouvrement, baisse des taux d'intérêt) ou revente à une filiales. Selon la Banque du Japon, le volume des prêts bancaires comprenant un intérêt nul ou inférieur au taux d'escompte officiel (1,75 %) s'est accru de 13 % au cours du premier semestre 1994.

L'annonce, début février, par la banque Sumitomo qu'elle inscrirait à son compte d'exploitation pour l'année fiscale 1994 (qui s'achève le 30 mars) un perte de 280 milliards de yens est révélatrice de l'ampleur du montant des mauvaises dettes détenues par les banques. Dans le cas de Sumitomo, il est bien supérieur à ce qui avait été annoncé antérieurement : de 1 190 milliards de yens, le montant réel des mauvaises dettes de Sumitomo devrait être multiplié par quatre. Beaucoup de ces dettes (30 % à 40 %) paraissent liées à des opérations spéculatives menées pour le compte des milieux les plus interlopes et sont donc irrécupérables. L'élimination des actifs non performants du bilan des banques nippones exigera beaucoup de temps. Cette situation les affaiblit sans cependant, estiment les observateurs, mettre en péril leur survie.

Philippe Pons

En Espagne, le Banesto a été mis sous tutelle

LE 28 DÉCEMBRE 1993, un coup de tonnerre éclate dans le ciel madrilène. Quelques minutes après la clôture de la Bourse, la Banque d'Espagne annonce la mise sous tutelle de la quatrième banque du pays, le Banco Espanol de Credito (Banesto), une mesure dont le caractère exceptionnel n'a d'égal que sa rapidité. Cette intervention fait suite à la multiplication des rumeurs de faillite imminente du Banesto. La défiance a atteint son paroxysme le 28 décembre, entraînant une chute de 7 % des cours de la banque et la suspension des cotations en début d'après-midi.

La Banque d'Espagne révoque instantanément le conseil d'administration de la banque, remercie son président, le flamboyant Mario Conde, et porte à la tête de l'établissement Alfredo Saenz Abad, jusqu'alors vice-président de la banque privée Banco Bilbao Viscaya.

« La situation du Banesto exige l'adoption de mesures d'assainissement qui demandent l'appui de tout le système bancaire et, dans ce cas précis, du fonds de garantie de dépôts des établissements bancaires », déclarent les autorités de tutelle espagnoles, qui garantissent de fait la solvabilité de l'institution sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Quatre mois plus tard, le 25 avril, la Banque de Santander rachète le Banesto pour la somme de 313 milliards de pesetas (13,2 milliards de francs). Cette opération en fait la première banque du pays et met un terme à la crise ouverte par la mise sous tutelle du Banesto dont le trou, conséquence de la gestion aventureuse de Mario Conde, a été évalué à plus de 25 milliards de francs. L'histoire n'en est cependant pas restée là pour Mario Conde : le 23 décembre 1994, il était incarcéré sous la double inculpation d'escroqueries et de détournements de fonds. Il sortira dans la nuit du 30 au 31 janvier 1995 grâce au dépôt d'une caution de 2 milliards de pesetas (80 millions de francs). L'instruction suit son cours.

Ba. S.

En Suède, le sauvetage de Nordbanken a coûté cher au contribuable

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

« C'est un bon résultat, un très bon résultat », déclarait fièrement, fin février à Stockholm, Hans Dalborg, le directeur général de la Nordbanken, en présentant le bilan 1994 de son établissement : plus de 14 milliards de couronnes (près de 10 milliards de francs français) de chiffre d'affaires, et surtout 4,8 milliards de bénéfice, soit 80 % de mieux en un an. *« Nous revenons dans le peloton de tête »*, ajoutait-il. Mais le prix de cette renaissance aura été élevé pour le contribuable suédois.

La Nordbanken était au cœur de la crise qui avait ébranlé le système financier suédois en 1992. Pour éviter le krach d'un secteur qui accumulait depuis le début de la décennie les pertes sur crédits en raison, notamment, de la récession et de l'effondrement du marché de l'immobilier, l'Etat avait débloqué des dizaines de milliards. La majeure partie de cette aide directe – environ 65 milliards de couronnes inscrits au budget ! – fut affectée à la restructuration de la Nordbanken à partir de l'automne 1992 et à sa fusion, un an plus tard, avec un autre « canard boiteux », la Gota Bank. Une reprise en main organisée par l'Etat et le ministère des finances, par le biais d'un comité de soutien aux banques, mis en place le 1er mai 1993.

Pour favoriser les opérations d'assainissement, deux sociétés holdings – Securum pour Nordbanken et Retriva pour Gota Bank – ont reçu pour mission de gérer les « branches malsaines », de « faire le ménage » dans les créances et de vendre, après restructurations, ce qu'il est possible de vendre. Ces holdings doivent également tenter de repérer les irrégularités éventuellement commises, malversations et falsifications de bilans, par exemple, mais aucun banquier ou patron d'entreprise suspect n'est aujourd'hui sous les verrous. De temps à autre, la presse découvre un de ces escrocs présumés, exilé dans un superbe chalet en Suisse.

PRIVATISATION PROCHAINE

Comme la plupart des autres établissements suédois, la Nordbanken – propriété à 100 % de l'Etat – a enregistré l'année dernière une nette diminution (50 %) de ses pertes sur crédits, ce qui explique en partie ses résultats positifs. *De facto*, après les restructurations et la vente du groupe Carnegie, elle n'a plus la même physionomie qu'en 1993, ce qui rend difficiles les comparaisons d'une année sur l'autre. Toutefois, l'objectif de l'actuel gouvernement social-démocrate est de privatiser dans les mois à venir la Nordbanken, qui, selon ses responsables, *« est aujourd'hui une entreprise saine »*.

« Attendons un peu pour obtenir le meilleur prix possible », avait déclaré en janvier le ministre des finances, Göran Persson, en ajoutant que la Suède ne s'opposerait pas du tout à la reprise de la banque par des investisseurs étrangers. La vente pourrait, selon les spécialistes boursiers à Stockholm, intervenir à l'automne, mais plusieurs anciens ministres « bourgeois » estiment que *« le plus tôt sera le mieux »*. Entre autres, pour des raisons psychologiques.

L'annonce des résultats positifs en 1994 et, surtout, la décision de la Nordbanken de verser, au titre de l'intéressement du personnel aux bénéfices, à chaque employé une prime ponctuelle d'environ 12 500 couronnes ainsi que des boni bien plus généreux pour les dirigeants de la banque et de Securum ont suscité un tollé dans le pays. *« Scandale ! »*, s'exclamait, par exemple, la presse populaire, rappelant que les contribuables avaient déboursé au total une soixantaine de milliards pour sauver l'établissement et que le gouvernement leur demande maintenant des sacrifices afin de réduire le déficit budgétaire et de stabiliser la dette de l'Etat. Certains syndicats exigent que tous les établissements frappés par la crise s'acquittent à présent de leurs dettes et que les responsables du krach soient poursuivis en justice.

Dans cette tempête, le gouvernement social-démocrate a bien du mal à expliquer à l'opinion publique – et particulièrement à ses électeurs – que les derniers résultats de la Nordbanken sont une *« bonne nouvelle »* pour le pays, qu'une partie des bénéfices (1 milliard) est récupérée par le Trésor public et que la privatisation de la banque apportera sans doute, plus tard, une vingtaine de milliards supplémentaires à l'Etat. Mais on est quand même loin du compte, et bien des Suédois grognent et trouvent cette affaire « moralement » inacceptable.

La fronde a pris une telle ampleur que, le 14 mars, les douze directeurs de la banque ont choisi de renoncer à leur bonus pour 1994, une enveloppe de 2,8 millions de couronnes qu'ils devaient se partager. Plusieurs syndicats, dont la puissante Fédération des employés communaux, avaient menacé en effet de s'adresser à un autre établissement pour gérer le versement des salaires et les comptes personnels de leurs membres. Jacob Palmstierna, président du conseil d'administration de Nordbanken, assure cependant que cette décision avait été arrêtée avant la mise en garde des syndicats. Quant aux employés de la banque, ils gardent leurs primes.

Alain Debove

Air Inter prévoit d'assurer deux vols sur trois

La compagnie Air Inter n'a pu assurer que deux vols sur trois, dimanche après-midi 19 mars, en raison d'un mouvement de grève et elle prévoit des perturbations identiques lundi et mardi. Lundi matin, des grévistes ont envahi les pistes à Orly-Ouest provoquant des retards et de nouvelles perturbations ne pouvaient être exclues. Les grévistes réclament l'annulation du projet d'entreprise d'Air Inter, qui prévoit 600 suppressions d'emplois en deux ans, et les pilotes s'opposent à un transfert d'équipages d'Air France vers leur compagnie. La plupart des syndicats sont fermement opposés à la création d'un compagnie européenne commune avec une partie d'Air France.

■ **AIRBUS aurait versé des commissions douteuses** pour vendre des avions au Canada, selon l'hedomadaire allemand *Der Spiegel* du 20 mars. La compagnie aurait conclu, dans les années 80, un contrat de conseil avec la société International Aircraft Leasing (IAL) qui devait assister le consortium à prospecter le marché canadien et aurait reçu 46 millions de dollars pour cela. IAL aurait notamment contribué à obtenir une commande d'Air Canada de 1,8 milliard de dollars en versant des commissions totalisant 20 millions de dollars pour ce contrat, affirme *Der Spiegel*. Airbus dément l'ensemble de ces informations.

■ **EUROCOPTER : le fabricant franco-allemand d'hélicoptères,** en lice pour un marché d'une trentaine d'hélicoptères de combat aux Pays-Bas avec l'Apache américain de McDonnell Douglas, dont il compte équiper la brigade aérienne mobile de son armée de terre, aurait proposé avec le gouvernement français de doubler les offres de compensations à l'industrie néerlandaise, affirme le quotidien économique de Rotterdam, *NRC Handelsblad*. Celles-ci, initialement chiffrées à 1,3 milliard de florins (plus de 4,1 milliards de francs), soit précisément le prix de vente des hélicoptères Tigre que fabrique le consortium franco-allemand. Fokker, Philips et DAF profiteraient d'achats de matériel ainsi que l'entreprise Hollandse Signaal Apparatenfabriek, à qui serait commandé un radar longue portée, le Smart L, destiné à équiper la nouvelle frégate Horizon à construire par un consortium franco-hispano-britannique.

■ **AXA : la CFDT et la CGT** appellent les salariés des sites de Gennevilliers, Val-de-Fontenay, Saint-Denis et Belboeuf à un arrêt de travail d'une heure, mardi 21 mars, pour protester contre de nouvelles restructurations qui entraîneraient des délocalisations en région parisienne.

■ **EURALAIR : la compagnie aérienne** va desservir Toulouse au départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle à compter du 20 mars, dans l'attente d'obtenir des créneaux horaires sur l'aéroport d'Orly. *« La France continue d'ignorer les règles communautaires de libre concurrence »*, estime Euralair dans un communiqué du 20 mars. Le redéploiement du réseau régulier d'Euralair est *« entravé par l'attentisme des pouvoirs publics »*, poursuit la compagnie qui a décidé d'attaquer le gouvernement devant le tribunal administratif de Paris.

■ **MARCHÉS À TERME : les Français reconnaissent le Liffe de Londres,** et ses intermédiaires sont autorisés à solliciter le public français, selon un arrêté, paru samedi 18 mars au *Journal officiel*. Le 7 mars, le Marché à terme international de France (Matif) et son homologue britannique, le London International Financial Futures and options Exchange (Liffe), avaient reçu l'accord des autorités françaises et britanniques pour offrir respectivement leurs produits. Jusqu'à présent, ils devaient passer par une institution reconnue par les autorités du pays. Par ailleurs, ces deux marchés à terme pourront désormais installer des écrans dans les banques et salles de marché de l'autre pays.

■ **MARCHÉS ÉTRANGERS : les autorités de la Bourse de Bombay** avaient fermé les cotations lundi 20 mars, tandis qu'elles tentaient de résoudre une crise de paiement qui affecte en cascade une série de firmes de courtage. La crise a été déclenchée par l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée Pawan Sachdeva, principal actionnaire de la firme M. S. Shoes East, exportateur de chaussures, de payer les actions qu'il avait acheté à la Bourse lors d'une augmentation de capital. Sa faillite, déclarée samedi 18 mars, a affecté 80 firmes de courtage.

■ **CHARBONNAGES ALLEMANDS : la coalition du chancelier Helmut Kohl** et l'opposition sociale démocrate (SPD) se sont mis d'accord, vendredi 17 mars, pour continuer de subventionner l'industrie charbonnière ouest-allemmande jusqu'à l'an 2000, à l'occasion de la reprise des pourparlers sur le consensus énergétique qui avaient été interrompus pendant dix-huit mois. Il a été convenu de verser 7 milliards de DM (25 milliards de francs) par an jusqu'en 1998, ont indiqué le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, et Gerhard Schröder, négociateur, membre du SPD. Cette subvention doit remplacer le *« denier du charbon »*, une taxe prélevée sur la facture d'électricité qui, après avoir été déclarée inconstitutionnelle, doit disparaître le 1er janvier 1996.

Raytheon et Hughes pourraient faire cause commune dans les missiles

Raytheon et Hughes Electronics, deux poids lourds de l'industrie de défense aux Etats-Unis, envisagent la création d'une société commune, la Standard Missile Company, dans le domaine des missiles, rapporte l'*International Herald Tribune* dans son édition du 20 mars. Cette alliance fournirait plusieurs milliards de dollars d'équipements complexes à la Navy. Raytheon et Hughes, qui se livrent une concurrence très sévère sur un marché de la défense frappé par la réduction des crédits militaires, opteraient ainsi pour l'alliance – de préférence à une fusion – afin de partager le coût des programmes. Ce projet, s'il se concrétise, devra recevoir l'aval des autorités anti-trust. Dans le passé, les autorités chargées de la concurrence ont cassé de semblables accords dans le domaine de la défense, rappelle le quotidien américain.

■ LE DOLLAR est tombé lundi matin 20 mars à Tokyo à son plus bas niveau de l'après-guerre (88,65 yens). Le 8 mars, il avait atteint un plancher record de 88,75 yens.

■ LA BOURSE DE TOKYO, est passée lundi un moment sous les 16 000 points, pour la première fois depuis *vingt-huit mois, avant de finir la journée* à 16 129,96 points (– 0,75 %).

■ LE FRANC se tenait relativement bien face au deutschemark, à 3,5712 francs, lundi matin au cours des *premiers échanges entre banques*, contre 3,5720 francs vendredi soir.

■ LE BILLET VERT se reprenait lundi sur les marchés des changes européens à 4,9661 francs, 1,3905 mark et 89,35 yens contre 4,9560 francs, 1,3860 mark et 89,07 yens vendredi.

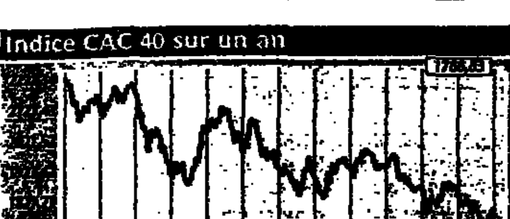
■ L'OR a ouvert en baisse lundi 20 mars sur le marché de Hongkong, à 383,30-383,70 dollars l'once, contre 383,60-384,00 dollars l'once lors de la clôture de vendredi.

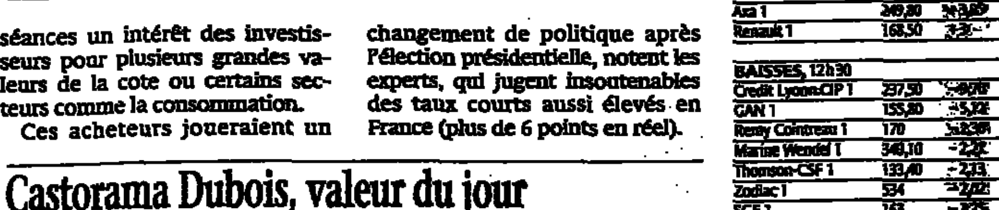
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Confirmation de la reprise à Paris





LA BOURSE DE PARIS confirmait lundi matin la reprise enregistrée à la fin de la semaine dernière, dans le sillage des marchés obligataires, *en forte hausse également*. En hausse de 0,62 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 1,15 % à 1 816,34 points. Le montant des échanges dépassait le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

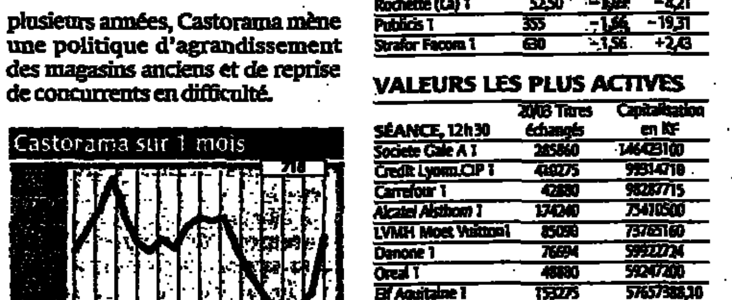
Le Matif progressait de 0,32 % à 112,30 tandis que le Bund allemand gagnait 0,11 %. En forte baisse sur les marchés asiatiques, le dollar se comportait assez bien en Europe lundi matin, permettant ainsi aux marchés de poursuivre une reprise amorcée à la fin de la semaine dernière.

Les opérateurs espèrent un geste de la Bundesbank à la fin du mois, au moment où se réunira l'open market de la Réserve fédérale américaine, qui fixe pour les six semaines à venir sa politique de crédit. Les gestionnaires constatent depuis quelques séances un intérêt des investisseurs pour plusieurs grandes valeurs de la cote ou certains secteurs comme la consommation.

Ces acheteurs joueraient un changement de politique après l'élection présidentielle, notent les experts, qui jugent insoutenables des taux courts aussi élevés en France (plus de 6 points en réel).

Castorama Dubois, valeur du jour

L'ACTION du numéro un de la distribution du matériel de bricolage Castorama Dubois a gagné 2,6 % vendredi 17 mars à 718 francs. Castorama a annoncé une progression de 24,3 % de son bénéfice net en 1994 à 466 millions de francs et une hausse de 8,5 % de son chiffre d'affaires à 14,9 milliards de francs. Le potentiel de croissance des bénéfices du groupe est estimé par les analystes à 20 % par an à long terme, compte tenu du plan de développement. Depuis plusieurs années, Castorama mène une politique d'agrandissement des magasins anciens et de reprise de concurrents en difficulté.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
Metrologie Inter.1	25	[illegible]	+25,62
Metaleurop 1	60,95	[illegible]	–28,07
Club Mediterranee1	429,80	+3,56	–3,84
UAP 1	122	+5,54	–11,46
Promodes 1	1045	+3,26	+5,13
Castorama Dl (Li)1	741	+3,20	+11,09
Paribas 1	291,70	[illegible]	–17,83
Sanofi 1	270,90	[illegible]	+9,98
Axa 1	249,80	[illegible]	+0,97
Renault 1	168,50	[illegible]	–4,53
BAISSES, 12h30			
Credit Lyonn.CIP 1	237,50	[illegible]	–46,26
GAN 1	155,80	–5,72	–42,93
Remy Cointreau 1	170	[illegible]	–14,14
Marine Wendel 1	340,10	–2,22	–4,97
Thomson-CSF 1	133,40	–2,23	–16,52
Zodiac 1	534	–2,02	–9,10
SGE 1	163	–1,75	–17,46
Rochette (La) 1	52,50	[illegible]	–8,21
Publicis 1	355	–1,66	–19,31
Strafor Facom 1	630	–1,56	+2,43

VALEURS LES PLUS ACTIVES

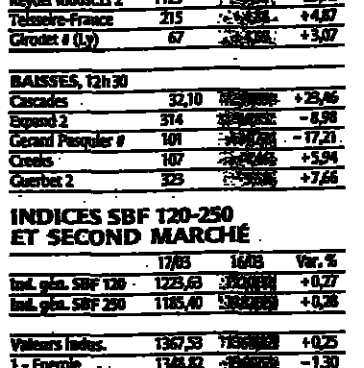
SÉANCE, 12h30	20/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	285860	146423100
Credit Lyonn.CIP 1	418275	99314710
Carrefour 1	42880	98287715
Alcatel Alsthom 1	174240	75410500
LVMH Moet Vuitton1	85090	73765160
Danone 1	76694	59922724
Oreal 1	48880	59247200
Elf Aquitaine 1	153275	57657388,10
Pinault-Prin.Red.1	37720	40291390
Air Liquide 1	52410	39762760

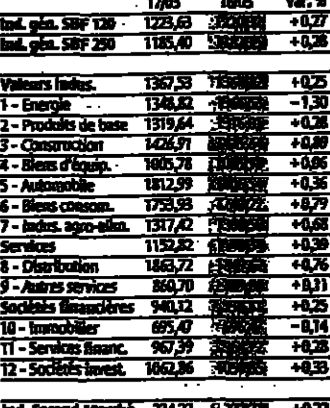
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

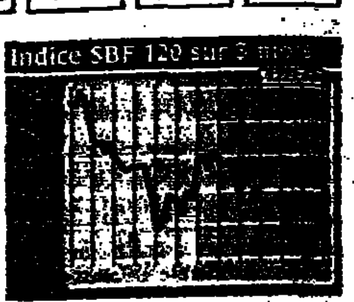
HAUSSES, 12h30	Cours au 20/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
Reydel act.nouv.Li	1710	[illegible]	—
Securidev 2 #	109,80	[illegible]	–6,94
Reydel Indust.Li 2	1129	[illegible]	+25,72
Telesoire-France	215	[illegible]	+4,87
Girodet # (Ly)	67	[illegible]	+3,07
BAISSES, 12h30			
Cascades	32,10	[illegible]	+23,46
Expand 2	314	[illegible]	–8,98
Gerard Pasquier #	101	[illegible]	–17,21
Creeks	107	[illegible]	+5,94
Guerbet 2	323	[illegible]	+7,66

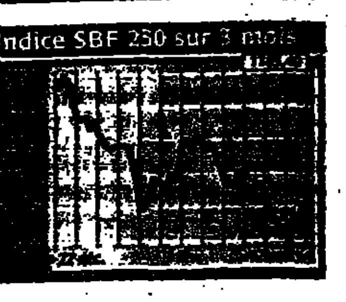
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

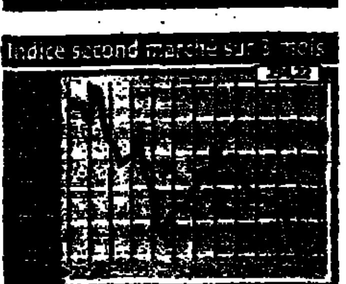
	17/03	16/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1223,63	[illegible]	+0,27
Ind. gén. SBF 250	1185,40	[illegible]	+0,28
Valeurs indus.	1367,53	[illegible]	+0,25
1 - Energie	1348,82	[illegible]	–1,30
2 - Produits de base	1319,64	[illegible]	+0,28
3 - Construction	1426,91	[illegible]	+0,89
4 - Biens d'équip.	1805,78	[illegible]	+0,86
5 - Automobile	1812,99	[illegible]	+0,36
6 - Biens consom.	1753,93	[illegible]	+0,79
7 - Indus. agro-alim.	1317,42	[illegible]	+0,68
Services	1152,82	[illegible]	+0,39
8 - Distribution	1863,72	[illegible]	+0,76
9 - Autres services	860,70	[illegible]	+0,31
Sociétés financières	940,12	[illegible]	+0,25
10 - Immobilier	695,47	[illegible]	–0,14
11 - Services financ.	967,39	[illegible]	+0,28
12 - Sociétés invest.	1062,86	[illegible]	+0,33
Ind. Second Marché	234,22	[illegible]	+0,22











Nouveau recul de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse lundi 20 mars, affectée par la fermeté du yen contre le dollar, alors que nombreux sont les investisseurs et les courtiers qui sont restés à l'écart. *L'indice Nikkei a fini* la journée sur un recul de 121,27 points, soit 0,75 %, à 16 129,96 points après avoir dans la matinée franchi le seuil psychologique de 16 000.

C'est la première fois depuis le 29 novembre 1993 que l'indice vedette de la Bourse de Tokyo passe sous les 16 000 points. Une vingtaine de minutes après l'ouverture, il était à 15 980,39. « *Les inquiétudes relatives à une éventuelle appréciation du yen contre le dollar ont poussé presque tous les particuliers, investisseurs institutionnels et courtiers à s'abstenir à la veille du jour de congé de mardi* », explique un courtier.

A signaler enfin que Wall Street, trois semaines après avoir clôturé pour la première fois au-dessus du seuil des 4 000 points, se rapproche *à grands pas des 4 100 points* grâce à la conviction croissante que la période de relèvement des taux directeurs américains est révolue. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en fin de séance à *4 073,65 points*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/03	Cours au 16/03	Var. en %
Paris CAC 40	1788,83	1785,76	+0,17
New-York/DJ indus.	4064,31	[illegible]	–0,12
Tokyo/Nikkei	16251,20	16355,70	–0,64
Londres/FT100	3089,30	3094,10	–0,16
Francfort/Dax 30	2005,24	1992,06	+0,66
Frankfort/Commer.	744,87	747,41	–0,34
Bruxelles/Bel 20	1480,28	1473,47	+0,46
Bruxelles/Général	1312,69	1306,65	+0,46
Milan/MIB 30	13481	13990	–3,78
Amsterdam/Gé. Cbs	267,20	266,90	+0,11
Madrid/Ibex 35	267,25	269,65	–0,90
Stockholm/Affarsal	1129,36	1131,46	–0,19
Londres FT30	2362,10	2371,40	–0,39
Hong Kong/Hang S.	8534,71	8347,25	+2,19
Singapour/Strait t	2101,83	2075,92	+1,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

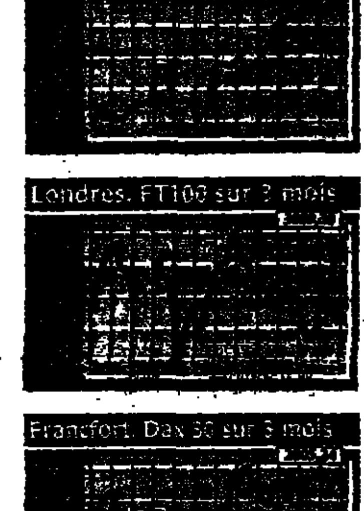
	17/03	16/03
Alcoa	37,62	38,25
American Express	32,50	32,87
Allied Signal	38,37	38
AT & T	52,75	53
Bethlehem	15	15,62
Boeing Co	49,62	49,25
Caterpillar Inc.	51,50	51
Chevron Corp.	48	47,50
Coca-Cola Co	58,25	58,50
Disney Corp.	55,37	54,75
Du Pont Nemours&Co	57,75	56,87
Eastman Kodak Co	52	52,37
Exxon Corp.	65,25	65,25
Gén. Motors Corp.H	40,25	40,75
Gén. Electric Co	54,25	54,75
Goodyear T & Rubbe	35,25	35,75
IBM	82,75	83,50
Intl Paper	71,75	71
J.P. Morgan Co	60,37	61
Mc Don Dougl	55,12	55,75
Merck & Co.Inc.	43,87	43,25
Minnesota Mng.&Mfg	57,12	56,75
Philip Moris	63,75	63,25
Procter & Gamble C	69,25	68,62
Sears Roebuck & Co	51,25	50,37
Texaco	64,87	65
Union Carb.	30,62	30,75
Utd Technol	66,25	66,25
Westingh. Electric	14,37	14,50
Woolworth	16,37	16,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/03	16/03
Allied Lyons	5,07	5,03
Barclays Bank	5,97	5,95
B.A.T. Industries	4,33	4,34
British Aerospace	5	4,94
British Airways	3,91	3,86
British Gas	2,91	2,92
British Petroleum	4,10	4,12
British Telecom	3,76	3,75
B.T.R.	3,21	3,31
Cadbury Schweppes	4,48	4,47
Eurotunnel	2,62	2,55
Glaxo	6,98	7,01
Grand Metropolitan	3,79	3,82
Guinness	4,14	4,21
Hanson Plc	2,34	2,36
Great Ic	5,43	5,43
H.S.B.C.	6,91	6,83
Impérial Chemical	6,94	6,92
Lloyds Bank	5,77	5,81
Marks and Spencer	3,89	3,87
National Westminst	5,09	5,12
Peninsular Orienta	5,66	5,66
Reuters	4,72	4,71
Saatchi and Saatch	0,88	0,86
Shell Transport	7,26	7,25
Smithkline Beecham	5,19	5,17
Tate and Lyle	4,28	4,37
Univeler Ltd	12,07	11,96
Wellcome	10,63	10,61
Zeneca	8,78	8,77

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/03	16/03
Allianz Holding N	2449	2426
Basf AG	295,20	295,50
Bayer AG	346	343,20
Bay hyp&Wechselbk	377	374
Bayer Vereinsbank	421,50	416
BMW	702	699
Commerzbank	330,50	330
Continental AG	194	195,30
Daimler-Benz AG	643	633,50
Degussa	419	419,50
Deutsche Babcock A	152	158
Deutsche Bank AG	691,50	683,50
Dresdner BK AG FR	395	395
Henkel VZ	547	548
Hoechst AG	296,50	294,20
Karstadt AG	589	583
Kaufhof Holding	499,50	490
Linde AG	850	855
DT. Lufthansa AG	185	186,50
Man AG	360,50	362,50
Mannesmann AG	394,50	396
Mettallges AG	113	116
Preussag AG	422,50	417,50
Rwe	459,50	458
Schering AG	1064	1046
Siemens AG	658	656
Thyssen	271,80	271
Veba AG	519	512
Viag	518,50	513
Wellag AG	1030	1031

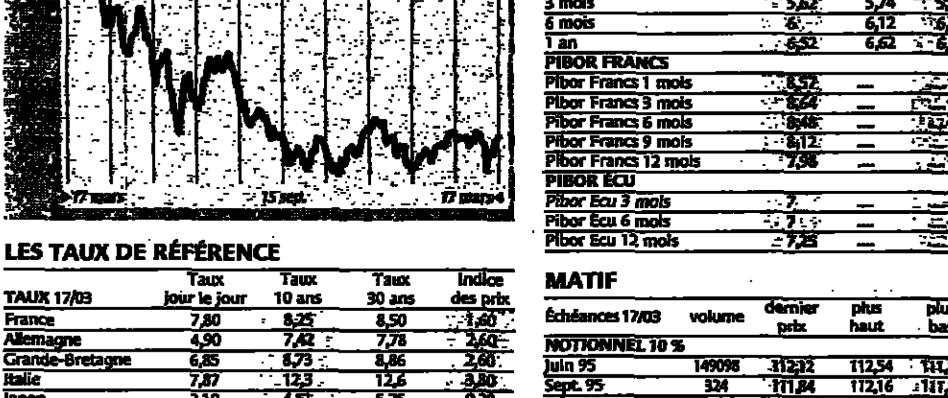


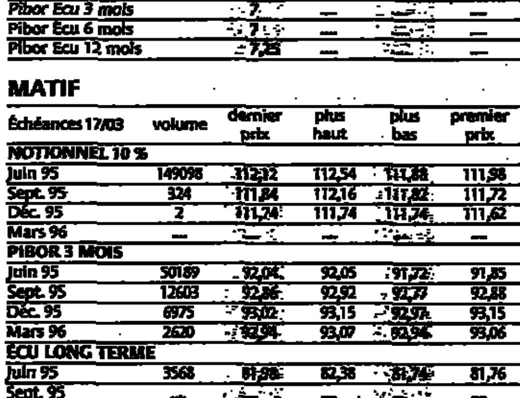
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité

LE MATIF était stable à l'ouverture, lundi 20 mars, à 111,98 sur l'échéance juin. Le marché obligataire français ne semblait pas affecté par les remous monétaires *à l'image de son homogue allemand, qui attendait* la publication de la masse monétaire M3 pour février. Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a fini la semaine dernière en baisse assez sensible à 7,37 % en clôture, vendredi 17 mars. Les investisseurs, qui avaient encore des doutes sur l'efficacité des interventions de la Réserve fédérale (Fed), *reviennent maintenant sur le marché pour couvrir leurs* positions courtes expliquent les analystes. Selon eux, la Fed devrait laisser sa politique monétaire inchangée lors de la réunion du comité de politique monétaire le 28 mars.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	8,25	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,42	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,85	8,73	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,93	7,53	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/03	Taux au 16/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	–0,73	–0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	–0,48	–0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	–0,62	–0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 17/03	Vente 17/03	Achat 16/03	Vente 16/03
Jour le jour	7,93	—	[illegible]	—
1 mois	7,25	7,85	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,52	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	8,64	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	8,48	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	8,12	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	7,98	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	7	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	7	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	7,25	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 17/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	149098	112,12	112,54	111,88	111,98
Sept. 95	324	111,84	112,16	111,82	111,72
Déc. 95	2	111,24	111,74	111,74	111,62
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	50189	92,04	92,05	91,72	91,85
Sept. 95	12603	92,86	92,92	92,77	92,88
Déc. 95	6975	93,02	93,15	92,97	93,15
Mars 96	2620	92,94	93,07	92,96	93,06
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3568	81,98	82,38	81,74	81,76
Sept. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	25960	1790	1809	1784	1800
Avril 95	1698	1806	1815,50	1798,50	1810,50
Mai 95	1690	1807,50	1812,50	1801,50	1808,50
Juin 95	867	1779,50	1796,50	1779,50	1791,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9580 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↗ 3,5811 | £/F ↘ 7,8880

Faiblesse du dollar

LE BILLET VERT a connu, lundi 20 mars, un nouvel accès de faiblesse sur les marchés asiatiques, tombant en début de matinée à Tokyo à son plus bas niveau de *l'après-guerre face au yen, à 88,65 yens*, au lendemain de l'appel des autorités européennes en faveur d'une plus grande coordination monétaire. Les interventions de la Banque du Japon – jugées par les opérateurs encore plus substantielles que lors des semaines précédentes – ainsi que des rachats de couverture par les fonds américains ont permis au dollar de se ressaisir par la suite, en se stabilisant sur les niveaux des *89,50 yens*. Selon les intervenants, le marché a ignoré les appels du président de la Commission européenne, Jacques Santer, qui a réclamé dimanche à Carcassonne (France) un accord entre puissances économiques pour stopper la dérive de la monnaie américaine.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/03	% 16/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	358,1100	+0,82	343	367
Écu	6,4650	–0,82	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	4,9580	+0,41	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,2995	+0,10	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	319,1700	+0,82	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,8090	–5,30	2,7700	3,3400
Danemark (100 krd)	88,6900	+0,26	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,8685	[illegible]	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8880	+0,00	7,6000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1850	[illegible]	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	68,3100	[illegible]	63	[illegible]
Suisse (100 F)	430,2000	[illegible]	415	[illegible]
Norvège (100 k)	79,7100	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	50,8770	+0,92	49	52
Espagne (100 pes.)	3,8525	+0,36	3,6000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3750	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,4990	[illegible]	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,5397	[illegible]	5,3500	[illegible]
Finlande (mark)	114,2400	0,28	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	20/03	17/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3940	[illegible]	–8,50
TOKYO : USD/Yens	89,3000	[illegible]	–9,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8650	[illegible]	4,8686	[illegible]
Yen (100)	5,3164	[illegible]	5,3385	[illegible]
Deutschemark	3,5518	[illegible]	3,5913	[illegible]
Franc Suisse	4,3623	[illegible]	4,3600	[illegible]
Lire ital. (1000)	2,9429	[illegible]	3,3131	[illegible]
Livre sterling	7,9713	[illegible]	7,9766	[illegible]
Peseta (100)	3,9912	[illegible]	3,9922	[illegible]
Franc Belge	17,135	[illegible]	17,035	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	[illegible]	6,25
Eurodollar	5,75	[illegible]	6,25
Eurolivre	5,25	[illegible]	6,75
Eurodeutschemark	5,25	[illegible]	6

L'OR

	cours 17/03	cours 16/03
Or fin (k. barre)	61000	60800
Or fin (en lingot)	61600	61500
Once d'Or Londres	385,15	382,75
Pièce française(20f)	360	357
Pièce suisse (20f)	356	355
Pièce Union lat(20f)	355	354
Pièce 20 dollars us	2405	2400
Pièce 10 dollars us	1250	1260
Pièce 50 pesos mex.	2320	2275

LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/03	cours 16/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,40	16,52
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/03	16/03
Dow-Jones comptant	187,32	[illegible]
Dow-Jones à terme	267,62	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2893	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2886	[illegible]
Aluminium comptant	1755	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5475	[illegible]
Etain à 3 mois	5538	[illegible]
Zinc comptant	1004,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1030	[illegible]
Nickel comptant	7207	[illegible]
Nickel à 3 mois	7207	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,70	4,66
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	166,75	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,25
Maïs (Chicago)	2,40	2,48
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	261,80
Orge (Londres)	108,65	108,40
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1394	1387
Café (Londres)	3185	3264
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,04

هكذا من الأصل

هكذا من الأهل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,50 %
CAC 40 : 1815,74

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6120	6130	+ 0,16	− 3,48
B.N.P. (T.P)	995	956	− 3,92	+ 6,73
Cr.Lyonnais(T.P.)	825	840	+ 1,82	+ 17,50
Renault (T.P.)	1810	1800	− 0,55	− 1,63
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1956	+ 0,31	+ 8,25
Saint Gobain(T.P.)	1140	1150	+ 0,88	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—	+ 0,93
Accor 1	540	547	+ 1,30	− 5,68
Air Liquide 1	757	759	+ 0,26	+ 6,30
Alcatel Alsthom 1	427,60	432,40	+ 1,12	− 5,17
Alcatel Cable 1	350,70	357,30	+ 1,88	− 18,64
Alspi 1	335,20	339	+ 1,13	− 11,48
AGF-Ass.Gen.France	170	170,40	+ 0,24	− 19,62
Axa 1	242,40	249,80	+ 3,05	+ 0,97
Bail Invest. 1	809	810	+ 0,12	− 10,47
Bancaire (Cie) 1	511	518	+ 1,37	+ 0,58
Bque Colbert C2#	72	72	—	− 33,02
Bazar Hot. Ville 2	526	530	+ 0,76	− 7,03
Berger (M) 2	1460		—	—
BIC 1	701	700	− 0,14	+ 4,32
BIS 1	348	345	− 0,86	+ 6,81
B.N.P. 1	224,90	231	+ 2,71	− 5,90
Bollore Techno. 1	461	463	+ 0,43	+ 4,68
Bongrain 1	2694	2740	+ 1,71	− 2,82
Bouygues 1	535	543	+ 1,50	+ 6,26
Canal + 1	594	595	+ 0,17	− 38,40
Cap Gemini Sogeti 1	170	169	− 0,59	− 8,58
Carnaudmetalbox 1	175	174	− 0,57	− 8,60
Carrefour 1	2270	2292	+ 0,97	+ 3,37
Casino Guichard 1	141	141,70	+ 0,50	− 6,19
Casino Guich.ADP 1	115	115,80	+ 0,70	− 8,87
Castorama Di (Li) 1	718	741	+ 3,20	+ 11,09
C.C.F. 1	207,40	210,70	+ 1,59	+ 2
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	51	52	+ 1,96	+ 14,39
Cegid (Ly) 1	420	418	− 0,48	− 0,94
CEP Communication 1	474	470	− 0,84	+ 0,85
Cerus Europ.Reun 1	85,05	86	+ 1,12	− 3,91
Cetelem 1	919	909	− 1,09	− 4,81
CGIP 1	1060	1075	+ 1,42	− 8,17
Chargeurs 1	1058	1056	− 0,19	− 9,43
Christian Dior 1	417	423	+ 1,44	+ 3,19
Ciments Fr.Priv.B 1	221	223,90	+ 1,31	− 2,65
Clarins 1	406,50	404,10	− 0,59	− 7,31
Club Mediterranee 1	415	429,80	+ 3,57	− 3,84
Coflexip	268	273	+ 1,87	+ 8,76
Colas 1	782	772	− 1,28	+ 12,37
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	
Comptoir Moder. 1	1435	1460	+ 1,74	+ 3,95
CPR 1	339,70	340	+ 0,09	− 4,68
Cred.Fon.France 1	565	565	—	− 26,62
Credit Local Fce 1	394	401	+ 1,78	+ 4,97
Credit Lyonn.CIP 1	263	237,50	− 9,70	− 46,26
Credit National 1	355	358	+ 0,85	− 17,38
CS(ex.CSEE) 1	319	315	− 1,25	− 13,46
Damart 1	4600	4650	+ 1,09	− 18,42
Danone 1	777	782	+ 0,64	+ 4,40
Dassault-Aviation 1	398,70	399,50	+ 0,20	− 7,09
Dassault Electro 1	310	314	+ 1,29	− 21,10
De Dietrich 1	2500	2518	+ 0,72	− 11,95
Degremont 1	340	342	+ 0,59	− 15,55
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,50	72,50	—	+ 2,11
DMC (Dollfus Mi) 1	255	252	− 1,18	− 16,94
Docks France 1	735	745	+ 1,36	+ 14,08
Dynaction 1	117,50	119	+ 1,28	− 12,56
Eaux (Gle Des) 1	461,50	475	+ 2,93	− 8,47
E.B.F 1	940	935	− 0,53	+ 2,08
Ecco 1	588	588	—	− 7,25
Eiffage 1	775	785	+ 1,29	− 2,96
Elf Aquitaine 1	373,50	377	+ 0,94	+ 0,29
Eridania Beghin 1	734	747	+ 1,77	+ 6,41
Essilor Intl 1	755	775	+ 2,65	+ 5,44
Essilor Intl ADP 1	545	551	+ 1,10	+ 11,37
Esso 1	638	630	− 1,25	− 11,88
Eurafrance 1	1430	1435	+ 0,35	+ 8,83
Euro Disney 1	12,60	12,45	− 1,19	+ 11,65
Euro RSCG W.W 1	451	457	+ 1,33	− 16,90
Europe 1 - 1	1230	1232	+ 0,16	− 15,79
Eurotunnel 1	21,15	21,25	+ 0,47	− 11,27
Filipacchi Medias 1	689	680	− 1,31	− 31,93
Finextel 1	84,60	86	+ 1,65	+ 7,62
Fives-Lille 1	415	417	+ 0,48	− 12,94
Fromageries Bel 1	4500	4475	− 0,56	− 3,21
Galeries Lafayet. 1	2085	2100	+ 0,72	− 8,29
GAN 1	164,20	155,80	− 5,12	− 42,93
Gascogne (B) 1	483	480	− 0,62	− 0,20
Gaz et Eaux 1	1699	1705	+ 0,35	+ 0,29
Geophysique 1	286	286	—	− 5,29
G.F.C. 1	344	341	− 0,87	− 13,45
Groupe Andre S.A. 1	419	415	− 0,95	− 21,69
Groupe De La Cite 1	750	760	+ 1,33	− 0,65
GTM-Entrepose 1	363	360	− 0,83	− 4,78
Guilbert 1	424	425	+ 0,24	− 6,79
Guyenne Gascogne 1	1277	1273	− 0,31	− 5,70
Havas 1	351,60	359,40	+ 2,22	− 13,81
I.D.I.A 1	140,90	140	− 0,64	− 30,02
Imetal 1	487	484	− 0,62	− 6,20
Immeubl.France 2	338	341	+ 0,89	− 15,80
Immob.Phenix 1	47,50	47,20	− 0,63	− 6,53
Ingenico 1	77	76,15	− 1,10	− 12,57
Interbail 1	332	333	+ 0,30	− 7,50
Intertechnique 1	552	553	+ 0,18	+ 6,75
Jean Lefebvre 1	314	312	− 0,64	− 2,50
Klepierre 1	570	574	+ 0,70	+ 3,98
Labinal 1	751	751	—	− 10,44
Lafarge Coppee 1	351,90	357,90	+ 1,71	− 5,81
Lagardere (MMB) 1	110,50	112,80	+ 2,08	− 9,03
Lapeyre 1	280	284	+ 1,43	+ 3,57
Lebon 2	248	248	—	− 15,99
Legrand 1	6770	6870	+ 1,48	+ 6,81
Legrand ADP 1	4390	4470	+ 1,82	+ 1,47
Legris Indust. 1	344,50	346	+ 0,44	+ 3,32
Locindus 1	804	799	− 0,62	+ 8,37
LVMH Moet Vuitton 1	862	868	+ 0,70	+ 2,96
Lyonnaise Eaux 1	430,40	435,80	+ 1,25	− 7,07
Marine Wendel 1	348	340,10	− 2,27	− 4,97
Matra-Hachette 1	109	108	− 0,92	− 7,21
Metaleurop 1	58,80	60,95	+ 3,66	− 20,01
Metrologie Inter. 1	23,65	25	+ 5,71	+ 25,62
Michelin 1	198,50	203	+ 2,27	+ 4,47
Moulinex 1	107,30	107,80	+ 0,47	+ 7,26
Navigation Mixte 1	972	970	− 0,21	+ 0,20
Nord-Est 1	133,40	132,20	− 0,90	+ 5,25
Nordon (Ny) 2	358,10	—	—	—
NRJ # 1	373	370	− 0,80	− 33,69
Olipar 1	6,90	6,90	—	− 32,35
Oreal 1	1200	1220	+ 1,67	+ 12,02
Paribas 1	282,80	291,70	+ 3,15	− 17,83
Pechiney CIP 1	331,50	330,10	− 0,42	− 8,30
Pechiney Intl 1	125,50	125	− 0,40	− 21,87
Pernod-Ricard 1	335,30	339	+ 1,10	+ 8,48
Peugeot 1	650	652	+ 0,31	− 10,92
Pinault-Prin.Red. 1	1054	1074	+ 1,90	+ 13,29
Plastic-Omn.(Ly) 1	490	—	—	—
Poliet 1	390,50	390	− 0,13	+ 10,32
Primagaz 1	866	866	—	− 1,02
Promodes 1	1012	1045	+ 3,26	+ 5,13
Publicis 1	361	355	− 1,66	− 19,31
Radiotechnique 1	560	558	− 0,36	+ 6,28
Remy Cointreau 1	174	170	− 2,30	− 14,14
Renault 1	163,60	168,50	+ 3	− 4,53
Rexel 1	702	702	—	+ 0,28
Rhone Poulenc A 1	111,30	112,20	+ 0,81	− 9,44
Rochette (La) 1	53,40	52,50	− 1,69	− 8,21
Roussel Uclaf 1	659	668	+ 1,37	+ 4,53
Rue Imperiale(Ly) 1	3550	3500	− 1,41	− 0,82
Sade (Ny) 1	172	171	− 0,58	− 9,52
Sagem 1	2723	2720	− 0,11	+ 2,25
Saint-Gobain 1	585	590	+ 0,85	− 3,90
Saint-Louis 1	1451	1467	+ 1,10	+ 6,69
Salomon (Ly) 1	1799	1810	+ 0,61	− 15,22
Salvepar (Ny) 2	395	405	+ 2,53	+ 0,57
Sanofi 1	262,80	270,90	+ 3,08	+ 9,98
Sat 2	1990	1985	− 0,25	− 0,50
Saupiquet (Ns) 1	1183	1186	+ 0,25	− 4,73
Schneider 1	342,50	345	+ 0,73	− 2,54
SCOR S.A 1	108	108,80	+ 0,74	− 8,57
S.E.B. 1	477	481	+ 0,84	− 11,74
Sefimeg 1	298,90	300,50	+ 0,54	− 20,81
SEITA 1	129	128	− 0,78	—
Selectibanque 1	144,90	145	+ 0,07	− 5,90
SFIM 2	930	930	—	+ 9,41
SGE 1	165,90	163	− 1,75	− 17,46
Sidel 1	1279	1273	− 0,63	+ 16,60
Simco 1	399	399	—	− 13,26
S.I.T.A 1	609	607	− 0,33	− 12,40
Skis Rossignol 1	● 1508	1500	− 0,53	− 9,51
Sligos 1	389	389	—	+ 7,75
Societe Gale A 1	502	515	+ 2,59	− 8,19
Sodexho 1	741	759	+ 2,43	− 10,84
Sommer-Allibert 1	1732	1749	+ 0,98	+ 3,85
Sophia 1	401	401,30	+ 0,07	− 6,23
Sovac 1	355	353	− 0,56	− 5,61
Spie Batignolles 1	229	229,50	+ 0,22	− 13,39
Spir Communic. 1	456	456	—	− 21,37
Strafor Facom 1	640	630	− 1,56	+ 2,43
Suez 1	247,20	250,50	+ 1,33	+ 2,24
Synthelabo 1	244,90	245,60	+ 0,29	+ 13,70
Technip S.A. 1	258,20	259	+ 0,31	+ 6,19
Thomson-CSF 1	136,30	133,40	− 2,13	− 16,52
Total 1	266,50	269,40	+ 1,09	− 13,15
UAP 1	117,80	122	+ 3,57	− 11,46
UFB Locabail 1	347	349	+ 0,58	− 17,88
UGC DA (M) 1	150	151	+ 0,67	− 21,55
Ugine S.A 1	328	329	+ 0,30	− 12,26
UIC 1	91,10	90	− 1,21	− 68,47
UIF 1	416,70	423	+ 1,51	− 6,82
UIS 2	204	204	—	− 4,22
Unibail 1	472	467,10	− 1,04	− 4,28
Union Assur.Fdal 1	510	506	− 0,78	− 4,70
Valeo 1	260	263	+ 1,15	− 1,09
Vallourec 1	252	254	+ 0,79	− 1,55
Via Banque 1	319,40	316,80	− 0,81	− 14,37
Worms & Cie 1	244,50	242	− 1,02	− 6,01
Z Gr.Zannier #Ly 1	126	127,50	+ 1,19	− 10,77
Zodiac 1	545	534	− 2,02	− 9,10
Elf Gabon 1	965	955	− 1,04	− 7,72

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	177,60	179,90	+ 1,30	− 1,74
American Express 1	166,50	163,10	− 2,04	+ 4,48
Anglo American 1	273,10	272	− 0,40	− 12,82
Amgold 1	467	462	− 1,07	− 16
Arjo Wiggins App. 1	19,50	20,70	+ 6,15	− 0,48
A.T.T. 1	263,50	261,10	− 0,91	+ 5,74
Banco Santander 1	170	—	—	—
Barrick Gold 1	116,30	116,60	+ 0,26	− 2,26
B.A.S.F. 1	1042	1045	+ 0,29	− 3,33
Bayer 1	1217	1225	+ 0,66	− 2
Blenheim Group 1	13,90	14	+ 0,72	− 31,87
Buffelsfontein 1	35,75	36	+ 0,70	− 26,53
Chase Manhattan 1	172,70	174,80	+ 1,22	− 6,27
Daimler Benz 1	2299	2272	− 1,17	− 13,14
De Beers 1	120	118,70	− 1,08	− 5,04
Deutsche Bank 1	2450	2432	− 0,73	− 2,52
Dresdner Bank 1	1400	1414	+ 1	+ 2,83
Driefontein 1	69,10	67,80	− 1,88	− 18,11
Du Pont Nemours 1	279	286,40	+ 2,65	− 3,24
Eastman Kodak 1	262,30	260,30	− 0,76	+ 4,12
East Rand 1	6	5,90	− 1,67	− 16,31
Echo Bay Mines 1	48,90	48	− 1,84	− 18,78
Electrolux 1	237,40	239	+ 0,67	− 13,05
Ericsson 1	303,70	303	− 0,23	+ 1,40
Exxon Corp. 1	321,40	323,60	+ 0,68	+ 0,49
Ford Motor 1	126,20	126,90	+ 0,55	− 13,43
Freegold 1	63,40	62,90	− 0,79	− 22,91
Gencor Limited 1	16,95	16,70	− 1,47	− 11,64
General Electric 1	270	269,10	− 0,33	− 4,20
General Motors 1	208,20	205,80	− 1,15	− 8,12
Generale Belgique 1	341,10	340,10	− 0,29	− 4,46
Grd Metropolitan 1	29,75	29,95	+ 0,67	− 11,12
Guinness Plc 1	33,30	33,30	—	− 10,96
Hanson Plc 1	19	19	—	− 3,30
Harmony Gold 1	43	43,85	+ 1,98	− 17,10
Hewlett-Packard 1	600	603	+ 0,50	+ 9,83
Hitachi 1	47	46	− 2,13	− 13,37
Hoechst 1	1050	1042	− 0,76	− 9,47
I.B.M 1	410,60	410	− 0,15	+ 2,75
I.C.I 1	55,60	57	+ 2,52	− 11,35
I.T.T. 1	491,20	506	+ 3,01	+ 7,38
Ito Yokado 1	232,60	236,90	+ 1,85	− 15,99
Matsushita 1	72	71	− 1,39	− 19,27
Mc Donald's 1	171,90	175	+ 1,80	+ 11,53
Merck and Co 1	216,70	217,10	+ 0,18	+ 4,47
Minnesota Mining 1	277,90	281,60	+ 1,33	+ 0,93
Mitsubishi Corp. 1	57,10	57,10	—	− 16,33
Mobil Corporat. 1	442	448	+ 1,36	− 2,18
Morgan J.P. 1	285,50	—	—	—
Nestle SA Nom. 1	4852	4910	+ 1,20	− 3,15
Nippon MeatPacker 1	65,20	—	—	—
Norsk Hydro 1	181,50	183	+ 0,83	− 12,85
Petrofina 1	1491	1487	− 0,27	− 4,67
Philip Morris 1	312	316,10	+ 1,31	+ 2,62
Philips N.V 1	168,70	169,60	+ 0,53	+ 7,61
Placer Dome Inc 1	107,20	109,90	+ 2,52	− 6,14
Procter Gamble 1	343,40	341,40	− 0,58	+ 1,75
Quilmes 1	223	223	—	− 5,10
Randfontein 1	35,90	35,60	− 0,84	− 41,73
Rhone Poul.Rorer 1	204,50	204,70	+ 0,10	+ 7,06
Royal Dutch 1	581	582	+ 0,17	+ 0,34
R T Z 1	62,05	62	− 0,08	− 10,14
Saatchi & Saatchi 1	6,85	7	+ 2,19	− 43,54
Sega Enterprises 1	249,10	242,10	− 2,81	− 21,90
Saint-Helena 1	45,70	45,50	− 0,44	− 12,91
Schlumberger 1	287,50	290,20	+ 0,94	+ 8,24
SGS Thomson Micro.	151,80	153	+ 0,79	+ 28,57
Shell Transport 1	56,40	57,40	+ 1,77	− 0,34
Siemens 1	2325	2314	− 0,47	+ 4,23
Sony Corporation 1	225	225	—	− 25,74
Sumitomo Bank 1	98	97,90	− 0,10	− 2,19
T.D.K 1	216	216	—	− 15,62
Telefonica 1	60,10	58,25	− 3,08	− 7,75
Toshiba 1	32	31	− 3,13	− 18,42
Unilever 1	630	634	+ 0,63	+ 0,63
Unit.Technologie 1	326,20	328	+ 0,55	− 2,08
Vaal Reefs 1	364	360	− 1,10	− 27,71
Volkswagen A.G 1	1276	1266	− 0,78	− 10,90
Volvo (act.B) 1	86,50	87	+ 0,58	− 16,34
Western Deep 1	168,40	164,40	− 2,38	− 25,27
Yamanouchi 1	109,40	108,70	− 0,64	− 0,27
Zambia Copper 1	3,14	3,13	− 0,32	− 22,52

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 20 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,70	3,353 o
CEPME 8,5% 88-97CA	101,50	6,181
CEPME 9% 89-99 CA#	103,81	5,252 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,658
CFD 9,7% 90-03 CB	108,55	1,143 o
CFD 8,6% 92-05 CB	103	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	105,92	4,082 d
CFF 9% 88-97 CA#	102,42	4,140 d
CFF 10,25%90-01CB#	109,67	6,348
CLF 8,9% 88-00 CA#	103,67	7,218
CLF 9%88-93/98 CA#	103,06	1,259
CNA 9% 4/92 CB	104,50	7,890
CRH 8,6%92/93/94CB	102,01	6,220
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,90	0,348
EDF 8,6% 88-89 CA#	103	0,778
EDF 8,6% 92 CA#	103,30	8,129
Em.Etat10,26%86 CA	—	0,224
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,58	4,060
Finansder 9%91CB#	104,70	2,817
Finansd.8,6%92 #CB	102,75	1,225 ↓
Floral9,75%90 CA#	106,50	6,384
OAT 8,7%5/88-95CA#	99,98	7,127
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,60	1,316 ↑
OAT 8,50% 6/97 CA#	101,72	6,241
OAT 9,90%85-97 CA#	105,05	2,631
OAT 88-98 TME CA	—	1,098
OAT 9/1998 TRA	—	3,115 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	104,85	6,975 ↓
OAT TMB 01/99 CA	99	0,922 d
OAT 8,125% 99 CA#	101,25	6,656 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	102,80	8,314
OAT 85/00 TRA CA	101	3,788
OAT 10% 5/2000 CA#	108,88	8,137
OAT 01 TME CA	98,60	1,098
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,46	2,678
OAT 8,50% 2019 CA#	101,90	3,400
OAT 8,50%92-23 CA#	102	7,662 d
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	3,176 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	102,30	1,109
Lyon.Eaux 6,5%90CV	821	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	412	410,10
Bains C.Monaco 2 ◆	700	708
B.N.P.Intercont.2	245	248
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	14,15	8,85 o
Cambodge	833	828
Carbone Lorraine 2	700	700
CBC 1	227,90	226,80
Centenaire Blanzy	255	255,50
Ceragen Holding	29,50	29
Champex (Ny) ◆	23,50	23,50
CIC Un.Euro.CIP 1	305	302
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2 ◆	390	390
Concorde-Ass.Risq2 ◆	780	780
Gpe Valfood ex.CMP ◆	18	18
Credit Gen.Ind. ◆	24,50	24,50
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	581	581
Eaux Bassin Vichy ◆	2700	2700
Ecia 1	660	655
Ent.Mag. Paris ◆	3980	3980
Eridania Beghin CI	721	738
Fidei(exImmofice)2	124,10	123
Finalens ◆	305	305
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	535	535
Fonciere Euris	185	185,10
Foncina #	465	463
France I.A.R.D.	612	600
France S.A 1	715	710
From. Paul-Renard ◆	2050	2058
Gaumont 1	260	261
Genefim	160,50	160,50
Gevelot ◆	1055	1055
G.T.I (Transport)2	406	408
Immobail 2	284	282
Immobanque 2	808	783
Im.Marseillaise 2	5220	5290
Invest.(Ste Cie.)	1410	1410
Lille Bonnieres	1800	1720
Locafinanciere ◆	448	404,40 o
Louvre 1	194	197
Lucia ◆	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye ◆	464,90	464,90
Mors 2 #	15,70	16,20
Navigation (Nle) ◆	74,10	74,10
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny) ◆	800	800
Parfinance 2	177	176
Paris Orleans ◆	245	245
Piper Heidsieck	885	851
Porcher	196,20	196
Promodes (CI)	700	735
PSB Industries 2Ly	405	405
Rochefortaise Com ◆	185	185
Rosario 2	209	209
Rougier #	687	720
S.A.F.I.C-Alcan ◆	287	287
Saga	300	309,90
Salins du Midi 2	415	406
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2	684	675
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	300	300
Softam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi	3710	3711
Soudure Autogene ◆	950	950
Sovabail ◆	409	409
Taittinger 1	2300	2300
Tour Eiffel	286	286
Elyo 2	224	237,90
Vicat 2	525	525
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1135	1135
Fiat Ord	19	19
Gevaert	253	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	128	121,70
Kubota Corp.	33	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(cie Fin.)	175	179
Robeco	315,50	315,50
Rodamco N.V.	145,70	144,60
Rolinco	321,10	324,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 20 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	52,75	52,55
AFE 2 #	458	450
Aigle 2	245	250
Alain Manoukian(Ly)2#	99,50	100
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	494	495
Arnault Associes ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	260	260
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	625	625
Bque Sofirec (M) ◆	480,10	480,10
Bque Tarneaud(B)#	214,10	217,50
Bque Vernes	610	638
Beneteau #	355,20	355,20
B I M P	89	89
Boiron (Ly) 1 #	455	460
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	545	544
Buit S.A. 1	906	899
Cardif SA 1	550	565
CDA-Cie des Alpes2	142,80	140
C.E.E 2#	416	418
CEGEP #	160	160
Cermex 2 # (Ly)	305	305
CFPI	270	270
Change Bourse (M)	218,50	218
Christ.Dalloz 2 #	705	700
Cipe France Ly 2 #	620	620
CNIM CA#	239,70	239
Codetour	263	263
Comp.Euro.Tele-CET	158	160
Confiandey S.A.	322,10	322,60
C.A. de la Brie 2	356,90	356,90
C.A.Gironde (B)	434	434
C.A.Haute Normand.	365	365
C.A.Ille & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	304,50	304,50
C.A. Paris IDF 1	704	705
C.A.de l'Isere Ly	375	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	346	345
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	459	459
C.A.Morbihan (Ns)	344	345
C.A.du Nord (Li)	438,80	439
C.A. Oise CCI ◆	237,40	237,40
C.A.Pas de Calais ◆	420	420
C.A. Somme CCI 2	227,90	227,90
C.A.Toulouse (B)	337,50	337,50
CFJPE(exGAN part)2	97,50	98,95
Chaine et Trame #	264	270
C.A. Midi CCM(Ly)	208	205
Credit de l'Est	426	426
Creeks	112	107
Dapta-Mallinjoud 2	135	135
Darnal Expansion#2	49,70	48,60
Dauphin OTA	260	260
Delta Prot.# C2 Ly	269,90	269,90
Desquenne Giral	134,80	132,50
Devanlay 2 ◆	980	980
Deveaux(Ly)	574	574
Devernois (Ly)	410,50	405
Ducros Serv.Rapide	74,50	74,50
Ecco Trav. Tempo 1	297	299,50
Elysee Inv. 1 ◆	31,50	31,50
Emin-Leydier# (Ly) ◆	600	600
Eramet 2	325	332
Europ.Extinc.(Ly)#	271	271
Europ Propulsion 2	324	324
Expand 2	330	314
Factorem	460	462
Faiveley #2	267	269,90
Finabail 2	130	130
Finacor 2	135	137
Fininfo	445	442
Fructivie 1	510	500
Gautier France 2#	348	348
Gel 2000 2	120	121
GFI Industries # ◆	345	345
Girodet # (Ly)	64	67
GLM S.A.	380	380
Grandoptic.Photo #	389,50	387
Gpe Guillin # Ly	135	130,40
Kindy #	185	183
Guerbet 2	335	323
Hermes internat.1#	592	595
Hurel Dubois ◆	400	400
ICBT Groupe # 2	175	175
I.C.C. 2	180	181,80
Idianova ◆	58,40	58,40
Immob.Hotel. 2 #	103	103
Instalux (Ly)2	508	500
Int. Computer #	132	130
Invest.Paris 1	129	129
IPBM 2 ◆	56,20	56,20
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Rivière ◆	431,20	431,20
M6-Metropole TV 2	315	315
Manitou 2#	420	417
Manutan	415	415
Marie Brizard 2	1085	1120
Maxi-Livres/Profr.	425	420
Mecadyne	172	172
Mecelec 2 (Ly)	116,10	117
MGI Coutier 2#	539	537
Michel Thierry# 2	715	720
Monneret Jouet #	98	100
Naf-Naf 1#	152	151,40
Norbert Dentres.2#	375	378,90
N.S.C Schlum.2 Ny	1023	1024
OGF Omn Gest.Fin.1	640	645
Onet	870	871
Paul Predault #	173	172
P.C.W. 2	87,90	87,90
Petit Boy # ◆	101,40	101,40
Pier Import	96,70	95
Pochet 2 ◆	1100	1100
Poujoulat Ets (Ns)	210	209
Radiall 2#	319	320
Rallye(Cathiard)Ly	147	146
Reydel Indust.Li 2	1050	1129
Robertet #	1090	1090
Rouleau-Guichard 2	508	505
Securidev 2 #	102,10	109,80
Sediver 2 #	230	222,10
Seribo 2	429,50	431
Siparex (Ly) #	76,80	77,90
Smoby (Ly) 2	548	541
Sofco (Ly)	141,50	140
Softbus ◆	421	421
Sogepag 2 #	121,60	121
Sogeparc (Fin) 1	585	585
Sopra 2	290	290
Steph.Kelian # ◆	94,90	94,90
Sylea 2	462,90	461
Teisseire-France	205	215
TF1-1	454,60	455
Thermador Hold(Ly)	445	443
Trouvay Cauvin 2#	169	165,10
Unilog 2	295	295
Union Fin.France 1	490	488
Via Credit(Banque) ◆	142,80	142,80
Viel et Cie #	156	155
Vilmorin et Cie#2	368	368
Virbac	503	502

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34703,24	34703,24
Actimonétaire D	31130,87	31130,87
Améri-gan	7872,21	7569,43
Amplia ◇	108692,24	108692,24
Amplitude Monde D	664,39	645,04
Antigone Trésorerie	800641	800641
Arbitr. Court Terme ◆	8846,70	8846,70
Asie 2000	604,86	587,24
Associa Première	35042,18	35042,18
Associc	1083,77	1083,77
Atout Amérique	100,07	97,63
Atout Asie	88,36	86,20
Atout Futur C	512,92	500,41
Atout Futur D	498,80	486,63
Aurecic	1357,89	1318,34
Avenir Alizes	1794,79	1759,60
Axa Valeurs PER	142,81	138,65
Cadence 1	1027,71	1017,53
Cadence 2	1018,72	1008,63
Cadence 3	1006,58	996,61
Capimonetaire	7556,28	7548,73
Capioblig	7437,95	7364,31
Capitacic	1537,43	1514,71
Cicamonde	1106,42	1074,19
Coexis	1579,34	1549,89
Complavalor	2143,53	2140,32
Crédit Mutuel Capital	1488,03	1458,85
Créd.Mut.Ep.Cour.T	793,24	793,24
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	88,46	86,09
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	86,33	84,02
Créd.Mut.Ep.J	21079,72	21079,72
Créd.Mut.Ep.long.T.	202,88	197,45
Créd.Mut.Ep.Monde	1035,96	1008,23
Créd.Mut.Ep.Quatre	1061,52	1083,11
Dieze	1568,41	1539,17
Ecocic	1129,81	1096,90
Ecupar	127,32	123,61
Ecur. Actions futur	183,45	178,11
Ecur. Distrimonétaire	10202,89	10202,89
Ecur. Expansion	297824,58	296658,03
Ecur. Géovaleurs	2591,90	2516,41
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	10269,82	10269,82
Elancief D ◆	111,33	108,09
Elicash ◇	860527,03	860527,03
Emergence Poste D	90,66	88,02
Energia	316,55	302,20
Eparcic	4434,68	4434,68
Eparcourt-Sicav ◆	203,27	202,76
Epargne-Unie	1404,88	1370,61
Eofi Cash capi ◆	9475,64	9475,64
Eurco Solidarité	1163,89	1152,37
Eurocic Leaders	1179,50	1145,15
Eurodyn	1356,43	1323,35
Euro Gan	7550,50	7268,30
Fonsicav	17803,19	17767,65
France-gan	12613,58	12128,44
France Garantie	265,92	265,39
France Obligations	467,59	462,96
Francic	468,02	454,39
Francic Pierre	107,09	103,97
Francic-Regions	1363,51	1323,80
GAN Rendement	5173,66	5097,20
Gestilion	17963,47	17963,47
HLM Monétaire	17101,81	17101,81
Indicia ◆	1049,52	1023,73
Indust.Fse.Court.T ◇	1822,75	1813,68
Intensys D	108,70	105,43
Interoblig	5489,29	5434,94
Intersélection Fce	497,01	487,26
Japacic	162,67	157,73
Jeunepargne ◆	332,90	327,98
Latitude C	2725,67	2721,59
Lion 20000	15785,79	15785,79
Lion Association	10721,63	10721,63
Lion Institution	36440,27	36349,40
Lionplus	1197,89	1174,80
Lion Trésor	2211,54	2189,64
Livret Bourse Inv.	569,41	552,83
Livret Portefeuil.	755,03	733,04
Méditerranée	205,89	199,89
Mensuel CIC	10083,21	9983,38
Moneden	83722,45	83722,45
Moné-Dis ◇	10202,32	10202,32
Mone.J. ◇	10920,02	10920,02
Monévalor	50297,44	50297,44
Mutualité dépôts	16497,81	16464,88
Natio Court Terme	12861	12861
Natio Court Terme2	350015	350015
Natio Epargne	21618,79	21404,74
Natio Ep. Capital	13334,38	13202,36
Natio Ep. Croissance	1851,96	1815,65
Natio Ep. Obligations	208,63	204,54
Natio Epargne Retraite	124,51	122,07
Natio Epargne Trésor	9405,51	9386,74
Natio Epargne Valeur	467,58	458,41
Natio France Index	956,72	937,96
Natio Immobilier	1125,79	1103,72
Natio Inter	1682,87	1649,87
Natio Monétaire	5058,85	5053,80
Natio Opportunités	136,79	134,11
Natio Patrimoine	1320,54	1294,65
Natio Perspectives	1095,94	1074,45
Natio Placements	71986,82	71986,82
Natio Revenus	1013,09	1003,06
Natio Sécurité	11544,89	11544,89
Natio Valeurs	881,96	864,67
Nippon-Gan	6070,82	5837,33
Nord Sud Dévelop. ◇	1860,40	1856,69
Oblicic-Mondial	2983,30	2939,21
Oblicic-Régions	1080,90	1064,93
Oblifutur	3344,59	3282,23
Oblig. ttes caté.	207,52	204,45
Oblilion	1644,05	1627,77
Oblisécurité Sicav	15848,20	15848,20
Oblitys D.	521,01	513,31
Oraction	1369,31	1335,91
Pervalor	563,70	552,65
Plénitude D	142,08	137,94
Poste Croissance C	3284,68	3281,40
Poste Gestion C ◆	40402,52	40402,52
Première Oblig. C	11801,06	11801,06
Première Oblig. D	10984,28	10978,79
Proficius	934,56	917,13
Rentacic	159,50	157,14
Revenus Trimestr.	5139,02	5088,14
Revenu-Vert	1128,16	1107,12
St-Honoré Pacifique	690,19	658,89
St-Honoré Réal.	18235,24	18162,59
Sécuricic	2097,44	2097,44
Sécuri-Gan	12538,89	12293,03
Sécuritaux	1685,19	1685,19
Sensivalor	31972,27	31972,27
SEVEA ◆	102,86	100,35
SFI-CNP Assur	695,05	674,81
S.G. France opport. C	1354,86	1328,29
S.G. France opport. D	1323,45	1297,50
S.G. Monde opport. C	907,88	890,08
S.G. Monde opport. D	907,88	890,08
Sicav Associations	2228,76	2228,76
Sicav 5.000	465,09	455,97
S.I. Est	1184,26	1149,77
Sivafrance	729,72	715,41
Sivam	409,86	401,82
Sivarente	217,02	212,76
Sivinter	481,34	471,90
Sogenfrance C	1227,03	1202,97
Sogenfrance D	1146,97	1124,48
Sogépargne	298,93	295,97
Sogevar	1073,73	1052,68
Soginter	1514,57	1484,87
Soleil Investissements	645,40	628,58
Solstice D	2254	2248,38
State Street Act. Eur	11580,27	11297,82
State Street Act. France	10866,24	10601,21
State Street Act. Japon	1283,22	1251,92
State Street Act. Monde	911,91	889,67
State Street Activ.Asie	1273,50	1250,02
State Street Alloc.Franc.	1002,06	992,14
State Street Amér.Latine	530,81	512,68
State Street Emer. Mts	1250,53	1207,83
State Street États-Unis	1211,68	1182,13
State Street OAT Plus	12626,29	12501,28
State Str. Oblig. Monde	949,96	940,55
State Street Spinnaker2	1142	1114,15
State Street Trésorerie	12592,80	12592,80
Stratégie Actions	907,12	872,23
Stratégie Rendement	1606	1535,45
Synthesis	13265,44	13005,33
Techno-Gan	6224,85	5985,43
Thésora D ◆	794,04	786,18
Trésor Plus	1564,50	1549,01
Trésor Trimestriel	999,91	990,01
Trésoricic	160380,06	160380,06
Trilion	5017,92	4953,52
Uni-Associations ◇	120,24	120,24
Uni-Foncier	1195,21	1166,06
Unifrance	570,06	556,16
Uni-Garantie C	1443,15	1416,24
Uni-Garantie D	1252,71	1229,35
Uni Régions	1363,43	1330,34
Univar ◇	282,94	282,94
Univers Actions	1483,67	1447,48
Univers Obligations	1959,84	1923,30
Valorg	2293,83	2291,54
Valreal	32452,56	32436,34
Winterthur St-Honoré	237,28	226,52

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

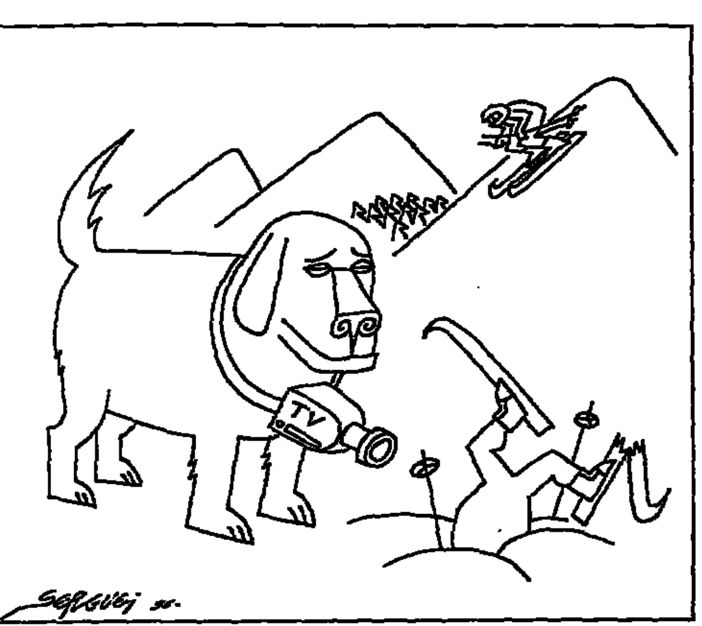
FIN DE SAISON *Vainqueur, dimanche 19 mars, du slalom final de Bormio, Vreni Schneider s'est adjugé la Coupe du monde féminine de ski alpin. Contraint à l'abandon après avoir enfourché une porte dans la première manche du slalom messieurs, Alberto Tomba a manqué sa sortie. Il était déjà assuré de remporter le globe de cristal, toutes disciplines confondues.* ● **FRANÇAIS.** Malgré un joli final de ses troupes, la troisième place d'Yves Dimier *dans le slalom, la victoire finale de* Luc Alphand en descente et la troisième place de Florence Masnada en super-G, Michel Vion, capitaine des équipes de France, a dressé un « *bilan mitigé* » pour les Bleus. ● **ARCHAÏSME.** A l'issue de la saison, des voix ne devraient pas manquer de s'élever pour tenter de remodeler la Coupe de *monde de ski dont l'organisation archaïque* a été malmenée par les caprices de la météo.

La Coupe du monde de ski alpin souffre d'une organisation trop figée

La Suissesse Vreni Schneider et l'Italien Alberto Tomba ont dominé une saison perturbée par des conditions météorologiques capricieuses et un calendrier surchargé

LES ORGANISATEURS de la Coupe du monde de ski alpin ont eu *les nerfs solides. La saison restera* parmi les plus agaçantes dans sa cyclothymie météorologique. L'hiver européen, *où se dispute* traditionnellement la plus grande part des épreuves de Coupe du monde, fut bien trop doux et la neige s'est fait attendre si longtemps... De Val-d'Isère à San Anton, Alta Badia ou Morzine, un quart des soixante-quatre épreuves prévues ont été annulées ou reportées.

Il ne manquait plus que le ciel ! Pas de chance, vraiment, pour un sport qui sombre depuis quelques années dans les oubliettes des petits *sports*, boudé par les télévisions. En France, une seule épreuve aura été diffusée par une chaîne généraliste. *Les épreuves finales de la Coupe du* monde, du 14 au 19 mars à Bormio, ont été entraperçues par les plus tenaces qui auront dû traquer quelques images furtives dans les journaux.



Comme un destin malicieux, quelques cieux sans nuages ont aggravé le problème d'un sport qui court à sa perte. Devant la saison *qui menaçait de capoter, la Fédération* internationale de ski (FIS) aura fait tout et n'importe quoi pour sauver les apparences, au détriment, parfois, des règles élémentaires de sécurité.

Après les épreuves annulées ou reportées, entraînant des incongruités d'horaire, des difficultés de *préparation pour les coureurs, le cirque* blanc connut le pire : le 14 janvier, les organisateurs de l'épreuve autrichienne de Kitzbühel empilèrent deux descentes dans la même matinée. Deux semaines plus tard, la Fédération internationale devait annuler, *in extremis*, les championnats du monde qui devaient se disputer en Sierra Nevada. *La région connaissait* sa pire sécheresse depuis trente ans. La compétition a été reportée à l'année prochaine.

Personne – surtout pas les athlètes, ni les fabricants – n'ignore que *le ski alpin est un sport d'hiver*, soumis au ciel. La saison qui s'achève a pourtant, une nouvelle fois, *provoqué la colère. Ras-le-bol* d'être transbahuté de station en station sitôt la ligne d'arrivée franchie. Ras-le-bol *des épreuves programmées* le mardi, coincées entre deux grands rendez-vous. Il n'est d'ailleurs pas rare de disputer une course prévue dimanche le lundi. Et de repartir à toutes jambes pour franchir un massif ou une frontière.

La FIS, présidée depuis quarante-trois ans par Marc Hodler, avait promis ce réaménagement du calendrier. Et pourtant, avant d'être chahuté par la météo, le programme de la saison 1994-1995 était affligé, peu ou prou, *des même défauts que* celui de la Coupe du monde 1993-1994. La surcharge des épreuves ne permettait quasiment aucune solution de repli en cas de mauvais temps.

Malgré cela, la Coupe du monde *semble* partie pour rester dans le même artisanat pour quelques années. Même les partenaires les plus *puissants de la FIS ne semblent* avoir aucun moyen de pression sur elle. En janvier 1994, les fabricants, dont les vingt-quatre principales marques injectent plus de 50 millions de dollars dans la Coupe du *monde, avaient créé* un groupement d'intérêt économique. Ils avaient menacé d'organiser leur propre circuit. *Le ski alpin l'attend toujours.*

Pourtant, les idées ne manquent pas pour redonner des couleurs à ce *sport. Certains pays, comme* la France ou la Norvège, ont proposé *un circuit plus compact et plus* efficace à l'exemple de la formule 1. En dix rendez-vous, filles et garçons se retrouveraient pour *disputer les* quatre épreuves, slalom, slalom géant, super-G et descente. Une telle organisation, ponctuée par les Jeux olympiques ou les Championnats du monde, pourrait offrir une respiration dans la saison et *permettre des solutions de repli viables* en cas de tempête ou de sécheresse. Pour envisager un tel circuit, également chaudement souhaité par les télévisions, il faudrait accepter le risque de décevoir la moitié de la vingtaine de stations qui organisent des courses.

LUTTE D'INFLUENCE

*Traumatisé par la mort de l'Autri*chienne Ulrike Maier dans la descente de Garmisch-Partenkirchen, le 30 janvier 1994 (*Le Monde* du 1er février 1994), le cirque blanc aura vécu une saison à se faire peur. Hormis la double descente de Kitzbühel, la sécurité est restée draconienne. A l'orée de la saison, la FIS avait imposé une décharge civile, par laquelle les coureurs de ski alpin ou de ski nordique reconnaissaient et acceptaient les risques encourus par leur métier. Fortement décriée par les fédérations américaine et italienne, cette circulaire fut finalement signée par tous. La saison 1994-1995 a, il est vrai, rappelé que le ski alpin était un sport dangereux. Victime d'une *chute lors d'un entraînement*, le Suédois Thomas Fogdoe, cloué sur une chaise roulante, a peu d'espoir de retrouver l'usage de ses jambes.

La FIS, dans son immobilisme, a de la chance. En cinq mois chaotiques, ses athlètes ont été superbes de suspense, d'émotion. Ils auront fait partager l'amour du ski, tout simplement. Il faudra se souvenir de *l'impressionnante suprématie* d'Alberto Tomba dans les épreuves techniques, découvrir d'autres hussards italiens, en descente, Kristian Ghedina ou Pietro Vitalini. Cette jubilante lutte d'influence entre nations, la France pointant mieux que le bout de son nez dans ce concert ; l'Autriche malgré tout souveraine, les Etats-Unis magnifiques à la grâce *de leurs filles Picabo Street ou Hila*ry Lindt. Bûcheurs, poètes, cabots et courageux, les coureurs se seront montrés compréhensifs au-delà de la plus belle des patiences à l'égard de leur fédération. Les plus pessimistes appelleront cela de la fatalité.

Bénédicte Mathieu

Les Français, en fin de compte

Michel Vion doit-il regretter l'annulation des *championnats du* monde ? Le capitaine des équipes de France avait promis que la Sierra Nevada verrait triompher des coureurs français. L'année qui vient ne sera pas de trop pour peaufiner la préparation qu'il imprime depuis trois ans, ce juste équilibre entre les vétérans et les jeunes espoirs. Celui-ci reste précaire. Si Yves Dimier a terminé excellent troisième du slalom de Bormio, dimanche 19 mars, les quatre victoires bleues reviennent à Luc Alphand, vainqueur de trois descentes (Kitzbühel et Bormio) à vingt-neuf ans, et à Florence Masnada, vingt-huit ans. Grâce à sa victoire dans le super-G de Garmisch-*Partenkirchen, la Grenobloise voit sa carrière relancée. Sur les sept* autres podiums des Français, on retrouve Alphand et Masnada deux fois. Carole Montillet et Leïla Piccard demandent quelques mois encore pour éclore. *Mélanie Suchet et Nicolas Burtin, blessés,* seront remis pour la prochaine saison. On saura, alors, si la relève de l'équipe de France est assurée.

Vreni Schneider tricote son succès

HORS PISTE, la dame tricote, symbole du *calme dont elle ne se départit jamais*, sauf en course. En signant, dimanche, dans le slalom final de Bormio, sa cinquante-cin*quième victoire en Coupe du monde*, Vreni Schneider s'est rapprochée du record d'Anne-Marie Moser-Pröll (62 succès). A trente ans, *elle* empoche du même coup sa troisième Coupe du monde après les succès de 1989 et 1994. La Suissesse a eu toutes les peines du monde à garder son bien, malme*née par une jeunesse de vingt-deux ans*, l'Allemande Katja Seizinger, prête à en découdre sur le terrain de prédilection de *Schneider*.

Si Alberto Tomba a survolé la saison masculine en spécialiste, les femmes auront découvert les vertus *de* la polyvalence. Vreni Schneider a avoué avoir eu moins de temps pour confectionner des pull-overs ou des bonnets. Pour décrocher la troisième Coupe du *monde générale de sa carrière*, la Suissesse a dû se consacrer très sérieusement à la vitesse. Et on l'a vue dévaler les pentes *des super-G et des descentes pour grignoter* quelques points, avant de triompher en slalom où elle a bâti son succès. Elle ne doit sa *victoire à l'arraché, dimanche, qu'à cette* nouvelle inclination.

A l'inverse, sa dauphine allemande, Katja Seizinger, championne du monde de su*per-G et championne olympique* de descente, s'était astreinte aux épreuves techniques pour venir bousculer Vreni Schneider *dans ses certitudes. Et le suspense eut bien* lieu. A la fin de la saison, les deux femmes se sont succédé tour à tour à la tête de l'élite, jusqu'à Bormio. Avant l'ultime slalom de dimanche, Seizinger, qui avait terminé deuxième de la descente et s'était imposée dans le super-G, possédait quelques points *d'avance sur Schneider. Pas assez. Elle de*vait terminer dans les dix premières pour remporter sa première Coupe du monde. *Malgré ses progrès en slalom, elle s'est* contentée de la quatorzième place.

Vreni Schneider, elle, a fait comme d'habitude. *Quatrième à l'issue de la première* manche, elle s'est jetée dans la deuxième avec l'assurance d'une championne, écrasant ses rivales de plus d'une seconde, pour battre *Katja Seizinger de six petits points au* classement général final. Triple championne olympique, Schneider assure que sa carrière *n'est pas terminée. Elle aimerait flirter avec* le record d'Anne-Marie Moser-Pröll. Il ne lui suffirait, sans doute, que d'une année supplémentaire pour parvenir à ses fins.

B. M.

La gymnastique française reste à l'heure asiatique

Les filles et les garçons espèrent une qualification aux JO d'Atlanta

ELLES ONT ENTRE quatorze et quinze ans, feuillettent distraitement des magazines pour adolescentes, jettent un coup d'œil connaisseur à la série américaine qui passe à la télévision. Dans un coin de la chambre d'hôtel traîne une peluche, indispensable compagne de voyages. Isabelle, Laetitia, Cécile, Elvire, Ludivine sont presque des jeunes filles comme les autres. Presque : quelques minutes plus tard, *elles de*vaient se retrouver sous les projecteurs du Palais omnisports de Paris-Bercy, soutenues par quelques milliers de spectateurs venus assister aux internationaux de France de gymnastique.

Isabelle Severino, Laetitia Bégué, Cécile Canqueteau, Elvire Teza et Ludivine Furnon *forment l'armature* de l'équipe de France, privée pour plusieurs mois encore de sa *chef de file*, Elodie Lussac, gravement blessée à la colonne vertébrale à l'automne dernier (*Le Monde du 10 janvier*). *Ces cinq* jeunes filles entretiennent un rêve étrange pour leur âge : participer *aux Jeux olympiques d'Atlanta* dans un an et demi. Elles auront alors l'âge idéal pour une gymnaste : *« Entre quinze ans et dix mois et seize ans et quatre mois »*, assure Jean-Claude Jacquetin, le directeur technique national.

*Sa septième place aux Cham*pionnats du monde 1994 a donné des idées à l'équipe de France féminine et à son entourage. *« Avec Lussac, nous pourrions entrer dans les cinq premières nations du monde »*, estime Jean-Claude Jacquetin. Le retour de la jeune Provençale reste très hypothétique, mais les responsables de la gymnastique française veulent y croire. Pour cela, ils ont cherché à multiplier les échanges et les contacts avec l'étranger.

Un collectif national de douze jeunes filles a été constitué sous *l'égide d'un couple d'entraîneurs* d'origine chinoise, Shi Mao et Lin Xuang, auxquels a été adjointe une *chorégraphe roumaine. Dans les* mois à venir, les jeunes filles vont multiplier les stages mais aussi les *rencontres avec des équipes* étrangères. Début septembre, neuf d'entre elles s'envoleront pour la *Chine et Pékin* où elles rejoindront le centre national d'entraînement et les meilleures gymnastes chinoises. *Puis il sera temps de rallier le Japon*, où débuteront, le 1er octobre, des championnats du monde qualificatifs pour les Jeux d'Atlanta. Une place dans les douze premières nations sera le critère de sélection pour le rendez-vous olympique.

EXEMPLES

Si cela semble largement dans les cordes des jeunes Françaises, les garçons, onzième des derniers championnats du monde, devront jouer une partie serrée. *La Fédération française de gymnastique* compte sur eux pour effacer l'échec de 1992 – *la qualification* pour les Jeux de Barcelone ratée par les garçons pour 25/100 de point – et réussir pour la première fois depuis les Jeux olympiques de 1972 à glisser ses deux équipes au sein du gotha mondial de la gymnastique. Pour y parvenir, les jeunes filles s'inspirent donc de l'exemple chinois ; les garçons, eux, se sont plutôt tournés vers le Japon.

Les premiers échanges franco-*nippons remontent assez loin*, puisque le directeur de l'équipe de France masculine, dans les années *60, était japonais. Cette année en*core, les gymnastes français auront peaufiné leur préparation aux *championnats du monde* aux côtés de l'équipe nationale japonaise.

« Ces échanges sont précieux, mais, à mentalités différentes, systèmes différents, affirme Lin Xuang, capitaine de l'équipe de France féminine. *Nous-mêmes, en arrivant en France, avons dû nous adapter et adapter nos méthodes aux conditions françaises. Ici, il faut composer avec l'école, les parents, les familles d'accueil, alors que, en Chine, la gymnastique passe avant tout. Mais nous avons pu avancer et améliorer, lentement, les choses : aujourd'hui, nous nous entraînons deux fois par jour, ce qui était loin d'être le cas il y a dix ans. »*

Avec les récents podiums européens d'Elodie Lussac, Isabelle Severino et Laetitia Bégué, dans la catégorie juniors, ou le titre de *vice-champion* du monde d'un Eric Poujade au cheval d'arçons, la gymnastique française est en train de sortir d'une longue période de disette. Elle ne regrette pas aujourd'hui de s'être convertie au libre-échange.

Gilles Van Kote

Le « Dieu » Michael Jordan est redescendu sur terre

Le basketteur a fait une rentrée médiocre avec les Bulls de Chicago

WASHINGTON
de notre correspondant

« Dieu », l'*« extraterrestre »*, le *« maître des airs »* Michael Jordan est de retour. *« I'm back »* : cette annonce lapidaire, samedi 18 mars, fut comme le coup de tonnerre d'un orage longtemps attendu. La chaîne NBC interrompit ses programmes pour informer l'Amérique. Tout de suite, Chicago, sa ville, et son club furent plongés dans un état second, mélange d'extase et de frénésie. Les fans se précipitèrent sur les derniers stocks de maillots, T-shirts et casquettes à son effigie, et les financiers se frottèrent les mains : ce retour, c'est aussi une autoroute de dollars rouverte à la circulation. Dimanche 19 mars, ce fut vrai pour de bon : il était là, devant 16 000 personnes *massées dans la* salle d'Indianapolis, où les Chicago Bulls affrontaient les Indiana Pacers.


NBA

Le « miracle » s'était accompli : Michael Jordan, le *« plus grand basketteur de tous les temps »*, offrait de nouveau à des millions de téléspectateurs sa silhouette de légende. Vêtu du maillot rouge des Bulls, le regard sombre et pétillant, mâchonnant son chewing-gum, visage et crâne ruisselants, il allait s'envoler au-dessus des parquets, tutoyer les paniers, rendre maboul les « blancs » d'Indianapolis avec son *dunk* (smash) inimitable. C'était comme un film rembobiné, *comme s'il n'y avait pas* eu cette fausse retraite de dix-huit mois, cette drôle d'escapade sur les pelouses, vite interrompue par la grève qui paralyse le base-ball professionnel depuis plus de six mois, peut-être heureusement d'ailleurs, parce qu'on ne peut pas dire que sa frappe de *catcher* a été aussi convaincante que ses dribbles de voltigeur.

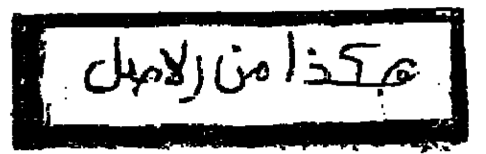
PURGATOIRE

Son retour était donc le *plus important* pour l'Amérique depuis celui du général McArthur aux *Philippines en 1944, plus* dramatique qu'une suite d'*Autant en emporte le vent*, avait assuré l'exubérant *chroniqueur sportif* du *New York Times*. C'est une *« résurrection »*, comme l'Amérique sait en créer depuis Richard Nixon, Marion Barry (le maire de Washington) et Tina Turner, avait lancé celui du *Washington Post*. Résultat garanti : son entraîneur, Phil Jackson, avait assuré qu'il était *« encore meilleur qu'avant »*, et l'arrière Steve Kerr avait enflammé les imaginations : *« Il vole et reste dans les airs alors que nous sommes déjà en phase descendante. »* Alors, au début de la rencontre, quand la formidable ovation d'une salle pourtant *a priori acquise* aux Pacers accueillit Michael Jordan, chacun savourait son plaisir : les Bulls (taureaux) chargeaient, le numéro 45, « Air » Jordan, en tête.

Et ils perdirent : 96 à 103 points. Rien de honteux, bien sûr. Match rude, longtemps incertain, ce *« drame »* intense, selon NBC, aura pris la forme d'un incroyable exercice de concentration physique et psychologique, livré dans une ambiance survoltée. Et puis, trop vite, on comprit que le héros était fatigué. Il avait encore quelques belles envolées, des lancers francs et tirs à mi-distance plutôt réussis, mais la magie, le génial toucher du ballon orange n'étaient plus là, comme si « Dieu » était redescendu sur terre. Une première chute, un brutal télescopage avec Reggie Miller, le numéro 31 des Pacers, firent tomber Michael Jordan de son piédestal, au moins le temps d'un match.

On ne prête qu'aux riches : 19 points, c'est une performance médiocre pour une *star qui est* rarement descendue en dessous de 33 points par match. *« Retrouver mes réflexes va me prendre du temps. Je suis déçu d'avoir mal joué, mais ce n'est pas la première fois. L'entraînement est une chose, la compétition une autre. Je suis revenu pour l'amour du jeu, pas pour de l'argent. C'est un nouveau défi, un nouveau départ. »* Il va donc reprendre avec humilité l'entraînement, peut-être même interrompre cette dévorante passion du jeu et des paris qui consume sa fortune personnelle, bref, entrer en purgatoire : pas facile quand on est le « Dieu » Jordan.

Laurent Zecchini



Le Quinze d'Angleterre se contente d'un petit jeu pour conclure son Grand Chelem

Les Anglais ont battu l'Ecosse (24-12) au prix d'un renoncement à leurs ambitions de rugby complet

Les rugbymen anglais ont réussi leur Grand Chelem en battant l'Ecosse, samedi 18 mars à Twickenham, pour la dernière journée du Tournoi des cinq nations. Avec la conclusion de ce troisième Grand Chelem en cinq ans (1991 et 1992), le XV d'Angleterre a un peu terni, par un jeu frileux, son image de favori de la Coupe du monde. A Cardiff, ce sont les Gallois, vainqueurs l'an dernier du Tournoi, qui ont reçu la cuillère de bois, symbole de quatre défaites en quatre matches, en se faisant battre à domicile par les Irlandais (12-16).

TWICKENHAM
de notre envoyé spécial

Pour juger de la valeur d'un match, il suffit parfois d'en examiner la signature. Pour évaluer cet Angleterre-Ecosse, les experts en rugby n'auront qu'à se pencher sur le paraphe d'une pénalité réussie par Rob Andrew à la dernière seconde de la rencontre. En apposant ce sceau au bas de sa performance personnelle – sept pénalités marquées sur huit tentées et un drop, ce qui le place désormais en recordman de points marqués par un joueur anglais – l'ouvreur n'a apporté qu'une plus-value au score de son équipe, sans en rehausser la prestation en chef-d'œuvre. En bravant les sifflets d'un stade qui aurait aimé enfin apercevoir du jeu, il s'est surtout placé dans la situation paradoxale d'homme fort et d'aveu de faiblesse du XV d'Angleterre. Il a amplifié le malaise de ce Grand Chelem qui s'annonçait si imposant alors qu'il n'était qu'en construction et qui semble beaucoup plus fragile une fois achevé.



RUGBY

« *C'est de la faute des Ecossais,* a tonné l'avocat talonneur Brian Moore, que la mauvaise foi n'étouffe pas lorsqu'il s'agit de plaider pour ses couleurs. *Ils ont tué le spectacle, ils ont pourri les ballons par tous les moyens.* »

Comme si le joueur, tout à sa rage d'avoir quitté le tournoi sur une aussi mauvaise impression, avait oublié que les rugbymen d'Ecosse jouent le match de leur vie une fois par an, lorsqu'ils croisent quinze hommes qui portent une rose sur la poitrine. Comme s'il avait voulu croire que dans le repaire ennemi de Twickenham, avec un Grand Chelem en jeu, les joueurs du capitaine Gavin Hastings se contenteraient de regarder leurs adversaires confirmer leurs bonnes intentions des matches précédents.

Les Ecossais sont restés écossais. Enquiquinants dans les regroupements, où ils se plaçaient toujours aux limites du hors-jeu pour enrayer la mécanique du pack anglais, et polluer les sources de ballons. Savamment organisés en défense pour étouffer les rares velléités offensives adverses. Pendant trente minutes, ils ont ainsi réussi à faire score égal. Leurs progressions les amenaient en position de tenter deux drops, réussis par Craig Chalmers.

BOTTE CONTRE BOTTE

En face, les avancées anglaises plaçaient Rob Andrew en situation d'obtenir des pénalités. Cet équilibre, ouvreur contre ouvreur, botte contre botte, ne s'est rompu que lorsque les Ecossais ont commencé à payer le prix de leur tactique. A trop miser sur l'acharnement de leur défense, à trop s'approcher des frontières de la légalité, ils ont fini par offrir davantage de points à l'infaillible Andrew qu'à en gagner pour eux-mêmes. Et c'est à la proximité de la mi-temps qu'un stade entier a fini par se rendre compte, à son grand dam, que les Anglais allaient immanquablement s'imposer, au prix d'un reniement. Car, n'en déplaise à Brian Moore, la hargne écossaise n'explique pas tout. Samedi, le XV d'Angleterre a complété son album du Grand Chelem 1995 avec de veilles images de ceux de 1991 ou 1992. Au moment d'obtenir la récompense de sa maturité et de sa nouvelle puissance, il a semblé frappé d'une régression vers ses blocages anciens. Comme si l'enjeu justifiait l'oubli, dans une longue parenthèse de quatre-vingts minutes, des enseignements novateurs de l'entraîneur Jack Rowell. Comme si cette *Calcutta Cup,* affrontement ancestral avec le rival Ecossais, légitimait un retour aux sources d'un jeu archaïque.

Une fois Gavin Hastings empêché, à un mètre de la ligne, de rééditer son coup du Parc des Princes, une fois les retournements de situation rendus improbables par l'écart au tableau d'affichage, la deuxième mi-temps a enfoncé le clou de l'impuissance blanche. Aucune marche soudée des avants n'a déformé les lignes écossaises. Hormis le troisième ligne Ben Clarke et Martin Bayfield en touche, le pack semblait s'être émoussé dans les traitements de choc infligés successivement aux Irlandais, aux Français et aux Gallois.

Aucun regroupement n'a expulsé le ballon assez vite pour profiter des déséquilibres qui s'ébauchaient dans l'autre camp. Les rares fois où Rob Andrew a bien voulu renoncer aux anciennes recettes, chandelles et coups de pied en touche, les trois-quarts n'ont de toute manière pas réussi à s'ébrouer hors de ce rugby-pourcentage. Lorsque la balle parvenait en bout d'alignement, les décalages s'étaient évanouis, les occasions s'étaient gaspillées, à en faire hurler de dépit les supporteurs les plus chauvins de Twickenham.

La peur de ne plus savoir jouer, en une si cruciale occasion, ce rugby complet, avec lequel il se sont découvert sur le tard des affinités, avait rabattu les Anglais vers leurs anciennes habitudes. La puissance écœurante des matches précédents s'était muée en domination fastidieuse. Les rugbymen d'Albion pouvaient quitter la pelouse avec l'insatisfaction d'une victoire qui les affaiblit. Et d'une fin de Grand Chelem qui, au lieu de lester d'un nouveau poids leurs ambitions mondiales, ne leur laisse que des doutes quant à leur capacité de s'imposer face aux équipes de l'hémisphère sud.

Jérôme Fenoglio

Retransmission télévisée annulée

L'implantation de publicités pour des boissons alcoolisées françaises sur le stade a provoqué l'annulation de la retransmission du match Angleterre-Ecosse par France 2, samedi 18 mars, deux semaines après celle du match de football Arsenal-Auxerre sur TF 1 (*Le Monde* du 4 mars). Les panneaux vantant les mérites des vins de Bordeaux ainsi que d'une marque de côtes-du-rhône et d'un pastis sont apparus vingt-quatre heures avant la rencontre. Pour Jean Reveillon directeur des sports de France 2, il s'agit de *« dégager un code de bonne conduite, si possible dans les huit jours »,* d'autant que TF 1 doit diffuser le match de football Israël-France, mercredi 29 mars de Tel-Aviv, pour lequel des difficultés avec des marques d'alcools françaises sont encore envisageables.

Fiche technique

● **ANGLETERRE** : un drop (64e) et sept pénalités (22e, 28e, 36e, 39e, 49e, 58e et 80e) par Rob Andrew.
● **ECOSSE** : deux drops (18e, 32e) par Craig Chalmers ; deux pénalités (54e, 62e) par Gavin Hastings.

Une Angleterre vulnérable et une France décevante

LA FINALE DE TWICKENHAM promettait beaucoup, mais le spectacle n'a jamais atteint la qualité que le monde du rugby mourait d'envie de voir. Il faut cependant féliciter les Anglais pour un Grand Chelem amplement mérité, car, dans de telles rencontres, l'unique objectif n'est pas de divertir, mais de gagner.

La tactique écossaise était clairement d'infiltrer le maul anglais par tous les moyens possibles. Même si la plupart des points inscrits par Rob Andrew proviennent de pénalités sanctionnant des hors-jeu, cette tactique a finalement réussi à empêcher les Anglais d'enchaîner et de développer la continuité de leurs trois matches précédents du Tournoi. Les statistiques montrent que leur victoire est due aux coups de pied de Rob Andrew. Mais il m'étonnerait que celui-ci saute de joie en regardant la cassette du match. A plusieurs reprises, il a fait de mauvais choix en jouant à la main, et trop souvent ses coups de pied de déplacement sont tombés directement dans les bras des défenseurs écossais, qui n'ont pas manqué d'en profiter. Andrew s'est placé plus en retrait par rapport aux autres matches du Tournoi. Afin peut-être de se protéger de la troisième ligne écossaise, vivace. Mais, malheureusement pour les supporteurs anglais, c'était aussi un retour en arrière vers un style de jeu plus traditionnel.

De plus, les passes de Kyran Bracken vers son ouvreur étaient souvent laborieuses. La lenteur de distribution du demi de mêlée anglais était telle qu'Andrew se retrouvait constamment sous la pression des Ecossais. Chez les Ecossais, Bryan Redpath, malgré sa petite taille, est rapidement devenu l'un des meilleurs demis de mêlée du monde, efficace dans la distribution, et générateur d'une certaine étincelle dans le jeu. Le XV écossais a fait des progrès admirables en 1995, au point de devenir un trouble-fête non négligeable à la Coupe du monde. Si l'on place l'Australie et l'Angleterre au premier rang des favoris, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du sud se situent juste derrière, avec la France et désormais l'Ecosse au troisième rang.

Les Gallois – joueurs et public – ressentent sans doute une terrible déception après avoir gagné le Tournoi l'année dernière, mais, comme les Irlandais, ils sont définitivement handicapés par un manque de joueurs de qualité, et donc d'options offensives. Quand je regarde l'actuelle équipe d'Australie, je vois parmi les trois-quarts au moins six ou sept joueurs capables de faire la différence, de créer des occasions en partant de rien. Chez les Gallois et les Irlandais – même si j'admire leurs qualités de cœur – ces joueurs n'existent plus et l'on ne peut considérer ces nations comme une menace sérieuse pour la Coupe du monde.

A l'heure du bilan, l'Angleterre, a consolidé sa position sur l'échiquier mondial. La grosse déception du Tournoi revient incontestablement au XV de France, et si je devais trouver une expression pour la définir, ce serait « *manque de constance* ». Or, pour gagner une Coupe du monde, il faut avant tout se montrer régulier. On n'est pas obligé de jouer des matches merveilleux ou palpitants à chaque fois, il convient de pouvoir répéter les performances. A la limite, nous n'avions pas été formidables, mais nous avions su rester constants. Si l'on se base sur ce tournoi, les Anglais sont capables de l'être, les Ecossais aussi dans une certaine mesure. En revanche, il doit toujours y avoir un point d'interrogation pour les Français : ils peuvent tout faire, mais avec eux, chaque match devient une loterie.

Pour moi, ils sont tout à fait capables d'arriver jusqu'en finale en Afrique du Sud, mais pour gagner cette finale, il faut pouvoir aligner trois grosses performances d'affilée, et c'est là que demeurent mes interrogations. Malgré ses performances en Nouvelle-Zélande, le XV de Pierre Berbizier semble toujours être dans le doute, et d'un point de vue anglo-saxon, on se demande si, lorsqu'ils pénètrent sur le terrain, les Français ont le moindre système de jeu. Pour moi, l'équipe de France est une formation sans stratégie, tandis que chez les autres « poids lourds » comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou l'Angleterre, les joueurs savent exactement, à chaque mètre carré du terrain et à chaque phase de jeu, ce qu'ils essaient de faire.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine et demi de mêlée du XV d'Australie, champion du monde en 1991.

Laurent Jalabert remporte à San Remo sa première classique

LAURENT JALABERT s'est imposé, samedi 18 mars, dans la classique Milan-San Remo, première épreuve de la Coupe du monde. Six jours après sa victoire dans Paris-Nice, le Mazamétain a dominé, au sprint, l'ancien champion du monde italien, Maurizio Fondriest. Partis à sept kilomètres de l'arrivée dans l'ascension du Poggio, les deux hommes ont conjugué leurs efforts pour résister au retour du peloton. Le Français se contentait de suivre l'Italien jusqu'à 300 mètres de la ligne avant de lancer un démarrage victorieux. Confirmé dans son nouveau rôle de chef d'équipe chez Once, Laurent Jalabert est, six ans après la dernière victoire de Laurent Fignon, en 1989, le 11e Français à gagner Milan-San Remo.

■ **FOOTBALL : Noël le Graët, seul candidat** à la présidence de la Ligue nationale de football (LNF), a été réélu à la quasi-unanimité (quatre-vingt-neuf bulletins pour, quatre nuls, zéro contre) pour cinq ans, samedi 18 mars lors de l'assemblée générale de la LNF. Agé de cinquante-trois ans, Noël le Graët préside la LNF depuis octobre 1991.

■ **VOILE : L'équipage de *Mighty Mary*,** le deuxième bateau du syndicat America³ dans la Coupe de l'America, n'est plus exclusivement féminin. Dave Dellenbaugh, membre de l'équipe conquérante de 1992 et conseiller de l'équipage féminin, a remplacé Jennifer Isler au poste de tacticien et de barreur lors des phases de départ.

■ **ECHECS : L'Ukrainien Vassili Ivantchouk a gagné** le tournoi d'échecs de Linares (Espagne), vendredi 17 mars, signant à la veille de ses vingt-six ans sa troisième victoire dans cette épreuve, après ses succès de 1989 et de 1991. En marquant dix points sur treize possibles, Ivantchouk a devancé d'un point le champion du monde de la fédération internationale des échecs, le Russe Anatoli Karpov. Le tournoi andalou souffrait de l'absence de quatre des dix meilleurs joueurs du monde, dont le champion du monde de la Professional Chess Association (PCA), le Russe Garry Kasparov et son compatriote Vladimir Kramnik.

■ **Dans le Tournoi des candidats** au titre de champion du monde version PCA qui oppose, à Las Palmas (îles Canaries), l'Américain Gata Kamsky et l'Indien Viswanathan Anand, ce dernier a gagné, dimanche 19 mars, la neuvième des douze parties prévues, et mène 5 points à 4. Le vainqueur disputera la finale du championnat du monde, en septembre à Cologne (Allemagne), contre le tenant du titre Kasparov.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PRO A
10e tour retour

Strasbourg-Pau-Orthez	75-82
Lyon-Gravelines	92-83
Dijon-Villeurbanne	76-107
PSG-Racing-Nancy	85-57
Le Mans-Levallois	68-70
Montpellier-Antibes	82-94
Limoges-Cholet	74-58

Classement : 1. Antibes, 44 pts ; 2. Pau-Orthez, 40 ; 3. Limoges, 39 ; 4. Dijon, 37 ; 5. Cholet, Villeurbanne et Levallois, 36 ; 8. PSG-Racing,35 ; 9. Gravelines, 33 ; 10. Lyon, 31 ; 11. Montpellier, 30 ; 12. Strasbourg et Le Mans, 29 ; 14. Nancy, 28.

CYCLISME

MILAN-SAN REMO
1. L. Jalabert (Fra.), les 294 km en 6 h 45 min 20 s (moyenne : 43,519 km/h) ; 2. M. Fondriest (Ita.), m. t. ; 3. S. Zanini (Ita.), à 4 s ; 4. D. Rebellin (Ita.), m. t. ; 5. M. Bartoli (Ita.), m. t.

ESCRIME

COUPE DU MONDE
Epée dames
à Tauberbischofsheim
Finale : V. Barlois (Fra.) b. C. Bokel (All.) 15-10

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Les quarts de finale

Metz (D1)-Mulhouse (D2)	2-0
Nancy (D2)-Paris SG (D1)	0-2

Demi-finales (12 avril). Strasbourg-Metz et Paris-SG-Marseille

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
22e journée

Kaiserslautern-Bayer Uerdingen	1-1
Moenchengladbach-Werder Brême	2-0
Hambourg-Bayern Munich	1-1
Munich 1860-Karlsruhe	1-0
FC Cologne-Schalke 04	5-1
Eintracht Francfort-Stuttgart	2-2
Fribourg-Bochum	1-2
Borussia Dortmund-Bayer Leverkusen	0-3
Duisbourg-Dynamo Dresde	1-1

Classement : 1. Borussia Dortmund, 33 pts ; 2. Werder Brême, 32 ; 3. Borussia Moenchengladbach et Kaiserslautern, 30 ; 5. Fribourg et Bayern Munich, 28 ; 7. Karlsruhe, 24 ; 8. Bayer Leverkusen, 22 ; 9. Hambourg et Stuttgart, 21 ; 11. Cologne, Schalke 04 et Eintracht Francfort, 20 ; 14. Bayer Uerdingen et Bochum, 14 ; 16. Munich 1860 et Duisbourg, 13 ; 18. Dynamo Dresde, 11.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
35e journée

Aston Villa-West Ham	0-2
Blackburn-Chelsea	2-1
Leeds-Coventry	3-0
Manchester City-Sheffield Wednesday	3-2
Nottingham Forest-Southampton	3-0
Queen's Park Rangers-Everton	2-3
Tottenham-Leicester	1-0
Wimbledon-Crystal Palace	2-0
Liverpool-Manchester United	2-0
Newcastle-Arsenal	1-0

Classement : 1. Blackburn, 76 ; 2. Manchester United, 70 ; 3. Newcastle, 63 ; 4. Liverpool, 57 et Nottingham Forest, 57 ; 6. Leeds, 52 ; 7. Tottenham, 51 ; 8. Wimbledon, 45 ; 9. Sheffield Wednesday et Coventry, 43 ; 11. Queen's Park Rangers et Manchester City, 41 ; 13. Arsenal et Chelsea, 40 ; 15. Aston Villa, Norwich et Everton, 39 ; 18. West Ham, 37 ; 19. Crystal Palace, 34 ; 20. Southampton, 33 ; 21. Ipswich, 23 ; 22. Leicester, 21.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
27e journée

Lommel-Charleroi	2-0
Anderlecht-Antwerp	3-1
Lierse-Saint-Trond	1-0
La Gantoise-Ostende	5-0
Cercle de Bruges-RWD Molenbeek	0-0
Beveren-FC Bruges	0-2
RC Liège-Seraing	0-1
Eeeren-Standard de Liège	1-1
Alost-FC Malines	1-1

Classement : 1. Standard de Liège, 42 pts ; 2. Anderlecht, 41 ; 3. FC Bruges, 34 ; 4. Alost, 29 ; 5. Lierse, Eeren et Lommel, 28 ; 8. Saint-Trond, 27 ; 9. Seraing, 26 ; 10. FC Malines, RWD Molenbeek, Beveren et Charleroi, 25 ; 14. La Gantoise, 24 ; 15. Antwerp, 21 ; 16. Cercle de Bruges, 19 ; 17. Ostende, 14 ; 18. RC Liège, 13.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
26e journée

Deportivo La Corogne-Atletico Madrid	0-1
Athletic Bilbao-Séville	0-2
Oviedo-Real Sociedad	3-0
Valladolid-Tenerife	1-4
Celta Vigo-Saragosse	0-0
Betis Séville-St-Jacques Compostelle	1-0
Real Madrid-Espanol Barcelone	1-0
Logrones-Racing Santander	0-1
Albacete-Sporting Gijon	1-2
FC Barcelone-Valence	0-0

Classement : 1. Real Madrid, 39 pts ; 2. FC Barcelone, 34 ; 3. Betis Séville et Deportivo La Corogne, 32 ; 5. Saragosse, 31 ; 6. Séville, 29 ; 7. Oviedo, 28 ; 8. Tenerife, Valence, Espanol, et Athletic Bilbao, 27 ; 12. Atletico Madrid et Real Sociedad, 24 ; 14. Racing Santander et Albacete, 23 ; 16. St-Jacques Compostelle et Celta Vigo, 22 ; 18. Sporting Gijon, 21 ; 19. Valladolid, 18 ; 20. Logrones, 10.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
24e journée

Bari-Naples	1-1
Brescia-Torino	1-4
Cagliari-AS Rome	0-1
Inter Milan-Foggia	3-0
Juventus-Crémonèse	1-0
Lazio-Gênes	4-0
Reggiana-Parme	2-2
Sampdoria-Milan AC	0-3
Padoue-Fiorentina	0-1

Classement : 1. Juventus, 55 pts ; 2. Parme, 49 ; 3. Milan AC, 42 ; 4. AS Rome, 41 ; 5. Lazio, 40 ; 6. Sampdoria, Cagliari, Inter Milan et Fiorentina, 35 ; 10. Torino, 33 ; 11. Naples, 31 ; 12. Bari, 30 ; 13. Gênes, 27 ; 14. Padoue, 26 ; 15. Crémonèse et Foggia, 25 ; 17. Reggiana, 14 ; 18. Brescia, 12.

GYMNASTIQUE

INTERNATIONAUX DE FRANCE
Concours général :
Messieurs : 1. G. Misutin (Ukr.), 57,300 pts ; 2. E. Chabaev (Rus.), 56,925 ; 3. V. Belenki (All.), 56,550 ; 4. R. Charipov (Ukr.), 56,250 ; 5. I. Ivanov (Bul.), 55,700 ; (...) ; 15. S. Tayac (Fra.), 54,400 ; (...).
Dames : 1. S. Khorkina (Rus.), 38,955 ; 2. A. Cacovean (Rou.), 38,787 ; 3. S. Amanar (Rou.), 38,762 ; 4. D. Kochetkova (Rus.), 38,736 ; 5. E. Teza (Fra.), 38,705 ; 6. C. Canqueteau (Fra.) 38,680 ; (...) ; 8. L. Bégué (Fra.), 38,512.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Demi-finales (1er match)

Rouen-Reims	10-0
Brest-Chamonix	5-3

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS
Dernière journée

Angleterre-Ecosse	24-12
Pays de Galles-Irlande	12-16

Classement final : 1. Angleterre, 8 pts ; 2. Ecosse, 6 ; 3. France, 4 ; 4. Irlande, 2 ; 5. Pays de Galles, 0.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase qualificative (Top 16)
5e journée
POULE A

Racing CF-Perpignan	19-22
Bègles-Bordeaux-Colomiers	33-10

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 14 pts ; 2. Perpignan, 13 ; 3. Racing CF, 8 ; 4. Colomiers, 5.

POULE B

Toulon-Brive	26-17
Toulouse-Nîmes	18-11

Classement : 1. Toulouse, 15 ; 2. Toulon, 11 ; 3. Brive, 9 ; 4. Nîmes, 5.

POULE C

Montpellier-Dax	19-21
Rumilly-Castres	13-6

Classement : 1. Dax, 13 pts ; 2. Castres, 11 ; 3. Rumilly, 9 ; 4. Montpellier, 7.

POULE D

Agen-Grenoble	19-10
Bourgoin-Narbonne	18-6

Classement : 1. Agen, 12 pts ; 2. Bourgoin, 11 ; 3. Narbonne, 9 ; 4. Grenoble, 8.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE À BORMIO
HOMMES
Slalom géant
1. A. Tomba (Ita.), 2 min 15 s 14 ; 2. G. Mader (Aut.), 2 min 15 s 54 ; 3. R. Salzgeber (Aut.), 2 min 15 s 55 ; 4. K.-A. Aamodt (Nor.), 2 min 15 s 69 ; 5. J. Kosir (Slo.), 2 min 15 s 84 ; (...) ; 15. I. Piccard (Fra.), 2 min, 16 s 77.
Slalom
1. O.-C. Furuseth (Nor.), 1 min 40 s 99 ; 2. T. Stangassinger (Aut.), 1 min 41 s 25 ; 3. Y. Dimier (Fra.), 1 min 41 s 86 ; 4. M. Girardelli (Lux.), 1 min 41 s 96 ; 5. T. Sykora (Aut.), 1 min 41 s 92.

Classement final de la Coupe du monde : 1. A. Tomba, 1150 pts ; 2. G. Mader, 775 ; 3. J. Kosir, 760 ; 4. M. Girardelli, 744 ; 5. K.-A. Aamodt, 708 ; (...) ; 8. L. Alphand (Fra.), 609.
DAMES
Slalom géant
1. S. Pretnar (Slo.), 2 min 31 s 96 ; 2. S. Panzanini (Ita.), 2 min 32 s 01 ; 3. U. Hrovat (Slo.), 2 min 32 s 14 ; 4. M. Gerg-Leitner (All.), 2 min 33 s 31 ; 5. D. Compagnoni (Ita.), 2 min 33 s 48 ; (...) ; 7. S. Lefranc (Fra.), 2 min 34 s 16 ;
Slalom
1. V. Schneider (Sui.), 1 min 31 s 69 ; 2. P. Wiberg (Suè.), 1 min 31 s 94 ; 3. U. Hrovat, 1 min 32 s 56 ; 4. S. Pretnar, 1 min 32 s 87 ; 5. K. Koren (Slo.), 1 min 33 s 15 ; (...) ; 8. L. Piccard (Fra.), 1 min 33 s 85 ; (...).
Classement final de la Coupe du monde : 1. V. Schneider, 1248 pts ; 2. K. Seizinger (All.), 1242 ; 3. H. Zeller-Baehler (Sui.), 1044 ; 4. M. Ertl (All.), 985 ; 5. P. Street (EU), 905 ; (...) ; 19. F. Masnada (Fra.), 421.
Le palmarès 1994-1995 par disciplines
Messieurs : Slalom, A. Tomba ; Slalom géant, A. Tomba ; Descente, L. Alphand ; Super-G, P. Runggaldier (Ita.)
Dames : Slalom, V. Schneider ; Slalom géant, V. Schneider ; descente, P. Street ; Super-G, K. Seizinger.

SKI NORDIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE À THUNDER BAY
30 km dames
1. E. Vaelbe (Rus.), 1h 16 min 27 s 3 ; 2. M. di Centa (Ita.), 1 h 16 min 40 s 5 ; 3. A. Ordina (Suè.), 1 h 16 min 58 s 6 ; 4. Olga Danilova (Rus.), 1h 17 min 6 s 6 ; 5. Larissa Lazutina (Rus.), 1h 17 min 15 s 7 ; (...) ; 16. Sophie Villeneuve (Fra.), 1h 21 min 58 s 5.
50 km messieurs (style libre)
1. S. Fauner (Ita.), 1 h 56 min 36 s ; 2. B. Daehlie (Nor.), 1 h 57 min 48 s ; 3. V. Smirnov (Kaz.), 1 h 58 min ; 4. G. Vanzetta (Ita.), 1 h 58 min 51 s ; 5. H. Forsberg (Suè.), 1 h 59 min 14 s ; (...) ; 10. H. Balland (Fra.), 2 h 00 min 33 sec
Tremplin de 120 m
1. T. Ingebrigtsen (Nor.), 272,6 pts ; 2. A. Goldberger (Aut.) 259,5 ; 3. J. Weissflog (All.), 229,9 ; 4. L. Ottesen (Nor.), 224,4 ; 5. K. Funaki (Jap.), 218,3 ; 6. N. Jean-Prost (Fra.), 216 ; (...) ; 16. N. Dessum (Fra.), 181,6

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Demi-finales
Coupe Louis-Vuitton : *One Australia* bat *Nippon* de 2 min 39 s ; *Team New Zealand* bat *Tag Heuer Challenge* de 2 min 15 s.
Classement : 1. Team New Zealand et One Australia, 1 pt ; 3. Tag Heuer Challenge et Nippon Challenge, 0.
Coupe Citizen : *Young America* bat *Mighty Mary* de 32 s.
Classement : 1. *Young America*, 3 pts ; 2. *Stars and Stripes*, 1 ; 3. *Mighty Mary*, 0.
(Les regates de dimanche 19 mars ont été reportées pour manque de vent)

VOLLEY-BALL

COUPE DE FRANCE
Finale
AS Cannes bat PSG-Asnières par 3 sets à 0 (15-7, 15-8, 15-11).

Les pas-mal-logés de la capitale

Une exposition à l'Arsenal présente cinq années d'habitat subventionné à Paris

EXTÉRIEUR VILLE, INTÉRIEUR VIE. Exposition au pavillon de l'Arsenal sur « Un lustre de logements aidés à Paris ». Du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 19 heures. 21, boulevard Morland, 75004 Paris. Catalogue. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

Il habitait au premier face, escalier C, au fond de la cour, dans le quartier des arènes de Lutèce. Georges Perec venait de publier *La Vie, mode d'emploi*, grand roman biographique d'un immeuble parisien, chronique des existences parallèles de ses habitants, de leurs vies rêvées, passées, croisées, superposées. Dans l'unité de lieu, immeuble, appartement, cave, escalier, le temps passait, l'action se dévidait, anecdotique ou pathétique, mais plus rien n'était banal : d'être relatée par le menu, la vie courante, comme on dit, devenait unique, une curiosité.

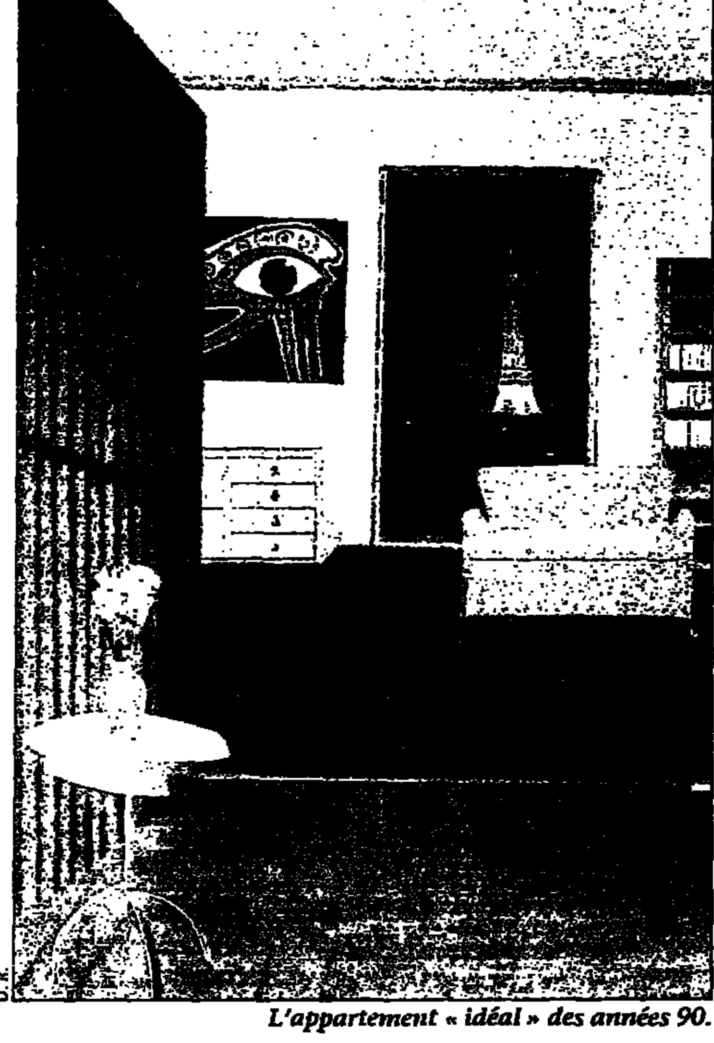
Perec logeait dans un petit immeuble du début du XIXe siècle, dans trois pièces en enfilade : la première où il recevait, la seconde où il écrivait, la troisième où il dormait. Trois degrés dans l'intimité : un appartement d'avant l'invention du couloir. Comme un laboratoire pour les *Espèces d'espaces* que l'écrivain avait analysées dans un petit ouvrage d'où il avait tiré une philosophie : « *Vivre, c'est passer d'un espace à un autre en essayant le plus possible de ne pas se cogner.* »

Le grand jeu de Perec est une tentation commune : voir Paris de l'intérieur, comme si, ayant le pouvoir de décrocher une façade, on pouvait observer les usages domestiques, les manières de meubler, d'occuper, d'habiter des espaces identiques, distinguer convention et invention, copieurs et dissidents. C'est toujours l'un des charmes du métro aérien que de circuler à hauteur d'indiscrétion au long de boulevards dont les habitants semblent avoir par habitude pris le parti de l'indifférence à ces violations répétées de domicile.

L'IMPORTANCE DU COULOIR

Les graveurs de la fin du XIXe siècle s'étaient beaucoup amusés à représenter en coupe l'immeuble haussmannien, avec ses étages nobles et ses chambres de bonne, ses intérieurs bourgeois et ses simples mansardes, image exacte des divisions de la société, où l'invention de l'ascenseur allait décaler vers le haut les emplacements prisés, mais où les domestiques continueraient de grimper à pied l'escalier de service jusqu'à leurs pigeonniers. D'où l'importance du couloir.

Ce long couloir typique de l'appartement parisien depuis plus d'un siècle, qui s'étire, s'éloigne, comme pour écarter des pièces d'apparat, de l'entrée, des salons, les quartiers d'intendance où s'activait la domesticité. Mais si l'immeuble bourgeois a fermement installé son style, il a servi aussi de modèle à ceux, philanthropes et utopistes sociaux, qui s'apprêtaient à faire profiter les classes laborieuses du confort moderne. Sans excès toutefois : « *Le bain en baignoire est trop long et trop cher pour la masse des ouvriers* », relèvent Monique Eleb et Anne Debarre dans *L'Invention de l'habitation moderne* (Hazan), en étudiant l'évolution de l'architecture du logement entre 1880 et 1914, période où l'on commence à accorder à l'habitat social des pièces et des services jusque-là réservés aux bourgeois, mais sur des surfaces plus restreintes. Bientôt la capitale sera ceinturée de la brique des HBM, habitations à bon marché, ancêtres des HLM, dont le caractère social s'est effacé avec le temps.



L'appartement « idéal » des années 90.

De nos jours – baignoire pour tous –, le « standing » de l'habitat parisien tient plus au lieu, au quartier, à la situation qu'au statut administratif de l'immeuble. Mais les normes continuent de jouer un rôle. Dans le logement dit « aidé », leur respect s'impose et entraîne son cortège de subventions. Où l'on reparle des couloirs : sachant que n'importe quel appartement doit pouvoir être habité par une personne handicapée, on calculera la largeur des portes et des couloirs en prenant les mesures des fauteuils roulants et l'angle de leur virage... Plus ou moins de portes entre le séjour et les autres pièces donneront plus ou moins de crédits... Ainsi les architectes sont tenus de garder l'œil rivé sur les points « qualitel » et autres critères d'isolation phonique et thermique, excellents en soi, à condition de ne pas y plier toute imagination.

TROP DE NORMES

Diversité, invention, imagination : les architectes choisis pour construire des immeubles d'habitation, à Paris, dans le secteur « aidé », n'en manquent pas. C'est l'un des mérites de l'exposition qui vient d'ouvrir au pavillon de l'Arsenal de montrer dans leur richesse les variantes de ce nouveau patrimoine. Par un dispositif de présentation inédit qui rend au lieu ordre et unité (la lumière naturelle de la verrière plonge au centre au lieu de se disperser), Olivier Chaslin, architecte responsable de la scénographie, a fait entrer la ville dans l'exposition, tout en donnant à chaque immeuble, à chaque création, la place qui lui revient : de grandes photographies en noir et blanc, qui peuvent être vues en enfilade, recréent l'impression du piéton distrait ou attentif. Sur les murs, une deuxième série de clichés, en couleurs cette fois, montrent les intérieurs habités. Les positions cadastrales ainsi que les plans des appartements retenus sont présentés par ailleurs. En toute équité.

Le visiteur est guidé par un repérage numéroté et plusieurs lectures sont permises : celle de l'amateur curieux, celle du spécialiste qui veut retrouver ses marques. Ni jugement ni classement. La critique est ouverte, comme le note le concepteur de l'exposition, Jean-Paul Robert, rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui*, qui dit avoir présenté là un « *constat* » laissant à chacun sa liberté de commentaire, tandis que le catalogue, clair et précis, remet le puzzle en place.

Extérieur ville, intérieur vie. Deux thèmes exposés en parallèle, avec des palmarès opposés. Le côté « ville » s'en sort très bien : même quand les architectes – certains très connus, d'autres moins – sortent de leur réserve et osent signaler leur œuvre par des formes extérieures inusitées, le paysage parisien résiste : de quoi est faite la capitale, sinon d'une lumière qui s'accroche aux frontons, corniches, balcons, au blanc vif du plâtre, au blanc crémeux de la pierre, au bleu-gris du zinc et répond aux ombres portées par des pignons aigus et des redans inadvertants ?

Le côté « intérieur », lui, devrait être une leçon de modestie pour les concepteurs qui croient souvent qu'ils vont « changer la vie » alors que les habitants s'installent – comment faire autrement ? – avec leurs meubles de famille, leurs canapés encombrants et leurs ensembles rustiques. Et que l'intérieur qui leur est proposé, en dépit de la diversité des solutions proposées, n'est jamais vraiment « *nouveau* ». Trop de normes, trop peu d'idées. Et on finirait par n'y voir que ces terribles fenêtres carrées, rase-murs, sans doute parfaitement isolantes et hermétiques, mais affublées d'une petite grille d'aération, que les occupants des appartements ne savent pas comment apprivoiser et que certains encadrent de doubles rideaux et de cantonnières. Comme s'il s'agissait de ces hautes fenêtres à la française que justement on ne leur a pas accordées.

Michèle Champenois

Dr Ifop et Pr Sofres

par Claude Sarraute

VOUS AVEZ DÉJÀ ÉTÉ SONDÉ, vous ? Moi, non. Le thermomètre, on le met toujours dans la bouche du voisin, jamais dans la mienne. Pourtant, ça fait des mois qu'on étudie ma feuille de température : « Voyons un peu, Mme Opinion, votre fièvre pour Balla est complètement retombée. Votre Jacquot, vous ne l'aimiez qu'à 36° 5, c'est monté à 38° 9. Votre Jospin, c'est stationnaire. » Et ça ne m'empêche pas d'accorder une confiance aveugle au Dr Ifop et au Pr Sofrés. Je les consulte, très inquiète : « Où elle en est, mon Arlette ? » Je les attends, agacée, impatiente : ils en prennent du temps pour me dire comment j'ai réagi à mon injection de Le Pen jeudi dernier.

Suffirait que je me tâte, que je me palpe, que je m'interroge pour le savoir ? Enfin, ce ne serait pas sérieux ! L'automédication, je suis contre. Ça n'est pas à moi de choisir entre plusieurs remèdes à mon cas. Le cas d'une femme de soixante ans et plus, mère de famille, profession libérale, vivant en milieu urbain. Il y a des spécialistes pour ça. Ils n'ont pas à me demander mon avis, suffit qu'ils me le donnent. Non, parce que, entre deux sondages, je me fais une bile d'encre : « Où il en est mon Balla, pourvu que je ne fasse pas une rechute. Et mon taux de Lionel, il ne va pas baisser tout de même ? »

Les internes de service, dans la presse et les médias, ont eu beau m'expliquer, dès le départ, qu'on ne connaissait pas le résultat de la moitié des examens et que l'issue du scrutin était encore incertaine, je n'en ai pas cru un mot. Une simple radioscopie sans grande signification pour l'avenir, ces sondages ? Allons, donc, un pronostic, oui ! D'où l'intérêt passionné qu'ils suscitent. Je me souviens de ma stupeur incrédule quand Elisabeth Tessier a dit devant témoins, dès le 2 janvier, que Bernadette Chirac – c'était écrit dans le ciel de son mari – viderait ses placards à l'Hôtel de Ville début mai. Alors que tous les augures affirmaient le contraire.

Aujourd'hui, on ne peut plus mettre le nez dehors sans rencontrer un astrologue amateur qui prétend en avoir fait autant : « Demandez à ma belle-sœur, je le voyais pas à l'Elysée, le Ballamou. » *Moi, si ! Moi, je le voyais* comme s'il y était. Lui aussi d'ailleurs. Maintenant que je sais qu'il n'y serait pas si on devait voter dimanche prochain, je ne l'y vois plus. Donc, je ne ferai rien pour qu'il y soit. C'est aussi bête que ça.

Pareil pour l'Audimat. Quand Dechavanne a repris son émission avant le 20 heures sur TF 1, j'ai attendu de savoir si ça me plaisait ou pas avant de la regarder. D'abord ç'a été non, t'aimes pas trop, tu trouves ça moins bien que ça n'était, tu préfères rester chez Drucker. Bon très bien. Ensuite on m'a dit : écoute, Dechavanne se donne un mal de chien pour te séduire, alors Drucker, tu laisses tomber et tu y vas. OK d'accord. Après quoi, on m'engueule : « *Tiens, tu es encore là ! Tu ne sais donc pas qu'il perd de l'audience, Dechavanne ? Allez, dégage ! Retourne donc chez Drucker.* »

Complètement déboussolée, la semaine dernière, je les ai plaqués tous les deux pour retrouver Guillaume Durand, en passant en douce, c'est très surveillé, on ne laisse pas entrer grand monde, sur LCI. Et sur qui je tombe ? Un candidat à l'élection. Je me suis tirée vite fait. Pas question de fausser, en avalant ses déclarations, le résultat de mes dernières analyses.

MOTOCYCLISME

Le printemps des scooters

La nouvelle gamme de ces drôles de petites machines est arrivée. Parents, à vos chéquiers !

QUE LES FRIMAS de l'hiver commencent à s'estomper et voilà que pleuvent dans les rédactions les communiqués annonçant à grands renforts d'arguments vendeurs – et de diapositives couleur – l'arrivée de nouveaux modèles de scooters. Dans ce concert traditionnel, un grand absent cette année : Peugeot, faute de nouveauté (elles sont promises pour cet automne), fait patienter son monde en offrant au chaland du « déjà vu » mais assorti de coloris inédits – un jaune lumineux « *allusion à la compétition automobile* », un « *rouge salsa* [...] *synonyme de vitalité et d'originalité* »...

Chez les autres fabricants c'est la pléthore, en particulier sur le créneau des petites cylindrées destinées aux jeunes. Depuis trois ans, les ventes de modèles de 50 cc dits « sportifs » explosent. En France, la croissance du marché a dépassé 20 % en 1994. En Europe, plus d'un demi-million de ces petites machines sont commercialisées chaque année – dont la moitié en Italie, terre de naissance du scooter.

De là, donc, la multiplication de l'offre. L'italien Piaggio, numéro un européen du secteur, propose un modèle baptisé NRG. « *Avec son museau de squale percé d'yeux de lynx,* [il] *est prêt à attaquer le bitume* », affirme son constructeur. Mais que les parents sur le point de l'offrir à leur progéniture (12 990 francs) se rassurent. En dépit du discours, ce scooter doté d'un moteur à refroidissement liquide est une machine bourgeoise. Sa vitesse reste modeste et ses accélérations fort sages. C'est une machine honnête – quoique un peu bruyante –, davantage destinée à circuler dans les rues d'Hossegor ou de La Baule que sur les voies sur berge parisiennes. On regrettera la taille trop faible du coffre logé sous le siège et la faiblesse des équipements.

Honda également propose à la clientèle des adolescents un nouveau modèle de 50 cc, le SFX. Comme celle du NRG, la ligne du SFX prétend évoquer « *les formes d'un squale* ». Rien ne le distingue vraiment de son concurrent italien sinon le prix, légèrement plus attractif (11 990 francs). Le catalogue de Yamaha s'enrichit d'un Breeze 50 (13 400 francs) hérité de son cousin le Zest. Le Breeze 50 « *alimentera sans nul doute de riches conversations à la sortie des lycées* », selon le communiqué de presse.

MBK, firme française passée sous le contrôle de Yamaha, joue sur un autre registre pour vanter les mérites de son nouveau vrai-faux scooter, baptisé Equalis : son confort et sa légèreté. « *Les filles apprécieront l'Equalis pour son gabarit et sa faible hauteur de selle (73 cm) ainsi que ses 74 kilos faciles à manier.* » Proposé au prix de 11 490 francs, l'Equalis (un Yamaha rebaptisé) fait partie des meilleurs marchés de la gamme.

Pour clore la série, notons que l'italien Aprilia propose – outre son Scarabeo (12 500 francs), élégante machine à mi-chemin du scooter et du vélomoteur – deux modèles de scooter de 50 cc : le Rally 50 (13 790 francs), et le SR 50 (14 290 francs) dont l'aspect extérieur se veut « *proche de celui d'une moto sportive* » (une appréciation qu'il est difficile de partager au vu *des photos ; un essai modifiera* peut-être notre point de vue.)

Si l'on s'éloigne de cette meute de « *petits scooters* », la seule nouveauté est celle proposée par Yamaha avec son Cygnus de 125 cc. (18 950 francs). Comme le Flame 125 de MBK (18 960 francs), son frère jumeau, c'est une belle machine : confortable, silencieuse. Délicate attention, le bouchon du réservoir, identique à celui d'une voiture, est situé dans le carénage arrière près du porte-bagages. Les étourdis apprécieront surtout que, comme sur les motos, on ne puisse pas démarrer le moteur tant que la béquille latérale n'est pas relevée. Ce sont ces petits riens qui aujourd'hui font la différence sur un marché du scooter passablement encombré.

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الاصل

Soleil et fraîcheur

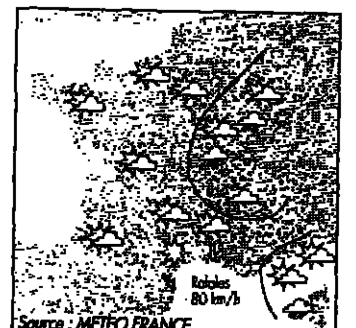
LES CONDITIONS anticycloniques vont prédominer sur notre pays avec de l'air sec mais plus froid. Les gelées matinales seront de retour mais le bon ensoleillement permettra de retrouver des températures plus clémentes l'après-midi. Mardi matin, les nuages seront nombreux du Nord-Est à la Bourgogne jusqu'au nord de la région Rhône-Alpes. Ces nuages seront parfois porteurs d'averses, surtout sur le relief. Le vent de nord soufflera à 70 kilomètres/heure en vallée du Rhône. Des régions nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, le ciel sera en général peu nuageux, mais quelques brumes ou brouillards locaux sont possibles. Ces brouillards locaux pourraient être parfois givrants. Sur les régions sud, de l'Aquitaine aux Alpes du Sud, dans le Sud-Est et en Corse le soleil sera au rendez-vous. Au lever du jour, quelques brouillards dans la vallée de la Garonne réduiront par endroits la visibilité, mais ils se dissiperont rapidement. Le mistral soufflera jusqu'à 90 kilomètres/heure en rafales.

L'après-midi, de la Lorraine à l'Alsace jusqu'à la Franche-Comté, le ciel sera très nuageux avec des averses, et de la neige sur le relief par endroits à basse altitude. De la région Champagne-Ardenne à la Bourgogne jusqu'à la région Rhône-Alpes les nuages et les éclaircies alterneront. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera plus nuageux que le matin et quelques averses isolées sont possibles, surtout sur le relief.

Le vent de nord-est soufflera à 60 kilomètres/heure entre la Corse et le continent. Le mistral soufflera jusqu'à 100 kilomètres/heure en rafales en fin de journée. Sur le reste du pays le temps sera bien ensoleillé.

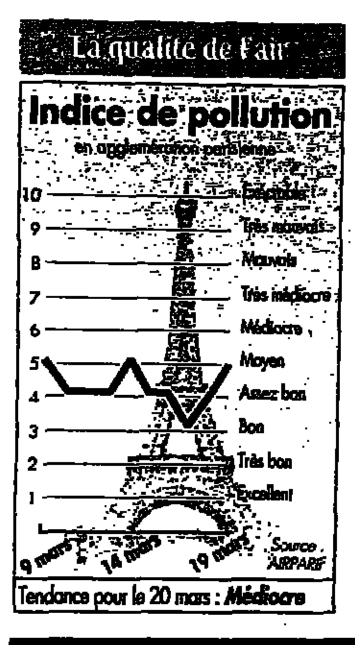
Les températures au lever du jour seront fraîches pour la saison. Elles iront de −1 à −5 degrés sur l'est du pays et de 0 à −2 sur les régions ouest. L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 12 degrés sur l'extrême Ouest, 14 à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen et 8 à 10 degrés sur le nord et l'est du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

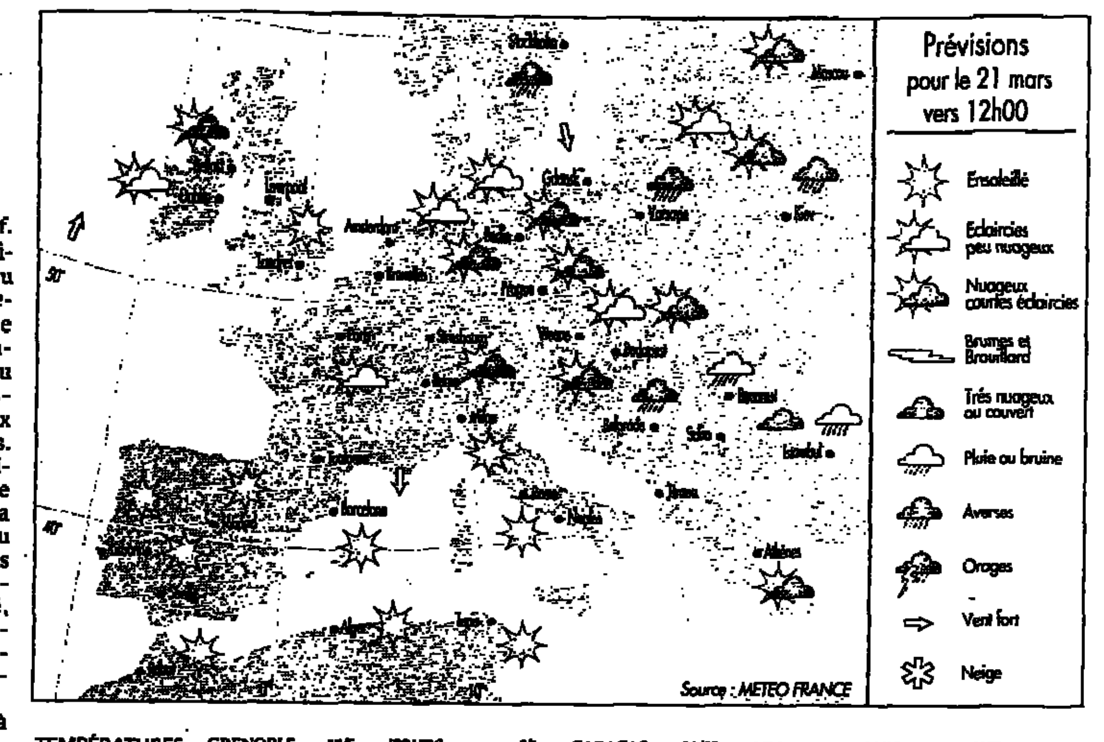


Prévisions pour le 21 mars vers 12h00

La qualité de l'air

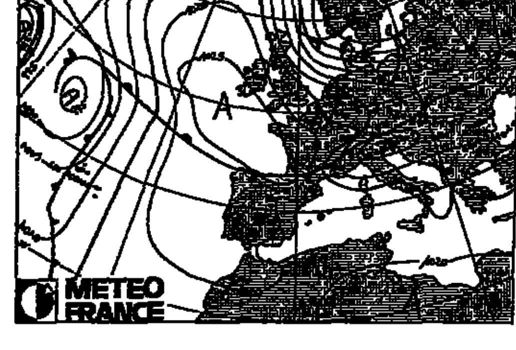


Tendance pour le 20 mars : *Médiocre*



TEMPÉRATURES du 19 mars 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	12/5	TOURS	8/1	CARACAS	29/23	LIMA	28/20	PRAGUE	7/-1
AJACCIO	17/7	LILLE	9/1	**ÉTRANGER**		CHICAGO	19/7	LISBONNE	19/9	PRETORIA	30/18
BIARRITZ	15/7	LIMOGES	10/0	ALGER	22/7	COPENHAGUE	7/3	LONDRES	11/1	RABAT	25/11
BORDEAUX	16/3	LYON, BRON	15/2	AMSTERDAM	9/4	DAKAR	24/17	LOS ANGELES	18/14	RIO DE JAN.	29/25
BOURGES	11/1	MARSEILLE	19/8	ATHÈNES	19/12	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	7/0	ROME	17/11
BREST	10/10	NANCY	8/2	BANGKOK	34/25	DUBAI	31/22	MADRID	22/2	SAN FRANC.	14/9
CAEN	10/2	NANTES	10/2	BARCELONE	14/9	DUBLIN	7/0	MARRAKECH	26/13	SANTIAGO	21/12
CHERBOURG	10/2	NICE	23/14	BELGRADE	21/1	FRANCFORT	8/3	MEXICO	26/10	SÉVILLE	26/10
CLERMONT-F.	15/2	PARIS	9/3	BERLIN	8/1	GENÈVE	13/3	MILAN	16/3	ST-PÉTERSB.	5/0
DIJON	11/2	PAU	17/6	BOMBAY	33/23	HANOI	18/15	MONTRÉAL	6/-2	STOCKHOLM	5/-1
FORT-DE-FR.	30/20	PERPIGNAN	20/9	BRASILIA	30/19	HELSINKI	2/0	MOSCOU	3/-2	SYDNEY	25/15
		POINTE-À-PIT.	29/19	BRUXELLES	9/1	HONGKONG	17/15	MUNICH	11/0	TENERIFE	27/20
		RENNES	10/1	BUCAREST	20/6	ISTANBUL	14/9	NAIROBI	24/11	TOKYO	11/5
		ST-D.-RÉUNION	30/25	BUDAPEST	14/5	JÉRUSALEM	15/4	NEW DELHI	31/19	TUNIS	23/7
		ST-ÉTIENNE	16/1	BUENOS AI.	24/16	KIEV	11/4	NEW YORK	13/5	VARSOVIE	9/1
		STRASBOURG	11/2			KINSHASA	36/24	PALMA DE MAJ.	18/11	VENISE	14/9
		TOULOUSE	18/4			LE CAIRE	24/13	PÉKIN	16/3	VIENNE	14/2

Situation le 20 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 22 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les élections finlandaises

C'EST AVEC quelque curiosité que l'on attendait les résultats de la consultation électorale des 17 et 18 mars en Finlande. C'est, en effet, la première fois qu'un pays européen procède au renouvellement de son Parlement. Alors que partout ailleurs des assemblées prorogées ou nommées restent sans autorité réelle et que, par suite, on continue à ignorer les véritables sentiments des masses dans les pays libérés, le gouvernement finlandais n'a pas attendu la fin de la guerre pour affronter le suffrage universel.

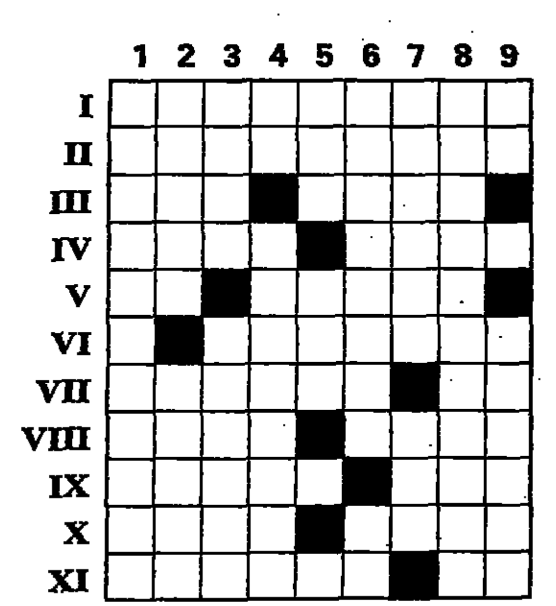
La consultation a été dominée par la question des rapports entre les sociaux-démocrates et les communistes, c'est-à-dire au fond par celle des rapports entre la Finlande et l'URSS. On sait que le Parti communiste, autrefois interdit, a reçu une existence légale et qu'un communiste fait partie du cabinet Paasikivi. Quant aux sociaux-démocrates, ils constituaient le parti le plus nombreux dans le pays et à la Diète où, après les élections de 1939, ils comptaient quatre-vingt-cinq sièges sur deux cents.

Les résultats du scrutin sont aujourd'hui connus. L'Union démocratique, à tendance communiste, enlève cinquante sièges, tandis que les sociaux-démocrates en perdent trente-trois. Le Parti agraire a quarante-sept sièges contre cinquante-sept. Les autres partis maintiennent leurs positions. Les sociaux-démocrates sont donc les grands vaincus de la consultation électorale. Ils expient les fautes de leur leader, M. Tanner, ancien ministre des affaires étrangères, dont on connaît les sentiments germanophiles et violemment antisoviétiques. La Finlande vient de voter pour une politique d'entente avec l'URSS. C'est la thèse de M. Paasikivi qui l'emporte.

(21 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6522



HORIZONTALEMENT

I. Des femmes occupées à faire le point. – II. Prononcé du bout des lèvres. – III. Eut une attitude hardie. Des femmes dans un ensemble. – IV. De grandes dents. Comme un stade un peu sadique. – V. Bout de bois. Coule dans un département. – VI. Bâtiment ancien. – VII. Une façon de cuire. Conjonction. – VIII. Parfois courte pour un gagnant. Un groupe de sporanges. – IX. Se jette dans le Humber. Se met à table. – X. Ne laissa pas indifférent. Massif, en Sicile. – XI. Qui est comme de la lymphe. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être assimilées aux haricots. – 2. Comme Grenade au milieu de l'Andalousie, selon Stendhal. Ce qui y touche n'est pas loin d'expirer. – 3. Ne voit pas le soleil. Un soutien. – 4. Tonalité pour une messe. Mode d'expression pour un troubadour provençal. – 5. Peut faire une chute. Rejeté. – 6. Qui se rapportent à un os. Quelqu'un avec qui on a rompu. – 7. Nom de terre. Service ancien. – 8. Allèrent voir ailleurs. – 9. Pronom. Ecimai.

SOLUTION DU N° 6521

HORIZONTALEMENT

I. Ascétisme. – II. Souverain. – III. Tirelires. – IV. Uri. Asile. – V. Orme. – VI. Ios. Nib. – VII. Erigne. NL. – VIII. Ta. Cadi. – IX. Stellaire. – X. Eu. Baller. – XI. Evasée.

VERTICALEMENT

1. Astucieuse. – 2. Soir. Or. Tue. – 3. Curiosité. – 4. Eve. Galba. – 5. Télamon. Las. – 6. Irisé. Ecale. – 7. Sari. Aile. – 8. Miel. Indre. – 9. Ensembliers.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 22 mars

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *la Vénus de Milo*, 12 h 30 ; les tapisseries de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'architecture, ateliers pour enfants, 14 h 30 ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE**, 14 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet (Découvrir Paris et Sauvegarde du Paris historique).

■ **DES HAUTEURS DE PASSY** au jardin du Trocadéro (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE LA NOUVELLE ATHÈNES**, foyer du romantisme (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille, 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS** : exposition « Rêves d'alcôves » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition « Paris grand écran, 1895-1945 » (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : Paris et ses sculptures (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (55 F + prix d'entrée), 15 heures, hall du Petit Palais (Mathilde Hager).

■ **DE LA CITÉ DES FLEURS** à la Villa des arts (60 F), 17 heures, métro Brochant (Vincent de Langlade).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** Les compagnies aériennes nationales d'Israël et de Jordanie ont commencé d'organiser des circuits touristiques communs. Les accords conclus permettent notamment aux touristes en partance des Etats-Unis d'utiliser les services d'El Al pour se rendre en Israël et ceux de Royal Jordanian pour rentrer chez eux ou inversement. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Pour son premier mois de mise en service, le pont de Normandie, ouvert le 26 janvier, a enregistré le passage de 195 436 véhicules, toutes catégories confondues, dans les deux sens. Les plus fortes fréquentations ont été enregistrées les dimanches 5 février (10 675 véhicules), 12 février (14 044) et 26 février (12 569).

■ **SHANGHAI.** La compagnie China Eastern Airlines, basée à Shanghai, a commandé cinq Airbus A-340-300. Le premier appareil devrait être livré en mai 1996. La compagnie, qui a reçu son premier Airbus en 1985, en possède actuellement huit et souhaite porter sa flotte à dix-sept d'ici à 1997. – *(AFP, Reuter.)*

■ **VIETNAM.** Un service télématique d'informations et de services concernant le Vietnam vient d'être lancé à Paris par la société Servinco. Ce serveur, 3615 Cap Vietnam, propose des rubriques sur le tourisme, les affaires, les associations et les bonnes adresses en France. – *(AFP.)*

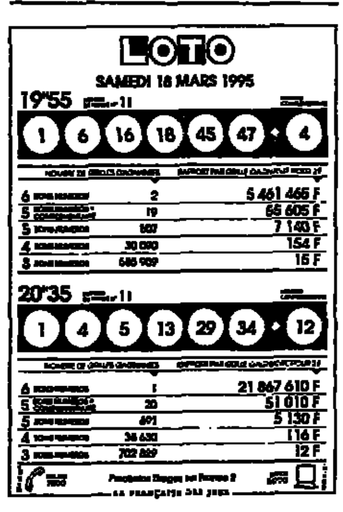
■ **ROISSY-EN-FRANCE.** Dimanche 26 mars, la compagnie américaine USAir s'installe à l'aéroport Charles-de-Gaulle. A partir de cette date, le vol quotidien sans escale à destination de Philadelphie décollera de Roissy.

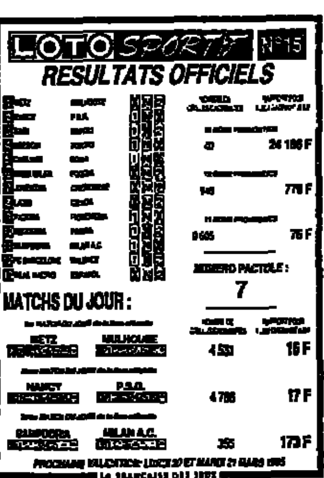
■ **BORDEAUX.** Air Liberté ouvrira le 1er mai une ligne Paris-Bordeaux à raison de quatre vols quotidiens dans un premier temps. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Plus de trois cents oiseaux ont été abattus le mois dernier à l'aéroport de Chongqing, dans la province de Sichuan, pour permettre aux avions de décoller et d'atterrir en toute sécurité. – *(AP.)*

■ **PAS-DE-CALAIS.** Cité Europe, un centre commercial de 73 000 m², situé à proximité du terminal français d'Eurotunnel à Coquelles, ouvre ses portes le 22 mars. Outre un hypermarché de 18 000 m², ce centre comprendra huit moyennes surfaces, cent cinquante boutiques et une cité gourmande d'une trentaine de restaurants regroupés dans un décor typique des différents pays européens. – *(AFP.)*

JEUX





ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse : PP. Paris DTN

- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA – *Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani – *Directeur général :* Gérard Morax – *Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08 – Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

THÉÂTRE Jérôme Savary est allé répéter *Mère Courage* de Brecht en Allemagne, où il a travaillé avec deux distributions : une allemande, qui joue à Hambourg, et une française, qui joue à Chaillot. En 1975, le metteur en scène n'avait pas pu obtenir les droits ● ECRITE EN 1939, alors que Brecht était en Scandinavie, la pièce annonce les guerres d'aujourd'hui, et dénonce leur non-sens. Jérôme Savary la traite vigoureusement ● KATHARINA TALBACH, fille de Benno Besson et d'une comédienne du Berliner Ensemble, interprète *Mère Courage* dans la distribution française, entourée de trois autres comédiens allemands dans les rôles principaux. Elle joue pour la première fois en français ●A L'ODÉON, André Engel met en scène *Le Baladi du monde occidental*, pièce de l'au teur irlandais John Millingto Synge.

Un soir de barbarie ordinaire chez Jérôme Savary

Le directeur de Chaillot monte « Mère Courage » de Bertolt Brecht en opéra de gueux, Cinémascope et poésie... Avec un trésor, Katharina Thalbach, dans le rôle-titre

MÈRE COURAGE, de Bertolt Brecht. Mise en scène : Jérôme Savary. Avec Katharina Thalbach, Katie Kriegel, Anna Thalbach, Jacques Boudet, Nicki von Tempelhoff, Benjamin Utzerath, Pierre Laplace, Jean-Pierre Bagot...
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 47-27-81-15. Mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures.



Dans les sillons noirs d'un champ labouré sont plantés les tronçons et les ailes d'un avion de chasse abattu. Arbres arrachés. Par terre, un désordre de vareuses brûlées, de croix de bois en éclats, de bols de fer étamé. La guimbarde de Mère Courage, vitres cassées, bonne à la casse, gît de travers sur un talus. Mère Courage, un masque à gaz mal ficelé sur son bonnet de grosse laine, traîne la patte derrière une section de superbes gaillards en combinaisons blanches immaculées, masques à gaz blancs aussi, infirmiers ou tueurs dernier cri, on ne sait plus dans ces guerres d'aujourd'hui, où les heures de trêve sont des heures de tuerie. La cadence des talons des bottes rappelle celle de la musique de Paul Dessau, mi-marche au massacre, mi-berceuse des agonisants. Cet instantané d'un soir de boucherie ordinaire plane dans un ciel anthracite, moiré de paillettes argentées.

C'est le poisson froid Bertolt Brecht, voiture de sport, casquette à carreaux, cigare, drogué et électrisé par un Rimbaud grosses mains rouges de blanchisseuse, dépeigné, traversant à toutes jambes le boulevard du Temple sous les salves de la Commune. C'est *Mère Courage* en grande kermesse, en Cinémascope, en opéra des gueux, en bal des fous, en poésie des marées d'équinoxe.

TABLEAUX VIVANTS DE DÉSASTRE

Brecht a écrit *Mère Courage* en 1939, juste avant le départ de la « deuxième mondiale ». Il était de passage en Scandinavie. Des saisons d'exil l'attendaient : *« Changeant de pays plus souvent que de souliers. » Mère Courage :* une suite de scènes contradictoires, quelques petits cours d'instruction sur la méchanceté de la guerre et la gabegie de la paix, quelques tableaux vivants de désastre, de désordres, et l'incertitude des destins dans les contretemps d'un monde à l'envers. Et la citoyenne Courage, mère attentive ou dissipée, cartomancienne menteuse qui s'emploie à truquer les avenirs, profiteuse de guerre mais cœur sur la main. Une pièce comme tiraillée par des futurs contraires, sans morale de l'histoire, et qui anticipait sur des conflits lointains, ceux de nos années d'aujourd'hui, le non-sens à tout-va.

« Comme dans Courage, *on ne sait plus si les armées sont structurées ou tout simplement des bandes qui, sous le couvert de combats « pour la bonne cause », s'enrichissent impunément sur les cadavres des innocents »*, dit Jérôme Savary. Il y a longtemps qu'il brûlait de la monter, cette *Mère Courage*. En 1975, il n'avait pas pu obtenir les droits. Aujourd'hui, il a pensé plus sport, mais aussi plus famille, d'aller monter la chose en Allemagne. Un pays dont il aime bien les habitudes de théâtre, par exemple celle d'aborder les répétitions, dès les premières heures, dans les vrais décors et les vrais costumes, alors que, chez nous, c'est la croix et la bannière pour obtenir des décors enfin peints et des costumes enfin cousus deux jours avant la première représentation.

Savary est donc allé préparer et répéter son Brecht à Hambourg. Il y a dirigé deux équipes d'acteurs. Une allemande, qui joue à Hambourg. Et une autre, française, qui joue à Paris, mais dans laquelle les quatre rôles de premier plan, Mère Courage, sa fille muette et ses deux fils, sont tenus par des Allemands.

Mère Courage, notamment, est jouée par une actrice très aimée outre-Rhin, *Katharina Thalbach*, dont la mère, Sabine Thalbach, était, il y a un demi-siècle, une des comédiennes du Berliner Ensemble (*Le Monde* du 10 mars). En 1949, Sabine Thalbach interprétait la fille de Mère Courage, Catherine, avec Hélène Wiegel qui jouait la mère.

CULOT D'ACIER

Katharina Thalbach n'est pas haute comme trois pommes, plutôt comme une pomme. Mais une de ces pommes qui craquent sous la dent, et dont le jus à peine acide a un goût prononcé de framboise. Un trésor. Elle est vive, précise, elle a d'évidence un culot d'acier, elle ne recule pas devant les mimiques les plus « suivez-moi-jeune-homme », les plus « dessin animé ». Elle n'a pas hésité une seconde à jouer *Mère Courage* en français, alors qu'elle ne sait pas un traître mot de cette langue. Elle a appris, en un temps record, le texte de son rôle, phonétiquement, et c'est tout de même un exploit, car pas une syllabe d'un seul mot de ce très long rôle n'offre la moindr ombre d'écoute.

L'os du transfert, si l'on peu dire, est ailleurs. Katharina Thal bach chante les chansons de Pau Dessau et dit quelques rares ré pliques en allemand. Lorsqu'ell chante, dit, joue en allemand, ell est, ça saute aux yeux, une actric d'une présence rare. Elle a, étran gement pour ce petit zig feu follet une voix grave, très belle (sa voi baguenaude du côté de chez Mar lene Dietrich), et son jeu irradi alors une énergie affective et spiri tuelle forte, une puissance drama tique qui déplace les montagne (on la rêve en Jocaste, en Lad Macbeth, tout le défilé des ter reurs). *Mais, dès qu'elle* passe à l langue française – et c'est quan même l'essentiel –, elle n'est plus l même actrice, elle n'est plus l même femme. C'est hallucinant, ç prouve à quel point Kleist a raiso de dire que *tout* l'être de l'acteur re pose sur un point, un centre de gra vité. Quand elle joue en français, l Mère Courage de Katharina Thal bach n'est pas la grande figure d Brecht, elle est une mini-tornad blanche, une amusette de sima grées, charmante, elle fait irrésisti blement penser à *Zazie dans le mé tro*.

Elle reste d'un tel métier, d'un telle science professionnelle qu'elle n'est pas « mauvaise », pa du tout. Elle donne une autre cou leur, plus aérienne, plus « chapli nesque », au rôle, c'est beau auss par moments, surtout lorsqu'ell est maman avant tout et qu'elle s mesure à son fils Eilif qui, joué pa un Allemand d'une beauté à tom ber par terre, Nicki von Tempel hoff, forme avec elle un couple d mythologie absolue. Et puis la mis en scène de Jérôme Savary, à la foi sanglante, rêveuse, provocante féerique, rigoureuse, comme d'ha bitude, et très étrangement mé diumnique, comme si tout étai ressenti sur une plaque sensible d dedans, emporte dans un mouve ment brownien Zazie-Courage e les guerriers de Brecht.

Et cette mise en scène de *Mèr Courage*, surtout le diamant noir d ses ombres portées, retrouve peut être les démons qui traversaient l conscience de Bertolt Brecht, e dont les traces de pas, dans la bou ou la neige, conduisent à ces scène irréelles ou sévères, de morale pra tique ou de libre aventure. Jérôm Savary fait ici penser à une page d Jean Giono, qui dit que les mot *« fragments d'un paradis »* dé signent les monstres marins qui re montent parfois des grands fonds.

Michel Courno

Le « courage » n'est pas là où vous croyez

« COURAGE » est le nom du livre et de la protagoniste d'un roman, célèbre en Allemagne, de Hans Jacob Grimmelshausen (1621-1676). Le lieu et le temps de l'action sont la guerre de Trente Ans. « Courage » est d'abord une jeune fille, Libussa, si jolie que sa mère, pour éviter un viol précoce, l'oblige à se vêtir en garçon. Libussa entre dans l'armée, elle s'y bat mieux qu'un homme. Pour une discussion idiote elle se bagarre un jour avec un sous-officier qui, afin de la (le) déstabiliser, raconte-t-elle, *« enfonça une main dans ma braguette pour me saisir par cet organe que je n'avais pas »*.

Libussa, *« presque plus excitée par cette prise inutile quoique vicieuse que s'il n'était pas resté la main vide »*, flanque alors à son adversaire une raclée, sanglante. Le capitaine lui demande pourquoi elle y est allée si fort, et, prise de court, Libussa répond : *« Parce qu'il a essayé de m'attraper mon courage. »* Après quoi, pour la première fois, Libussa ouvre son pourpoint, et dévoile au capitaine qu'elle est une femme. Le capitaine est aussitôt *« le premier à lui prendre sa fleur d'oranger »*, et, par plaisanterie, il se met à appeler, dans l'intimité, son militaire-femme, « Courage ». *« Tous les autres l'imitèrent sans en connaître la source, supposant que le capitaine m'appelait ainsi parce que j'avais coutume d'aller avec un courage sans pareil au cœur du danger ennemi. »*

La « Courage », de Grimmelshausen est un guerrier déchaîné, et, entre les affrontements, elle met une telle ardeur aussi à étreindre les hommes qu'elle devient une prostituée, mais une prostituée d'une boulimie si aiguë que le roman de Grimmelshausen n'a d'équivalent en France que certaines séquences de ceux de Sade. A soixante-trois ans, minée de syphilis, la vieille *Courage* conte ses Mémoires.

Bertolt Brecht n'a donc gardé, du roman de 1670, que la situation de la guerre de Trente Ans, et le nom du personnage (qui, dans l'oeuvre originale, n'est jamais cantinière). Il a un petit peu transposé la liberté de moeurs de *Courage* dans le personnage secondaire d'*Yvette* (joué avec accent et drôlerie, très bien, chez Savary, par Katie Kriegel). Mais le titre génial, *Mère Courage*, qui a d'évidence été pour beaucoup dans le triomphe mondial de cette pièce, est pris à contresens par tous les lecteurs et tous les spectateurs. Brecht, faux jeton comme pas deux, a bien pris soin de cacher que « Courage » désigne, à l'origine, un certain appendice sexuel masculin porté manquant dans l'uniforme militaire d'une des plus voraces Messaline prostituées de la littérature universelle.

M. C.

A l'Odéon, un baladin du monde occidental égaré dans les landes des îles d'Aran

Tant de beauté et si peu d'émotion : la mise en scène d'André Engel se perd sur les terres de John M. Synge

LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL, de John Millington Synge. Mise en scène : André Engel. Avec Jean Badin, Juliette Croizat, Julie Dumas, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Serge Merlin, Charlie Nelson, Karen Oubraham, Jean-Christophe Quenon, Nada Strancar, Elisabeth Vitali.
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place de l'Odéon, 6e. Mo Odéon. Tél. : 44-41-36-36. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30. Jeudi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 30 avril. 30 F à 170 F.

« Un monsieur, mettons, qui a fait un crime, nous autres on le cachera. Y avait un monsieur qui avait tué son père, six mois je l'ai eu sous mon toit, d'ici à ce qu'il s'en parte en Amérique. » Ainsi parla un vieil homme à John Millington Synge. C'était à la fin du siècle dernier, dans les îles d'Aran, à 45 kilomètres au sud-ouest au large de l'Irlande. Des îles battues par le vent, âpres, noires, rugueuses – un bout du monde.

John Millington Synge y fit plusieurs séjours, entre 1898 et 1901. Il venait de voyager en Italie et en France, où il avait rencontré le poète William Butler Yeats, son compatriote. Ce dernier lui conseilla ces îles où il trouverait *« une vie qui n'avait pas été exprimée en littérature »*. Yeats avait raison. A Aran et à vingt-cinq ans, Synge puisa ce qui allait devenir le plus fort de son œuvre : des histoires irlandaises à damner les saints, des mots sculptés dans le vent, les pierres, l'alcool, la mélancolie. Ainsi naquit *Le Baladin du monde occidental*, inspiré par l'histoire du meurtre racontée par le vieil homme des îles d'Aran. Le 26 janvier 1906, à sa création, à Dublin, la pièce fit scandale. Elle fut jugée amorale – on y prononçait le mot *« chemise »* – et fort peu nationale – le tableau des Irlandais est brut de décoffrage. Trois ans plus tard, John Millington mourait, d'une tumeur à la gorge. Il avait trente-huit ans.

L'histoire de la pièce tient en trois phrases. Un jeune homme qui dit avoir tué son père débarque une nuit près d'un village de l'Ouest désolé de l'Irlande. Il est accueilli et protégé par les villageois, pour qui il fait figure de héros. Mais quand arrive le père, qui n'était que blessé, le prestige du jeune homme s'effondre.

LA GRÂCE ET LA PERTE

« Dans Le Baladin du monde occidental, écrit Synge, *il ne doit pas se trouver plus d'un mot ou deux que je n'aie entendu prononcer par des paysans irlandais ou que je n'aie moi-même prononcé dans ma chambre d'enfant, avant d'être en âge de lire les journaux. »* Cette langue choisie par John Millington Synge est l'âme de la pièce. Le « baladin » séduit les hommes et se fait aimer par les femmes parce qu'il sait parler. Quand il est avéré qu'il n'a pas tué son père, les villageois lui reprochent, au moins autant que sa lâcheté, son récit qui les a tant fait rêver. C'est pour cela qu'ils le chassent. Et lui part en les bénissant, parce qu'il va pouvoir aller sur les routes *« en romançant des fables à travers toutes les turbulences de ma longueur de vie »*.

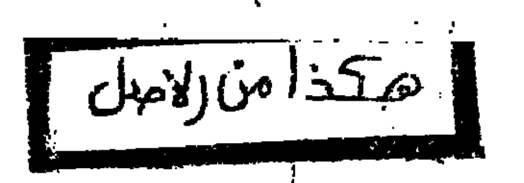
Ce personnage appartient au monde d'André Engel. Parce qu'il est hanté par la grâce et la perte, qui sont la marque du metteur en scène. D'un *Prométhée* incendiaire à une *Penthésilée* glacée, d'un *Woyzeck* raté à un *Livre de Job* bouleversant, André Engel avance sur une ligne de crête : au mieux, il est le messager (André veut dire homme, Engel l'ange, l'envoyé du ciel) du désir brûlant d'approcher les dieux. On pouvait donc s'attendre qu'en Christy il trouvât l'aura d'un personnage emblématique. Il n'en est rien.

Pourquoi tant de beauté pour si peu d'émotion ? Nicky Rieti habille le plateau de l'Odéon d'un décor de visionnaire : une terre anthracite qui bute sur le ciel. Un paysage de lutte, caillouteux, sans abri, plus fort que l'homme. L'Irlande en ses confins des îles d'Aran, où le vent interdit aux arbres de pousser, où les silhouettes se ploient, et la mer gronde. De quoi être saint ou fou idéal. On peut en revanche se demander pourquoi André Engel a choisi la traduction de Françoise Morvan, qui puise dans l'âpreté de la langue bretonne, au risque parfois de frôler un naturalisme qu'évite Jean-Michel Desprats plus céleste. On peut surtout s'étonner que, malgré des comédiens remarquables – comme Serge Merlin (le vieux Mahon), dont le doigt pointé ne détonnerait pas dans la chapelle Sixtine, Nada Strancar (la veuve Quin), qui en impose aux cailloux, Elizabeth Vitali (Pegeen Mike) et Jean-Pierre Lorit (Christy, le baladin) –, la troupe semble comme égarée, à la recherche d'une main qui l'eût guidée plus fermement sur les terres de Synge.

Brigitte Salino

Double titre

***Le Baladin du monde occidental* ou *Le Beau Parleur des terres de l'Ouest*. Ainsi s'appelle la pièce de Synge, à l'Odéon. Ce double titre n'est pas une coquetterie. Le metteur en scène André Engel et la traductrice Françoise Morvan précisent qu'ils préféreraient *Le Beau Parleur des terres de l'Ouest*, beaucoup plus proche de l'original : *The Play-Boy of the Western World*. Mais le titre de *Baladin du monde occidental* – choisi par le premier traducteur français de la pièce, Maurice Bourgeois, en 1942 – est tellement connu qu'il est maintenant indissociable de la pièce. Pour la traduction qu'il fit en 1989 pour le metteur en scène Jacques Nichet, Jean-Michel Desprats proposait, lui, *L'Enjôleur des terres de l'Ouest*.**





En hommage à Hugo, Claude Lelouch renoue avec ses fresques historiques et sentimentales

« Les Misérables » comme épopée cinématographique de la première moitié du siècle

En exclusivité dans une salle à Paris avant sa sortie nationale, mercredi 22 mars, le nouveau film du metteur en scène d'« Un homme et une femme » réunit, autour de Jean-Paul Belmondo, un escadron de comédiens célèbres pour construire une vaste évocation, naïve, romanesque et généreuse, d'une époque et des grands types humains, qui est aussi un hommage enflammé au cinéma populaire.

LES MISÉRABLES. Film français de Claude Lelouch avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Celarié, Philippe Léotard, Rufus, Ticki Holgado, Philippe Khorsand, Salomé Lelouch, Jean Marais, Micheline Presle, Darry Cowl. 2 h 50

Le vingt-neuvième long métrage de Claude Lelouch est un film à thèse. Une thèse énoncée en toutes lettres, et plutôt six fois qu'une au cours du film : l'histoire de l'humanité se résume à deux ou trois récits, toujours les mêmes sous des apparences différentes. Les grands artistes, tel Victor Hugo, sont ceux qui les mettent le mieux évidence et, en s'inspirant d'eux, il est possible de raconter n'importe quelle période, n'importe quelles aventures, aux dimensions d'une nation ou d'une personne. Par exemple de raconter, c'est le principe du film, la première moitié du XXe siècle avec les personnages et les ressorts dramatiques des *Misérables*.

Cette thèse, le cinéaste l'a faite sienne au moins depuis *Un homme et une femme* (1966), elle préside notamment aux « grands films choraux » qui émaillent sa filmographie depuis vingt ans : *Toute une vie* (1974), *Les Uns et les autres* (1981), *Viva la vie* (1984), *Partir, revenir* (1985), *Il y a des jours et des lunes* (1990), *La Belle Histoire* (1992). La foi du charbonnier affichée par le cinéaste au profit des quelques structures narratives essentielles lui permet d'orchestrer, avec plus ou moins de bonheur, ses récits enchevêtrés mobilisant de nombreux protagonistes à travers le temps et l'espace. Erigeant ce principe en système, il pose ici que, avec quelques Valjean, quelques Cosette, quelques Javert et Thénardier, on peut raconter la France de la naissance du siècle aux lendemains de la Libération.

Le parti pris est déclaré avec tant d'aplomb qu'il peine à lancer le film. La succession de scènes démarquant le roman de Hugo semble de prime abord relever du jeu littéraire télévisé pour *access prime time*. Jean-Paul Belmondo en Jean Valjean (rebaptisé Henri Fortin, père puis fils) balade sa dégaine et ses rides avec un air de dire sans cesse « depuis le temps que vous me voyez au cinéma, vous savez bien que c'est moi le héros », ce qui ne contribue guère à mettre en route l'immense machinerie assemblée par Lelouch. Les citations du texte d'origine passent d'abord pour des coquetteries, sinon des redites. Sans raison apparente, Henri le père injustement envoyé au bagne, Henri le fils en petit Cosette mâle maltraité par un aubergiste normand avant de devenir champion de boxe, sont soumis à un étrange traitement visuel et sonore – images décolorées et nappes de musique sont trop, et pas assez.

> La règle d'or de la réalisation est de ne perdre personne en route, ni parmi les protagonistes ni parmi les spectateurs.

Puis la voix off de Lelouch propulse d'une bourrade le film de la fin de la première guerre mondiale à la période de l'Occupation. Là se déroule l'essentiel du récit, à partir du moment où le chemin d'Henri Fortin fils, devenu déménageur, croise celui d'une famille juive, les Ziman (Michel Boujenah, Alessandra Martines et la jeune Salomé Lelouch). Et peu à peu les grandes et petites roues de la mécanique à récit et à émotion se mettent en place, trouvent leur vitesse de rotation. Le metteur en scène recourt notamment à un lubrifiant qui lui a souvent servi, un morceau de musique ici interprété au piano par un SS : Satan conduit ce bal infernal dans lequel l'Histoire et le scénario vont s'ingénier à plonger les personnages, les faire se croiser et tournoyer.

A nouveau, le procédé se voit comme le nez au milieu de la figure, ce qui n'a jamais gêné Claude Lelouch. Comme tous ses films, *Les Misérables* revendique une naïveté butée. La règle d'or de la réalisation est de ne perdre personne en route, ni parmi les protagonistes ni parmi les spectateurs. Principe anti-élitiste au possible, généreux lorsqu'il est – comme toujours chez ce cinéaste, quels qu'aient été ses échecs ou ses outrances – employé sans cynisme. Fléchage délibéré dans le labyrinthe, les explications de texte du début trouvent leur sens, sinon entièrement leur justification.

Cette idée du cinéma selon Lelouch s'applique à la grande Histoire et aux sentiments individuels, mais aussi au cinéma lui-même. Henri Fortin est né en 1895, on le voit souvent devant (ou derrière) un écran, les citations de films pullulent, l'essentiel n'est pas là. Il est dans le fait que le héros joué par Belmondo est analphabète. Le cinéma que glorifie Lelouch et qu'il revendique pour lui-même (s'identifiant explicitement à la fois à son héros et à son art) est celui des origines, celui qui s'adressait directement aux foules, dans l'innocence arrogante de l'enfance de l'art. Puéril et mégalo, tant qu'on voudra. Mais malhonnête, non. Cette idée de l'Histoire résumée à quelques contes et légendes fondatrices est une idée proprement enfantine. Elle fausse bien des approches, nie le temps et tend à réduire au même ce qui change.

L'honneur de Claude Lelouch, grand enfant qui ne veut pas vieillir, est d'en connaître la limite, comme on le voit au passage le plus périlleux de son récit. Evoquant la traque des juifs par les nazis et la Milice, *Les Misérables* court le danger de ravaler la Shoah au rang des malheurs éternels qui frappent l'humaine condition, de faire de Hitler un grand Thénardier, mais un Thénardier parmi d'autres. Heureusement, cette caméra qui semblait prête à tous les culots s'arrête à l'entrée des barbelés de la nuit et du brouillard. Et la femme qui en revient dira seulement qu'elle était *« en Pologne »*. Claude Lelouch est du côté des gens et des histoires humaines, là où gît l'inhumain et l'innommable, il ne se risque pas.

Et ainsi peut-il, lui pour qui le cinéma eut toujours l'air d'être le plus grand des trains électriques, bâtir ses ponts à travers le temps, lancer ses acteurs-locomotives et faire dérailler ses aventures à grands fracas. Sans doute il reste incongru de découvrir Annie Girardot et Philippe Léotard en paysans du Jura, sans doute le réalisateur de *Tout ça pour ça* n'est pas Visconti et jamais son bal, tout virevoltant soit-il, n'aura l'élégance et la profondeur de celui du *Guépard*.

Mais lorsque le réalisateur s'offre un remake du *Jour le plus long*, il s'en tire avec une joyeuse maestria, tout comme il fait défiler les genres (comédie musicale, film noir, film de guerre, mélodrame) comme autant de wagons ou de roulottes du grand Lelouch Circus. Celui qui tente vaillamment de maintenir le lien entre un cinéma commercial, qui n'a plus souvent semblables ambitions, et les recherches singulières des plus exigeants artistes du cinéma.

Jean-Michel Frodon

Le 19 mars 1895 à Lyon, devant l'usine des frères Lumière...

Célébrer les inventeurs du cinéma

LYON
de notre envoyé spécial

Il était midi, le 19 mars 1895, lorsque furent filmées les premières images de l'histoire du cinématographe. Un siècle plus tard, une caméra du même type que celle utilisée à l'époque a été plantée au même endroit, devant ce qui était alors la sortie du hangar des usines Lumière, à Lyon.

Mais, cette fois-ci, on ne vit pas apparaître des ouvrières et des ouvriers pressés de rejoindre le lieu de leur déjeuner, acteurs involontaires et innocents d'un premier film devenu légendaire, mais quarante-cinq cinéastes venus rendre hommage aux frères Louis et Auguste Lumière, inventeurs et pionniers de leur art.

QUARANTE-CINQ CINÉASTES

Il y avait là, notamment, les Américains Stanley Donen, Robert Parrish, Jerry Schatzberg et André de Toth, le dernier borgne de Hollywood, l'Indien Mrinal Sen, les Anglais Karel Reisz et Stephen Frears, le Russe Andreï Kontchalovski, le Chilien Miguel Littin, le Finlandais Aki Kaurismaki, l'Egyptien Youssef Chahine, le Brésilien Carlos Diegues, les Français Claude Sautet, Jean Rouch et Claude Miller. Quarante-cinq cinéastes répondant à l'invitation de l'Institut Lumière et de son président, Bertrand Tavernier, qui affirma en leur nom leur volonté de *« lutter contre la soumission au présent immédiat »*, de se souvenir du cinéma d'hier pour rendre meilleur celui d'aujourd'hui et possible celui de demain.

Pour répondre à cette ambition en continuant de permettre aux films de vivre, en entretenant la flamme de la cinéphilie, en faisant mieux connaître et aimer davantage les cinéastes et leurs œuvres, l'Institut Lumière disposera bientôt d'un nouvel atout.

En effet, derrière le hangar des frères Lumière, qui vient d'être classé monument historique, s'élèvera prochainement une salle de cinéma modulable de deux cent quatre-vingts places, dont la première pierre a été posée, en ce dimanche 19 mars, par le ministre de la culture.

QUARANTE MILLE VISITEURS

Dans l'attente de cette réalisation, la journée a permis aux Lyonnais de visiter l'exposition consacrée aux Lumière dans ce qui fut leur maison, de découvrir les appareils mis au point par les deux frères, les résultats de certains de leurs travaux, notamment leurs extraordinaires autochromes, et de suivre un programme, accompagné au piano, composé de quelques-uns des mille quatre cent trente films retrouvés parmi ceux rapportés par les opérateurs qu'ils avaient délégués dans le monde entier (en septembre, l'intégralité de ces films sera présentée en une « projection-marathon » de plus de vingt heures).

Quelque quarante mille personnes sont ainsi venues rendre hommage aux pères du cinématographe, parmi lesquelles beaucoup armées de caméscopes. Equipement qui paraissait presque incongru à côté des antiques caméras des Lumière, mais dont la présence traduisait pourtant la permanence d'un rêve, à l'aube du deuxième centenaire du cinéma.

Pascal Mérigeau

Astronautes, cocottes et grandes prêtresses défilent pour les derniers jours des collections



COLLECTIONS

AU CARROUSEL du Louvre, samedi 18 mars, la tension monte... Les photographes ont boycotté le défilé de Claude Montana, un cameraman ayant été blessé par le service d'ordre. Chez Vivienne Westwood, comme deux jours plus tôt, chez Ozbek, une horde de rédactrices en chef quitte la salle, mettant à exécution leur menace : au bout de trente minutes d'attente, on part ! Michel Klein s'abstient de défiler et présente jusqu'au 21 mars au grand public, à la galerie Maeght rive droite, une collection résumée en photographies géantes de Mondino. Le décalage entre les spectateurs et la scène s'accroît, et les présentations se succèdent dans une compétition qui oppose, à travers des vêtements, des imaginaires. Le sentiment du temps s'efface.

Né à Istanbul et vivant à Londres, Rifat Ozbek a lancé ses « astronautes ethniques », et ses « cyber mod », communiquant par Internet, dans la cité des femmes caméléons : pour elles, gomme satinée, Lurex et rayonne à motifs tapis persans, satins métallisés et broderies ottomanes pour voyage virtuel en Turquie. Le tailleur se métamorphose en combinaison intégrale, et les couleurs varient, du bleu constellé d'étoiles, aux fluo de jeux vidéo. Fourreaux, faux culs, corsets rembourrés, faux seins : à mille années lumière, Vivienne Westwood s'abandonne aux caprices d'une cocotte. Sorties d'un miroir déformant, les mannequins s'avancent, poudrées, déformées, comme si elles avaient avalé un bœuf avant de sortir, là dans leur petit tailleur enflé, boursouflé par les prothèses. L'ex-reine Victoria de la mode punk semble prendre un plaisir suprême à faire défiler sa caricature. Elle travaille le tissu d'une manière gargantuesque, et comme repue de cette grande bouffe, offre au final, de superbes robes à la française du XVIIIe, biscuits de soie rose, ou Scarlett d'or et Sissi surgies du boudoir de ses rêves.

Passé maître dans l'emploi de nouvelles matières, Issey Miyaké a présenté la généreuse vision d'un futur protecteur. Une série d'essais de nouveaux tissus, telle une envolée de couleurs en suspension dans l'air : manteaux tapis volants ouatinés, oiseaux de paradis plissés de soie, robes-colonnes si pures qu'elles semblent ne pas avoir été touchées. Comme si, à force de technologie, le sentiment de la nature renaissait là, au milieu des imprimés « champs de fleurs », plus précis que des photocopies lasers, des soies semées de flocons de neige, qui semblent tomber lorsqu'on marche. Avec des smokings de saison des pluies en plastique soyeux, portés par des femmes sans date dont la plus ancienne porte ses quatre-vingt-douze ans, aussi fièrement qu'un habit neuf.

Ainsi, face à la pression de la nouveauté obligatoire, certains apparaissent comme des artisans du silence, à l'image de Yohji Yamamoto, traçant à l'encre noire ses longues silhouettes de prêtresse, chaperonnant les ténèbres en une longue procession de manteaux et de robes soulevées de crin. A l'ombre du bruit, il travaille le noir comme une matière tour à tour brillante, sèche, voilée ou rugueuse, retrouvant en un jeu d'ombres chinoises contemporaines les portraits de quelques élégantes fin de siècle.

Laurence Benaïm

Des moines tibétains réalisent un mandala en public à Paris

Pendant six semaines, au Parc de La Villette, il sera possible d'assister à l'élaboration d'une œuvre éphémère de poudres colorées et de méditation

TIBET, LA ROUE DU TEMPS, PRATIQUE DU MANDALA, du 18 mars au 30 avril, de 14 heures à 20 heures sauf le lundi, pavillon Tusquets, parc de La Villette. M° Porte-de-Pantin. Catalogue, 140 F. Visites guidées et conférences gratuites (réserver), notamment, le 7, « Le bouddhisme, un art de vivre », par Dagpo Rimpoche. Renseignements et réservations au 40-03-75-03. France-Culture consacre une série d'émissions au Tibet et au mandala (3615 France-Culture).

En sanscrit, « mandala » veut dire « cercle » – d'amis, de disciples, de divinités. Le mandala est un univers, le monde particulier d'un bouddha constitué d'un palais merveilleux, placé dans un jardin, entouré de cercles de protection. Au cœur du palais réside la divinité, représentée par une image, une syllabe-graine ou un objet rituel. Pendant six semaines, les visiteurs du Parc de La Villette, à Paris, pourront assister à la réalisation, par quatre moines tibétains, du mandala de Kalachakra, le plus puissant et le plus achevé du bouddhisme tantrique. Il existe, en effet, presque autant de mandalas que de déités, chacune manifestant un aspect particulier du Bouddha.

Un simple regard sur celui de Kalachakra, ou « roue du temps », permet d'en saisir la complexité. Sept cent vingt-deux déités, chacune représentée par un petit monticule de poudre colorée, y résident. Le palais s'élève sur cinq niveaux signifiant successivement les mandalas du corps, de la parole, de l'esprit, de la conscience primordiale et, au centre du palais, de la félicité suprême. Ici, au cœur d'un lotus à huit pétales, demeure Kalachakra, représenté par un *vajra* (« foudre » ou « diamant »), emblème du bouddhisme tibétain.

« Dans nos monastères, nous exécutons quatre ou cinq mandalas différents chaque année, à l'occasion des cérémonies que donne le dalaï-lama », dit Tenzin Monlam, l'un des moines qui vont réaliser le mandala de sable à la Villette. Il faut trois ou cinq jours habituellement pour achever cette œuvre éphémère. Mais, en Occident, *« bien que ce ne soit pas confortable pour un bouddhiste de se montrer »*, les moines mettent plus de temps afin de permettre au public de suivre toutes les étapes de la création. Le mandala est aussi support de méditation. Par lui, l'adepte se libère du monde des apparences, se projette à l'intérieur du mandala et se visualise sous la forme de la divinité. Ainsi développe-t-il un esprit éveillé. Cette perfection vient du Bouddha historique, le Bouddha Shakyamuni, transmise de maître à disciple jusqu'à aujourd'hui, malgré l'invasion du Tibet par la Chine, ce qui en fait tout le prix.

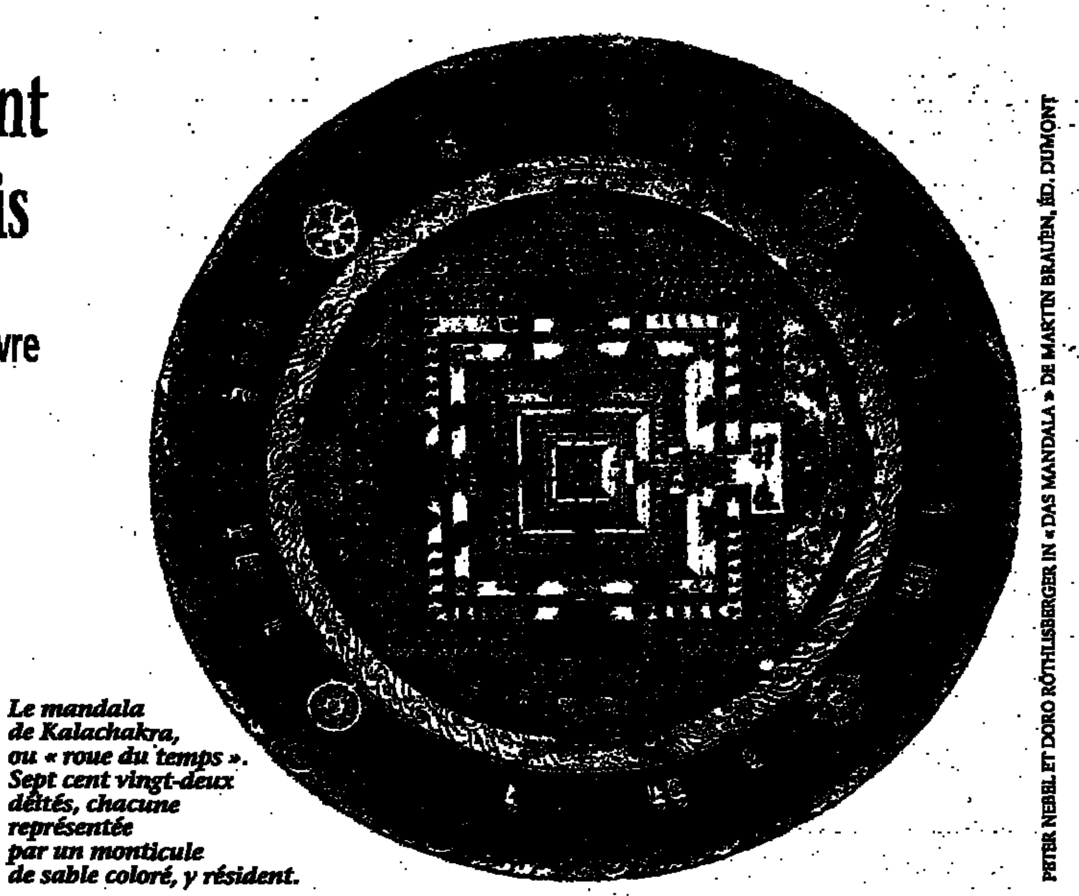
L'art du mandala est le fruit d'un long apprentissage. Tenzin Monlam est entré au monastère à l'âge de onze ans. Il en a aujourd'hui vingt. Il réside à Namgyal, le monastère du dalaï-lama, à Dharamsala, sur les contreforts de l'Himalaya, en Inde. Pendant trois ans, le jeune moine a mémorisé des textes, les écritures bouddhiques et la philosophie. Il a également appris, en quelques mois, les dimensions et les motifs du mandala. Cinq années sont nécessaires pour maîtriser parfaitement la technique de coloration des poudres (il a lui-même préparé celles qui seront utilisés à La Villette) et, surtout, celle, infiniment délicate, qui consiste à tracer les dessins à l'envers. Tous les dessins sont en effet orientés vers le centre, regardant dans la même direction que le moine qui est dans leur dos.

Chaque jour, en même temps qu'ils poursuivent leurs études bouddhiques et apprennent la sculpture sur beurre, la musique et l'étude des instruments, Tenzin Monlam et ses compagnons écoutent les enseignements, méditent et s'exercent au débat contradictoire. Ils maîtrisent désormais les règles et la technique du mandala, dont la réalisation se fait en plusieurs étapes.

Après avoir purifié l'espace par des chants et des danses au cours desquelles ils se visualisent eux-mêmes comme divinité, les moines se placent chacun à l'un des points cardinaux et commencent à déposer le sable sur la surface plane en allant du centre vers l'extérieur. Ils ont préalablement tracé le plan et les motifs. Ils laissent filer le sable par l'ouverture d'un entonnoir effilé en le frottant contre un deuxième instrument. Le bruit, fort, hypnotique, ressemble au crissement des cigales. L'exercice demande précision et maîtrise du souffle afin de ne pas disperser les poudres déjà déposées.

Leur création achevée, les moines effaceront le mandala. Ils rassembleront le sable au centre de la table, le mettront dans une urne et iront le disperser dans le canal de l'Ourcq en un geste d'offrande : le mandala, art aussi puissant qu'éphémère, bénéfique pour la paix et l'harmonie du monde, n'a plus qu'à disparaître, pour le bien de tous les êtres, humains et animaux. A ceux qui regrettent ce démantèlement, Tenzin répond : *« La fabrication du mandala n'est pas importante. Ce qui compte, c'est ce qui se passe à l'intérieur, la concentration de l'esprit et les motivations. En déposant les poudres, nous essayons de repousser les mauvaises attitudes, nous méditons sur la compassion. »*

Danielle Tramard



PETER NEBEL ET DORO RÖTHLISBERGER IN « DAS MANDALA » DE MARTIN BRAUEN, ÉD. DUMONT

Le mandala de Kalachakra, ou « roue du temps ». Sept cent vingt-deux déités, chacune représentée par un monticule de sable coloré, y résident.

Jung et les « figures centrées »

Pendant quatorze ans, Carl Gustav Jung dessina des « figures centrées » qu'il nommera en 1928 « mandalas européens ». Il voyait en elles une *« tentative d'autoguérison de la nature »*. Sylvie Crossman, commissaire de cette manifestation avec Jean-Pierre Barou, a consacré une certaine place au psychanalyste suisse, notamment aux *tangkas* (peintures sur étoffe) du musée ethnographique de l'université de Zurich ainsi qu'aux mandalas de Jung et de ses patientes, sortis pour la première fois de l'Institut Carl Gustav Jung de Zurich.

Notons cependant que les représentations figuratives de l'artiste népalais illustrant le catalogue ne sont pas conformes aux canons de l'iconographie tibétaine traditionnelle. Afin que les visiteurs puissent suivre la progression du mandala, les organisateurs ont prévu des tarifs d'entrée dégressifs (30 F, 20 F, gratuité), renouvelables...

■ **THÉÂTRE : une nouvelle salle à Bordeaux**, le Molière-Scène d'Aquitaine, doit être inaugurée, lundi 20 mars. Située au cœur de la ville, 33, rue du Temple, cet ancien cinéma X, retrouve sa vocation initiale. Le Molière contient 186 places et sera consacré à *« l'expérimentation dans le domaine de la création du spectacle vivant. »* Il est géré par l'Office artistique de la région Aquitaine, dirigé par Serge Trouillet, qui travailla au Sigma de Bordeaux, et financé à hauteur de 7 millions de francs par la région, 0,9 million de francs par l'Etat et 0,5 million de francs par divers partenaires. Le Molière accueillera Olivier Py (avec *Le Pain de Roméo*, les 22 et 23 mars) puis un hommage à Henri Collet (le 24). Tél : 56-01-45-67

■ **CINÉMA : un colloque international** organisé par le ministère de la culture et l'association Premier siècle du cinéma sur le thème « L'avenir du cinéma à l'aube de son deuxième siècle » doit se tenir les 20 et 21 mars au Théâtre de l'Odéon, à Paris. Parmi les personnalités invitées figurent les cinéastes Abbas Kiarostami, Ken Loach, Merzak Allouache, Ademir Kenovic, Youssef Chahine, Robert Kramer, Raoul Peck, Gaston Kaboré, les frères Taviani, Jean-Jacques Beineix, Bertrand Tavernier, Claire Denis, ainsi que l'écrivain Régis Debray et les producteurs Daniel Toscan du Plantier et Marin Karmitz. Le colloque s'achèvera par un débat intitulé « Pourquoi, pour qui filmer encore aujourd'hui ? », avec notamment Jean-Luc Godard, Manoel De Oliveira, Costa-Gavras, Theo Angelopoulos, Stephen Frears, John Boorman.

■ **ROCK : l'ancien Beatle Paul McCartney** a annoncé, mercredi 15 mars, que les trois membres survivants du groupe avaient enregistré en secret dans un studio de Londres deux nouvelles chansons en se servant de la voix de John Lennon enregistrée avant son assassinat, en 1980. Ces morceaux seront diffusées à la fin de 1995 dans une anthologie télévisée des Beatles qui durera dix heures. Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr avaient déjà enregistré en 1994, dans les mêmes conditions, une chanson inachevée de John Lennon *Free as a Bird* (« Libre comme un oiseau »).

Les batailles de Banlieues bleues

ENFIN UNE BATAILLE. Enfin un vrai rappel. A une semaine d'intervalle, le festival Banlieues bleues a vu se succéder ces deux « événements » oubliés des concerts de jazz. La bataille, des cris et des remous, accompagnait l'ouverture du festival, vendredi 10 mars à la MC93 de Bobigny. Ornette Coleman énervait. Il y est désespérément habitué (*Le Monde* du 10 mars).

Du paradis, sont tombés des *« c'est pas du jazz »*, *« on est pas à l'IRCAM ! »*. Joué par l'Ensemble Alternance, le saxophoniste se mêle des choses de l'écriture contemporaine pour cordes. Les fascinés et les curieux d'Ornette aujourd'hui ont fini par accepter, au bout de trente-cinq ans, son versant acoustique. Le même soir, son quartette ne choque plus personne, ni, le lendemain, son groupe électrique. Mais *« l'IRCAM »* – raccourci fantasmé de tous les maux –, pas question... Alors que le problème ne résidait pas tant dans la forme de cette musique – semblable aux conceptions proposées dans d'autres orchestres du saxophoniste – que dans son interprétation. A l'Ensemble Alternance, appliqué, il aurait fallu plutôt demander *« soyez poètes »*.

Bataille donc, qui montre que ce festival de cinq semaines en Seine-Saint-Denis consacré aux états du jazz, touche juste, surtout en n'étant pas toujours acquis. Les combinaisons de programmations lors d'un même concert sont des surprises voulues, des attractions contraires. Quand le quartette de Gérard Marais joue, au Forum culturel du Blanc-Mesnil le 14 mars, en première partie du trio de Shirley Horn, ça bouscule. Le guitariste vient de la tradition des cordes françaises autant que des recherches de l'improvisation au cœur des années 70. Son quartette trouve son lyrisme dans les échos des folklores. La chanteuse est une incomparable conteuse de ballades, assise au piano, voile obscur et fragile. Elle joue en trio, classique, plus jazz que jazz. Ce regroupement d'un soir convient aux musiciens. Le public est venu vierge, dans l'envie d'être étonné. Simple.

Cette capacité d'ouverture qu'espère d'année en année Banlieues bleues, aura manqué à la soirée radieuse – celle du rappel – du 17 mars à la Bourse du travail de Saint-Denis. Le batteur Joey Baron, en trio, avec trombone et saxophone y a triomphé, toutes lumières allumées dans un second *bis*, sincère. A New York, cet amateur de natation, énergique et sec, membre du trio de Bill Frisell, est lié à l'avant-garde constituée autour de John Zorn. Son trio passe par les origines des *marching bands* de La Nouvelle-Orléans, retrouve les grandeurs des orchestres de Charles Mingus en format minimal, s'offre une joyeuse virée dans les rues de New York, funk et swing. C'est une musique du jour, urbaine. Lui faire côtoyer les ambiances nocturnes du pianiste Steve Kuhn et de Carol Fredette tenait du pari pas si impossible. De sa diction impeccable, cette comédienne du chant raconte elle aussi la cité, ses parcs, ses brumes, ses standards. Les fous de Baron n'ont pas voulu s'y intéresser, oubliant qu'il est aussi depuis vingt ans un impeccable batteur pour chanteuse.

Sylvain Siclier

★ **Prochains concerts : London Jazz Composers Orchestra, Epinay-sur-Seine (le 21), Yves Robert, Helen Merrill, Drancy (le 22), Bill Frisell, Romainville (le 23). Tél. : 43-85-66-00.**

La Mimi de Leontina Vaduva triomphe à Toulouse

LA BOHÈME de PUCCINI. Avec Leontina Vaduva (Mimi), Daniela Mazzucato (Musetta), Roberto Alagna (Rodolfo), Jonatha Summers (Marcello), Peter Sidhom (Schaunard), l'Orchestre national du Capitole, le Chœur du Capitole de Toulouse, les Petits Chanteurs à la croix potencée, *Donato Renzetti (direction)*, Nicolas Joël (mise en scène), Nicolas de Lajartre (décors), Gérard Audier (costumes), Bruno Boyer (lumières). Nouvelle production. THÉÂTRE DU CAPITOLE, Toulouse, le 17 mars. Jusqu'au 28 mars. Tél. : 61-23-21-35. Complet.

Créée en 1896 par Arturo Toscanini, *La Bohème*, de Puccini, a été dirigée par les chefs les plus marquants de ce siècle avant d'être tenue pour un ouvrage trop émouvant pour être grand. Ces musiciens plaçaient très haut la musique de l'Italien sans devoir nécessairement la comparer à celles des compositeurs ayant décidé d'employer un langage rompant avec la tradition tonale. Chaque œuvre doit être appréciée comme un univers théâtral qui ne doit rien à celles qui l'ont précédées, qui n'en n'annonce aucune, jugée en fonction de la qualité intrinsèque d'un processus créateur éminemment individuel.

S'il fallait quand même « lire » cet opéra en utilisant une grille allant dans le sens de l'histoire, il faudrait reconnaître à Puccini d'avoir inventé, un an après la première projection publique, le découpage cinématographique des scènes, de les avoir pliées aux nécessités du fondu-enchaîné, d'avoir su les cadrer musicalement dans un espace clos qui s'ouvre sur le monde avec un naturel confondant, d'avoir su, par un contrepoint serré, une débauche d'idées thématiques, rythmiques et harmoniques qui apparaissent puis disparaissent avant de réapparaître transformées, réduites à des incises quasiment insaisissables, projeter son art dans le siècle à venir. Le seul tort de Puccini aurait-il donc été de ne pas ahaner sur le chemin du plaisir ?

La Bohème présentée ces jours-ci à Toulouse est fidèle à la lettre du livret toujours actuel de Giaccosa et Illica. Les trois décors du jeune Nicolas de Lajartre sont à la fois justes sur le plan esthétique et d'admirable architecture. Il en a évacué toute tentation misérabiliste : *les « héros » vivent en pleine* lumière, dans une sorte de cage posée sur le dôme d'une verrière qui pourrait être celle d'une de ces grandes serres de fer que le XIXe siècle prisait tant. Le Café Momus est dans un passage plutôt coquet, ses hauts piliers, ses galeries de fonte ouvragée, sa verrière dessinent un espace où il fait bon boire et rire entre amis. La barrière d'Enfer n'est pas un espace désolé délimité par une barrière en ruine jouxtant un bouge, mais une enfilade d'arches dont la perspective s'étend à l'infini, ménageant grâce aux lumières subtiles de Bruno Boyer des zones d'ombres porteuses de mystère et de peur, qu'animent un assommoir qui vit des vies qu'il détruit.

C'est dans ces lieux qu'évoluent les chanteurs mis en scène par Nicolas Joël, avec une distanciation qui laisse peu à peu la place à l'émotion. Joël resserre peu à peu les corps, laissant Rodolfo se laisser *submerger par son amour pour Mimi* pendant que leur entourage prend peu à peu conscience de l'état tragique de l'héroïne et de sa propre perdition. Parmi d'autres, la dernière scène est particulièrement réussie : les gestes de tendresse de Rodolfo pour Mimi, un instant, font oublier que l'on est à l'Opéra.

Particulièrement bien chantante (à l'exception d'une Musette acide et d'un Marcello fugitivement fâché avec la justesse et qui aboie un peu trop), la distribution est dominée par Leontina Vaduva, qui fait ici ses débuts en Mimi. Sans jamais sacrifier au moindre effet, la jeune Roumaine compose un personnage émouvant, apeuré. Elle meurt comme une bougie usée s'éteint. Depuis la grande époque de Katia Ricciarelli, on ne se souvient pas d'une telle Mimi. Le Rodolfo de Roberto Alagna ne prend ses marques que peu à peu. Comme étranger à ce qu'il « vit », le ténor alterne des scènes où sa présence *rayonne et d'autres où il est en retrait* – y compris vocalement.

Mais les chanteurs doivent lutter sans cesse contre un chef en perdition. L'Italien Donato Renzetti est en deçà des exigences de la partition. Vibrato parcimonieux des cordes, justesse prise en défaut, ensemble défectueux, rythmique fluctuante (deuxième acte massacré), nuances limitées au fortissimo assourdissant et au pianissimo décoloré, sous sa direction l'Orchestre national du Capitole est méconnaissable.

Alain Lompech

هكذا من الأصل

Les affrontements du LJCO

Banlieues bleues reçoit le London Jazz Composers Orchestra, solistes du free jazz



EN ACTIVITÉ depuis vingt-cinq ans, le London Jazz Composers Orchestra (LJCO) regroupe la plupart des créateurs de la scène britannique avant-gardiste et free jazz. A la tête du LJCO, le contrebassiste Barry Guy a pris au cours des ans une part de plus en plus importante dans la direction musicale suivie par un orchestre qui combine à plaisir une écriture exigeante et complexe avec les affrontements ludiques de ces solistes.

Venu en France en 1992 au Festival de Mulhouse après plusieurs années d'absence, le LJCO retrouvera à Banlieues bleues une des participantes régulières des mouvements de l'improvisation européenne depuis la fin des années 60, la pianiste suisse Irène Schweizer. Si les disques sont des témoignages marquants (*Theoria*, dédié à la pianiste, et le récent *Portraits*, Intakt/Orkhêstra), la scène montre l'intensité et la force collective du LJCO. En première partie, un solo du contrebassiste Bruno Chevillon consacré à Pasolini.

★ **Epinay-sur-Seine (93). MJC d'Orgemont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard, 20 h 30, le 21, tél. : 48-41-41-40 ; et Banlieues bleues : 43-85-66-00. Location Fnac. 70 F et 90 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Jeff Healey
Jeff Healey s'est élevé au rang de guitariste virtuose spécialiste du *bottleneck*. La violence de son jeu, son goût des distorsions, l'associent à une tradition blues-rock perpétuée par Johnny Winter.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 20. Tél. : 42-31-31-31. Location FNAC. 135 F.

Dominique A
Sa musique vante les vertus du bricolage maison. Une façon comme une autre de se débarrasser de tout pour préserver l'essentiel : la fragilité d'émotions frissonnantes, la qualité du murmure, la poésie de mots enfin à vif.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-74-22-77. Location FNAC. 80 F.

Ensemble baroque de Limoges
Rebel : *Les Eléments, le Chaos*. Locke : *La Tempête*. Biber : *La Bataille*. Locatelli : *Pianto d'Ariane*. CPE Bach : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (direction). Mené par le violoncelliste et gambiste Christophe Coin, cet ensemble s'est imposé comme l'un des orchestres d'instruments anciens les plus accomplis.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 20 heures, le 20. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 110 F.

Alex Grillo invite
Le vibraphoniste Alex Grillo convie des improvisateurs de jazz (présence annoncée de Barre Phillips), des compositeurs de la musique contemporaine, un philosophe, un rocker, le plasticien Jean-Marc Gauthier, des orateurs et des acteurs à intervenir sur le thème de la perte.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Gundula Janowitz
Souffrante, la soprano annule le récital qu'elle devait donner à la Salle Gaveau le lundi 20 mars. Ce concert est reporté au 26 juin, toujours à la Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 49-53-05-07.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 20 MARS

Un bal masqué
De Verdi. Jane Eaglen (Amelia), Gegam Grigorian (Riccardo), Gaëtan Laperrière (Renato), Alexandrina Miltcheva (Ulrica), chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Antonello Allemandi (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 20, 23, 29 et 31 mars et le 4 avril ; 15 heures, le 26. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 60 F à 570 F.

Sophie Boulin, Alain Damiens, Vinko Globokar
Berio : *Omaggio a Joyce, Sequenza III*, pour voix, *Sequenza IX*, pour clarinette, *Sequenza V*, pour trombone. Reich : *New York Contrepoint*, pour clarinette et bande. Globokar : *Prestop II*, pour trombone et électronique, *Cri des Alpes*, pour cor des Alpes. Stockhausen : *Chant des adolescents*. Sophie Boulin (soprano), Alain Damiens (clarinette), Vinko Globokar (trombone).
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. 20 heures, le 20. Tél. : 44-62-52-52. Location FNAC. 100 F.

Ensemble baroque de Limoges
Rebel : *Les Eléments, le Chaos*. Locke : *La Tempête*. Biber : *La Bataille*. Locatelli : *Pianto d'Ariane*. CPE Bach : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (direction).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 20 heures, le 20. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 110 F.

Beaux-Arts Trio
Beethoven : *Trios pour piano, violon et violoncelle* nº 2, 8, 6, *Quatorze variations sur un thème original.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 20 et 22. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC. De 60 F à 290 F.
Et le 22 mars, à 20 h 30, œuvres de Beethoven : Trios pour piano, violon et violoncelle nº 3 et 7 ; Dix variations pour piano, violon et violoncelle sur « Ich bin der Schneider Kaladu » de Müller.

MARDI 21 MARS

Sommaire soleil
Prey : *Sommaire soleil*. Anne Barbier (soprano), Erika Guiomar (Célesta), Claude Lavoix (clavecin, piano), Véronique Roth (orgue), Pascal Delage (synthétiseur), Erika Guiomar, Claude Lavoix (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Gigi Caciuleanu (danseur, chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 21, 22, 24, 25 et 28, jusqu'au 15 avril. Tél. : 43-49-08-15. Location FNAC. De 100 F à 120 F.

MERCREDI 22 MARS

Orchestre de Paris
Mozart : *Symphonie nº 40*. Schubert : *Messe nº 6*. Donna Brown (soprano), Petra Malakova (alto), John Mark Ainsley, Maurice Chauvel (ténors), Peter Mikulas (basse), chœurs de l'Orchestre de Paris, Orchestre de Paris, Carlo Maria Giulini (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 22 et 23 ; 16 h 30, le 25. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 320 F.

Quatuor du Mozarteum de Salzbourg
Haydn : *Quatuor à cordes op. 64, « l'Alouette »*. Mozart : *Quatuor à cordes KV 387, « le Printemps »*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 75 F à 160 F.

JEUDI 23 MARS

Orchestre national de France
Messiaen : *Vingt regards sur l'Enfant Jésus*, extraits. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 491*. Le Roux : *Le Cercle des métamorphoses*. Moussorgski : *Chants et danses de la mort*. Prokofiev : *Suite scythe*. Boris Martinovic (baryton), Michel Béroff (piano), Orchestre national de France, Victor Puhl (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 23. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 110 F.

Les Pages de la chapelle
Charpentier : *Le Sacrifice d'Abraham, Canticum pro pace*. Les Pages de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 23. Tél. : 39-02-30-00. 20 F.

VENDREDI 24 MARS

Dominique Merlet
Chopin : *Fantaisie op. 49, Nocturne, Ballade op. 23, Mazurkas, Scherzo op. 39*. Ravel : *Sonatine pour piano, Gaspard de la nuit*. Dominique Merlet (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 75 F à 180 F.

SAMEDI 25 MARS

Gérard Poulet, Christophe Henkel, Pascal Devoyon
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle* nº 43, *Sonate pour clavier* nº 43. Mendelssohn : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 66*. Beethoven : *Sonate pour violon et piano* nº 6, *Trio pour piano, violon et violoncelle* nº 6. Gérard Poulet (violon), Christophe Henkel (violoncelle), Pascal Devoyon (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 14 h 30, le 25. Tél. : 42-30-15-16. De 90 F à 120 F.

Janos Starker, György Sebök
Beethoven : *Sonates pour violoncelle et piano* nº 2, 4, 1, *Douze variations pour violoncelle et piano sur « See, the Conqu'ring Hero Come » de « Judas Maccabee »* de Haendel. Janos Starker (violoncelle), György Sebök (piano).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 25 ; 20 h 30, le 26. Tél. : 42-74-22-77. Location FNAC. 80 F.
Et le 26 mars, Œuvres de Beethoven : *Douze variations pour violoncelle et piano sur « Ein Mädchen oder Weibchen » de « la Flûte enchantée »* de Mozart ; *Sonates pour violoncelle et piano* nº 5 et 3 ; *Sept variations sur « Bei Männern, welche Liebe fühlen » de « La Flûte enchantée »* de Mozart.

Peter Grimes
Britten : *Peter Grimes*. Thomas Moser (Peter Grimes), Nancy Gustafson (Ellen Orford), Gregory Yurisich (capitaine Balstrode), Stafford Dean (Swallow), Anne Collins (Auntie), Sarah Walker (Mrs Sedley), Philharmonia Orchestra, Jeffrey Tate (direction), Adolf Dresen (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 17 heures, le 2 avril ; 19 h 30, les 25, 28 et 30 mars et 4 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Zimmermann : *Concerto pour trompette et orchestre*. Huber : *Concerto pour piano et orchestre de chambre, Lamentationes de Fine Vicesimi Saeculi, création*. Reinhold Friedrich (trompette), Florent Boffard (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Arturo Tamayo (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 25. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Erszebet, D'aujourd'hui à demain
Chaynes : *Erszebet*. Schoenberg : *D'aujourd'hui à demain*. Sophie Boulin, Lionel Peintre, Sylvie Bertho, Eric Trémolières, Arthur et Mathilde Michel, Ensemble 2e2m, Ensemble Harmonia Nova, Paul Méfano, Didier Bouture (direction), Mireille Larroche, Bernard Habermeyer (mise en scène).
Massy (91). Opéra-théâtre, place France. 20 h 30, le 25 ; 15 heures, le 26. Tél. : 60-13-13-13. Location FNAC. De 180 F à 205 F.

Les Pages de la chapelle
Charpentier : *Canticum pro pace, Le Reniement de saint Pierre, Le Sacrifice d'Abraham*. Les Pages de la chapelle, Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, Ensemble instrumental les Festes galantes, Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 25. Tél. : 39-02-30-00. Location FNAC. De 60 F à 130 F.

DIMANCHE 26 MARS

Trio Fontenay
Haydn : *Chansons folkloriques, Trio pour piano, violon et violoncelle* nº 32. Beethoven : *Chansons folkloriques*. Wolfgang Holzmair (baryton), Trio Fontenay.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 25. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Ton Koopman, Tini Mathot
Bach : *Art de la fugue*. Ton Kopman, Tini Mathot (clavecin).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 26. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Michael Levinas
Beethoven : *Sonates pour piano* nº 1, 13, 14. Michael Levinas (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 17 h 30 et 20 h 30, le 26. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 75 F à 180 F.
Et à 20 h 30, Sonates pour piano nº 3, 12, 23 de Beethoven.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Cealis
Chute de tension.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 45-84-72-00. De 50 F à 100 F.

Kalpana, Alain Rigout
Créations.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 45-89-01-60. De 60 F à 80 F.

Compagnie l'Esquisse
Joëlle Bouvier. Régis Obadia : *Welcome to Paradise.*
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 21. Tél. : 46-97-98-10. Location FNAC. De 100 F à 130 F.

Compagnie Incarnat, Thierry et Brigitte Massin
Chorégraphies de Thierry Massin. Léone Cats-Baril et Pierre Philippe.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 45-89-01-60. De 60 F à 80 F.

Géométries ou les Aventures du cube
Spectacle musical et chorégraphique. Christian Trouillas : *chorégraphie.*
Elancourt (78). Le Prisme, centre des Sept-Mares. 21 heures, le 24. Tél. : 30-51-46-06. De 50 F à 90 F.

Ballet Preljocaj, Ballet contemporain de Toulon
Angelin Preljocaj : Petit Essai sur le *temps qui passe, Noces.*
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mº Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, les 24 et 25 ; 15 heures, le 26. Tél. : 49-58-17-17. Location FNAC. De 60 F à 115 F.

Compagnie IDA
Mark Tompkins : *Home.*
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 25. Tél. : 48-92-39-29. De 50 F à 65 F.

CINEMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ANNA
Film franco-russe de Nikita Mikhalkov
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
Film irlandais-britannique-français de Bob Quinn
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
Film portugais-français de Pedro Costa
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

EMMÈNE-MOI
Film français de Michel Spinosa
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT (*)
Film français de Pierre Grange
: 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

HIGH BOOT BENNY
Film irlandais de Joe Comerford
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE (*)
Film américain de Arne Glimcher
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10)VF. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

PRINCIPIO Y FIN (*)
Film mexicain de Arturo Ripstein
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO REBELS
Film américain de Michael Lehmann
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)VF. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

UNE FEMME FRANÇAISE
Film français de Régis Wargnier
: Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'APPAT (*) (Fr.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG, (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LUDWIG VAN B (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

NELL (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PRÊT-A-PORTER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Gaumont : l'Arpète (1928), de E. B. Donatien, 16 h 30 ; Finis Terrae (1928), de Jean Epstein, 19 h ; les Trois font la paire (1957), de Sacha Guitry et Clément Duhour, 21 h.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, 17 h ; Quand la ville dort (1950, v.o. s. t. f.), de John Huston, 19 h 30 ; les Bijoux du pharaon (1962, v.o. projection sous réserve), de Wolf Rilla, 21 h 45.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Cinéma du réel : Film primé, 14 h 30 ; Migrantes de J.-B. de Andrade ; It's all True (1942), de Richard Wilson, Myron Meisel et Bill Krohn, 17 h 30 ; Une histoire de vent (1988), de Joris Ivens et Marceline Loridan, 20 h 30 ; Petite salle : les Films primés, 14 h ; Belfast à l'école de la paix (1994), de S. Gordey, J. Bertucci, P. Barrat ; Retrouver Oulad Moumen (1994), d'Izza Genini, 17 h ; Los Redes (1936), de Fred Zinnemann ; Tonnerre sur le Mexique (1933), d'après S. M. Eisenstein, 20 h ; Studio 5 : Film primé, 14 h ; Garrincha, Alegria do Povo de Joaquim Pedro de Andrade ; Come back Africa (1959), de Lionel Rogosin, 17 h ; Two de Satyajit Ray ; El mégano (1955), de Julio Garcia Espinosa et Tomas Gutierrez Alea ; India Matri Bhumi (1975), de Roberto Rossellini, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Argent : Splendeurs et misères des courtisanes (1975), de Maurice Cazeneuve, 14 h 30 ; le Grand Magasin (1983, v.o. s. t. f.), de Frederick Wiseman, 16 h 30 ; Raining Stones (1993, v.o. s. t. f.), de Ken Loach, 18 h 30 ; Pickpocket (1959), de Robert Bresson, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Pierre et Paul (1969), de René Allio, 15 h ; les Camisards (1970), de René Allio, 17 h.

LES REPRISES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA BLONDE OU LA ROUSSE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MASH (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

METROPOLIS (All.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

MOUCHETTE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TAXI DRIVER (*) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TRAIN DE LUXE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Télé 8 Mont-Blanc tente une nouvelle relance

LES 10 MILLIONS DE FRANCS de pertes enregistrés en 1994 n'ont pas entamé le moral des dirigeants de Télé 8 Mont-Blanc, la chaîne locale installée à Sévrier (Haute-Savoie). La famille Bianco, spécialisée dans la distribution pétrolière, contrôle 49 % des parts de Télé 8 Mont-Blanc, le reste étant détenu par la Banque populaire savoyarde, le canadien Media Power et l'Union pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel. Les Bianco père et fils, qui ont prévu un retour à l'équilibre en 1996, vont réduire les dépenses, mais il leur faut trouver de l'argent frais. Les ressources viennent pour moitié de la publicité et pour le reste de coproductions, notamment avec les chambres d'agriculture ou de commerce et d'industrie.

La réduction de charges s'accompagnera d'une rénovation des programmes. Lundi 27 mars, l'équipe (30 salariés et 156 pigistes) proposera une nouvelle grille, toujours axée sur la proximité : *« Nous sommes une télé de complément fonctionnant en contre-programmation »*, explique Robert Bianco, qui *« ne souhaite pas lutter contre la télévision généraliste »*. Les programmes autonomes vont passer de 2 heures à 4 h 30 quotidiennes. Des émissions en direct et en public, qui avaient contribué au succès de la chaîne à ses débuts, compléteront deux nouveaux jeux : « le Questio », sorte de « Trivial Pursuit » à connotation alpine pour les adultes, et un jeu vidéo interactif pour les jeunes. Un second rendez-vous d'informations locales à 12 h 30 s'ajoutera au « Journal du soir » *(Corresp.)*.

DÉPÊCHES

■ **BELGIQUE : la société Information et production multimédias** (IPM), qui édite les quotidiens belges *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure/Les Sports*, va compter deux nouveaux actionnaires, aux termes d'un accord qui prévoit une augmentation de capital de 193 millions de francs belges (environ 30 millions de francs). Actionnaire majoritaire (99 %) d'IPM depuis 1992, la famille Le Hodey devrait céder des parts au groupe de presse Vers l'Avenir (*Vers l'Avenir, le Rappel*) et à la famille Dupuis, qui posséderaient respectivement 32,3 % et 34,8 % d'IPM. Les trois partenaires ne prévoient pas de rapprochement rédactionnel entre leurs quotidiens, mais de regrouper des régies publicitaires et de mener en commun leur développement multimédias.

■ **CANADA : l'hebdomadaire canadien *Financial Times* a publié son dernier numéro** samedi 18 mars, après quatre-vingt-trois ans d'existence, a annoncé son éditeur Stephen Petherbridge, qui a souligné que *« le magazine a perdu de l'argent pendant des années »*. Le *Financial Times* avait été lancé pour concurrencer le *Financial Post*, devenu en 1988 le seul quotidien économique publié au Canada. Vendu à divers éditeurs, l'hebdomadaire était encarté depuis dix-huit mois dans l'édition du week-end du *Globe and Mail*, unique quotidien national de Toronto, propriété du groupe Thomson. Un ancien éditeur du *Times* assure que ce dernier n'avait acheté le *Financial Times* que pour *« le fermer »* et éviter qu'il ne concurrence le *Globe and Mail*. M. Petherbridge a réfuté cet argument, le *Globe and Mail « ayant engagé des ressources substantielles ces cinq dernières années dans le* Financial Times *»*.

Nouvelle stratégie pour le consortium Eutelsat

Le lancement par la fusée Ariane d'un satellite devrait permettre à l'opérateur européen de s'affranchir de sa collaboration avec les télévisions publiques

UNE NAISSANCE et un accomplissement : lundi 20 mars à 23 h 50, le lancement par la fusée Ariane du satellite de télévision Hot Bird 1 devrait revêtir une double signification pour le consortium européen Eutelsat. L'opérateur de satellites va diffuser pour la première fois en numérique sur l'Europe, et son offre de programmes sera en concurrence frontale avec celle du satellite luxembourgeois Astra.

Le lancement de Hot Bird 1 symbolise aussi la fin d'une stratégie : Eutelsat ne dispersera plus de satellites solitaires sur des orbites multiples et variées mais placera désormais ses engins sur une position orbitale unique, comme le fait Astra. Ainsi, Hot Bird 1 sera co-localisé avec Eutelsat II-F1, lancé en août 1990, avant d'être rejoint par Hot Bird 2 (en 1996), puis Hot Bird 3 (en 1997).

Amorcée il y a deux ans avec la nomination de Giuliano Berretta au poste de directeur commercial, la conquête des diffuseurs privés ne sera réalisée qu'en 1996, avec le lancement de Hot Bird 2. Avec le premier satellite dont les seize répéteurs ont été loués principalement aux membres du groupe de Bruges – association de télévisions publiques européennes – et à des chaînes pan-européennes comme MTV ou European Business News, Eutelsat abandonne le marché des diffuseurs privés allemands, britanniques et français au monopole d'Astra, leader incontesté de la réception directe par satellite. A l'exception de la Pologne, desservie par trois répéteurs, cette constellation de chaînes publiques ne représente pas un bouquet suffisamment attractif.

Hot Bird 1 sera accessible par « près de 50 millions de foyers, de l'Islande à Moscou » avec des paraboles de 70 centimètres de diamètre. Grâce à son procédé Simulcast, qui permet une diffusion simultanée, analogique et numérique, *via* un même répéteur, il représente une solution d'attente pour Eutelsat.

> **Hot Bird 1 sera accessible par près de 50 millions de foyers de l'Islande à Moscou**

Déjà, les carnets de commandes des prochains satellites, pourvus chacun de vingt répéteurs dédiés à la diffusion numérique, sont remplis. Au point que la direction d'Eutelsat s'affirme *« déçue »* après l'annonce de la vente du satellite allemand TVSAT 2 à un opérateur norvégien. Nethold, groupe européen de télévisions à péage, a réservé trois canaux sur Hot Bird 2, tandis que la télévision italienne à péage Telepiu, sa filiale à 25 %, en a loué quatre autres.

Ce groupe aux capitaux originaires d'Afrique du Sud, opérateur de Filmnet (un ensemble de chaînes cryptées diffusé sur treize pays européens), devrait proposer des ensembles de chaînes numériques. A terme, un bouquet en français pourrait aussi être commercialisé. Selon Giuliano Berretta, *« dix répéteurs sont aujourd'hui retenus »* sur Hot Bird 3.

Inaugurés par Astra et Eutelsat, les débuts de la diffusion numérique resteront cependant confidentiels. *« Il n'y aura pas de réception numérique de masse avant 1996-1997 »*, indique Giuliano Berretta. L'attente d'une offre de programmes attractifs et les tarifs des nouveaux décodeurs – environ 3 800 francs – freinent le développement de la réception numérique individuelle. *« Pour être intéressant, un bouquet numérique devra comporter près de vingt programmes afin de rentabiliser l'achat du décodeur »*, indique M. Berretta, qui ajoute : *« Il se vendra 100 000 décodeurs par mois en Europe en 1997. »*

Pendant cette période de transition, Eutelsat, grâce à son procédé Simulcast, proposera *« aux diffuseurs une phase intermédiaire économique entre l'analogique et le numérique »*. Selon Giuliano Berreta, la montée en puissance de la diffusion numérique va faire basculer les chaînes par satellite *« dans le domaine de la télévision payante »*. Les programmes gratuits reviendront *« quand le numérique sera largement diffusé et que le décodeur sera intégré au téléviseur »*. Mais tous ses projets pourraient être totalement remis en cause par un nouvel échec d'Ariane. Si l'incident, survenu l'an dernier est resté sans grandes conséquences, une catastrophe similaire laisserait de nombreux diffuseurs sans solution de rechange. Le calendrier de la diffusion numérique pourrait prendre plusieurs mois, voire plusieurs années de retard, tant du côté des chaînes que chez les opérateurs de satellites.

Guy Dutheil

■ **RETRANSMISSION : Euronews**, chaîne multilingue d'information en continu, doit diffuser, en direct de Kourou *(Guyane)*, lundi 20 mars à 23 h 50, le lancement du vol 71 de la fusée Ariane 4. La chaîne européenne permet ainsi de valoriser le départ et la mise sur orbite des satellites Eutelsat Hot Bird 1 et Brasilsat B2.



LUNDI 20 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.10).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. *Jacques Pradel veut résoudre des affaires criminelles non élucidées.*
22.45 Série : Columbo. Plein Cadre, de Hy Averback, avec Peter Falk.
0.15 Magazine : Ex libris. Destins de femmes. Invités : Edmonde Charles-Roux, Béatrice Saubin, Janine Boissard, Mona Ozouf, Philippe Sollers, Maryse Wolinski.
2.15 Journal et Météo.
2.25 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Martine Aubry (rediff.).
3.20 TF1 nuit (et 4.00, 4.35).
3.30 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.10, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne. (et 3.00).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.40).
19.50 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Magazine : La France en direct. *Présenté par Bruno Masure. Invité :* Philippe de Villiers, Thierry Saussez, Monique Vuaillat, Jean-François Hory, Pierre Larroutourou.

> Ce soir • 20 h 50
> LA FRANCE EN DIRECT
> *le grand rendez-vous politique de la rédaction*
> Philippe de VILLIERS
> 2 France

22.35 Magazine : Ça se discute. Les nouveaux comportements amoureux (1/2). A la conquête des sens.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit.
2.05 Programmes de nuit. J'ai un problème (rediff.); 3.30, *24 heures d'info*; 4.45, *D'un soleil à l'autre* (rediff.).

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. *Invités : Maritie et Gilbert Carpentier*, Charlélie Couture.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Bruxelles à l'occasion du Festival du film fantastique. Invitée : Maureen Dor.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Carnets de la drôle de guerre*, de Jean-Paul Sartre.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.

20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : L'Eté meurtrier. ■■ Film français de Jean Becker (1983).
23.05 Météo et Journal.
23.40 Cinéma : L'Histoire d'Adèle H. ■■■ Film français de François Truffaut (1975).
1.15 Musique Graffiti. Jazz : *Beautiful Love* et *A ciel ouvert*, par le Trio A Boum et Franck Tortelier (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 0.55). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Chanel et Romeo Gigli.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ciné 6. Présenté par Laurent Weil.

20.50 Cinéma : Harley Davidson et l'Homme aux santiags. ■ Film américain de Simon Wincer (1991).
22.40 Cinéma : Croix de fer. ■■ Film britannico-allemand de Sam Peckinpah (1977).
1.00 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
1.25 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. *Concert donné à « Jazz à Vienne 94 » par le quintet du trompettiste américain Terence Blanchard.*
2.20 Rediffusions. Turquie, géants et merveilles ; 3.15, La Ferté-Alais 1991 ; 4.10, Raid de l'amitié ; 4.45, Fréquenstar ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Une lumière dans la jungle. De Gray Hofmeyr, avec Malcolm McDowell, Susan Strasberg.
15.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.10 Cinéma : Monsieur le député. □ Film américain de Jonathan Lynn (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Carla Bruni, Janet Jackson, Jostein Gaarder.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Made in America. ■ *Film américain de Richard Benjamin* (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Le Journal du cinéma.
22.30 Cinéma : Guelwaar. ■ Film franco-sénégalais de Ousmane Sembene (1991).
0.20 Cinéma : L'Armée des ténèbres. ■ Film américain de Sam Raimi (1992, v.o.).
1.45 Cinéma : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1993).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Les amoureux sont seuls au monde. ■ Film français de Henri Decoin (1948, N.).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Au fil des jours ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Vaisseau Terre. Abondance ou famine ? *Les ordinateurs et les satellites permettent d'étudier aujourd'hui l'évolution de la végétation sur la planète.*
18.30 Le Monde des animaux. La vie dans les extrêmes : un hiver au Yellowstone.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Toute ma vie j'ai rêvé d'être une hôtesse de l'air... et tout ce qu'on peut imaginer en visitant l'aéroport d'Amsterdam.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. Cent ans de football (3). Des acrobates sur la pelouse, de Jost von Morr, Helga Kruska et Wolfgang de Gelmini. *Eusebio, Kopa, Pele, Beckenbauer, Cruyff...*
20.00 Magazine : Actuel. *Paroles de candidats. L'Europe et la culture dans le cadre de la campagne électorale.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : L'Ile de Pascali. ■ Film britannique de James Dearden (1987, v.o.).
22.20 Cinéma : La Loi du désir. ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1986, v.o.).
0.05 Courts métrages : Court-circuit. *Nikola, de Brina Svit (1988), avec* Joëlle Marelli, Brigitte Fontaine. *Une standardiste a un rendez-vous avec un homme dont elle ne connaît que la voix au téléphone.* Comme d'habitude, de Bruno Herbulot (1989), avec Marianne Denicourt, Dominique Valade. *Une jeune femme accomplit chaque jour un rituel amoureux dans un café.*
0.30 Cinéma : A bout de souffle. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1960, N.).
2.00 Rencontre. Avec Amara Simba et Enki Bilal (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 17 mars. Maudite tempête. 21.00 Enjeux-Le Point. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Les Enfants de la télé. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 15.55 ▶ Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 19.30 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon (1/7). Les Grandes Espérances. 20.30 Les Hommes du pétrole. De Timothy Copestake (6/8). Le Pouvoir aux producteurs. 21.25 Escales : Irlande. De Jacques Michel. 22.20 Nouvelles armes, blessures nouvelles. De Martin Freeth. 23.10 Une vie sans frontière. D'Ian Herring. 23.40 Pêche au gros. De James G. Bridge (1/7). Pêche pacifique et sportive (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Paris modes (et 20.30, 0.45). Défilés automne-hiver 1995/96. 19.45 Archives. 20.00 Paris déco (et 22.40). 21.00 Les Nuits de la pleine lune. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984). 23.10 Concert : Mr Big. Enregistré au Warfield Theater de San Francisco en 1992 (95 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, A vos marque-page ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux super stars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.30 Souvenir. Tilt. Diffusé pour la première fois le 24 mai 1967. 21.40 Série : New York Police Blues. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Hair. ■■ Film américain de Milos Forman (1979). 0.30 Concert : Jerry Lee Lewis and Friends. Enregistré au Hammersmith Odeon de Londres le 21 novembre 1989.

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Les Cadavres exquis. De Patricia Highsmith (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. Amnesty International et sa communication publicitaire. 21.30 Rock Legends. Rita Mitsouko. 23.00 Autour du Groove. Le Groovy Bus : Prague. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. Gun. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 Concert : Bruce Springsteen Plugged. Enregistré à Los Angeles en septembre 1992. 22.00 Série : The Real World 3. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Boxe. Championnat du Commonwealth : poids mouche. Francis Ampofo (G-B)-Daniel Ward (AfS) au Grosvenor Hotel de Londres. 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 L'Homme d'Aran. ■■■ Film britannique de Robert J. Flaherty (1934, N., v.o.). 20.30 Le Bon Dieu sans confession. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1953, N.). 22.15 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N.). 23.45 Tarzan et les sirènes. ■ Film américain de Robert Florey (1948, N.). 0.55 Le Majordome. □ Film français de Jean Delannoy (1965, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Un week-end sur deux. ■ Film français de Nicole Garcia (1989). 20.30 Dupont Lajoie. ■ Film français d'Yves Boisset (1974). 22.10 L'Homme de la rivière d'argent. ■■ Film australien de George Miller (1982, v.o.). 23.45 Divine enfant. □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988, 80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pierre Grimal (La Littérature latine). 19.30 Perspectives scientifiques. L'aérodynamique, de l'architecture aux engins volants. 1. Construire contre le vent. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 1. La Cité de la musique et son espace. 20.30 Le Grand Débat. Les francs-maçons dans la société française. Débat en direct du studio 106 de la Maison de Radio-France. Avec Yvette Roudy, Frédérick Tristan, Jean-Paul Guetny, René Rémond, Philippe Dechartre et Jean-Robert Ragache. 21.30 Fiction. Le Testament, de Maciej Drygas. 22.40 Accès direct. Emile Biasini (Grands travaux, de l'Afrique au Louvre). 0.05 Du jour au lendemain. Gérard de Cortanze (Ateliers). 0.50 Coda. Nuits de printemps. 1. Le Sphinx et l'oiseau nocturne.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Frédéric Vitoux, journaliste, écrivain. 20.00 Concerts. Donnés les 11 et 13 novembre 1993, lors du Festival de Musique Ancienne de Herne : Concerto pour violon, cordes, deux hautbois, deux flûtes à bec, basson RV 577, de Vivaldi ; Clori et Tirsi : cantate pour soprano, alto, instruments et basse continue, de Heinichen ; Ouverture à deux chœurs pour deux orchestres de chambre, hautbois, bassons, cordes et basse continue, de Fasch, par l'Ensemble Cappella Coloniensis, dir. Hans-Martin Linde ; Sonate pour deux violons n° 9, de Ziani ; Sonate pour deux hautbois, de Pisendel ; Ouverture n° 6 pour deux hautbois, cordes et basse continue, de Veracini, par le Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Stroppa, Leroux, Drogoz. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chostakovitch, Rachmaninov. 0.00 La Rose des vents. Le groupe Machaqa Qhantati : Bolivie, musique des Andes.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : le rapport de force peut-il changer à droite ? » avec Edouard Balladur (« Objections »).

Arte n'oublie pas la campagne présidentielle

« Paroles de candidats » invite les prétendants à l'Elysée à commenter des photos sur les thèmes de l'Europe et de la culture

« 7 SUR 7 » et « Face à la Une » sur TF 1, « L'Heure de vérité », « La France en direct » et « Carnets de campagne » sur France 2, « La Marche du siècle » sur France 3 : au premier rang de l'orchestre télévisé de la campagne présidentielle, les ténors donnent de la voix. Sûrs de leur fait, ils peuvent se permettre de jouer dans un registre similaire – et parfois à des horaires de diffusion identiques.

Moins puissantes en termes de moyens et d'audience potentielle, M 6 et Arte tentent cependant de se faire entendre dans ce concert. Avec une contrainte de taille : faire preuve d'une originalité inversement proportionnelle à leur « poids » politique et médiatique. Dimanche 19 mars, M 6 est entrée dans la danse en diffusant la première des trois éditions spéciales de « Zone interdite » consacrées à l'élection présidentielle. Sondages, reportages auprès de l'entourage de candidats interrogés en direct par Patrick de Carolis, directeur de l'information, M 6 utilise des techniques éprouvées, mais en choisissant *« la personnalité des candidats plutôt que leur programme »*.

Rien de tel sur Arte, où l'innovation concerne davantage la forme que le fond. Lundi 20 mars, la chaîne européenne diffuse dans le cadre du magazine « Actuel » le premier volet de « Paroles de candidats ». Europe et culture : la « matière » est plus classique, à défaut d'avoir toujours été au centre de la campagne. Ce qui l'est moins, c'est la règle du jeu de cette émission, produite par Serge Gordey et Emilie Raffoul pour l'agence Point du jour. Pour chacun des deux thèmes abordés, les candidats à l'élection présidentielle ont choisi une photo parmi les sept qui leur ont été proposées à l'avance, puis l'ont commentée devant la caméra.



Les politiques font preuve d'une étonnante faculté de « sortir » du document qu'ils ont sous les yeux pour vite revenir sur les sentiers balisés de leurs thèmes de prédilection. Toute la saveur de l'émission tient en ce passage de la pauvreté objective du document choisi à la... grande richesse de l'interprétation proposée. Une photo montre un homme – dont on ne voit pas le visage – passant son chemin devant une mendiante. Philippe de Villiers voit dans la dame *« l'Europe des droits de l'homme qui sont bafoués »*, et dans le passant *« l'Europe froide, l'Europe des procédures, l'Europe abstraite »*, etc. Arlette Laguiller conclut, quant à elle, très vite, que *« la solution pour une Europe qui puisse être vivable (...), c'est qu'on arrête de produire pour les profits »*.

Plus le document est pauvre, plus le champ d'interprétation est ouvert. Face à quelques pièces de 5 écus, Robert Hue hésite entre *« la libre circulation, les voyages sans frontières, vieux rêve auquel tout le monde aspire »*, et *« l'argent roi qui écrase tout »*. Filmé dans un salon de Matignon, Edouard Balladur pèse davantage ses mots, évoquant *« la création de la monnaie européenne, très importante non seulement pour l'Europe mais d'abord et avant tout pour la France, qui est ce qui m'intéresse le plus »*. Quand à Arlette Laguiller, elle s'abstiendra de tout commentaire puisque *« l'argent, c'est quelque chose qu*[elle] *ne peut pas voir, même en photo »*.

Si l'émission est plaisante, le principal enseignement que l'on en retire est l'absence d'un des candidats. *« Après mûre réflexion*, raconte Serge Gordey, *Jacques Chirac a choisi, il y a quinze jours, de ne pas participer à l'émission. »* Le producteur est peu convaincu par l'explication que lui a donnée l'entourage du maire de Paris : *« Ils nous ont dit que Jacques Chirac faisait une campagne de proximité et voulait le moins possible apparaître dans les médias. Je pense plutôt que l'interlocuteur ne lui semblait pas assez important. Peut-être également que la situation d'être mis à égalité avec les autres candidats l'ennuyait... »* Proposée en remplacement, la participation de Jacques Toubon n'a pas été retenue par l'équipe de production. Quant à Edouard Balladur, il aurait fait preuve de quelques *« atermoiements »* avant d'accepter l'invitation. Au moment où les sondages commençaient à lui être moins favorables.

Jean-Baptiste de Montvalon

★ Arte : « Paroles de candidats », lundi 20 mars à 20 heures. Le second volet, lundi 27 mars, aura pour thème la culture.

Edouard et Doudou

par Agathe Logeart

CE DIMANCHE, Edouard Balladur avait mis sa nouvelle tenue de campagne, une grosse veste verte matelassée et une moelleuse écharpe grise autour du cou. Par ces temps de sondages en capilotade, la mesure s'imposait. Embarrassé de cet air godiche que l'on attrape parfois à force de trop fréquenter les ministères, les conseils d'administration et les salons bourgeois, le premier ministre-candidat a désormais à cœur de montrer qu'il sait descendre sur terre et, si nécessaire, fréquenter les petites gens.

On l'a ainsi vu, au cours du journal de 20 heures de France 2, explorant une banlieue réputée difficile de la région parisienne, à Chanteloup-les-Vignes. Il s'agissait d'une visite surprise, paraît-il. Mais comme les télévisions raffolent de ce genre d'impromptu, on n'avait évidemment pas résisté au plaisir de les convier. C'eût été dommage, en effet, de rater cette scène délicieuse où, très grand-paternel, les mains dans les poches, le premier ministre-candidat met en garde un jeune joueur de football contre son lacet défait. *« Attention attention, tu vas tomber ! »* Le gamin n'en revenait pas de tant de sollicitude. Ensuite, ce fut le tour au café-PMU. Comme il ne doit pas être un adepte du petit blanc bien frais, Edouard Balladur a voulu mettre tout le monde à l'aise en commandant des cafés. Il a même signé ses affiches, en ronchonnant un peu pour la forme parce qu'il y en avait trop.

Sur France 3, Christine Ockrent aussi nous a offert un reportage sur l'entrée en campagne du nouveau Balladur décoincé. Il circule en autobus, maintenant. Et, quand il fait les marchés, butant inévitablement sur pommes et têtes de veau, il prend le parti d'en rire. *« Décoinceman »*, comme diraient les Guignols, et *« pas question de se laisser marcher sur les ripatons »*. *« Doudou avec nous ! »*, s'époumonent les badauds conquis.

A voir ce Doudou tout nouveau tout beau, on se demandait vraiment comment il allait réagir aux images, diffusées tout au long de la journée, de l'évacuation très virile d'un hôtel particulier de Toulouse envahi une nuit durant par des sans-logis et leurs amis. Et notamment à celle du professeur Schwartzenberg, un peu chancelant et le visage couvert de sang après un face-à-face trop rugueux avec les CRS. Cela vous sentait son Pasqua, cette façon radicale de régler un problème. Doudou aurait pu s'en agacer un peu, au moment où justement il s'efforçait de nous convaincre de son humanité, de sa chaleur, de sa proximité avec la communauté humaine souffrante.

Mais non, erreur, Edouard Balladur n'avait pas l'air fâché du tout. Il couvrait même, une nouvelle fois, une opération qui sentait la gaffe, sinon la bavure. Il retrouvait son ton compassé, plus du tout rattache-tes-lacets-sinon-tu-vas-tomber, plus du tout petit-noir-sur-le-zinc. Un ton de lambris, pour vanter les larges crédits dévolus au *« logement très social »* par son gouvernement. Il était tard, il ne restait plus qu'Edouard. Doudou, lui, était sûrement parti se coucher.

MARDI 21 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu. Cœurs et âmes ; Tel père, tel fils.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.50). Invitée : Enzo Enzo.
19.50 Le Bébête Show (et 2.35).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Indiana Jones et la Dernière Croisade. ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
22.55 Tiercé.
23.00 Les Films dans les salles.
23.05 Série : Perry Mason. Nostalgie meurtrière.
0.45 Magazine : Je suis venu vous dire.
2.40 Journal et Météo.
2.55 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) 3.25, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.15, TF1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4 40, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.20 Flash d'informations.
19.25 Studio Gabriel (et 2.10). Invitées : Marie-Christine Barrault, Claire Nadeau.
19.55 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Highlander. □ Film britannique de Russell Mulcahy (1986).
22.50 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Les nouveaux comportements amoureux (2/2). L'imagination au pouvoir.
0.20 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Autour du cinéma free.
2.40 Programmes de nuit. Cauchemar en plein jour ; 4.10, 24 heures d'info ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Pascal Danel, Nathalie Simon, Serge Negri.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Vipère au cœur*, d'Henrik Stangerup.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : 3e Festival international du cirque de Massy. Présenté par Sergio. *Ce festival est essentiellement réservé aux artistes accompagnés de leurs amis et complices du monde animal. Des prix seront attribués aux meilleurs spectacles.*
22.25 Météo et Journal.
23.00 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 1.05). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 d'Yves Saint Laurent et de Valentino.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy. Comment marche la foudre ?
20.45 Magazine : Grandeur nature. *Les Masaïs du Kenya utilisent un petit oiseau qui, par son chant, permet de trouver les ruches dissimulées dans les arbres.*

20.50 Téléfilm : Papa épouse maman. De Ronald F. Maxwell. *Deux amies vont utiliser toutes sortes de stratagèmes pour tenter de marier le père veuf de l'une avec la mère divorcée de l'autre.*
22.20 Téléfilm : Preuve d'amour. De Jerry London, avec Ann Jillian. *Une mère décide de porter l'embryon de sa fille stérile.*
0.05 Série : Les Professionnels. L'Arabie, c'est où, dites ?
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Sports et découverte (1) ; 3.50, Iso Lo ; 4.15, Portrait des passions françaises (La haine) ; 4.40, Arnaud Mattei ; 5.15, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Guelwaar. ■ Film franco-sénégalais d'Ousmane Sembene (1991).
15.30 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Tombés du ciel. ■ Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
17.59 Surprises (et 1.40).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Francis Huster, Cristiana Reali, Marc Pajot.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Je t'aime quand même. ■ Film français de Nina Companeez (1993).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Monsieur le député. □ Film américain de Jonathan Lynn (1992, v.o.).
0.12 Cinéma : Dr Rictus. ■ Film américain de Manny Cotto (1992).
1.50 Documentaire : L'Ecole de la Camorra.
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Le Sens de l'Histoire (rediff.). L'évolution des campagnes présidentielles en France. *La télévision joue un rôle essentiel dans les élections. Mais le côté spectacle a pris le pas sur le sens*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée. L'imagination au pouvoir.
18.30 Le Monde des animaux. La vie dans les extrêmes : les chants du désert.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. L'art n'est donc pas éternel ? Sculptures sur glace.
19.30 Documentaire : Les Routes de la lumière. Au bout de l'arc-en-ciel, d'Henry Colomer (2/3).
20.20 Court métrage : Requiem pour un fumeur.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Génération ordinateur.
21.50 Soirée thématique : Max Ernst, peintre-poète. Soirée proposée par Peter Fuhrmann.
21.51 Court métrage : Maximiliana ou l'Exercice illégal de l'astronomie. De Max Ernst et Peter Schamoni (1965). *La seule œuvre vidéo réalisée par Max Ernst, dédiée à l'astronome Wilhelm Leberecht Tempel dont il pensait être la réincarnation.*
22.10 Documentaire : Max Ernst, portrait d'artiste. De Peter Schamoni (1991), avec Max Ernst, Jimmy Ernst. *Une imagination sans limites au service de Dada et du surréalisme.*
23.50 Débat. Animé par Anne Linsel, avec Werner Spies, Pierre Drachline, Ann Hindry, Wieland Schmied.
0.15 Au-delà du réel, la vérité est aux aguets. De Rudij Bergmann (v.o.). *La vie et la pensée de Max Ernst, en compagnie de Werner Spies.*
0.55 Téléfilm : Le Dernier Plongeon, ébauche d'un film. De Joao Cesar Monteiro, avec Fabienne Babe (v.o.). *Ce film fait partie d'une série portugaise sur les quatre éléments.*
2.05 Magazine : Entretien. Elie Wiesel et Jorge Semprun (rediff., 50 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 16 mars. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 17 mars. 0.00 Alice. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (4/4). Le Bestiaire des routes. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Greg Haffner (58/65). Le Général Crook. 21.20 BD : Silence. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon (1/7). Les Grandes Espérances. 22.45 Les Hommes du pétrole. De Timothy Copestake (6/8). Le Pouvoir aux producteurs. 23.40 Escales : Irlande. De Jacques Michel. 0.40 Nouvelles armes, blessures nouvelles. De Martin Freeth (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Paris modes (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. Présenté par Jean-Edern Hallier. 21.55 Premières loges. 22.25 Un amour en Allemagne. ■■ Film franco-allemand d'Andrzej Wajda (1983, 105 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus (95 min). 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 23.20 Cambouis. 0.15 Série : Monty Python'sFlying Circus. 0.50 Top bab (40 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 Rock Legends. Rita Mitsouko. 23.00 Passion pub. 0.00 Blah-Blah Groove. Israel Vibrations. 0.30 Blah-Blah Métal. Motley Crue (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Euroski. 21.00 Monster Truck. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBO : poids lourds. Riddick Bowe (E-U)-Herbie Hide (G-B), au MGM Grand Garden à Las Vegas. 23.00 Snooker. European League 95 : 8e match. Steve Davis-Ronnie O'Sullivan (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 L'Homme du Sud. ■■ Film américain de Jean Renoir (1945, N., v.o.). 20.30 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N.). 22.00 En avant la musique. □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963, N.). 23.30 Le Majordome. □ Film français de Jean Delannoy (1965, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Ailes du papillon. ■ Film espagnol de Juanma Bajo Ulloa (1991, v.o.). 20.30 Les Bostoniennes. ■■ Film britannique de James Ivory (1984). 22.25 Le Prince des marées. ■ Film américain de Barbra Streisand (1991, v.o.). 0.35 Stormy Monday (Un lundi trouble). ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Alexandre Jardin (L'île des gauchers). 19.30 Perspectives scientifiques. L'aérodynamique, de l'architecture aux engins volants. 2. Profiler les véhicules terrestres. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 2. L'apprentissage. 20.30 Archipel science. André Giordan (Comme un poisson dans l'eau). 21.32 Débat. Antonin Artaud et les problèmes de transcription. Débat enregistré au Salon du livre le 16 mars. Avec Pierre-Marc de Biasi, Jean-Louis Lebrave, Florence de Meredieu, François Caradec, Josyane Savigneau, Paul Fournel, Olivier Cortet et Thierry Gandillot. 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Vietnam. 1. L'album indochinois. 0.05 Du jour au lendemain. Yann Martel (Paul en Finlande).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 13 décembre 1994, à la salle Pleyel à Paris, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. George Pehlivanian : Vingt-quatre préludes pour orchestre, de Girard ; Concerto pour trompette et orchestre, de Hummel ; Concerto pour deux trompettes et orchestre, de Haendel, Maurice André et Nicolas André, trompettes ; Symphonie n° 4, de Mendelssohn. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Compositions pour chant et pianoforte, de Verdi ; Lieder, de Schubert. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Smirnov, Kagel, Bussotti. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Villa-Lobos, Fays, Brouwer, Fauré, Halffter.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
MARDI 21 MARS 1995

Le bal des bouffons

par Pierre Georges

FAUDRA-T-IL, rien que pour lui, inventer un délit de démocratie médiatique, la subornation d'opinion ? Ou le faux propos, comme il est des faux témoignages ? Bernard Tapie est admirable dans l'adversité. Il ne ment pas « comme tout le *monde* ». *Il ment mieux que tout le* monde. Au procès et ailleurs.

Quand tout cela sera fini, à supposer qu'il y ait une fin, il restera ce petit quelque chose : deux hommes qui ont été ministres de la France, deux hommes qui ont niché dans la gauche comme coucous, ont menti aux policiers, aux juges et au pays. Ils se sont parjurés sans le moindre bleu à l'âme. Ils se sont inventés des alibis en toc, des rendez-vous bidons comme apaches des barrières. Ils ont pris des libertés « révolutionnaires » avec le droit et les lois. Au sens habituel où les droits communs s'en accordent.

A la cour du roi Pétaud, les bouffons triomphent parfois. Ils amusent la galerie, dupent les gazettes, transforment la vie publique en un carnaval douteux, en une valse des faux-nez, des fausses valeurs . JacquesMellick, combattant de l'antitsarisme comme d'autres sont princes du mistigri, a trouvé la ressource de participer en sa bonne ville, dimanche, aux festivités. Il a paradé en ce jour de ducasse placée sous le juste signe du bouffon.

Il a osé aller par les rues de Béthune, protégé par quelques gros bras, s'offrir à l'admiration de ses administrés. Et il a dit : *« C'est la fête ! »*. Jacques Mellick ne manque pas de souffle. On en sait d'autres qui se seraient cachés sous terre, qui se seraient démis peut-être. Pas lui ! Jacques Mellick, dont la rumeur dit aujourd'hui que, s'il fut ministre de Rocard, il le fut par erreur de retranscription, n'est pas *de ceux qui se démontent*. Ni se démette.

S'il a menti, s'il a contraint d'autres à mentir, ce député et *maire, c'était pour la bonne cause*, pour l'emploi. C'était pour sauver Tapie, donc Testut, donc les salariés du Béthunois. Admirable alibi à un faux-alibi ! Au menu républicain de Jacques Mellick, c'est chômage ou morale ! On comprend alors le sens de la phrase rapportée par son ancienne attachée parlementaire, Corinne Krajewski, dans l'entretien accordée lundi à *Libération* : *« Il m'a dit un jour : un politicien, c'est celui qui flaire où l'herbe va pousser et qui va en profiter »*.

Bernard Tapie sait flairer l'herbe tendre, le blé en herbe. Comme en son jardin, il s'est multiplié sur les chaînes de télévision qui lui sont une cour d'appel permanente et nationale. Il y a fait son numéro de camelot de sa propre cause. Il fut un peu gêné aux entournures pour expliquer la non-importance de ce faux témoignage dont nul, et surtout pas lui-même, n'avait besoin. Il le fut beaucoup moins pour dénoncer les véritables scandales du temps, bien loin d'une minable affaire de ballon rond, et notamment *« les 15 000 milliards »* évaporés du Crédit Lyonnais.

Là, véritablement, Tapie fit dans le grandiose. Lui qui a usé jusqu'à la corde des lignes de crédit, lui qui a dévoré à belles dents quelques dizaines de ces milliards, fut admirable en son indignation citoyenne. Il dénonça, après indigestion, la soupe au trésor !

Un attentat au gaz dans le métro de Tokyo a provoqué la mort de six personnes

La police attribue cette action à un groupe organisé

TOKYO
de notre correspondant

Les voyageurs de trois lignes de métro à Tokyo – Chiyoda, Hibiya et Marunouchi – ont été victimes, lundi *20 mars, de ce qui semble être un attentat* au gaz toxique. En milieu de journée, on dénombrait six morts tandis qu'une dizaine de personnes dans le coma et mille deux cents autres étaient hospitalisées. Selon les premières investigations de la police, la substance utilisée serait un type de gaz toxique, le sarin, mis au point par des chercheurs allemands en 1936 comme arme chimique.

Comme tous les gaz, il affecte le système nerveux.

Selon la police, cet attentat ne serait pas l'acte d'un déséquilibré ayant agi seul, mais plutôt l'oeuvre d'un groupe bien organisé et déterminé. Les spécialistes des forces d'autodéfense nippones ont été mobilisés et des équipes munies de masques à gaz inspectent les stations des lignes touchées, qui ont été fermées.

Vers 8 h 15, lundi matin, au moment où les transports en commun sont pris d'assaut, les voyageurs de plusieurs wagons sur la ligne Hibiya à hauteur de la station Tsukiji (dans le centre de Tokyo, non loin du quartier de Ginza et près du marché central) *ont été pris de violentes quintes* de toux et de brulûres aux yeux. A peine sortis sur le quai de la station, plusieurs ont perdu connaissance ou ont été pris de vomissements. C'est à Tsukiji que l'on dénombre le plus grand nombre de victimes : deux cent trente. Le même phénomène s'est produit à quelques minutes d'intervalle dans d'autres stations.

Des voyageurs ont été intoxiqués en seize endroits, en particulier dans la station de Kasumigaseki (quartier des ministères), où la ligne Hibiya croise la ligne Marunouchi. Des voyageurs, sur cette dernière ligne, avaient averti peu auparavant les employés du métro de la présence de liquide suspect dans un wagon. Celui-ci a été nettoyé par un préposé à l'aide d'un balai, qui fut ensuite rangé dans un placard : le balayeur et tous ses collègues ont été intoxiqués.

La présence d'un bidon dans un wagon avait également été signalée sur la ligne Chiyoda. L'employé qui s'était chargé de le déplacer figurerait parmi les premières victimes de l'attentat. Dans d'autres cas, des voyageurs ont vu un liquide transparent s'échapper d'un récipient enveloppé de journaux.

La présence de gaz en plusieurs endroits (au moins un wagon de la ligne Chiyoda, un wagon de la ligne Marunouchi et deux wagons de la ligne Hibiya) tendrait à confirmer que l'attentat a été commis non par une seule personne mais par plusieurs, agissant de manière coordonnée.

Ce n'est pas la première fois que ce gaz toxique, qu'il est possible de fabriquer à partir de différents produits chimiques ou agro alimentaires – tous produits que l'on trouve dans le commerce –, fait des victimes. En juin 1994, dans un quartier résidentiel de la ville de Matsumoto (dans les Alpes japonaises), sept personnes avaient été tuées par les émanations de ce gaz et une soixantaine avaient été intoxiquées. On avait déjà pensé, alors, à un meurtre collectif. Un chimiste avait été arrêté puis relâché faute de preuves suffisantes. D'autre part, une émanation de gaz similaire à celle qui vient de se produire à Tokyo, mais cette fois sans gravité, avait été signalée il y a quelques semaines dans un train de banlieue.

La police n'écarte aucune hypothèse mais ne semble guère disposer de piste pour l'instant, sinon le récit d'un témoin qui aurait vu un individu déposer un paquet enveloppé de journaux dans un wagon. L'acte n'a pas été revendiqué. Le premier ministre Murayama a assuré la population que tout allait être mis en oeuvre pour éviter une nouvel attentat de ce type.

Philippe Pons

En poudre ou en liquide

Parmi les dizaines de milliers de composants qui peuvent servir d'arme chimique, certains sont des agents dits irritants (ils provoquent des brûlures, des nausées ou des difficultés respiratoires), d'autres sont dits incapacitants ou létaux (ils engendrent des irritations corporelles, des troubles psychologiques, des convulsions, des asphyxies ou des comas), et d'autres encore ont des effets incendiaires (brûlures étendues, étouffements par la fumée).

La quasi-totalité de ces mélanges chimiques sont connus de longue date et se présentent en poudre, en aérosol, en vapeur ou en liquide, dont la vitesse de dissémination est plus ou moins rapide. Le Sarin (nom de code GB), qui semblerait avoir été utilisé au Japon, est un oxyde de méthylisopropoxyfluoro-phosphine : c'est un neurotoxique mortel, non persistant, incolore et inodore, absorbé par les voies respiratoires ou à travers la peau.

DANS LA PRESSE

L'affaire VA-OM

LE TÉLÉGRAMME DE BREST

Peut-être est-ce la fin du roman vécu et écrit par cet extraordinaire équilibriste politico-sportivo-financier qui a illustré ce que certains ont appelé « les années fric ». Les années où l'on a présenté à la France et à sa jeunesse un homme d'affaires – affaires dans tous les sens du terme – comme un parangon de vertu, le modèle à imiter. Jusqu'à en faire un ministre de la République.

Michel Bassi

RTL

Hier, le journal du soir de France 2, la télévision du service public pour laquelle les Français acquittent une redevance, était presque entièrement consacré pendant près d'une demi-heure à Bernard Tapie. (...) [Le devoir des médias] n'est pas de souligner et d'illustrer à l'excès les tares de la vie publique, les mensonges ou les coquineries des responsables. Après tout, l'information ne consiste pas à illustrer avec complaisance ce qui endommage la démocratie.

Philippe Alexandre

LA CHAINE INFO (LCI)

Qu'y a-t-il de commun entre Bernard Tapie et François Mitterrand ? Entre le vieux président qui termine son règne, solitaire en son palais de l'Elysée, et l'escroc talentueux qui, après avoir tout perdu, achève sa trajectoire dans un obscur tribunal de province ? Rien, sinon que le premier a soutenu et encouragé le second. Rien, sinon que l'un et l'autre ont fait du mensonge leur règle de vie, de gouvernement et d'action. Rien, sinon qu'ils ont inscrit ce mensonge au cœur de la République.

Pierre-Luc Séguillon

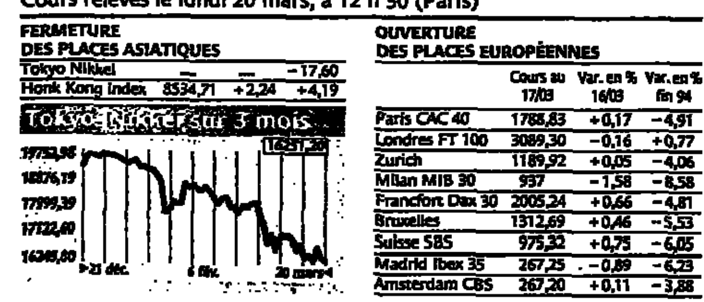
SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le lundi 20 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	– 17,60
Honk Kong index	8534,71	+ 2,24	+ 4,19



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/03	Var. en % 16/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1788,83	+ 0,17	– 4,91
Londres FT 100	3089,30	– 0,16	+ 0,77
Zurich	1189,92	+ 0,05	– 4,06
Milan MIB 30	937	– 1,58	– 8,58
Francfort Dax 30	2005,24	+ 0,66	– 4,81
Bruxelles	1312,69	+ 0,46	– 5,53
Suisse SBS	975,32	+ 0,75	– 6,05
Madrid Ibex 35	267,25	– 0,89	– 6,23
Amsterdam CBS	267,20	+ 0,11	– 3,88

DEMAIN dans « Le Monde »

CLAUDE ALLÈGRE, L'AMI RETROUVÉ DE LIONEL JOSPIN : l'un a livré sa vie à la science, l'autre à la politique. Il arrive que la politique l'emporte sur la dérive des continents. Depuis quinze ans, Claude Allègre jure qu'on ne l'y reprendra plus.

Tirage du *Monde* daté dimanche 19-lundi 20 mars : 542 793 emplaires

Une journaliste de la télévision est grièvement blessée en Algérie

RACHIDA HAMMADI, une des journalistes les plus connues de la télévision d'Etat algérienne, a été grièvement blessée par balles, lundi 20 mars. Agée de trente-deux ans, elle a été atteinte alors qu'elle sortait de son domicile, une cité abritant des policiers, dans le quartier de Ben-Aknoun, sur les hauteurs de la capitale. Sa soeur a été tuée dans le même attentat.

Ce nouvel attentat intervient alors qu'une vague d'assassinats sans précédent prend pour cible les femmes et les adolescentes : au moins dix d'entre elles ont été tuées par balles ou égorgées ces neuf derniers jours.

Rachida Hammadi est l'une des journalistes féminines – peu nombreuses dans la rédaction – les plus célèbres de la télévision. Reporter, elle présentait parfois le journal télévisé. La télévision a payé le plus lourd tribut avec sept de ses journalistes assassinés.

D'autre part, le colonel à la retraite, Ali Tounsi, a été nommé à la tête de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), en remplacement de Mohamed Ouaddah, a indiqué lundi le quotidien *Liberté*. M. Tounsi, ancien directeur-adjoint au sein de la sécurité militaire a été également président de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Ce changement n'avait pas été annoncé de source officielle lundi. Il intervient moins de deux mois après l'attentat à la voiture piégée contre le commissariat central d'Alger, qui avait fait 42 morts et plus de 200 blessés, et après la mutinerie de Serkadji, le 22 février, qui avait fait 96 morts parmi les détenus, selon un bilan officiel. – *(AFP.)*

■ **SALON DU LIVRE : l'écrivain britannique Salman Rushdie** est en France pour la cinquième fois depuis la fatwa de février 1989 qui le condamnait à mort. L'auteur des *Versets sataniques* a pris part, dimanche 19 mars au Salon du livre, à un débat sur le thème des « Ecrivains en difficulté ».
En pleine campagne électorale, et au moment où la France assure, jusqu'en juin, la présidence de l'Union européenne, Salman Rushdie entend inviter le gouvernement français à *« passer à l'offensive »*. Au cours de son séjour, l'écrivain doit rencontrer, outre le premier ministre, Edouard Balladur, les ministres des affaires étrangères et de la culture, Alain Juppé et Jacques Toubon, ainsi que deux des candidats à l'élection présidentielle, Lionel Jospin et Jacques Chirac.

■ **ESPACE : la navette américaine Endeavour** a atterri, samedi 18 mars, sur la base aérienne d'Edwards (Californie). Elle ramène sur Terre de précieuses données astronomiques et a pulvérisé, pour une navette de la NASA, le record de séjour dans l'espace avec plus de seize jours et demi passés en orbite. Au total, quelque 300 corps célestes – galaxies, quasars, constellations, étoiles naines, débris des collisions stellaires, ainsi que des planètes comme Jupiter, Vénus, Mars et la Lune – ont été observés au cours de cette mission. – *(AFP.)*

■ **SECURITE ROUTIÈRE : un accident d'autocar** a fait trois morts, dix blessés graves et vingt blessés légers lundi matin 20 mars dans le nord des Landes, selon le bilan provisoire fourni par la gendarmerie. Le véhicule, qui transportait des passagers d'origine marocaine, s'est renversé sur la chaussée pour une raison indéterminée.